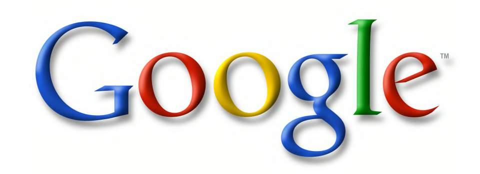
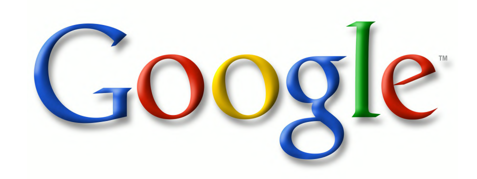






BIBLIOTECA
COMPLUTENSE.
E.69 C. 8 N.23



HISTOIRE

GENERALE

DES VOYAGES.

TOME TRENTE-TROISIE'ME.

HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRÉ:

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET

d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente l'état actuel de toutes les Nations:

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME TRENTE-TROISIÉME.



A PARIS.

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. LI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES,

Depuis le commencement du XVe Siecle.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SECOND.

VOYAGES DE CARRÉ ET DE L'ESTRA AUX INDES ORIENTALES.

INTRODUCTION.



EUX qui s'attachant à l'esprit d'un Ouvrage, consultent les Préfaces, pour s'instruire des vûes de l'Auteur, & pour se mettre en état de juger s'il est

INTRODUCT. fidéle à les suivre dans le cours de son travail, reconnoîtront ici l'exécution de mes nouvelles promesses (1). Ils ne peuvent avoir lû les dernieres Relations du Tome précédent, sans être fort satisfaits de retrouver ici le fond des mêmes sujets & la suite des mêmes événemens. C'est ce soin de rapprocher les Voyages contemporains, sur-tout ceux qui regardent les mêmes lieux, que les Anglois ont négligé, & qui paroît néanmoins absolument nécessaire pour donner à ce Recueil un air historique; c'est-à-dire, pour le rendre digne de son Titre. La multitude de Relations anciennes & modernes, qu'ils ont laissées par derriere, & que je serai obligé de rappeller sur la scene pour achever l'article de l'Asie, ne me permettra pas toujours d'observer la même régle. Aussi n'ai-je promis absolument ce nouvel ordre que dans un plan qui me sera propre (2), & qui ne peut commencer qu'avec les Voyages en Amérique. Mais jusqu'alors, en continuant malgré moi de suivre le plan des Anglois, je m'efforcerai du moins de suppléer à ses défauts par des liaisons aussi naturelles que les rapports du tems & des lieux pourront les fournir.

(1) Voyez l'Avertissement du Tome XXIX.
(2) *Ibidem.*

Ici, j'ai l'avantage de trouver les deux Relations qui vont faire l'ouverture de ce Volume, liées comme d'elles-mêmes avec celles qui les précédent (3). INTRODUCT.

§ I.

VOYAGE DE CARRE' (4).

CARRE'. 1668.

UN reste de François s'obstinoit encore, avec moins de prudence que de courage, à combattre les obstacles

(3) Voyez l'Introduction aux voyages de Rennefort, Tome XXXII, p. 211 & suivantes; & la Relation de la Haie, *ibid.* p. 431.

(4) Ce Voyage ne se fait connoître que par la protection particuliere dont M. Colbert l'honoroit, & par la commission qu'il avoit eûe, avant son Voyage aux Indes (publié à Paris en 1699, chez Claude Barbin, *in*-12, 2 volumes, & dedié à Madame la Duchesse de Montfort) » de visiter » les Etats de Barbarie, les » Isles de la Méditerranée, » & quelques Ports de l'O» céan, dont il avoit ren» du compte à ce Ministre. Sa Relation n'est pas mal écrite. Elle a quelque chose de prévenant dans l'exorde. » Je n'écrirai rien, dit » l'Auteur, qui ne puisse » servir à l'instruction des » hommes, ou leur plaire » au moins par le charme » de la nouveauté. Ce que » je dirai de moi ne sera » qu'en passant, & par la » nécessité absolue d'en » parler. Le monde n'a que » faire du détail de mes » Avantures. Il ajoute, » qu'il supprimera les ba» gatelles, & qu'avec cette » double précaution, il » évitera les deux écueils » où échouent presque » tous les faiseurs de Rela» tions. Cependant il paroît avoir oublié cette promesse dans le récit de plusieurs Avantures galantes, auxquelles il s'arrête volontiers. Ses remarques sont d'ailleurs judicieuses. Après son Voyage de Surate, qui

CARRE'. 1668.

Motif du voyage.

qui s'opposoient à leur établissemt de Madagascar, lorsque le grand Colbert, dont les vûes s'étendoient beaucoup plus loin que cette Isle, mais qui ne vouloit pas y laisser périr absolument les espérances du Commerce, jetta les yeux sur M. *Caron*, Hollandois fort versé dans les affaires de l'Orient, où il avoit été long-tems à la tête de sa Nation. Quelques sujets de mécontement l'ayant fait retourner en Hollande, son chagrin & son inclination l'avoient fait passer au service de la France. Il fut nommé Directeur général de la Compagnie des Indes; & dans cette qualité, il reçut ordre de partir pour Madagascar, où la situation de la Colonie Françoise demandoit un prompt secours.

M. Caron est chargé de la direction du Commerce oriental.

En quelle qualité Carré le suit.

Carré fut chargé de le suivre, sans autre commission que d'observer tout ce qu'il verroit de remarquable dans son Voyage, & d'en dresser des mémoires. Ils arriverent heureusement au Fort Dauphin. » Mais ayant bien-tôt reconnu que » c'eût été ruiner les affaires de la Com- » pagnie que de s'arrêter à faire la guerre

ne compose qu'environ le quart de son Ouvrage, il prit son chemin par la Perse, d'où il se rendit en divers endroits de la Turquie, & revint en France à la fin de 1671. Il fit ensuite un autre voyage aux Indes, dont les principales circonstances sont le sujet de son second Tome.

» aux Habitans de l'Isle, Peuple farouche, qui leur auroit donné beaucoup d'exercice, & dont la défaite entiere leur auroit apporté peu de profit ; ils prirent le parti de faire voile vers Surate, ville fameuse par le Commerce de toutes les Nations, & déja connue des Marchands François par quelques Voyages particuliers (5). La Compagnie, remarque l'Auteur, » ne pouvoit pas choisir, » dans le monde entier, un lieu plus » propre à ses desseins, ni lui, faire un » Voyage plus agréable.

CARRE'. 1668.

Raisons qui font abandonner Madagascar.

Avant que de prendre cette route, ils visiterent l'Isle de Bourbon, où les François avoient déja jetté des fondemens si solides, que leur colonie croissoit de jour en jour. La Description qu'il fait de l'Isle n'ajouteroit rien à celle qu'on a lûe dans la Relation de Montdevergue ; mais il y vit un oiseau, qu'il n'avoit vû, dit-il, dans aucun autre lieu. Les Habitans le nomment *le Solitaire*, parce qu'aimant en effet la solitude il ne se plaît que dans les Cantons les plus écartés. Il est toujours seul, & jamais on n'en trouve deux ni plusieurs ensemble. On le compareroit au Coq-d'Inde, s'il n'avoit les jambes plus hautes. La beauté de son plumage est admirable. C'est une couleur chan-

Etat de l'Isle de Bourbon.

Bel oiseau nommé le Solitaire.

(5) Voyage de Rennefort, Tome XXXII, p. 241.

CARRE'. 1663. geante, qui tire sur le jaune. Sa chair est exquise. Caron voulut garder deux de ces oiseaux, pour les envoyer en France & les faire présenter au Roi : mais ils moururent de mélancolie, dans le Vaisseau, sans avoir voulu boire ni manger (6).

Carré arrive à Surate. La Navigation fut heureuse jusqu'à Surate. L'Auteur faisant profession de passer sur les événemens communs, ne s'arrête pas même à l'établissement du Comptoir François dans cette ville, & se borne à le représenter florissant sous la conduite de M. Caron, qui conservoit, dit-il, à l'âge de soixante-dix ans, autant de courage & de résolution que de prudence.

Etat de la Compagnie Françoise à Surate. Thevenot remarque, dans la troisiéme partie de ses voyages (7), qu'à son arrivée aux Indes en 1666, le Gouverneur de Surate faisoit de grandes informations sur la Compagnie Françoise. Il avoit reçu deux Envoyés de France, *La Boulaie* & *Beber* (8), qui étoient venus solliciter la liberté du Commerce, & qui devoient se rendre à la Cour d'Agra dans la même vûe. Comme tous les au-

(6) L'Auteur compare cette Isle au Paradis terrestre, & fait un éloge admirable de son climat & de ses productions.

(7) Voyages de Thevenot, III Partie, pages 59 & suivantes.

(8) *Ibid.* p. 61.

tres Européens qui étoient établis à Surate, se croyoient intéressés à faire exclure les François, ils employoient toutes sortes d'artifices pour inspirer aux Indiens une mauvaise idée de ces dangereux Rivaux. Le Gouverneur étoit déja disposé à leur rendre de mauvais offices à la Cour, lorsqu'un Capucin, nommé le Pere Ambroise, Supérieur de la Mission de son ordre, entreprit de le désabuser. Ce Missionnaire s'étoit fait respecter par sa probité. Il fut reçu favorablement à l'Audience, & les premieres explications lui firent concevoir quel étoit le plus grand obstacle qu'il eût à vaincre. On avoit persuadé au Gouverneur que les François qui devoient venir étoient des Corsaires.

CARRE'. 1668.

Important service qu'un Capucin rend à la Compagnie.

Cette calomnie avoit eu d'autant plus de facilité à se répandre, que deux ans auparavant, un Corsaire Hollandois, nommé *Lambert Hugo*, étant entré dans la Mer-rouge avec commission de M. de Vendome, Amiral de France, & quelques François sur son bord, avoit enlevé quelques Vaisseaux. Mais ce qui causoit le plus d'allarme aux Indiens, c'étoit l'histoire d'un Navire qui portoit le bagage de la Reine de Visapour, & qui avoit échoué vers l'Isle de Socotra. Cette Reine, qui alloit en pelerinage à la

Avanture d'un Corsaire Hollandois, qui avoit Commission de France.

CARRE'. 1668.

Mecque, s'étoit trouvée hors des atteintes du Corsaire en passant heureusement dans un Vaisseau Anglois ; mais s'étant contentée, pour son bagage, d'un Navire qui lui appartenoit, Hugo le rencontra & ne cessa point de le pousser avec tant de vigueur, que le Capitaine fut contraint de se faire échouer. Quoique le Corsaire ne pût s'avancer tout d'un coup vers sa proye, il ne perdit pas courage. Après avoir attendu avec patience quelles seroient les suites du désespoir des Indiens, il remarqua facilement que l'eau leur manquoit, & qu'ils ne pouvoient résister long-tems à ce besoin. En effet, ils eurent tant à souffrir, qu'ils prirent le parti de cacher dans la mer ce qu'ils portoient d'or, d'argent & de pierreries ; & d'avoir recours au Corsaire même, pour sauver leur vie ; dans l'espérance qu'il se contenteroit de ce qui restoit sur leur Vaisseau. Hugo, étant arrivé près d'eux, apprit de quelque perfide de leur propre troupe, qu'ils avoient fait descendre dans la mer quantité d'argent, de joyaux & d'étoffes précieuses, que la Reine apportoit pour faire ses présens au Prophete & à ses Ministres. Il lui fut aisé d'arracher plus de lumieres à ceux qui avoient été chargés de l'exécution. Thevenot rapporte que le Capi-

taine & le Charpentier furent long-tems tourmentés, & qu'on menaça d'égorger le fils du Charpentier aux yeux de son Pere (9). Enfin Hugo fit retirer toutes les richesses qui avoient été confiées à la mer, & s'en saisit comme du reste de la charge.

CARRE. 1663.

Cette action avoit fait tant de bruit, dans les Indes, que le nom du Corsaire, qu'on y prenoit pour un François, étoit en abomination. Le Gouverneur de Surate en parla vivement au Pere Ambroise, qui eut beaucoup de peine à lui persuader que Hugo n'étoit pas François, quoiqu'il eût paru avec le Pavillon de France, & qu'il eût quelques François sur son bord. Il n'excusoit pas du-moins les soldats ou les matelots de cette Nation, d'avoir aidé à ses brigandages; & revenant toujours aux préventions qu'on lui avoit inspirées, il soutenoit qu'il n'y avoit que le dessein de voler qui pût les avoir amenés aux Indes. Le Missionnaire avoit en réserve une autre réponse. Il assura le Gouverneur qu'ils n'étoient venus que pour vanger l'outrage qu'on avoit fait à quelques gens de leur pays, dans Aden, ville de l'Arabie heureuse. Il lui raconta ce qui s'étoit passé depuis quelques années dans

Elle rend les François odieux dans les Indes.

Comment le Pere Amboise les remet en estime.

(9) Voyage de Carre, Tome I. p. 12.

CARRE'. 1668.

ce Port. Une Patache de M. le Maréchal De-la-Meilleraie ayant été séparée de son Vaisseau par la tempête, & forcée de se retirer dans le Port d'Aden, les *Sunnis* après l'avoir bien reçue, après avoir promis aux gens de l'Equipage de les traiter en amis, avoient fait circoncire, malgré leur résistance, toûs ceux qui étoient descendus au rivage. Cette barbare violence, ajoûta le Pere Ambroise, n'avoit pas empêché que le Roi de France n'eut désaprouvé l'action du Corsaire, parce qu'ayant quelques François sur son bord, il avoit fait une mauvaise renommée au reste de la Nation. Mais c'étoit pour détruire cet injuste préjugé, que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit établi une Compagnie de Commerce, qui devoit apporter aux Indiens plus d'avantage que la France n'en pouvoit jamais tirer des Indes, avec ordre exprès de n'y exercer aucun acte d'hostilité.

Effet de son discours.

Cette apologie ferme & sincere produisit un changement merveilleux dans l'esprit du Gouverneur. Il pria le Pere Ambroise de l'écrire en langue Persienne. Il se hâta de l'envoyer à la Cour. Le grand Mogol, se l'étant fait lire, n'en fut pas moins satisfait. On ne fit plus que des caresses aux deux Envoyés de la Compagnie. Les Anglois mêmes, dont le

Président étoit ancien ami du Pere Ambroise, leur rendirent toutes sortes d'honneurs (10). Telle étoit la disposition des esprits, à l'arrivée de Caron; & sa prudence ayant achevé de surmonter les obstacles, on vit bien-tôt naître, sous les plus heureux auspices, un Comptoir du nom François. CAR... 1668.

La commission particuliere de Carré lui fit chercher à se faire des liaisons utiles, dans la vûe de s'instruire à fond de tout ce qui regarde la ville de Surate (11). » Elle n'a pas toujours été ni » si grande, ni si peuplée qu'aujourd'hui. » Elle doit à ses malheurs une partie de » son éclat. Les Portugais l'ayant rasée » en 1520, sous la conduite d'*Antoine* » *Sylveira*, les habitans ne furent pas » plutôt délivrés de ces dangereux En- » nemis, qu'ils entreprirent de la rele- » ver de ses ruines; & comme ils se » promettoient de réparer toutes leurs » pertes par le Commerce, ils lui don- » nerent une forme marchande, la plus » commode & la plus superbe qu'ils pu- » rent imaginer (12). Idée qu'il donne de cette ville.

Surate est située (13) sur la Côte de Malabar, à l'extrémité de la Mer Indien-

(10) *Ibidem*. pages 63 & suivantes.
(11) *Ibid*. p. 14.
(12) *Ibid*. p. 16.
(13) Voyez ci-dessous le voyage d'Ovington.

ne, au vingt-uniéme dégré & demie de latitude Septentrionale. Elle est arrosée par le *Taphy*, belle & grande riviere, qui forme un Port, où les plus gros bâtimens de l'Europe peuvent entrer facilement. Le climat est fort chaud; mais son ardeur excessive est tempérée par des pluies douces, qui tombent dans la saison où le soleil a le plus de force, & par des vents qui soufflent régulierement dans certains mois. Ce mêlange d'humidité & de chaleur fait le plus fertile & le plus beau pays du monde, d'un terrein qui seroit naturellement sec & inhabitable. Le riz & le bled nécessaires pour la nourriture d'une si grande ville, y croissent en abondance, avec tout ce qui peut servir à la bonne chere. » Les » Européens, ajoute l'Auteur, y savent » trouver jusqu'aux délices du goût & » de la volupté; plus habiles sur ce » point, mais plus malheureux que les » Indiens (14).

La grande Place de Surate est environnée de belles maisons. Le Château qui la termine n'est pas un des moindres ornemens de la ville. Il a, pour fossé, la Riviere même, qui vient laver le pied de ses Bastions, & qui en rend l'approche très difficile.

(14) *Ibid.* p. 19.

Les Habitans n'épargnent rien pour embellir leurs Maisons. On est surpris de voir les dehors aussi ornés d'ouvrages de menuiserie, que les appartemens les plus propres (15). L'intérieur est d'une magnificence achevée. On y marche sur la porcelaine, & de toutes parts les murs brillent de cette précieuse matiere; outre une quantité infinie de vases, qui donnent aux chambres un air incomparable de fraîcheur & de propreté. Les fenêtres ne reçoivent pas le jour, comme en Europe, par des carreaux de verre, mais par des écailles de Crocodile ou de Tortue, ou par des nacres de perles, dont les différentes couleurs adoucissent l'éclat du soleil, & rendent la lumiere plus agréable sans la rendre plus obscure. Les toits sont en plateformes, & servent le soir à la promenade: souvent même on y fait tendre des lits, pour y passer la nuit plus fraîchement. C'est presque le seul moyen d'éviter les grandes chaleurs, qui se font sentir la nuit dans l'intérieur des maisons, tandis que l'air est frais au dehors.

CARRE. 1668.

Beauté des Edifices.

Outre les Maisons publiques, qui sont l'ouvrage des Magistrats, Carré vante

Comptoirs des Nations Etrangeres.

(15) *ibid.* p. 21. On s'arrête ici à cette idée générale de Surate, parce que les détails sont plus exacts dans la Relation d'Ovington.

CARRE'. 1668.

celles que d'autres Nations avoient fait bâtir comme à l'envie, & qui occupent de grands quartiers de la ville. On distinguoit, par différens étendards, les Comptoirs des François, des Anglois & des Hollandois. Ces trois grands édifices joignoient à leur beauté, l'avantage d'être si bien fortifiés, qu'ils étoient à couvert de toutes sortes d'insultes.

Surate est pillée par Sevagy.

Les François n'étoient établis que depuis un an dans Surate, lorsqu'une dangereuse expérience leur fit sentir ce qu'ils devoient à la prudence de leur Directeur, pour avoir tourné ses premiers soins à la sûreté du Comptoir. Un célébre Avanturier, nommé *Sevagy* (16), qui après avoir fait la terreur de l'Asie par ses armes, étoit parvenu à se former un Royaume aux dépens du Mogol & des Rois de Visapour & du Decan, entreprit de réparer l'épuisement de ses thresors, qu'il avoit employés dans différentes guerres, par le pillage de Surate. C'étoit la seconde fois qu'il avoit recours à cet expédient; mais quoiqu'il eût réussi dans une autre occasion par la surprise, il employa dans celle-ci des voyes fort opposées. Le seul usage qu'il fit de la

(16) Voyez son Histoire dans la Relation de Vanden Broeck, Tome XXXI de ce Recueil, & dans Theve-

ruse fut pour gagner le Gouverneur : & lorsqu'il se crut sûr de l'avoir fait entrer dans ses intérêts par l'espérance du partage, il envoya demander hautement à la ville une somme de dix millions, avec menace d'aller la piller lui-même, si sa demande étoit rejettée. Carré parle de cete intelligence, sur la foi d'un officier du Gouverneur (17), qui n'avoit pas ignoré la trahison de son Maître, mais qui avoit manqué de courage ou d'honneur pour la découvrir aux Habitans. CARRE'. 1668.

Sevagy douta si peu du succès, qu'après le refus auquel il s'attendoit, il fit avertir la ville du jour & de l'heure qu'il choisiroit pour y entrer (18). Mais avant que de s'approcher des murs, il envoya un officier de son Armée aux Comptoirs des trois Nations de l'Europe qu'il redoutoit le plus, les François, les Anglois & les Hollandois, pour leur recommander de faire paroître leurs Etendarts sur leurs terrasses, & leur promettre que ce signe les mettroit à couvert de la fureur du soldat. M. Carron le fit remercier, dans les termes les plus obligeans. Cependant il mena l'officier dans le lieu où les Marchands de France s'assembloient ; & lui ayant fait remarquer quantité d'ar-

Hardiesse de ce Conquérant.

Comment les François sont garantis du pillage.

(17) Carré, p. 93.
(18) *ibidem*.

CARRE'. 1668.

tillerie, prête à jouer, il lui déclara nettement que le quartier des François se croyoit à couvert, sur d'autres fondemens que la bonté de Sevagy.

Cet heureux brigand, qui n'étoit pas éloigné de la ville, se présenta bientôt aux portes. Le Gouverneur étoit monté au Château, pour y donner des conseils dignes d'un traitre, & capables de favoriser la trahison. Sous prétexte de foudroyer Sevagy de la Forteresse, il fit abbatre un mur qui couvroit sa marche, & qui lui avoit déja donné la facilité de faire filer ses troupes. C'étoit lui ouvrir la ville, & l'assurer du succès de l'intelligence. Les Habitans voulurent s'avancer; mais il étoit trop tard, & l'Ennemi se répandoit déja dans la ville. Carré regarde comme une chose étonnante, que Sevagy n'ayant que douze mille hommes, une Ville assez bien fortifiée, & remplie de plus de quatre cens mille Habitans, ne fit pas la moindre résistance (19); soit que la terreur eût abbatu les esprits, ou que tant d'hommes, différens de Nation & d'intérêts, peu versés d'ailleurs au métier des armes, fussent plus propres à s'embarrasser mutuellement qu'à s'entreprêter du

(19) Carré, *ibid.* p. 75 & suivantes.

ſecours. La violence fut extrême, & la vie même des Habitans ne fut point épargnée. Les François montrerent une contenance ſi ferme, que non ſeulement ils préſerverent leur Comptoir du pillage, mais qu'ils chaſſerent même de quelques Maiſons voiſines quantité de ſoldats que la fureur & l'avarice y avoient amenés. M. Caron, avec le ſang-froid de ſa Patrie, fit éclater toute la bravoure d'un François (20).

CARRE'. 1668. Deſolation des Habitans.

Carré ajoute que la trahiſon du Gouverneur de Surate n'ayant pû demeurer long-tems ſecrette, le grand Mogol s'en défit par le poiſon : » Vangeance » indigne d'un Monarque, qui jouit » d'un pouvoir abſolu ſur ſes ſujets ; » mais fort uſitée dans cette Région, & » pour laquelle on employe une ſorte de » Moines, nommés Faquirs, qui ont » l'art de compoſer des poiſons fort ſub- » tils. Le Gouverneur fut empoiſonné » par une lettre qu'il reçut du Mogol, » & qui le fit tomber ſans vie, en la » baiſant, ſuivant l'uſage des orientaux. » Les Chirurgiens François, qui lui » ouvrirent la tête, remarquerent ſans » peine la trace du poiſon : ſur quoi » l'Auteur obſerve judicieuſement, » qu'une punition de cette nature ne

Le Gouverneur eſt puni par ſon Souverain.

Remarque ſur cette punition.

(20) *ibid.* p. 97.

CARRE'. 1668.

» regardant que la perſonne du coupa-
» ble, & laiſſant des doutes ſur la con-
» duite du Prince, perd les deux grands
» effets du châtiment, qui ſont l'exem-
» ple, & la précaution pour l'ave-
» nir (21).

Carré eſt envoyé en Perſe.

Avant la fin des troubles de Surate, M. Caron fit partir Carré pour la Perſe, avec des ordres particuliers qui regardoient les affaires de la Compagnie. L'objet de cette commiſſion n'eſt pas mieux expliqué; mais l'Auteur fait gloire d'avoir toujours réſervé une partie de ſon attention (22) pour obſerver les talens & les uſages des hommes, & pour ſe procurer des connoiſſances, qui ſervent, dit-il, plus que l'or & l'argent au vrai bonheur de la vie.

Idée qu'il donne de ce Pays & de ſes Habitans modernes.

Cependant, pour ne pas répéter ce qui ſe trouve dans un grand nombre de livres, il ſe réduit à cette obſervation ſur la Perſe; » qu'il n'y a peut-être point
» de Pays au monde où les anciennes
» coutumes ſe ſoient ſi bien conſervées.
» On eſt ſurpris d'y retrouver les loix
» & les uſages du tems de Darius & de
» Xerxes, & les Perſans d'aujourd'hui
» preſque ſemblables aux *Perſes* d'He-
» rodote & de Xenophon : preuve cer-

(21) Page 99.
(22) *ibid*. p. 102.

CARRÉ. 1669.

» taine de l'excellence de leurs loix & » de la sagesse du Gouvernement, qui a » cette ressemblance avec celui de l'an- » cienne Egypte, où pendant plusieurs » milliers d'années il n'étoit arrivé, sui- » vant le témoignage de Platon, nul » changement considérable dans les loix » fondamentales & dans les usages (23).

Il se rend à Bassora par Bander-Abassy.

Pour sortir de Perse, Carré s'embarqua au Port de Bander-Abassy, le meilleur & le plus commode de cette Région. Il remonta l'Euphrate jusqu'à Bassora, ville célébre d'Arabie, où il fut témoin d'une partie de la révolution qui rendit les Turcs maîtres de cette Place. Elle avoit été de tout tems sous la puissance des Arabes, quoique le Sophi de Perse & le Grand-Seigneur eussent cherché comme à l'envie l'occasion de s'y établir. Sa situation sur l'Euphrate, qui la rend importante pour le Commerce des marchandises de l'Orient, promettoit beaucoup d'avantages au premier de ces deux Monarques qui l'emporteroit par la force ou l'adresse. Ce succès étoit réservé aux Turcs. Après avoir chassé par leurs intrigues, Hussein, Prince Arabe, qu'ils obligerent de chercher une retraite à la Cour du Mogol, ils n'employerent pas moins heureusement les armes contre un

Révolution de Bassora dont il est témoin.

(23) Pages 103 & suiv.

CARRE'. 1669.

autre Prince de la même nation, qui avoit succédé à Hussein, & qui se vit dans la nécessité d'aller mendier un asyle auprès du même Sevagy dont on a raconté l'Histoire (24).

Pendant cette guerre, Carré se trouvoit dans Bassora, ou sur son Vaisseau. Il servit à sauver tous les Chrétiens de la ville (25); & ses services s'étendirent jusqu'aux Marchands Indiens, qui transporterent, pendant la nuit, sur son Bâtiment, ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais l'armée Ottomane s'étant avancée, & le tumulte croissant dans la ville, qui n'étoit pas ravagée avec moins de fureur par les soldats Arabes, qu'elle ne s'attendoit à l'être bien-tôt par les Turcs, l'Auteur, pour s'épargner la vûe de tant de malheurs, auxquels il ne pouvoit apporter qu'un foible soulagement, leva l'ancre & fit voile vers l'Isle de Garack.

Politique extraordinaire d'un géneral Turc.

Il ajoute que les Arabes ayant massacré tous les Turcs qui se trouvererent dans Bassora, & les ayant même fait périr au milieu des tourmens (26), on ne pouvoit attendre de la rage du Vainqueur qu'une désolation entiere pour cette mal.

(24) Le récit de cet évenement est exact dans la Relation de Carré.

(25) *ibid.* p. 126.

(26) Page 127.

heureuſe Place. Cependant le Bacha de Babylone, qui commandoit l'Armée Ottomane, ſacrifia la vangeance à l'intérêt. Il fut averti que le tems du négoce approchoit pour cette année, & que les Marchands étrangers s'étoient arrêtés dans les Iſles voiſines, pour attendre quel ſeroit le ſort de la Place. Une ſage politique lui fit concevoir qu'il ne falloit pas les effrayer. Il feignit d'ignorer tout ce qui devoit exciter ſa colere; & contre l'uſage des Turcs, il n'employa ſes forces qu'à rétablir la paix. Il fit porter les Enſeignes blanches dans Baſſora. Des Hérauts-d'armes publierent en ſon nom, dans les Places de la ville & dans les villages voiſines, que loin de nuire aux Habitans, il venoit les délivrer de la tyrannie de leurs anciens Maîtres & relever leurs privileges ſous la protection du Grand-Seigneur. Il dépêcha des Couriers dans tous les lieux où les Marchands s'étoient retirés, pour les inviter au Commerce & leur promettre toutes ſortes de faveurs & de libertés. Cette conduite, qui mérite d'être obſervée dans un Général Turc, eut le ſuccès qu'il s'en étoit promis (27); & Baſſora ne trouva que de l'avantage dans la révolution de ſon Gouvernement.

CARRE'. 1669.

Rétabliſſement du Commerce à Baſſora.

(27) *Ibidem.*

CARRE'. 1669. Motifs qui obligent Carré d'y retourner.

Carré fut informé de l'heureuse fin du Siege, dans l'Isle de Garack, où les ordres du Bacha furent portés aussi, & l'engagerent, comme divers autres Marchands, à retourner à Bassora, dans la crainte de choquer les Turcs, dont la protection étoit souvent nécessaire à la Compagnie. Mais, pendant le séjour qu'il avoit fait dans l'Isle de Garack, il s'étoit procuré des lumieres intéressantes, & sur l'intérieur de l'Isle, & sur la fameuse pêche des Perles.

Description de l'Isle de Garack & de la Pêche des Perles.

L'Isle de Garack, une des plus considérables du Golfe Persique, est également éloignée des Côtes de Perse & d'Arabie. Sa situation est dix lieues au-dessus de l'embouchure de l'Euphrate. Elle regarde au Nord, la ville de *Berderrich*; &, vers le midi, l'Isle de *Baharem*, où se pêchent les plus belles Perles de l'orient. Le Golfe Persique étant autrefois partagé entre plusieurs petits Souverains, l'Isle de Garack appartenoit alors aux Juifs. On voit encore les ruines de leur ville, qui devoit être grande & belle, à juger par quelques monumens que le tems & la guerre ont épargnés.

La Synagogue, bâtie en forme de Pyramide, sert aujourd'hui de Mosquée aux Mahométans. Mais les bords & les Isles du Golfe ont souffert de grandes révolu-

CARRE'. 1669.

tions. Les Portugais, pendant qu'ils étoient Maîtres d'Ormuz, avoient réduit tous ces petits Etats sous leur puissance : le Roi de Perse, Chack Abbas, les en chassa par la force des armes. Cette révolution fut la derniere. Les Isles, habitées aujourd'hui par des Arabes, n'offrent plus que les cadavres de leurs villes, & quelques vestiges de leur ancienne grandeur (28).

Bourgade de Garack, qui a succedé à l'ancienne ville.

Au lieu d'une ville superbe, on ne voit plus, dans l'Isle de Garack, qu'une bourgade composée de ses ruines. Elle est située sur un côteau, d'où la vûe seroit fort agréable, si le terrain de l'Isle n'étoit pas sec, pierreux & brûlé par les ardeurs du soleil. Quelques troncs d'énorme grosseur, & quantité de racines que la force des hommes ne peut arracher, rendent témoignage qu'il y avoit anciennement des bois; mais il n'y reste que du côté de l'orient quelques bocages assez frais, & quelques palmiers, plus propres, suivant les termes de l'Auteur, à servir de modéle pour représenter un lieu mêlé d'horreur & d'agrément, qu'à servir à la commodité des Insulaires. Carré prit plaisir à remarquer les traces de l'ancienne ville, & un bel Aqueduc de pierre de taille qui la traversoit; témoi-

(28) *Ibid.* p. 132 & suivantes.

CARRE'. 1669.

gnage ſenſible de la puiſſance de ſes anciens Rois.

Belles Perles de Garack.

Cette Iſle ſeroit peu importante au Commerce, s'il ne ſe trouvoit des Perles ſur ſes Côtes. Elle en fournit à toutes les parties de l'Aſie, elle en fait paſſer en Europe ; & les connoiſſeurs conviennent qu'il y en a peu d'auſſi belles.

La pêche des Perles, dans l'Iſle de Garack, commence au mois d'Avril, & dure ſix mois entiers.

Maniere dont elles ſe pêchent.

Auſſi-tôt que la ſaiſon eſt arrivée, les principaux Arabes achetent des Gouverneurs, pour une ſomme d'argent, la permiſſion de pêcher. Il ſe trouve des Marchands, qui employent juſqu'à vingt & trente Barques. Carré ſe procura pluſieurs fois le ſpectacle de leur induſtrie & de leur travail. Ces Barques ſont fort petites. Elles n'ont que trois hommes ; deux pour les conduire. Le troiſiéme eſt le Plongeur, qui courant tout le riſque a la plus grande part au profit. Lorſqu'ils ſont arrivés ſur un fond de dix à douze braſſes, ils jettent leurs ancres. Le Plongeur ſe pend au cou un petit panier, qui lui ſert à mettre les nacres. On lui paſſe ſous les bras & on lui attache au milieu du corps une corde de longueur égale à la profondeur de l'eau. Il s'aſſied ſur une pierre, qui peſe environ cinquante livres,

vres, attachée à une autre corde de même longueur, qu'il ferre avec les deux mains, pour se soutenir & ne la pas quitter lorsqu'elle tombe avec toute la violence que lui donne son poids. Il prend soin d'arrêter le cours de sa respiration par le nez, avec une sorte de lunette qui le lui serre. Dans cet état, les deux autres hommes le laissent tomber dans la mer, avec la pierre sur laquelle il est assis, & qui le porte rapidement au fond. Ils retirent aussi-tôt la pierre; & le Plongeur demeure au fond de l'eau, pour y ramasser toutes les nacres qui se trouvent sous sa main. Il les met dans le panier, à mesure qu'elles se présentent; sans avoir le tems de faire un grand choix, qui seroit d'ailleurs assez difficile, parce qu'elles n'ont aucune marque à laquelle on puisse distinguer celles qui contiennent des Perles. La respiration lui manque bien-tôt: il tire une corde, qui sert de signal à ses compagnons; & revenant en haut dans l'état qu'on peut s'imaginer, il y respire quelques momens. On lui fait recommencer le même exercice; & toute la journée se passe à monter & descendre. Cette fatigue épuise tôt ou tard les Plongeurs les plus robustes. Il s'en trouve néanmoins qui résistent longtems; mais le nombre en est petit: au

CARRE'.
1669.

CARRE'. 1669.

lieu qu'il eſt fort ordinaire de les voir périr dès les premieres épreuves.

Ce qu'on trouve avec les Perles.

C'eſt le haſard qui fait trouver des perles dans les nacres. Cependant on eſt toujours ſûr de tirer pour fruit du travail, une huitre d'excellent goût, & quantité de beaux coquillages, qui feroient l'ornement de nos plus riches cabinets.

Carré eſt renvoyé en France.

Après le retour de Carré à Surate, M. Caron, qui vouloit envoyer en France des nouvelles de la Compagnie, pour ne rien faire ſans l'agrément du Miniſtre & ſans la participation des Directeurs, lui propoſa de remonter en mer pour cette courſe. Il n'avoit perſonne auprès de lui, qui eût plus de part à ſa confiance, & qui connût mieux les affaires (29). D'ailleurs il s'imagina que M. Colbert ayant lui-même envoyé l'auteur en Orient, le reverroit plus volontiers que tout autre : & peut-être auſſi qu'ayant des vûes particulieres d'intérêt, qui avoient déja fait naître quelques ſoupçons, il étoit bien aiſe d'éloigner un François intelligent & fidele. Si ce dernier motif entra dans ſa réſolution, Carré n'en eut pas d'autre auſſi pour entreprendre le voyage. Il vouloit découvrir, dit-il, le caractere de cet Hollan-

Motifs douteux de cet ordre.

(29) *Ibidem*, p. 140.

dois » à ceux qui le connoissant mal, » pouvoient s'y être trompés, comme il » déclare qu'il s'y étoit trompé lui même; & s'il ne pouvoit faire passer en » d'autres mains un emploi qu'il lui » voyoit mal exercer, il se proposoit du » moins de donner sur sa conduite des » avis qu'il croyoit nécessaires à l'utilité du Commerce & de la Compagnie (30).

CARRE'. 1669.

Il partit de Surate le 21 de Février 1671, sur un vaisseau Anglois qui faisoit voile à *Bander-Abassy* (31), d'où il prit son chemin par terre jusqu'au bord de la Méditerranée. Ses observations en Perse, en Arabie, en Syrie, & dans d'autres lieux qu'il eut à traverser, n'ont rien d'assez remarquable pour mériter d'être recueillies entre les Relations mêmes qui regardent ces Regions, & qui appartiennent aux Voyages par terre. A plus forte raison ne doivent-elles rien changer ici à l'ordre qu'on s'est proposé. Leur plus heureux sort sera de reparoître à la suite, dans quelqu'une de nos descriptions. Mais, en faveur de la singularité, je m'arrête un moment à la rencontre que Carré, voyageant à che-

Carré prend sa route par terre.

Remarque sur son Journal.

(30) Page 141. Voyez la Relation de De-La-Haie, au Tome XXXII.

(31) Page 143.

CARRE'. 1669. Avanture extrêmement singuliere.

val, fit dans un désert d'Arabie.

Il s'étoit pourvu, en Perse, d'un guide Arabe, nommé *Agi-Hassem*, dont on lui avoit garanti le courage & la fidélité. Un jour, que la disette d'eau, ou plutôt l'infection que les Sauterelles avoient répandue dans tous les puits qui se trouvent sur la route, les avoit réduits pour unique ressource à une petite provision d'eau fraîche qu'ils portoient dans des outres, ils apperçurent, à quatre cens pas d'une colline, un Cavalier bien monté qui venoit vers eux à toute bride. Ils s'arrêterent avec quelque défiance, dans un lieu rempli de brigands. Ils le coucherent en joue; Carré armé de son fusil, & l'Arabe de son arc. Le Cavalier retint son cheval, & leur cria, en langue Turque, qu'il ne pensoit point à les insulter. En leur tenant ce discours, il reculoit sur ses traces, pour se mettre hors de la portée du fusil, qui lui étoit suspect. Lorsqu'il se crut en sûreté, il fit un signe de la main; & baissant la pointe de sa lance, il fit entendre aux deux Etrangers qu'il desiroit de leur parler.

Agi-Hassem ne balança point à s'approcher de lui. Carré les laissa un moment ensemble. Après quelques mots d'explication, le Cavalier s'étant assûré qu'il n'avoit rien à craindre, descendit

de cheval, & la conversation devint commune ; mais les complimens ne furent pas longs. Il étoit si plein de son malheur, qu'il ne pouvoit parler d'autre chose. J'ai, leur dit-il, derriere cette colline, une grosse compagnie de gens que j'amene d'Alep. Avancez ; vous allez être témoins de notre funeste situation, & peut-être aiderez-vous à notre salut. CARRE'. 1669.

Carré & son guide monterent la colline. Il découvrirent bien-tôt la caravane, composée d'une vingtaine de valets, & d'environ cent chameaux, qui servoient à porter deux cens filles, âgées de douze à quinze ans. Elles étoient dans un état, dont la seule vûe inspiroit la pitié ; couchées par terre, la plûpart fort belles, mais les yeux baignés de larmes & le desespoir peint sur leurs visages. Les unes jettoient des cris pitoyables, d'autres s'arrachoient les cheveux.

» Jamais de ma vie, dit l'Auteur,
» je ne serai aussi touché que je le fus
» de ce spectacle ; & quoique j'entre-
» visse une partie de la vérité, je deman-
» dai au Cavalier Turc qui étoient ces
» misérables filles, & d'où venoient
» leurs lamentations ? Il me répondit,
» en Italien, que je voyois sa ruine en-
» tiere ; qu'il étoit un homme perdu,

CARRE'. 1669.

» & plus desespéré cent fois que toutes
» ces filles ensemble. Il y a dix ans,
» ajouta-t-il, que je les éleve dans Alep,
» avec des soins & des peines infinies,
» après les avoir achetées bien cher.
» C'est ce que j'ai pû rassembler de plus
» beau en Grece, en Georgie, en Ar-
» menie ; & dans le tems que je les con-
» duis pour les vendre, à Bagdad, où
» la Perse, l'Arabie & le Pays du Mogol
» s'en fournissent, j'ai le malheur de
» les voir périr faute d'eau ; pour avoir
» pris le chemin du désert, comme le
» plus sûr.

» Ce récit m'inspira une égale hor-
» reur pour sa personne & pour sa pro-
» fession. Cependant je feignis d'autres
» sentimens, pour l'engager à nous ap-
» prendre le reste de son avanture. Il
» continua librement ; & nous montrant
» des fosses, qui venoient d'être com-
» blées ; j'ai déja fait enterrer, nous
» dit-il, plus de vingt de ces filles, &
» dix Eunuques, qui sont morts pour
» avoir bû de l'eau des puits. C'est un
» poison mortel pour les hommes & les
» bêtes. A peine même y trouve-t-on
» de l'eau ; ce ne sont que des Sauterel-
» les mortes, dont l'odeur seule est ca-
» pable de tout infecter. Nous sommes
» réduits à vivre du lait des chameaux

» femelles ; & si l'eau continue de nous » manquer, il faut m'attendre à laisser » dans ce désert la moitié de mes espé- » rances. CARRÉ. 1669.

» Pendant que je détestois au fond du » cœur la barbarie de cet infâme Mar- » chand, la compassion dont j'étois rem- » pli pour tant de malheureuses filles » me tiroit les larmes des yeux. Mais » je me crus prêt à mourir de saisisse- » ment & de douleur, lorsque j'en vis » neuf ou dix qui touchoient à leur fin, » & que j'apperçus sur les plus beaux » visages du monde les dernieres grima- » ces de la mort.

» Je m'approchai d'une d'entr'elles, » qui alloit expirer ; & coupant la cor- » de qui attachoit nos outres, je me » hâtois de lui offrir à boire. Mon guide » Arabe devint furieux. Je compris, » par l'excès auquel il s'emporta, com- » bien ces Peuples ont de férocité dans » les mœurs. Il prit son arc, & d'un » coup de fleche il tua la jeune fille que » je voulois secourir. Ensuite il jura » qu'il traiteroit de même toutes les au- » tres, si je continuois de leur donner » de l'eau. Ne vois-tu pas, me dit-il, » d'un ton brutal, que si tu prodigues » le peu d'eau qui nous reste, nous se- » rons bien-tôt réduits à la même extrê-

CARRE'. 1669.

» mité ? Sçais-tu que d'ici à vingt lieues
» il n'y en a pas une goutte qui ne soit
» empoisonnée par les Sauterelles pour-
» ries ? En me tenant ce discours, il fer-
» moit les outres & les attachoit au che-
» val, avec une action si violente &
» tant de fureur dans les yeux, que la
» moindre résistance l'eût rendu capa-
» ble de m'attaquer moi même.

» Cependant il conseilla, au Mar-
» chand Turc, d'envoyer quelques-uns
» de ses gens, avec des chameaux, dans
» les marais de *Taïba*, qui ne devoient
» pas être fort éloignés, & dans lesquels
» il se trouve des eaux vives qui pou-
» voient avoir été garanties de la corru-
» ption. Mais la crainte que les Arabes
» de cette ville ne vinssent enlever ce
» qui lui restoit de sa marchandise, l'em-
» pêchoit de prendre ce parti, & nous
» le laissames dans une irrésolution dont
» nous ne vimes pas la fin.

» Je ne dirai rien des cris que j'enten-
» dis jetter à tant de victimes innocen-
» tes, lorsque nous voyant partir, elles
» perdirent l'espérance qu'elles avoient
» eue, pendant quelques instans, de
» trouver du soulagement à la soif qui
» les consumoit. Ce souvenir m'afflige
» encore. Agi-Hassem en prit une, qu'il
» mit en croupe derriere lui ; dans le

» dessein, me dit-il, de la donner à ses » femmes. En effet l'ayant transportée » jusqu'aux Fauxbourgs d'Alep, il l'y » mit en dépôt, pour la prendre à son » retour. CARRÉ. 1671.

Retour de Carré en France.

Carré, s'étant rendu fort heureusement à Saïde, trouva dans ce Port un Vaisseau François, dont le Capitaine se nommoit *Coulon*, qui le rendit le 9 d'Octobre à Marseille (32).

Il se loue beaucoup de l'accueil qu'il reçut à la Cour, & de l'honneur qu'il eut d'entretenir souvent le Roi, des avantures & des observations de son voyage. Mais il fait entendre que la reconnoissance de M. Colbert n'égala pas ses services & répondit mal à son attente.

Second voyage de l'Auteur aux Indes orientales.

Cependant ayant reçu ordre, peu de tems après, de retourner par terre en Orient, il accepta cette nouvelle commission, qui le conduisit dans différentes Cours des Indes. Le second tome de son Ouvrage est annoncé, à la fin du premier, comme une relation de ce second voyage; mais il semble que l'Auteur s'y soit oublié lui-même, pour n'entretenir ses Lecteurs que d'événemens étrangers à son sujet, & de quelques Histoires galantes qui méritent peu d'attention. Il

Jugement sur ce second Voyage.

(32) *Ibid.* p. 403.

CARRE'. 1671.

n'explique pas même l'objet de sa commission ; & si l'on excepte quelques circonstances des Conquêtes de Sevagy, qu'il fait regarder comme un Heros du premier ordre, & quelques remarques sur le siége de Saint-Thomé, qui servent à vérifier l'expédition de M. De-la-Haye (33), ce Tome ne contient rien dont on doive regreter ici la suppression.

(33) Voyez la Relation de son Voyage, au Tome XXXII. Carré raconte que ce fut à Sevagy, que les François eurent l'obligation de la levée du siege. Ce Conquérant ayant attaqué le Roi de Golkonde, le força de rappeller soixante mille hommes qu'il avoit devant Saint-Thomé, Tome II. p. 81.

A l'occasion de Sevagy, l'Auteur raconte un trait de jalousie sans exemple, qui arriva en 1672, tandis qu'il étoit à Donguery. Abdelkam, un des principaux Seigneurs de Visapour, & Géneral des Forces du Royaume, s'étant lassé du metier des armes, avoit pris le parti de se retirer dans son Sérail, où ses grandes richesses lui avoient facilité le moyen de rassembler deux cens des plus belles femmes du monde. Dans cette situation, il reçut l'ordre de reprendre le commandement d'une armée contre Sevagy. Lorsqu'il se vit obligé de partir, sa jalousie s'alluma si furieusement, qu'elle lui inspira le plus noir de tous les desseins. Il s'enferma pendant huit jours au milieu de ses femmes, & ce tems fut une suite continuelle de fêtes & de plaisirs. Le dernier jour, pour s'épargner dans l'absence toutes les inquiétudes de l'amour, il fit égorger à ses yeux ses deux cens femmes. Ensuite s'étant mis à la tête des troupes, il ne parut respirer que le sang & le carnage. Sevagy, qui se faisoit honneur de joindre l'humanité à ses qualités héroiques, conçut tant d'horreur pour cet abominable meurtrier, qu'il craignit de souiller sa gloire en s'exposant au sort des armes avec lui. Il lui fit proposer une conférence, sous prétexte d'accommodement. Abdelkam accepta l'offre. Ils devoient se trouver tous deux sans suite, entre les deux armées. Lorsqu'ils se furent approchés

§ II.

VOYAGE DE L'ESTRA.

QUOIQUE le témoignage de sincérité qu'un Voyageur rend à ses propres intentions, & la hardiesse même avec laquelle il en appelle au témoignage d'autrui (34), ne suffisent pas toujours INTRODUCT.

l'un de l'autre, Sevagy tira son poignard, & profitant de la surprise de son ennemi, il le lui enfonça dans le sein, en lui reprochant son crime, & lui déclarant que celui qui avoit violé les loix de la nature devoit être exclus du droit des gens. Il se retira aussi-tôt vers ses gens, qui fondirent sur l'armée de Visapour, consternée par la mort de son Géneral, & qui la taillerent en pieces. Le corps d'Abdelkam fut porté dans la ville voisine, où Sevagy le fit exposer comme un Monstre dévoué à la malédiction publique. Cependant Carré ajoute qu'en 1673, faisant par terre le Voyage de Surate à Saint-Thomé, & passant par *Abdelpour*, dont Abdelkam avoit été Gouverneur, il vit au Palais un grand nombre d'ouvriers, occupés à tailler des pierres qui devoient servir au Mausolée d'Abdelkam. L'épitaphe étoit deja faite. Il fut surpris d'y lire, non seulement le récit de sa mort, mais encore la malheureuse catastrophe des deux cens femmes que ce Monstre avoit sacrifiées à sa jalousie. Il auroit dû nous dire aussi quel jugement l'Epitaphe en portoit, & si les amis du Mort lui en faisoient une vertu. *Tome II, pages* 8 *& suivantes.*

(34) Préface. L'ouvrage porte pour Titre, *Relation* ou Journal d'un Voyage nouvellement fait aux Indes orientales, contenant les Etablissemens de plusieurs Nations, &c. *in*-12 à Paris, chez Etienne Michallet, 1677.

INTRODUCT. pour exciter une confiance absolue ; ces deux motifs ne sont pas sans force, lorsqu'ils se trouvent soutenus par une narration simple & judicieuse, qui est le caractere ordinaire de la vérité. L'Estra se donnant pour un Avanturier, qui entreprit le voyage des Indes dans l'unique vûe de satisfaire sa curiosité par de longs voyages, n'a que ces trois avantages à faire valoir pour accrediter son récit. Mais le rapport de ses avantures, avec des faits déja connus, en est un autre ; dont il aura l'obligation au nouvel ordre de ce Recueil, & qui sera sensible pour ceux qui auront lû les Relations précédentes.

Occasion du voyage. Il forma le dessein de son voyage en 1671, à l'occasion du départ de M. *Belot*, qui alloit exercer à Surate la Commission de Directeur du Commerce, pour la Compagnie des Indes. Son embarquement se fit au Port-Louis, le 4 de Mars, sur le *Saint-Jean-Baptiste*, armé de trente six pieces de canon, en marchandise & en guerre, & commandé par le Capitaine *Herpin*. L'Equipage étoit de deux cens cinquante hommes, tous jeunes & résolus ; détail auquel l'Auteur ne s'arrête, que pour faire juger quel auroit été le regret public, si cette belle jeunesse eût péri à la vûe du Port, com-

me elle en fut menacée. Le Vaisseau ayant mouillé le même jour dans la rade de Goa, y vit bien-tôt arriver un grand Bâtiment, nommé *le Soleil-d'Orient*, qui portoit M. *Gueyton*, autre Directeur de la Compagnie, & Député vers le Grand-Mogol au nom du Roi, avec un équipage de trois cens hommes, & soixante pieces d'artillerie. Il étoit commandé par M. De-Labreda. Ces deux Navires avoient ordre de faire voile ensemble, & n'attendoient qu'un vent favorable, qui se leva le sept. Mais à peine étoient-ils sortis de la rade, qu'ils essuyerent une tempête si violente, que pendant trois jours les mâts les plus forts du Soleil-de-l'Orient ne purent soutenir l'impétuosité des vents & des flots. Il les perdit tous, avec un désordre si extraordinaire, que le Capitaine desespéré de son malheur, & se voyant prêt à périr, sans recevoir aucun secours du Saint-Jean-Baptiste, dont il ne remarquoit pas que le péril étoit égal au sien, tourna sa fureur contre ce Vaisseau, & voulut lui lâcher sa bordée pour le couler à fond. Mais Gueyton, & quelques Peres Capucins qui lui servoient d'Aumôniers, adoucirent ce transport & lui firent tourner ses vœux vers le Ciel. Les deux Navires n'eurent plus d'autre ressource que

L'ESTRA. 1671. Autre Vaisseau qui joint celui de l'Estra.

Tempête horrible.

L'ESTRA. 1671.

de se soulager d'une partie de leur charge, qui fut jettée dans la mer, & de s'abandonner à leur destinée. Cependant le calme revint à la fin du troisiéme jour. Il s'éleva, pendant la nuit, un brouillard épais, qui fit perdre de vûe le Soleil-d'Orient. Herpin conclut qu'au lieu de le chercher il devoit profiter de la Mousson, qui étoit déja fort avancée. Il prit la route du Cap-Verd, où il arriva le 16 de Mai. Suivant la supputation des Pilotes, il avoit fait neuf cens lieues depuis le Port-Louis (35).

Suite de la navigation.

La suite de sa navigation fut plus heureuse, & parut même agréable à L'Estra, qui n'ayant jamais fait de long voyage sur mer, trouva beaucoup d'amusement dans la variété continuelle des objets. Les différens lieux où le Vaisseau relâcha offrirent une matiere à ses observations. La pêche & la chasse firent successivement ses plaisirs (36). Mais ce qui étoit nouveau pour lui ne le seroit pas pour un Lecteur, qui a vu plus d'une fois la plûpart des mêmes remarques dans les Voyageurs précédens.

Arrivée à Surate, & rencontre de M. De-la-Haie.

Il arriva le 26 d'Octobre à Surate. Le Vaisseau n'avoit perdu que huit hommes dans une si longue course, & quelques

(35) Voyage de L'Estra, page 6 & précedentes.
(36) *Ibid.* pages 14 & suiv.

Deserteurs qui étoient demeurés au Cap de Bonne-Espérance. Herpin mouilla dans la grande rade de Surate, à trois lieues de la petite rade de Sualis, où se trouvoit alors une Flotte de France, composée de huit Vaisseaux de guerre, & commandée par M. De-la-Haie (37). Il salua le Pavillon François de trente-six coups de canon. M. Belot s'étant fait porter à terre alla rendre ses premiers devoirs à M. De-la-Haie, qui attendoit le retour de M. Caron, Directeur général, occupé alors à former un Comptoir dans l'Isle de Java. Il n'arriva de Bantam que le 15 de Novembre, fort satisfait de son voyage, & de l'estime qu'il avoit trouvée bien établie, pour les François, dans l'esprit du Roi & de toute la Nation (38). M. Belot, après lui avoir communiqué sa Commission, se retira dans Surate pour l'exercer. Les François avoient alors deux Comptoirs dans ce Pays; l'un dans la ville de Surate; l'autre à Sualis, entre ceux des Anglois & des Hollandois, pour servir de principal magasin à leurs marchandises. Cependant un ouragan terrible, qui s'éleve régulièrement une fois l'année, les obligeoit de transporter à grands frais leurs

L'ESTRA. 1671.

Comptoir François établi à Bantam.

Ouragan annuel à Surate.

(37) Voyez le voyage de cet Amiral, au Tome XXXII.
(38) *Ibid.* page 35.

L'ESTRA. 1671.

marchandises dans la ville. Il dure quelquefois douze & quinze jours, avec des circonstances si effrayantes, que tous ceux qui habitent les bords de la mer, prennent la fuite, & cherchent un asyle dans les murs de Surate (39).

Adresse d'un Directeur François pour éviter une céremonie humiliante.

Les Directeurs François, Anglois & Hollandois, qui arrivoient dans les Comptoirs de leur Nation, étoient obligés, en rendant leur visite au Gouverneur de la Ville, d'observer quelques cérémonies humiliantes, & sur-tout de laisser leurs souliers à la porte d'une grande salle, pour marcher sur des tapisseries de brocard d'or. Mais en 1667, un Directeur François se délivra de cette servitude en prenant des mules fort riches, avec lesquelles il ne fit pas difficulté de fouler aux pieds le faste Indien. Les autres suivirent son exemple (40).

Supplement au récit de Carré sur le pillage de Surate.

L'Auteur raconte, avec un détail de circonstances qui ne se trouve pas dans Carré, comment les François se sauverent du pillage de Sevagy, en 1670, tandis que les Anglois & Hollandois ne purent garantir leurs Comptoirs. Il donne à Sevagy vingt mille hommes, au lieu de douze (41); & les sommes

(39) *Ibid.* p. 57. (40) Page 58.

(41) Voyez la Relation précedente. Carré ne dit rien de contraire au récit de L'Estra; mais il paroît en avoir ignoré le détail.

que cet illustre voleur enleva, tant aux Habitans qu'à ces deux Nations, monterent, dit-il, à quarante millions. Dans le désordre, une Compagnie de ses gardes, composée de huit cens hommes, se présenta devant le Comptoir François. M. Caron s'étoit préparé à les recevoir. Il leur demanda ce qu'ils désiroient, & s'ils venoient de la part de Sevagy, qui avoit toujours pris la qualité d'ami des François. Quelques Gardes répondirent arrogamment qu'ils vouloient sçavoir si la loge ne contenoit que des marchandises Françoises. Alors le Directeur général exhorta le plus hardi d'entr'eux
» à mettre le bras dans la bouche de
» trois canons, qu'il avoit fait braquer
» sur le pas de la porte, chargés cha-
» cun de six livres de balles. Il ajouta
» que les richesses de la Compagnie
» de France y étoient renfermées. Tous
» les François du Comptoir étoient
» d'ailleurs sous les armes, pendant que
» le Maître canonier tenoit d'une main
» la méche allumée, & de l'autre un
» pistolet à deux coups. Une réponse &
» une contenance si fieres eurent le
» pouvoir d'arrêter ces furieux. Après
» avoir consulté quelque tems entr'eux,
» ils firent des excuses à M. Caron,
» & le prierent de leur montrer du-

L'ESTRA. 1671.

» moins les loges des Anglois & des » Hollandois. Mais il rejetta cette demande avec mépris, en continuant » de se tenir sur la porte, un pistolet » dans la main droite, & sa demi-pique à la gauche. Son refus les irrita. » Dans leur retraite, ils tirerent un » coup de mousquet à la tête d'un soldat François, qui eut la curiosité de » les regarder par une fenêtre. De-là, » s'étant répandus dans la ville avec » toute l'armée, ils y exercereut leur » furie pendant huit jours (42).

L'Auteur suit M. De-la-Haye jusqu'à l'Isle de Ceylan.

L'Estra passa deux mois entiers à Surate jusqu'au 26 de Décembre, que M. De-la-Haie fit mettre à la voile, pour le grand voyage qu'il avoit entrepris par l'ordre du Roi. Le Capitaine Herpin se joignit à l'Escadre, & fit la même route juqu'à l'Isle de Ceylan. La conformité du recit de l'Auteur est si parfaite, dans les circonstances de cette navigation, avec celui du Journal de De-la-Haye (43) que cette remarque atteste sa fidélité. Mais il quitta l'Escadre, dans la Baye de Trinquemale, pour se rendre à Tranquebar sur le *Phenix*, qui devoit aller charger des provisions de bouche, avec deux autres vaisseaux.

Preuve de la fidelité de son récit.

(42) *Ibidem.* Pages 55 & suivantes.
(43) Voyez ce Journal, au Tome XXXII.

Avant ſon départ, il fut témoin des premieres opérations de l'armée Françoiſe, & ſon récit s'accorde encore avec la relation qu'on a déja lûe.

L'ESTRA. 1672.

Ici la ſcene changea triſtement pour lui, par le malheur qu'il eut de tomber, avec ſon Vaiſſeau, entre les mains des Hollandois. La-Melliniere, qui commandoit le Phenix, ſe laiſſa tromper par de fauſſes apparences de paix & d'amitié. Il refuſa de ſe défendre, ſous prétexte qu'il n'avoit pas reçu cet ordre de l'Amiral. Un ſeul coup de canon, qu'il eût pû tirer pour avertir la Flotte, l'auroit délivré de quatre Navires ennemis, qui n'auroient pû éviter eux-mêmes le ſort qu'ils firent eſſuyer au Vaiſſeau François (44).

Il eſt pris par les Hollandois.

La-Melliniere s'étant rendu ſans réſiſtance, „ tous les gens de ſon bord „ furent forcés, à grands coups de bâ„ tons, de deſcendre dans les chalou„ pes Hollandoiſes, où ils furent traités „ comme des lâches. L'Eſtra, qui ſe fait honneur d'avoir marqué plus de fermeté, n'en fut pas moins puni, comme d'une autre ſorte de crime qui convenoit mal à ſa ſituation. Tous les Priſonniers furent embarqués le 2 de Juillet ſur un Vaiſſeau Hollandois, nommé

Les François de ſon Vaiſſeau ſont punis de leur lâcheté.

Comment ils ſont traités par les Hollandois.

(44) Pages 142 & ſuivantes.

D'ESTRA. 1672.

l'Ofdorpt. Les Soldats & les Matelots furent mis à fond de calle, où ils étoient couchés fur du fel & du fable mouillé, fans aucune ouverture pour refpirer l'air. Leur nombre s'étoit augmenté jufqu'à cent cinquante, par la prife de deux autres Vaiffeaux de la Flotte Françoife. On les laiffa deux fois vingt-quatre heures, fans aucune nourriture qu'une poignée de riz. L'Auteur avoit d'abord eu la hardieffe de fe plaindre. Le Capitaine Hollandois, homme fort brutal, s'étoit emporté contre lui avec une infolence à laquelle il avoit affecté de répondre encore plus fiérement, dans l'efpérance que les autres prifonniers prénant fon parti ils pourroient exécuter la réfolution qu'ils avoient formée de fe rendre maîtres du Navire. Mais il n'auroit trouvé dans aucun d'eux affez de courage pour le féconder.

Exemple de cruauté dans les Hollandois.

L'état auquel il fe voyoit réduit lui fit craindre d'être traité, avec les compagnons de fa mifere, comme les Hollandois avoient traité leurs prifonniers Portugais après la prife de Cochin. Ils les avoient embarqués, fous promeffe de les conduire dans une Ifle, où ils devoient leur fournir en abondance tout ce qui leur feroit néceffaire pour s'y

(45) Page 140.

établir & la peupler. Mais après s'être éloignés du rivage, ils les avoient fait couler à fond par de faux sabords qu'ils avoient pratiqués dans leurs Navires (46). L'Estra se préparoit à la mort, & la désiroit même, pour être bien-tôt délivré d'une chaleur & d'une puanteur insupportables. Déja quelques-uns de ses compagnons étoient morts comme enragés, en écumant par le nez & par la bouche. Le désespoir inspira aux autres un moyen de se faire entendre. Ils crierent tous que si l'air leur étoit refusé plus long-tems, ils alloient ouvrir le Vaisseau pour couler à fond. Cette menace força les Hollandois d'ouvrir une ecoutille, & de leur jetter des cordes pour retirer les morts. Tel fut l'unique secours qu'ils reçurent jusqu'au Port de Negapatan (47).

L'ESTRA. 1672.

On les fit débarquer dans ce Port, où ils furent logés dans une ancienne Eglise, à demi découverte & ruinée, qui avoit été dédiée à Saint Thomas, par les Portugais, mais que les Hollandois faisoient servir d'Ecurie & de Magasin. Ils y furent traités avec moins de rigueur; mais ce changement ne les empêcha point de chercher les moyens

Les Prisonniers sont conduits à Negapatan.

(46) Pages 148 & suivantes.
(47) *Ibid.* p. 123.

L'ESTRA. 1672.

de s'échapper. L'Estra étoit veillé plus soigneusement que tous les autres. Quelques-uns trouverent le moyen de sortir par un vieux tombeau. Les Gardes s'en apperçurent & fermerent bien-tôt cette voye.

Deux François sont condamnés au supplice.

Il y avoit dans cette troupe de malheureux, deux soldats François (48) qui étoient depuis dix ans au service des Hollandois dans les Indes Orientales. L'un étoit de Saint-Denis, en France, & l'autre de Bretagne. Ils avoient demandé souvent leur congé, au Général Riclof, sans avoir pû l'obtenir : ce qui leur avoit fait prendre le parti de se sauver dans le Phenix, où le Capitaine les avoit reçus à Tranquebar. Mais ayant été reconnus après la prise de ce Navire, & quelques jours après leur arrivée à Negapatan, ils furent conduits au Général Riclof, qui les condamna tous deux au dernier supplice. L'Estra s'étoit lié assez particulierement avec eux, pour être vivement touché de leur mort. Il avoit reconnu du mérite au Breton ; &, dans la familiarité de leur amitié, il avoit appris de lui les avantures qui l'avoient amené aux Indes (49).

(48) Carré fait le même récit, avec peu de différence.
(49) Pages 145 & suivantes.

C'étoit un homme de vingt huit ans, d'une taille bien prise, les yeux vifs, pleins de feu, & qui marquoient beaucoup d'esprit. Ses longs voyages lui avoient brûlé le teint, sans avoir altéré la beauté de ses traits. Il avoit la physionomie noble, du courage & de la politesse. Enfin toutes ses manieres ne démentoient pas sa naissance, qui étoit d'une Maison connue. Il avoit été destiné à l'Eglise, en qualité de cadet, par un pere qui rapportoit tout à l'établissement de son aîné. Cependant on n'avoit rien négligé pour son éducation; mais étant devenu amoureux d'une jeune personne, à laquelle il inspira les mêmes sentimens pour lui, il ruina les projets de son pere en reprenant l'épée; & bien-tôt, en la tirant trop heureusement contre un Rival, qui perdit la vie par ses mains. Il prit la fuite avec le même bonheur, accompagné de sa Maîtresse, qui lui fit le sacrifice de sa fortune. Un Navire Hollandois, dans lequel ils trouverent un asyle, les conduisit à Amsterdam. Mais n'ayant pû se réconcilier avec leur famille & se trouvant sans secours, ils se virent dans la nécessité d'accepter l'offre qu'on leur fit de les mener aux Indes & de les y faire subsister avec honneur. Le jeune Avan-

L'ESTRA. 1672.

Histoire d'un Gentilhomme Breton.

L'ESTRA.
1672.

turier jugea, dans la suite, que ce dessein leur avoit été inspiré par l'ordre de leurs Parens, pour les éloigner de l'Europe & faire oublier leur faute. Ils partirent avec un Capitaine Hollandois, qui devoit les conduire à Batavia. Dans le cours du voyage, cet Officier prit des sentimens si passionnés pour la jeune Bretonne, que pour se délivrer de ses importunités, & pour épargner à son mari les inquiétudes de la jalousie, elle fut obligée de feindre une maladie continuelle. Mais cette ruse lui servit d'autant moins, qu'elle rendoit son mari tranquille sur le danger. Le Capitaine prit un prétexte pour mouiller à la rade de Sualis, & proposa au jeune François de le loger, avec sa femme, chez un Marchand Hollandois de ses amis, qui étoit établi à Suraté. Elle se lia dans cette Ville avec une jeune Portugaise, qui après la mort de son mari attendoit une occasion pour se rendre à Goa. Ce fut sur cette liaison, que le Capitaine Hollandois forma le plan d'un artifice qui lui réussit. Il proposa au jeune Breton de faire une course jusqu'à Negapatan, où il lui fit envisager des avantages qui le rendroient indépendant du secours d'autrui. C'étoit assez pour le déterminer aux plus difficiles entreprises.

ſes. Il prit la réſolution de partir ; & peu de jours avant ſon embarquement il découvrit ſes eſpérances à ſa femme, pour la conſoler d'une ſéparation qui devoit durer peu & tourner à leur bonheur commun. Elle conçut ce qu'elle avoit à craindre de ſon eloignement ; & ſes pleurs ne pouvant l'arrêter, elle prit le parti de lui découvrir la paſſion du Capitaine. Mais loin d'être refroidi par cette confidence, il la regarda comme une invention de l'amour, pour lui faire abandonner ſon projet. Il s'embarqua comme à la dérobée. D'un autre côté, le Capitaine Hollandois avoit affecté du zele pour la Portugaiſe. Il s'étoit engagé à lui procurer les commodités qu'elle cherchoit pour ſon départ. Le paſſage d'un Vaiſſeau, qui devoit relâcher à Goa, favoriſant ſes perfides intentions, il attendit ſi tard à l'en avertir, que dans la diligence qu'elle fut obligée d'apporter à ſes préparatifs, pour ne pas manquer l'occaſion, elle s'embarqua auſſi ſans avoir fait ſes adieux à la jeune Françoiſe.. Il fut aiſé au Capitaine de donner la plus noire de toutes les couleurs à ces deux événemens. Il repréſenta le départ du Mari & de la Portugaiſe comme une fuite concertée, qui ne laiſſoit aucun doute

L'ESTRA. 1672.

L'ESTRA. 1672.

de leur amour mutuel. Cette fable eut tant de vraisemblance pour la malheureuse Bretonne, que résistant aussi peu aux embarras de sa situation qu'aux tourmens de la jalousie, elle tomba dans une maladie mortelle. Le Capitaine Hollandois prit soin d'elle sans aucune affectation. Il feignit même d'être guéri de l'amour, & de ne donner ses soins qu'à la pitié. Enfin, prenant prétexte de ses affaires, pour hâter son départ, il lui offrit, dans la foiblesse où elle étoit encore, de la conduire à Batavia, suivant ses premieres vûes, & de lui procurer dans cette ville les secours qu'elle s'en étoit promis en quittant la Hollande. La nécessité l'obligea d'accepter cette offre. Elle porta sa langueur à Batavia, où le Capitaine, après l'avoir fait traiter long-tems dans sa Maison, eut l'indignité de la mettre à l'Hôpital, lorsqu'il fut obligé de retourner en Europe. L'Estra la vit dans cet excès d'infortune, & lui fit le récit des avantures & de la mort de son Mari (50).

Il avoit appris de lui-même que s'étant embarqué à Sualis, sur la foi du Capitaine, avec une recrue de cinquante soldats, dont il croyoit avoir la con-

(50) *ibidem.* pages 161 & suivantes.

duite, il avoit bien-tôt reconnu que les Matelots & les Soldats n'avoient ordre de lui obéir qu'en apparence. Il avoit regretté alors d'avoir pris si peu de confiance aux avis de sa femme; & son déseſpoir auroit éclaté, si les véritables Officiers du Vaisseau ne lui eussent ôté la liberté de rien entreprendre. Il n'avoit pu étouffer ses plaintes devant le Gouverneur de Negapatan : mais cet Officier, aussi barbare que celui qui l'avoit trahi, lui avoit répondu qu'étant venu aux Indes pour servir la République, il devoit commencer par faire le devoir d'un bon soldat, & se rendre digne des emplois & de la récompense qu'on lui avoit fait espérer; qu'il lui donnoit deux ans, pour faire connoître son zele & sa fidélité; & qu'on auroit égard ensuite aux services qu'il auroit rendus. Après l'expiration de ce terme, il avoit demandé son congé au même Gouverneur, & la permission de retourner à Surate ou en Hollande. Mais, se voyant remis d'une année à l'autre, il avoit pris la résolution de se procurer la liberté par la fuite (51).

L'ESTRA. 1672.

Les Prisonniers François obtinrent enfin la Ville de Negapatan pour prison, en attendant l'arrivée de M. Riclof, qui

(51) Page 163.

L'ESTRA. 1672.

Observations de l'Auteur sur Negapatan.

devoit les prendre sur sa Flotte & les conduire à Batavia. L'Auteur profita de cet intervalle pour faire quelques observations. *Negapatan* a tiré ce nom de la quantité de serpens que la nature y produit (52). On en voit d'une grosseur prodigieuse, mais familiers & peu nuisibles. Les Habitans en nourrissent dans leurs maisons, avec du riz & du lait. La Ville étoit à demi ruinée, depuis les guerres des Hollandois. Ses murailles, en quelques endroits, n'avoient pas plus de douze pieds de hauteur. Elles sont flanquées de douze Bastions, montés d'une foible artillerie. La Forteresse est peu considérable, & n'a que des fossés secs, d'une médiocre profondeur. Ils sont remplis par une petite Riviere, que le sable dont elle est quelquefois comblée par le vent, fait disparoître dans certaines saisons, ou qui prend alors un autre cours. On entre dans cette Forteresse par un Pont-levis, qui conduit à une grotte longue de quarante pas, sur huit de largeur, unique logement de la garnison; sur lequel on a placé douze pieces d'artillerie, qui battent sur mer & sur terre (53). La garnison de la Ville & de la

(52) Ce nom signifie *Pays aux Serpens*.
(53) Page 165.

Forteresse monte au plus à deux cens hommes.

L'ESTRA. 1672.

Usage que les Hollandois font de cette ville.

Quoique Negapatan ne soit pas aussi agréable que la plûpart des villes Indiennes, sa situation est extrêmement commode pour le Commerce. Les Hollandois y ont quantité de beaux Magasins, qui leur servent à renfermer les richesses de l'Isle de Ceylan & de la Côte de Coromandel. Avant qu'ils eussent enlevé cette ville aux Portugais, elle avoit un College de Jésuites, pour l'instruction des enfans du Pays. Tranquebar offrit un asyle aux débris de cet établissement, qui y subsiste encore (54). La volaille & les fruits sont fort communs à Negapatan; mais le pain est si cher, qu'avec un appétit commun on en mangeroit aisément pour un écu à chaque repas. Le riz fait la principale nourriture des Habitans.

Comment Riclof dispose des Prisonniers François.

Aussi-tôt que les François eurent abandonné la Baye de Trinquemale, dans l'Isle de Ceylan, Riclof, qui étoit convenu, dans la Capitulation, de conduire ses Prisonniers en Europe, (55), les dis-

(54) Page 166.

(55) L'Estra raconte avec beaucoup d'exactitude & de fidelité tous les desastres des François dans la Baye de Trinquemale, & les principales circonstances du siege de Saint-Thomé. Ce recit confirme le Journal de De-la Haie, qu'on peut consulter. Ce qu'on raconte ici en est comme la suite & devient interessant par cette raison.

L'ESTRA. 1672.

Bravades des Hollandois.

tribua sur divers Navires de son Escadre, pour les promener de Port en Port, & les faire voir aux Indiens, comme les misérables restes d'une Flotte qu'il se vantoit d'avoir entiérement détruite, & qu'il ne laissoit vivre que parce qu'il avoit besoin d'Esclaves. En effet, il les faisoit traiter avec une rigueur extrême. De soixante qu'il avoit embarqués sur un seul Vaisseau, dix huit moururent de misere dans le passage de Negapatan à Batavia, & tous les autres tomberent malades. L'Auteur fut mis avec quelques Officiers sur l'*Osdorpt*, ce même Navire où sa patience avoit été long-tems exercée. Ils y étoient au nombre de quatorze, qui furent employés à la manœuvre, comme de simples Matelots, à l'exception d'un Capucin, nommé le Pere Guillaume, que les Hollandois accabloient continuellement de railleries & d'insultes, & qui les souffroit avec une modération digne de son caractere (56).

Comptoir Hollandois d'Ongli.

Ils furent conduits d'abord à Bengale, où les Hollandois ont un très beau Comptoir, dans un lieu que les Habitans nomment *Ongli*, à trente lieues de l'embouchure du Gange. L'entrée de ce fleuve est si dangereuse, par la quantité de bancs de sable dont elle est remplie,

(56) Page 187.

que les Hollandois, après y avoir perdu un grand nombre de Navires, ont été obligés d'attacher de toutes parts de grosses pieces de bois flottantes, pour faire connoître le danger. Cependant tous les bras du Gange peuvent recevoir, entre ces bancs, des Navires de cinq & six cens tonneaux. La Ville de Bengale est située sur le bord du Fleuve, dans un lieu fertile & temperé. Il n'y manque rien aux délices de la vie. Les Manufactures, & le travail continuel des Habitans y jettent une autre sorte d'abondance, qui fait regner le luxe dans toutes les conditions. C'est de-là que viennent les plus belles Mousselines de l'Inde, les riches tapis, les couvertures brodées & quantité d'étoffes précieuses. Le Directeur Hollandois, qui est logé & traité comme un Roi, tire de ce Commerce, pour sa compagnie & pour lui-même, des richesses inestimables (57).

L'ESTRA. 1672.

Ville de Bengale & richesse du Pays.

Les Habitans du Pays sont officieux pour les Etrangers, & s'empressent même d'aller au-devant des Vaisseaux : mais ils vendent cher leurs services ; & le vol, qu'ils exercent avec beaucoup d'habileté, augmente encore leurs profits. La plûpart sont de très belle taille. Ils connoissent si peu la jalousie, qu'ils ne s'of-

Remarque sur les Habitans.

Liberté des femmes.

(57) Pages 189 & suivantes.

fensent point des libertés qu'un Etranger prend devant eux avec leurs femmes. Les plus riches ont quantité d'Esclaves, qu'ils ont droit de vendre sans les avoir achetés ; parce que ce sont ordinairement des pauvres qui leur donnent un droit absolu sur leur personne & sur leur vie en se mettant volontairement à leur service (58). L'usage est même établi, parmi les Pauvres, de vendre leurs enfans ; & jusqu'à leurs femmes, s'ils en trouvent l'occasion. D'autres les louent ; pour trente sous par mois, un Etranger obtient une belle Indienne, qui lui sert de femme & de servante, & qui s'estime heureuse de lui donner des enfans. Elles les mettent au monde avec si peu de peine, qu'un quart-d'heure après l'accouchement elles reprennent leurs fonctions domestiques. L'Auteur, qui paroît s'affectionner à leur éloge, ajoute qu'elles ont une propreté naturelle, qui surpasse celle des Européennes (59).

Tous les Peuples, qui habitent les rives du Gange, croyent ce Fleuve sacré. Ils s'y baignent en famille, six fois le jour, dans l'opinion qu'il a la vertu de purifier le corps & l'ame ; & la plûpart

(58) Page 193,
(59) Page 194.

ordonnent en mourant qu'on y jette leurs corps (60). L'ESTRA. 1672.

Pendant un mois de séjour que L'Estra fit sur le Gange, il obtint la liberté de sortir & de se promener, à condition de revenir coucher chaque jour au soir sur le Vaisseau. Il se rendoit ordinairement dans un Village, nommé *Barnagor*, où il délibera plusieurs fois s'il ne profiteroit pas de l'occasion que la fortune sembloit lui offrir, pour se mettre en liberté. Mais que seroit-il devenu, dans un Pays qu'il connoissoit peu, & sans espérance de rejoindre l'Escadre Françoise ?

Aussi-tôt que les Navires Hollandois eurent pris leur charge, le Directeur de Bengale donna ordre au Capitaine de rassembler tous les François, & de leur imposer des travaux pénibles jusqu'à Batavia. L'Auteur fut embarqué sur le *Lausdun*, dont le Capitaine étoit honnête homme ; qualité rare, observe-t-il, sur les Vaisseaux Hollandois. Cet Officier entendoit la langue Françoise, qu'il avoit apprise à Bordeaux. Il fit appeller les quatorze Prisonniers qui lui étoient tombés en partage. Il leur fit des excuses sur les apparences de rigueur qu'il seroit

(60) *Ibidem*. Voyez ci-dessous la Description générale.

L'ESTRA. 1672. obligé de prendre avec eux, parce qu'il avoit des menagemens à garder avec ses Maîtres, & les gens de son Equipage : mais il leur promit son affection & des secours réels. En effet, il leur fit donner, outre la nourriture ordinaire, une provision d'eau-de-vie & trois porcs salés. Des manieres si généreuses consolerent beaucoup les François ; & leur firent espérer quelque changement dans leur sort. Ils employerent huit jours à descendre, depuis Ongli jusqu'à l'embouchure du Gange, quoique le Navire fût remorqué par deux Barques longues, nommées *Chalingues*. Les détours du Fleuve & ses bancs de sable rendent le danger continuel. Le Lausdun en fit une triste expérience.

Naufrage de l'Auteur. Ils étoient heureusement arrivés à l'embouchure, & l'on n'attendoit qu'un vent favorable pour mettre à la voile, lorsqu'il devint si contraire, que malgré toute l'attention des Matelots, le Vaisseau échoua sur un banc de sable. Le Capitaine eut une double crainte dans cette disgrace ; l'une de faire naufrage ; & l'autre, d'être attaqué par des Anglois qui avoient paru sur la Côte avec quatre Navires. Il donna promptement avis de son malheur au Directeur du Comptoir d'Ongli, qui dépêcha aussi-

tôt une Frégate de trente six pieces de canon, commandée par *Vander-Cam*, homme sans foi & sans honneur (61). Ce secours rassura un peu les Hollandois; mais il ne put empêcher la perte du Lausdun. La marée & les lames d'eau l'élevoient de la hauteur d'une pique, & le laissoient tomber sur le banc, avec tant de violence que les mâts les plus forts & les hauts-bords furent brisés. Le Capitaine pénétré de douleur, & les larmes aux yeux, cria plusieurs fois, *Sauve qui peut, & sauve sans hardes*; ce qui causa beaucoup de confusion, parce que chacun voulut se jetter dans la grande Barque, qui n'avoit pas encore été retirée à bord. Les Hollandois repoussoient les Prisonniers, & parloient de les laisser périr, avec un grand nombre d'Esclaves qu'on avoit achetés à Bengale (62). Mais le Capitaine opposa son autorité à cette violence, & recommanda aux François de lui porter leurs plaintes, si quelqu'un manquoit à l'obéissance jusqu'au dernier moment. Il ordonna même au Pere Guillaume de faire le devoir de sa profession. Ce vertueux Capucin donna l'absolution à ceux qui voulurent la recevoir, malgré les railleries

L'ESTRA. 1672.

Brutalité des Matelots.

(61) *Ibidem*, pages 200 & suivantes.
(62) *Ibidem*.

L'ESTRA. 1672. des Matelots Hollandois, qui s'efforcerent de le pousser dans la mer, en criant aux François, » qu'ils pouvoient mourir à present, puisqu'ils étoient prêts, » & que le Pere alloit leur montrer le » chemin. Ainsi leur brutalité sembloit » braver le péril. Cependant il étoit si pressant, que le Marchand du Navire ne put entrer dans sa chambre, pour y prendre des sacs remplis d'or ; & qu'ayant exhorté l'équipage à se charger de ce précieux dépôt, personne n'eut la hardiesse d'accepter sa commission. Le Navire étoit prêt à se fendre ; & le Capitaine, qui l'avoit fait sonder, en avoit averti tous ses gens. Il demanda inutilement du secours, par quelques coups de canon, à un Bot, qui n'étoit éloigné que d'une demi-lieue ; mais qui se trouvoit arrêté par le vent contraire. Alors le Marchand se jetta dans la grande Barque avec deux Pilotes ; & s'étant saisi d'un sabre, il voulut empêcher qu'on n'y entrât en foule. Ses menaces ne purent empêcher tout l'Equipage de s'y précipiter à sa suite. L'Estra y descendit aussi avec le Pere Guillaume & les autres François. Ils s'y trouverent extrêmement pressés par le nombre, qui montoit à cent dix hommes. Le Capitaine s'embarqua le

dernier, dans sa Chaloupe, avec vingt cinq hommes & les plus habiles Nageurs, pour se rendre comme les autres, à bord du Bot, où le vent les portoit tous (63). L'ESTRA, 1672.

Ce qu'il y eut de plus déplorable dans ce naufrage, ce fut la perte d'environ cent jeunes Esclaves, des deux sexes, tous entre dix-huit & vingt ans. La plûpart des filles étoient proprement vétues, à la maniere de Bengale, avec de longs pagnes de différentes couleurs, des colliers, des brasselets, & une sorte de coeffure qui n'est pas sans agrément. Elles se couvrirent le visage; & mêlant leurs prieres à celles des Garçons, qui invoquoient le secours de leurs dieux, cette malheureuse troupe se jetta dans la mer (64); à l'exception de sept jeunes hommes, qui se mirent sur un mât de hune, à l'aide duquel ils gagnerent, avec des planches brisées qui leur servoient de rames, une Isle du Gange, après avoir passé cinq jours & six nuits à la merci des flots, sans autre nourriture qu'un peu de riz, que l'un d'entr'eux avoit emporté dans un sac pendu à son cou (65).

(63) *Ibid.* p. 203.

(64) *Ibid.* C'étoit dans l'esperance de se sauver à la nage; mais il paroît qu'ils se noyerent.

(65) Page 204.

D'ESTRA. 1672. Histoire d'un jeune Indien & d'une Indienne.

Entre ces jeunes victimes du sort, on avoit distingué dans le Vaisseau un garçon & une fille, dont l'Auteur raconte l'histoire avec complaisance. Ils surpassoient tous les autres en esprit & en beauté. Le Ministre du Vaisseau, qui les avoit achetés à ses propres frais, leur avoit remarqué plus de politesse & de modestie qu'il ne s'en trouve ordinairement dans leur condition. On ne donnoit pas plus de dix-huit ans au garçon, & plus de quinze à la fille. Ils s'aimoient. Leurs Parens, qui les avoient vendus, suivant le barbare usage du Pays, avoient observé de les vendre au même Maître, pour leur accorder du-moins la satisfaction de n'être pas séparés dans leur infortune. Lorsque tous les autres Esclaves, auxquels on n'avoit ouvert leur prison qu'à l'extrêmité, se virent sans aucune espérance de secours, & qu'ils témoignoient leur désespoir par des cris & des plaintes, ces deux Amans s'entretenoient d'un air attendri, & se faisoient des adieux fort touchans (66). L'espérance d'être réunis dans une autre vie, suivant les promesses de leurs Bramines, paroissoit les occuper plus que le soin de leur conservation. Cependant

(66) L'Auteur les observoit, & trouva, dit-il, leurs baisers fort touchans.

L'ESTRA M 1672.

après avoir vû que le plus grand nombre de leurs compagnons s'étoit jetté à la nage, & que d'autres avoient saisi plus habilement le secours des mâts, ils conçurent qu'ils pouvoient trouver quelque ressource dans le second de ces deux exemples. L'Amant choisit ce qu'il jugea de plus propre à soutenir sa Maîtresse. Il l'aida heureusement à s'y placer ; & tous deux arriverent à l'Isle, où les Hollandois n'eurent ni le tems, ni le pouvoir de les faire rentrer dans les Chaloupes (67).

L'Auteur gagne la terre.

Le naufrage du Lausdun arriva le 17 de Septembre 1672. Le vent ayant changé le jour suivant, on s'approcha de la terre, où L'Estra & les autres eurent la liberté de descendre, pour attendre quelque Navire à Batavia. Ils se reposerent pendant quelques jours dans un petit village. Le Pere Guillaume, se promenant dans les rues, fut agréablement surpris de se voir aborder par un Portugais, qui lui baisa les mains & la robbe, & qui le pria civilement d'accepter des rafraichissemens dans sa Maison. L'Estra, qui l'accompagnoit, reçut la même invitation. Ils furent traités tous deux avec une abondance à laquelle ils ne s'étoient pas attendus. Le Portu-

Accueil qu'il reçoit d'un Portugais.

(67) Pages 207 & suivantes.

L'ESTRA. 1672.

gais, qui étoit un Officier de sa Nation, leur apprit que la guerre étoit déclarée entre la France, l'Angleterre & la Hollande; ce qui avoit obligé M. l'Evêque d'Heliopolis, dans son voyage au Royaume de Siam, où le zele Apostolique le conduisoit, de se réfugier à *Bellefore*.

Rencontre de M. l'Evêque d'Heliopolis.

Le Pére Guillaume ayant témoigné une vive passion de voir ce Prélat, l'Officier Portugais lui donna un Batteau & un guide, pour traverser le Gange pendant la nuit. Il eut, à Bellefore, la satisfaction qu'il avoit désirée (68).

1673.

Les François sont conduits à Batavia.

Un Navire, nommé le Lion-rouge, qui avoit chargé de riches marchandises au Comptoir d'Ongli, prit à bord les prisonniers François, & les rendit à Batavia, le 6 de Janvier de l'année suivante. Ils furent traités rigoureusement, pendant une si longue navigation (69). Loin de trouver quelque adoucissement à leur sort, en arrivant au centre de la puissance Hollandoise, ils furent assemblés, pour se voir assigner le fond d'une misérable subsistance, qui consistoit en huit doubles sous pour deux jours de nourriture; c'est-à-dire, dix-huit deniers par jour. Ensuite on les dispersa, quinze

(68) Page 209.

(69) Le trajet de Bengale à Batavia n'est que de six cens lieues; mais la Navigation fut difficile.

à quinze, dans les Navires du Port, où ils furent assujettis à la manœuvre des Matelots. Cependant les malades furent menés à l'Hôpital de la Ville. L'Auteur qui s'étoit fait un ami de son nouveau Capitaine, obtint la permission de visiter la ville, à condition de retourner le soir à bord, & de payer un soldat qui ne devoit pas le perdre de vûe. Il avoit eu le bonheur de sauver assez d'argent pour fournir à cette dépense, & à celle d'un honnête entretien.

L'ESTRA. 1673.

Comment ils y sont traités.

Faveur accordée à l'Estra.

La description qu'il fait de Batavia n'ajoute rien à celle qu'on a tirée des Voyageurs Hollandois dans une autre partie de ce Recueil (70). Il observe que le Gouverneur général des forces & du Commerce de Hollande se nommoit *Massuere*; qu'il avoit été Jésuite, & qu'il avoit enseigné les Belles lettres au College de Gand; qu'il prenoit le titre de Roi des Indes orientales, au lieu du titre ordinaire de Général (71), & que la magnificence de sa Cour répondoit à cette qualité. Il étoit lors âgé de soixante dix ans: ce qui ne l'avoit pas empêché d'épouser une jeune femme de seize à dix huit ans, que l'Auteur vit passer dans les rues de la ville, accompagnée

Massuere, Gouverneur de Batavia, prend le titre de Roi.

Il avoit été Jesuite.

(70) Au Tome XXXII.
(71) Page 215.

L'ESTRA. 1673.

d'une garde de quarante hommes à cheval. C'étoit une des plus belles personnes & des mieux faites qu'il eût jamais vûe. Elle mourut en couche l'année d'après (72).

Son mariage.

L'Auteur trouve à Batavia la veuve du Gentilhomme Breton.

Ce fut pendant son séjour à Batavia que l'Auteur eut la satisfaction de voir la veuve du Gentilhomme Breton, dont on a lû les avantures. Elle étoit logée chez un Marchand Portugais, établi depuis long-tems à Batavia. Il lui apprit la mort de son Mari, comme il apprit d'elle la suite de ses avantures depuis son départ de Surate. Quoique ses chagrins & ses longs voyages l'eussent beaucoup changée, elle ne laissoit pas d'être encore belle, » & capa-» ble, ajoûte l'Estra, d'inspirer de » l'amour à un cœur sensible. Le Ca-» pitaine Hollandois n'étoit pas le seul » qu'elle eût touché : mais pour de-» meurer fidelle à son Mari, elle n'avoit » jamais voulu s'engager dans de nou-» velles amours. Depuis son arrivée à » Batavia, elle avoit trouvé quelque ac-» cès auprès de la Gouvernante, qui » l'ayant tirée de l'Hôpital, où le Ca-» pitaine Hollandois l'avoit laissée, lui » faisoit donner dequoi vivre honnête-» ment. L'Auteur trouva tant de char-

(72) Page 216.

„ mes dans son entretien, qu'il ne passa L'ESTRA. 1673.
„ pas un jour sans la voir (73).

Elle avoit une Esclave de l'Isle de Ceylan, qui lui avoit procuré la connoissance d'un malheureux Prince, frere du Roi de Candi, que les Hollandois tenoient depuis long-tems prisonnier. L'Estra le vit chez elle, dans un état dont il fut touché. Il étoit vêtu comme un pauvre soldat. On lui donnoit chaque jour, pour son entretien, une risdale, sur laquelle il étoit obligé de nourrir deux Gardes Caffres, qui ne le quittoient jamais. Sa captivité & les rigueurs qu'il essuyoit depuis plus de huit ans, n'avoient point abbatu son courage. Il commandoit les armées du Roi son frere, lorsqu'il étoit tombé entre les mains des Hollandois, qui, loin de le traiter en Prince ou en Général, avoient violé le droit des gens & les usages de la guerre, pour se vanger des pertes, qu'il leur avoit causées. Ils l'avoient relegué pendant plusieurs années dans une petite Isle, qu'ils nomment l'*Isle-des-malheurs*, & qui est l'éxil ordinaire des scélérats de leur Nation. L'Estra se proposoit d'avoir un long entretien avec ce Prince : mais un des Caffres qui le gardoient rompit leur

Sort d'un Prince de Ceylan, prisonnier des Hollandois.

(73) Pages 225. & précedentes.

L'ESTRA. 1673.

conversation, en les menaçant tous deux d'en donner avis au Gouverneur (74).

L'Auteur tombe malade. Traitement qu'il reçoit de l'Hôpital.

Une maladie, dont l'Auteur fut attaqué à bord, l'obligea d'accepter les secours de l'Hôpital, qui lui furent offerts comme une faveur. Il y fut conduit, sous la protection de son Capitaine, mais logé & nourri aussi mal qu'une troupe d'autres Prisonniers, François & Anglois, qui étoient réduits au même sort, & qui le souffroient d'autant plus impatiemment qu'ils voyoient les Malades Hollandois fort bien traités. Deux Médecins de l'Hôpital, qui savoient tous deux la langue Françoise, n'avoient pas même la liberté de leur parler en secret. Leur unique soulagement venoit de quelques Indiens, qui s'approchoient de la grille de leurs fenêtres, pour leur vendre du fruit & du poisson, dont ils étoient obligés de faire part à leurs Gardes. L'incommodité qu'ils recevoient du nombre des malades, & de la chaleur leur fit demander au Gouverneur la permission de prendre quelque-fois l'air, & de se baigner dans le canal qui baigne le pied des murs. Ils obtinrent cette grace, après l'avoir sollicitée long-tems; mais seulement pour le matin & le soir, & pour huit Pri-

La galanterie des Prisonniers leur attire de la rigueur.

(74) Pages 239 & précedentes.

sonniers à la fois. Les femmes Hollandoises, qui sont extrêmement libres à Batavia, s'approcherent d'eux, & reçurent volontiers leurs caresses. Le Gouverneur, qui en fut bien-tôt averti, rétracta ses ordres (75). Alors plusieurs François, desespérés de cette rigueur, chercherent les moyens de sortir de leur prison en trompant la vigilance de leurs Gardes.

L'ESTRA. 1673.

Vingt d'entr'eux s'échappent.

Après avoir examiné la situation du lieu, les plus adroits firent un trou dans le mur, sous un lit; & dès la nuit suivante, ils s'échaperent au nombre de vingt, qui se rendirent heureusement à Bantam. Cette ville n'est éloignée de Batavia que de quatorze lieues. Ils s'y trouverent en sureté, parce que le Roi étoit ennemi des Hollandois, & que la Compagnie Françoise y avoit un Comptoir. Mais le chef de leurs Gardes, que d'autres François avoient enyvré pour favoriser leur fuite, ayant été rigoureusement puni de sa négligence, ceux qui furent moins heureux, se virent resserrés plus étroitement (76).

Cependant le tems calma cet orage. Ils se retrouverent assez libres pour tenter un second effort, qui devoit les

(75) *Ibid.* p. 245.
(76) *Ibid.* p. 246.

L'ESTRA. 1673. Tentatives des autres.

délivrer tous à la fois. Un autre coup qu'ils firent, pendant la nuit, sur un égout qui passoit sous l'Hôpital, leur ouvrit une voye sure. Vingt cinq d'entr'eux étoient déja sortis, lorsque leurs Gardes furent réveillés par le bruit. L'Estra, & ceux qui n'avoient pû fuir, se hâterent de se coucher, & feignirent d'être endormis, tandis que les fugitifs ayant passé le Canal à la nage s'étoient arrêtés dans de grandes herbes, pour y attendre leurs Compagnons. La nouvelle de leur fuite répandit si promptement l'allarme, que la Garde étant sortie avec des flambeaux les trouva dans cette retraite. Ils furent dépouillés, outrageusement maltraités, & conduits nuds dans des cachots. La plûpart avoient de l'argent & quelques hardes, qui demeurerent aux Hollandois. On leur fit la grace de les conduire le lendemain à l'Hôpital, mais défigurés de coups & de fatigue. Cette disgrace n'empêcha point quelques-uns d'entr'eux de faire une troisiéme tentative, qui n'eut pas plus de succès. Le Général Massuere, irrité de tant d'entreprises téméraires, se fit amener les principaux Officiers François. Il leur demanda ce qui pouvoit les porter à ces résolutions desespérées. Il leur promit qu'ils seroient

Comment ils en furent punis.

mieux traités. Mais apprenant d'eux que rien ne pouvoit les faire renoncer au désir naturel de la liberté, il fut choqué de cette réponse; & les ayant renvoyés dans leur prison, il les y fit nourrir pendant quelque tems au riz & à l'eau (77).

L'ESTRA. 1673.

L'Auteur ne doute pas que ce ne fût pour se vanger de tant d'obstination, qu'il fit embarquer quatorze François dans un Navire chargé de chaux & de pierre qu'il envoyoit au Cap de Bonne-Espérance; avec ordre de les y employer au travail des Fortifications. Ce Navire échoua sur un Banc de sable à trente lieues du Cap. Comme la terre n'étoit pas éloignée, les François se sauverent à la nage, ou sur des planches. Mais ils se trouverent dans des bois remplis de bêtes farouches, où leur vie fut plus exposée que dans le péril qu'ils venoient d'éviter. Quelques-uns furent dévorés. D'autres n'éviterent ce sort qu'en montant sur des arbres, où la peur & la faim les mirent dans un autre danger. Un Hollandois, qui avoit sauvé son fils à la nage en le portant sur ses épaules, ne put le défendre des bêtes, qui le dévorerent à sa vûe. Le Chirurgien du Navire, le *Phenix*, fut tué par un Elé-

Vangeance du Géneral Maffuere.

Sort funeste de quelques François.

(77) Pages 248, 249.

L'ESTRA. 1673. phant. Enfin, de quatorze François, il n'y en eut que huit qui arriverent au Cap de Bonne-Espérance. Ils y furent mieux traités qu'ils ne se l'étoient promis. Le Gouverneur du Cap refusa de les soumettre au travail des Esclaves, & prit le parti de les renvoyer à Batavia (78).

1674. L'Auteur & ses compagnons sont renvoyés en Europe.

Leur captivité, comme celle des autres Prisonniers François, fut prolongée jusqu'à la fin de l'année 1674. Ils étoient encore au nombre de quatre vingt dix huit, qui furent embarqués sur une Flotte de sept Vaisseaux, que le Général Massuere faisoit partir pour Amsterdam; & qui furent également distribués dans chaque bord. Cette Flotte sortit de la Rade de Batavia le 17 de

1675. Novembre. Elle arriva le 15 de Février au Cap de Bonne-Espérance; sans avoir eu un seul jour de mauvais tems. Les Capitaines Hollandois refuserent à leurs Prisonniers la liberté de descendre au rivage, dans la crainte qu'ils n'observassent les nouvelles fortifications. Il étoit arrivé depuis peu au Cap un nouveau Gouverneur, qui entre plusieurs ordonnances avoit défendu, sous peine de mort, les combats à coups de couteau. Cette loi fut violée par quelques

A quelle occasion ils sont exposés à mourir de faim & de soif.

(78) Page 252.

Matelots

L'ESTRA. 1675.

Matelots de la Flotte ; & les coupables s'étant sauvés à bord, on fit d'inutiles recherches pour les soumettre au châtiment. Le Gouverneur, irrité contre tous les Equipages, qui vouloient dérober le crime à sa justice, fit défense à tous ses sujets de leur fournir de l'eau & des vivres. Pendant trois jours que cette ordonnance fut exécutée avec rigueur, toute la Flotte souffrit beaucoup ; & les Prisonniers François furent exposés à périr de faim & de soif. On remit enfin les criminels aux Officiers du Gouverneur ; & l'abondance fut bientôt rétablie (79).

Les Hollandois craignent la rencontre d'une Escadre Françoise.

Le reste du voyage n'eut rien de plus remarquable que la frayeur des Hollandois, en apprenant d'un Vaisseau Anglois, vers le Banc de Terre-neuve, qu'on avoit vû passer depuis quelques jours, dans cette mer, deux Escadres Françoises. L'Amiral, nommé *Corneille Fauconnier*, ne put cacher ses allarmes. Sa femme, qui revenoit avec lui du Tonquin, tomba évanouie au seul récit des Anglois ; leur crainte étoit pour d'immenses richesses, qu'ils avoient amassées dans le Commerce des Indes. Tous les Matelots Hollandois renouvellerent leurs persécutions contre les Pri-

(79) Page 258.

L'ESTRA. 1675.

sonniers, & les menacerent de les précipiter dans les flots, s'ils avoient le malheur de rencontrer l'Armée Françoise. L'Estra & ses Compagnons, qui se trouvoient dans le Vaisseau de l'Amiral, au nombre de quatorze, faisoient des vœux au Ciel pour la rencontre des Navires de leur Nation. Ils étoient résolus de se défendre, si l'on entreprenoit de les outrager; & de concert, ils avoient déja formé le dessein de mettre le feu aux poudres (80). D'un autre côté, ils espéroient qu'un combat avec les deux Escadres Françoises les mettroit en état de se dédommager avantageusement de toutes leurs pertes. L'Amiral Hollandois étoit si chargé de richesses, que ce spectacle seul étoit capable de le tenter. Leur espérance augmenta beaucoup lorsqu'ils entendirent crier du haut des mâts, *Navire, Navire*; & leur joye fut proportionnée à la crainte des Hollandois. Mais on ne découvrit, à la portée du canon, qu'un Corsaire de Hollande, qui venoit des Isles de l'Amérique, & qui salua humblement l'Amiral.

Résolution de L'Estra & de ses compagnons.

L'Auteur perdit, dans le cours de sa Navigation, un des Compagnons de son sort, avec lequel il s'étoit lié d'une

Avanture extraordinaire d'un François.

(80) Page 267.

amitié fort étroite. Non seulement il exprime ses regrets en homme sensible, mais les croyant justifiés par le mérite de celui dont il pleure la perte, il s'étend sur son mérite & sur ses avantures. *Saint-Albert* (c'est le nom qu'il lui donne) joignoit à la figure la plus noble toutes les qualités d'une belle ame. Il n'avoit jamais connu son pere ni sa mere. En sortant de l'enfance, il avoit passé quelques années au College de la Fleche, d'où il n'étoit sorti que par le chagrin d'entendre dire publiquement que sa naissance n'étoit pas légitime, & qu'il étoit fils d'une Dame dont le mari avoit été tué deux ou trois ans avant qu'elle l'eût mis au monde. Un Conseiller au Parlement de Paris, qui avoit payé jusqu'alors les frais de son entretien, le rappella près de lui; mais ce fut pour lui déclarer que son pere & sa mere étant inconnus & ne lui ayant laissé aucun bien, tout ce qui lui restoit à faire pour lui étoit de le prendre à son service en qualité de Laquais. Saint-Albert rejetta cette offre avec indignation. Il sortit dans le même mouvement; & se trouvant sans aucune ressource, pressé d'ailleurs par la faim, il entra dans l'Eglise des Feuillans, où une Dame à qui il demanda

L'ESTRAS 1675.

noblement l'aumône, parut fort touchée de sa situation. Elle le prit dans son carosse. Les éclaircissemens qu'elle reçut de lui acheverent d'échauffer sa pitié. Elle lui fit continuer ses études, après lui avoir déclaré qu'elle le destinoit à l'état Ecclésiastique. Il en prit l'habit, & son application répondit aux espérances qu'il avoit fait concevoir de ses talens naturels. Mais, après avoir fini son cours, il se sentit si peu d'inclination pour l'Eglise, que dans la crainte d'irriter sa Bienfaictrice, il prit le parti de quitter Paris sans lui dire adieu. Son dessein étoit de passer en Italie, où les troubles de Naples attiroient un grand nombre d'Avanturiers. L'argent lui ayant manqué à Turin, il écrivit à la même Dame dont il avoit éprouvé si long-tems la générosité. Elle ne lui fit point de réponse. Mais lorsque le desespoir commençoit à lui inspirer des idées funestes, il reçut un secours qu'il ne put attribuer qu'à elle. Un François, Domestique d'un Ambassadeur, qui étoit en chemin pour Rome, vint lui dire qu'il avoit ordre de le présenter à son Maître. Il se laissa conduire, sans désirer plus d'explication. L'Ambassadeur parut satisfait de le voir, & le prit à sa suite en qualité de Gentilhomme. L'argent

qu'il reçut, & l'affection avec laquelle on continua de le traiter, lui firent connoître qu'il étoit bien recommandé. Cependant sa fortune dura peu. Il eut le malheur de plaire à l'Ambassadrice. Le Mari, qui s'en apperçut, poussa la jalousie jusqu'à le faire mettre dans un cachot, où il demeura jusqu'à la fin de l'Ambassade. Retombant alors dans la misere, il se rendit à Naples, où M. De-Guise s'étoit jetté depuis quelques mois. Il fut pris par les Espagnols, & conduit en Espagne avec d'autres Captifs. Après y avoir passé quelque tems dans une prison, il obtint la liberté de s'embarquer pour la Flandre. Une grande maladie l'obligea de s'arrêter à Bruxelles, tandis que ses Compagnons retournoient en France. Diverses lettres qu'il avoit écrites à la Dame qui avoit pris soin de son éducation, & qu'il avoit quelquefois eu la pensée de croire sa véritable Mere, ne lui ayant pas fait obtenir de réponse, il se vit bientôt sans autre ressource que l'Hôpital. Entre plusieurs Dames, qu'une affectation de charité portoit à visiter les Hôpitaux de Bruxelles, il s'en trouva une sur qui la figure de Saint-Albert fit une si forte impression, qu'après avoir commencé par lui faire une aumône de cinquante écus,

L'ESTRA. 1675.

elle n'épargna rien pour hâter le rétablissement de sa santé. Ce penchant devint une passion violente, lorsque l'ayant vû dans un autre état, elle trouva dans l'objet de sa charité un homme de la meilleure mine du monde, qui avoit infiniment d'esprit, qui parloit de tout avec une grace admirable, & qui se faisoit distinguer par un air de qualité, répandu dans toute sa personne. Elle sacrifia tout à l'amour. Après avoir traité Saint-Albert en homme aimé, la crainte de le perdre lui fit prendre le parti de l'épouser sécretement. Cependant un reste de raison lui ayant fait comprendre qu'il ne pouvoit soutenir long-tems à Bruxelles le rôle d'un Seigneur François sorti des Prisons d'Espagne, sous lequel il avoit paru en sortant de l'Hôpital, elle partit avec lui pour Madrid, où sa famille tenoit un rang considérable. Enfin leur mariage ayant été découvert, il se vit exposé à toutes sortes de dangers. L'assassinat, le poison furent employés successivement. Il fut blessé plusieurs fois, & sa valeur l'ayant toujours dégagé, il n'en eut pas moins la honte de voir casser son mariage par le crédit d'une famille puissante, qui ne perdit pas ensuite un moment pour le faire enlever. Il fut mis dans un Vaif-

seau qui partoit pour les Indes ; & dont le Capitaine s'étoit engagé à le précipiter dans la mer, ou à l'abandonner dans quelque Isle déserte. Une tempête, qui inspira des sentimens plus doux à ce barbare Officier, lui fit obtenir la vie & la liberté. Il essuya quantité d'autres avantures, jusqu'à l'âge d'environ cinquante ans, qu'après avoir servi les Hollandois, & reçu d'eux la permission de retourner en Europe, il mourut fort chrétiennement entre les bras de l'Auteur (81).

L'ESTRA. 1675.

L'Estra rentre en France.

Tous les François qui avoient été renvoyés sur la même Flotte arriverent heureusement au Texel, d'où ils furent conduits dans une Barque longue au Port d'Amsterdam. Les Directeurs de la Compagnie des Indes eurent la curiosité de les voir ; & pour leur faire perdre le souvenir de leurs souffrances, ils leur donnerent à chacun huit ducats, avec des Passe-ports jusqu'à Dunkerque. L'Estra, guéri de la passion qu'il avoit eûe pour les voyages, n'eut plus d'ardeur que pour se retirer dans sa Maison, où il arriva le 1 Août 1675 (82).

(81) Pages 277 & précedentes.
(82) Page 282.

VOYAGES
DE
JEAN OVINGTON (83),
A Surate & en d'autres lieux de l'Asie & de l'Afrique.

INTRODUCT.

CE nom a déja paru avec honneur dans le sixiéme Tome de ce Recueil, où les Auteurs Anglois ont crû devoir emprunter d'avance les remarques d'Ovington sur les Isles Canaries, & sur divers autres lieux qui appartiennent à cette partie de leur Ouvrage. Excellente méthode, qui leur auroit épargné un grand nombre de répétitions, s'ils l'avoient suivie avec plus de constance. Elle ne me laisse à représenter ici le même Voyageur, que dans sa navigation & son séjour aux Indes Orientales.

(83) Publiés à Londres chez Jacob Tomson, en 1696, avec un supplement qui contient : 1°. La derniere révolution du Royaume de Golkonde; 2°. Une description des Royaumes d'Arrakan & du Pegu; 3°. un Mémoire sur les Monnoies des Royaumes de l'Inde, de Perse, de Golkonde, &c. 4°. Des observations sur le Vers à soie, *in* 12.

Jean Ovington étoit Chapelain du Roi d'Angleterre, lorsqu'il s'embarqua pour les Indes. Il y porta des yeux savans, qui lui firent remarquer, *avec plus d'étendue & de jugement* qu'on n'en trouve dans la plûpart des Voyageurs, tout ce qui s'offrit de plus curieux à son attention. C'est le jugement que Niceron porte de lui, & ce qui l'avoit déterminé sans doute à nous donner la traduction de son Journal. Il n'étoit pas prévenu en sa faveur jusqu'à ne pas reconnoître les défauts de son style, qui est diffus & quelquefois trop empoullé; sans compter que l'esprit de parti & les préjugés de Religion y ont fait entrer quelques déclamations qui n'ont aucun rapport au sujet. Mais, en apportant tous ses soins à le purger de ces trois défauts, le Traducteur en a fait un livre excellent.

Qui étoit Ovington.

Son caractere.

Le Pere Niceron a traduit son Journal.

» Il faut, pour voyager avec fruit, » observe-t-il judicieusement, de la » science, de la curiosité, de la pa» tience, de la circonspection: de la » science, pour connoître ce qui mé» rite d'être remarqué dans chaque Pays, » & pour s'en instruire à propos: de » la curiosité, pour prendre plaisir à » tout ce qui peut être de quelque uti» lité & pour le rechercher avec soin;

Observation.

INTRODUCT. » de la patience, pour soutenir les fatigues & les peines qui accompagnent » cette recherche : de la circonspection, » pour examiner tout, pour n'être pas » trompé par la crédulité ou la mau- » vaise foi d'autrui. Sans ces qualités, » on voyage inutilement pour le Public. » Niceron les trouve dans le Voyageur » qu'il a traduit, & se flatte, dit-il, » qu'un Lecteur attentif les y découvrira comme lui.

OVINGTON. 1686.

La scene sera transportée tout d'un coup de Gravesand, où l'Auteur s'embarqua, le 21 d'Avril 1689, sur le *Benjamin*, qui faisoit voile pour Surate, dans le Port de Bombay, sans contredit, un des meilleurs des Indes, où il arriva heureusement le 20 de May 1690 (84).

L'Auteur arrive à Bombay.

L'Isle de Bombay, dont les Anglois ont fait un de leurs principaux établissemens aux Indes Orientales, tire ce nom, qui est une corruption de bonne Baie, de l'excellence de son Port. Elle a long-tems appartenu à la Couronne de Portugal, qui la céda volontairement à l'Angleterre, en 1662, à l'occasion du mariage de l'Infante de Portugal avec le Roi Charles II ; & ce Prince en abandonna la possession à la Compagnie Angloise des Indes Orien-

(84) Voyages d'Ovington, T. I, p. 127.

tâles, pour la commodité de ses Vaisseaux & de son Commerce. OVINGTON 1689.

Avant que d'avoir découvert la terre-ferme des Indes, Ovington vit nager, au-tour du Vaisseau, plusieurs serpens de différentes grandeurs; signe que la terre n'est pas éloignée, parce qu'on n'en voit jamais loin des Côtes. Une autre marque, qui fit connoître qu'on approchoit des Terres, fut une grande quantité de Sauterelles, qui voloient sur le Vaisseau, jusqu'à trente lieues en mer. Elles avoient environ deux pouces de long, & le chemin qu'elles avoient fait doit faire juger de la force de leurs aîles. Pendant que l'Auteur étoit à Surate, on vit un nombre infini de ces animaux passer sur la ville, & former une nuée si épaisse, qu'elle obscurcissoit la clarté de la lune, qui étoit alors dans son plein. Elles alloient vers le Sud (85). Sign qu'on rema que à l'appr che des Indc

Bombay n'est qu'une petite Isle, située proche la Côte de Malabar, à dix lieues de Chaul au Nord, & huit de Bacaim au Sud (86). Elle est remplie de Cocotiers, dont les noix apportent quelque profit à leurs Maîtres; mais on n'y voit gueres d'autre bled ni d'autre betail, que celui qu'on y transporte. Descript de Bombay

(85) *ibid.* p. 126.
(86) A dix neuf degrés de latitude du Nord.

OVINGTON. 1690.

Mauvais air de l'Isle.

Ses causes & ses effets.

des lieux voisins. L'eau n'y vaut rien non plus ; ce qui, joint au mauvais air, est souvent funeste aux Anglois. L'Auteur attribue ces deux incommodités de l'Isle à la qualité des terres, qui sont fort basses au-tour du Fort, & à la puanteur du poisson, qu'on employe au lieu de fumier pour la nourriture des arbres. Le Vaisseau Anglois étoit arrivé au tems de la Mousson, qui est toujours accompagné de pluies & d'orages. Dans l'espace de trois mois, on vit mourir tristement vingt passagers, de vingt quatre qu'ils étoient, & quinze Matelots de l'Equipage. Ovington & le Capitaine du Vaisseau tomberent eux-mêmes dans une si grande langueur, que ni la tempérance, qui est la meilleure médecine, ni la force des remedes ne pouvoient les rétablir ; & ce qui prouve sans replique qu'ils ne devoient en accuser que l'air du Pays, c'est qu'à peine eurent-ils fait la moitié du chemin vers Surate, que leur santé se rétablit. M. Georges *Cook*, qui commandoit dans Bombay, sollicita beaucoup Ovington de s'y arrêter, & lui fit des offres d'autant plus avantageuses, que l'Isle étoit alors sans Ministres. Mais l'exemple de tant de morts l'avoit effrayé. Elles sont si fréquentes dans le cours d'une année, qu'elles ont

fait passer en proverbe, que deux Mousſons, à Bombay, sont l'âge d'un homme (87). C'est une source de dépense & d'inquiétude continuelle pour la Compagnie Angloise, qui est obligée d'y faire transporter sans cesse de nouveaux Habitans, pour remplacer ceux qui sont enlevés, & deux Chirurgiens, avec toutes les drogues & tous les remedes de l'Europe.

Ovington 1690.

La quantité prodigieuse de vermine, & d'Insectes venimeux, qui se forment dans l'Isle au tems des Mouſſons, est une autre preuve de la corruption de l'air. Les Araignées y sont alors grosses comme le pouce, & les Crapaux ne le sont gueres moins qu'un petit Canard. Les blessures & les contusions s'y guérissent rarement. De vingt Enfans, à peine en arrive-t-il un à l'âge de maturité. Aussi l'Isle n'est-elle peuplée que par les Colonies qui s'y renouvellent, quoique la Compagnie permette aux Anglois de s'y marier, & qu'elle y fasse transporter les jeunes filles qui souhaitent d'y aller chercher des maris. Une contenance honnête est la seule qualité qu'on demande à celles qui arrivent dans cette vûe ; & souvent

Autres effe[ts] de la corru[p]tion de l'air.

Mariages de[s] Anglois d[e] Bombay.

(87) Pages 136 & suivantes.

OVINGTON. 1690.

elles y épousent les plus fameux Marchands (88).

L'Isle de Bombay est défendue par un Fort, bâti suivant les regles de l'art, & muni de plusieurs pieces de canon, qui commandent le Port & tous les lieux voisins. C'est la résidence du Gouverneur. Il offre d'ailleurs plusieurs beaux édifices, qui sont habités par des Anglois & des Portugais. La Religion Catholique y est exercée librement, & les Portugais y ont leurs Eglises; tandis que les Anglois, qui sont les Maîtres de l'Isle, n'ont encore pû parvenir à s'en donner d'autre qu'une Chambre du Fort, où leur service se fait deux fois le jour (89). L'Auteur apporte pour raison la guerre qu'ils ont eûe avec le Mogol. Les Infideles ne sont pas moins libres que les Chrétiens dans leur Culte.

Religion de l'Isle.

Ovington visite un Temple d'Idolâtres.

Ovington étant entré dans un de leurs Temples, fut étonné de le trouver si petit, qu'à peine pouvoit-il contenir en même tems neuf ou dix personnes. Il vit l'Idole, qui ne consistoit qu'en un visage d'étain, avec un nez large & écrasé, & des yeux de la grandeur d'un écu. Une petite bourse, qui étoit suspendue d'un côté, servoit à recevoir

(88) *Ibid.* Pages 142 & 143.
(89) Page 144.

les offrandes du Peuple, & de l'autre, on voyoit un peu de riz brulé, que le Bramine avoit offert à cette étrange Divinité. A l'entrée de la porte, un Trompette jouoit pendant toute la durée du Sacrifice (90). OVINGTON, 1690.

La guerre, que les Anglois ont eûe long-tems avec le Mogol, a fait beaucoup de tort à l'Isle de Bombay, en ruinant ses arbres fruitiers, qui faisoient la seule richesse des Insulaires. L'Auteur raconte que dans le premier établissement des Anglois à Surate, le Grand-Mogol & le Président de la Compagnie étoient convenus qu'ils auroient la liberté du Commerce, en payant deux & demie pour cent de toutes les Marchandises qu'ils feroient entrer ou sortir. Bien-tôt cette somme fut augmentée, sans raison, à quatre pour cent. On voulut assujettir les Facteurs de la Compagnie, qui portoient des boutons d'or sur leurs habits, à payer un droit particulier chaque fois qu'ils passeroient la riviere de Surate. L'Intendant de la Marine, qui étoit obligé de la passer souvent pour se rendre à Soualy, auroit bientôt payé la valeur de ses boutons (91).

Origine de la guerre entre les Anglois & le Grand Mogol.

(90) Page 145.
(91) Page 147.

OVINGTON. 1690. Bombay est assiegée par les Mogols.

Ces deux sujets de plainte, joints à quelques autres mécontentemens, causerent une rupture ouverte. Après quelques escarmouches sur mer, le Mogol entreprit d'assieger Bombay. *Jean Child*, qui avoit succedé à Jean Wiburn, dans le Gouvernement de cette isle, mais sans avoir hérité de ses qualités militaires, quoiqu'il eût été revêtu du titre de Baronet de la Grande-Bretagne, & nommé Général des forces Angloises dans les Indes, négligea de fortifier l'Isle. Il fut attaqué en 1688 par une armée de vingt cinq mille hommes, auxquels il n'en avoit que deux mille cinq cens à opposer. C'étoit dix contre un. Malgré cette inégalité, les Anglois se défendirent avec courage. Mais les Mogols ayant appris, des Déserteurs, l'art de faire des mines & la maniere de se mettre à couvert par des tranchées & des gabions, il devint impossible de résister à la force & à l'habileté réunies. Le Général Anglois se vit contraint de faire la paix, à des conditions que l'Auteur dissimule, mais qui ne devoient pas être avantageuses puisqu'elles étoient l'effet de la nécessité. Child mourut avant que l'accommodement fût tout-à-fait conclu; & sa mort fut attribuée au chagrin de n'avoir pu sauver l'hon-

neur de ses Maîtres. Il avoit amassé d'immenses richesses dans son emploi (92).

OVINGTON. 1690.

A trois lieues de Bombay s'offre une petite Isle, nommée l'*Elephant*, qui tire ce nom d'une figure d'Elephant, taillée en pierre, de grandeur naturelle, & placée au milieu d'une Campagne, où elle frappe les yeux de ceux qui arrivent dans l'Isle. On voit aussi, dans le même endroit, un cheval de pierre, représenté si naturellement, qu'à quelque distance on le prendroit moins pour une simple représentation que pour un animal vivant. Mais ce qui rend cette Isle plus célébre, c'est une fameuse Pagode, dont les Portugais ont raconté beaucoup de merveilles, & pour laquelle l'Impératrice Douairiere des Mogols avoit une vénération extraordinaire. L'Auteur observe qu'on appelle *Pagode*, un Temple Payen, ou un lieu destiné au culte des Idoles. Ce nom, dit-il, vient du mot Persan *Pout*, qui signifie une Idole, & de *Gheda*, qui signifie Temple.

Isle de l'Elephant & ses singularités.

Origine du nom de Pagode.

Il fait la description de la Pagode, ou du Temple, de l'Isle de l'Eléphant.

(92) Pages 152 & précedentes. Sa Veuve épousa M. Georges Weldon, qui succeda au Gouvernement, & qui ne s'y enrichit pas moins : d'où l'Auteur conclut qu'il y a beaucoup à gagner au service de la Compagnie.

OVINGTON. 1690. Description d'une célebre Pagode de l'Isle de l'Elephant.

Elle est taillée dans le roc, sur le penchant d'une haute montagne. Sa grandeur est d'environ cent vingt pieds en quarré, & quatre vingt de hauteur. La voute, qui n'est qu'un grand rocher, est soutenue par seize piliers de pierre, éloignés de seize pieds l'un de l'autre, & de trois pieds de diametre. Ils sont taillés avec beaucoup d'habileté. Aux deux côtés, on compte quarante ou cinquante figures d'hommes, dont chacune a douze ou quinze pieds de haut, & qui sont entr'elles dans une exacte symmétrie. Quelques-unes ont six bras. D'autres ont trois têtes. D'autres sont si monstrueuses, qu'elles ont les doigts de la grosseur de la jambe. On en voit qui portent sur la tête des couronnes fort bien travaillées, ou des sceptres dans les mains. Quelques-unes ont sur la tête plusieurs autres petites figures, qui sont en posture dévote. Ovington en remarqua plusieurs dont les unes s'appuient sur des femmes, & d'autres sur la tête d'une vache, qui est un animal fort respecté dans les Indes; d'autres enfin, qui prennent une jolie fille par le menton, & d'autres qui déchirent en pieces de petits enfans. Il regarda cette varieté de figures agréables & monstrueuses comme différens objets

du Culte des Idolâtres, qui choisissent apparemment celles qui leur inspirent le plus de respect & de dévotion. Le Frontispice de la Pagode n'a rien de remarquable (93).

OVINGTON. 1691.

L'Auteur se rend à Surate.

Vers le milieu de Septembre, c'est-à-dire, à la fin des Moussons, le Vaisseau reçut ordre de partir pour Surate. Il rencontra dans sa route une sorte de Pirates, nommés *Sanganians*, qui n'oserent l'attaquer, parce que depuis quinze jours ils avoient appris, par une avanture singuliere, à respecter le Pavillon Anglois. Un Capitaine de cette Nation, qu'ils avoient entouré de fort près, n'avoit pas jugé à propos de s'opposer à l'abordage : mais ayant fait retirer tous ses gens de dessus les Ponts, il y avoit fait porter quelques barils de poudre & plusieurs petites pieces d'artillerie. Les Sanganians n'y étoient pas plutôt montés, qu'il y avoit fait mettre le feu ; & l'exécution avoit été si heureuse, que la plûpart ayant été brûlés, tués ou précipités dans les flots, la crainte du même sort avoit fait fuir aussi-tôt le reste (94).

Défense bisarre d'un Vaisseau Anglois contre des Pirates.

Le Benjamin arriva sans obstacle à la barre de Soualy, où les seuls Vaisseaux

(93) Pages 156 & précedentes.
(94) Page 158.

OVINGTON. 1690. Situation des Comptoirs Européens à Soualy.

de l'Europe ont la liberté d'aborder. Cette permission n'est point accordée aux Indiens (95). Ils doivent entrer dans la Riviere de Surate, ou jetter l'ancre à son embouchure, qui est à deux lieues de Soualy, comme Soualy est à quatre lieues de Surate. C'est-là que les Vaisseaux Européens chargent & déchargent leurs Marchandises, & qu'elles sont gardées dans des Cours & des Magasins, pour être transportées dans d'autres lieux, ou rembarquées suivant l'occasion. Les Facteurs Anglois, François, & Hollandois, ont leurs Maisons, ou leurs Comptoirs à un demi-mille de la mer, éloignées d'une portée de fusil l'une de l'autre (96).

Grandes Huitres attachées au Benjamin.

Ovington remarque, comme un événement extraordinaire, qu'en nettoyant son Vaisseau, après l'avoir déchargé, on y trouva une grosse quantité de grandes Huitres, qui s'y étoient attachées ou formées de toutes parts, & qui furent trouvées de si bon goût, que le Capitaine en fit part à tous les Anglois de Surate (97).

La description que l'Auteur fait de

(95) L'Auteur devroit dire au contraire, que c'est aux Vaisseaux Européens que l'entrée de la Riviere n'est pas permise.

(96) Page 158.

(97) *Ibidem*.

OVINGTON. 1691.

Observations particulieres de l'Auteur concernant Surate.

cette Ville n'ajoute rien à celle qu'on a lue dans d'autres Relations (98) : mais il y joint diverses observations qui lui sont propres. Premiérement il fixe la grandeur de sa circonférence, qui est, dit-il, en y comprenant les Fauxbourgs, d'environ trois milles d'Angleterre; & & sa forme, dont il fait une espece de demi-cercle, ou de croissant, à cause du détour de la Riviere sur laquelle elle est bâtie, & qu'il nomme *Tapty*, ou *Tindy*, (99).

Finesse de l'or & de l'argent du Pays.

L'or de Surate est si fin, qu'en le transportant en Europe, on peut y gagner douze ou quatorze pour cent. L'argent, qui est le même dans tous les Etats du Mogol, surpasse celui du Mexique & les écus de Seville. Il a moins d'alliage que tout autre argent. L'Auteur n'y a jamais vu de pieces rognées, ni d'or ou d'argent qui eût été falsifié. La roupie d'or en vaut quatorze d'argent; & celle d'argent, vingt sept sous d'Angleterre. On y voit quelques monnoyes étrangeres, mais en petit nombre; & des pieces de cuivre, dont soixante font une roupie. Il s'y trouve encore une espece de monnoie plus basse. Ce sont

Amandes ameres qui servent de monnoie.

(98) Voyez particulierement Thevenot, Carré, L'Estra, &c.

(99) Pages 212 & suivantes.

OVINGTON. 1691.

des amandes ameres, dont soixante valent une piece de cuivre (1).

Toutes les monnoies étrangeres payent, à la sortie comme à l'entrée de Surate, deux & demie pour cent. Celles qui tombent entre les mains des Officiers du Grand-Mogol sont fondues & converties en Roupies, sur lesquelles on met la marque de l'Empereur regnant. Après sa mort, ces piéces perdent un ou deux soixantiemes de leur valeur (2).

Mesures & Poids de Surate.

Les étoffes de soie & les toiles de coton se vendent à Surate par *Cobits*, qui sont une mesure de vingt sept pouces de long. Le riz, le bled, & les autres choses qui se vendent parmi nous au boisseau, ou avec des mesures creuses, sont vendues au poids dans Surate. Le poids ordinaire est un *Scar*, qui est de treize onces & un quart. Le *Meund* contient quarante *Scars*.

Opposition des usages Indiens aux nôtres.

„ Ainsi les usages, observe l'Auteur, sont tout-à-fait „ opposés aux nôtres, dans les choses „ mêmes qui devroient être semblables, „ telles que les scies & les serrures, qui „ n'ont aucune ressemblance avec les „ nôtres. Il semble même que les animaux n'ayent pas, aux Indes, les „ mêmes inclinations que parmi nous.

(1) Pages 218 & précedentes.
(2) Page 219.

„ Dans le Tunquin, par exemple, les „ chiens veillent toute la nuit pour ex- „ terminer les rats & les souris (3). OVINGTON. 1691.

On apporte à Surate, des Marchandises de toutes les parties de l'Asie. Elles y sont achetées par les Européens, les Turcs, les Arabes, les Persans, & les Arméniens. Il n'y a point de Marchands qui se répandent plus dans le monde & qui voyagent avec autant d'ardeur que les Arméniens. Leur langue est une des plus usitées dans l'Asie. De tout tems, ils ont été célebres par leur Commerce. „ C'étoit dans leur voisinage, c'est-à- „ dire, sur le *Phase*, en Georgie, „ qu'étoit autrefois la Toison d'or; „ Toison fameuse parmi les Anciens, „ mais qui n'étoit qu'un grand Com- „ merce de laine, de peaux, & de fou- „ rures, que les Peuples du Nord y por- „ toient (4).

Commerce de Surate.

Les Marchands Indiens, qui viennent par terre à Surate, se servent rarement de chevaux pour le transport de leurs Marchandises, parce qu'ils sont tous employés au service du Prince. Ils les amenent dans des Chariots, sur des Dromadaires, des Chameaux & des Anes.

(3) Page 220.
(4) Page 222.

OVINGTON. 1691.

Reproche de tromperie que l'Auteur fait aux Hollandois.

Ce sont les Hollandois qui apportent à Surate toutes sortes d'épiceries. Les Anglois y apportent particulierement du poivre. Mais, s'il faut en croire l'Auteur, les premiers ne sont pas toujours de bonne foi. « Ils tirent quelquefois une certaine quantité d'huile, » d'essence, ou d'esprit, des cloux de » girofle, de la canelle, &c. Ensuite les » exposant en vente, ils ne font pas » difficulté d'en tirer le même prix que » s'il n'y étoit point arrivé d'altération. » C'est une tromperie qui s'exerce à Batavia; & de-là vient qu'il se trouve » tant d'Epiceries seches & insipides (5).

Deux Gouverneurs de Surate.

Outre le Gouverneur militaire de Surate, qui demeure constamment au Château, comme s'il y étoit prisonnier, les Habitans ont leur Gouverneur Civil, qui est chargé particuliérement de l'administration des affaires publiques & de la justice. Il ne s'éloigne gueres plus souvent de son Palais, pour être sans cesse à portée de recevoir les Requêtes des principaux Marchands, & de regler les affaires qui demandent une prompte expédition. S'il sort pour prendre l'air, il est assis sur un Elephant, dans un fauteuil magnifique. Outre le conducteur de l'animal, il a près de lui un

(5) Page 226.

un domestique, qui l'évente & qui chasse les mouches, avec une queue de cheval attachée au bout d'un petit bâton, de la longueur d'un pied. Cet éventail, tout simple qu'il doit paroître, est le seul en usage parmi les Grands, & pour la personne même de l'Empereur. Entre différentes marques de grandeur, le Gouverneur de Surate nourrit plusieurs Elephans. Il entretient une Garde de Cavalerie & d'Infanterie, pour la sureté de sa personne & pour l'exécution de ses ordres (6).

Son Conseil, composé de trois Officiers.

Dans les affaires de conséquence, il doit prendre l'avis de trois grands Officiers de la ville, qui partagent alors avec lui le dépôt de l'autorité suprême.

Le Cogy,

Le premier, qui porte le titre de *Cogy*, est un homme versé dans les loix, & dans tout ce qui appartient aux usages civils de l'Empire.

Le Vacanaviche,

Le second nommé le *Vacanaviche*, est un Officier préposé par l'Empereur, pour donner avis chaque semaine, à la Cour, de tout ce qui arrive de remarquable & d'important (7).

& le Katoual.

Le *Katoual*,, troisiéme Ministre de l'autorité Impériale, est établi pour

(6) Page 128 & précedentes.

(7) Un autre Officier, nommé le Harcarvah, marque ce qui se fait chaque jour.

OVINGTON. 1690.

empêcher les désordres & pour les punir. Il est obligé de faire trois rondes de nuit dans les rues de la ville ; à neuf heutes du soir, à minuit, & à trois heures du matin. A cinq heures, le tambour bat & la trompette sonne, pour marquer la premiere heure du jour. Le Katoual est toujours accompagné de plusieurs Domestiques, & d'une Compagnie de Soldats, armés d'épées, de lances & de fleches. Quelques-uns portent une arme fort dangereuse, qui consiste dans une baguette de fer, longue d'environ deux pieds & terminée par une boule de même métal, avec laquelle on brise le crane d'un seul coup. Ceux qui sont surpris dans une faute legere en sont quittes pour quelques jours de prison. Le châtiment des fautes considérables est la bastonnade.

Paix & sureté qui regnent à Surate.

Quoique Surate soit habitée par toutes sortes de Nations, les querelles & les disputes même y sont rares. Les Indiens idolâtres, plus propres à recevoir une injure qu'à la faire, évitent soigneusement tous les crimes odieux & nuisibles à la societé, tels que le meurtre & le vol. Ovington apprit, avec étonnement, que dans une si grande ville il y avoit plus de vingt ans que personne n'avoit été puni de mort. L'Em-

pereut se réserve le droit des Sentences capitales, ou ne le communique qu'aux Tribunaux les plus éloignés de sa Cour. Ainsi, dans les cas extraordinaires, on informe ce Monarque du crime ; & sans faire venir le coupable, il impose le châtiment (8).

OVINGTON. 1690.

Elles s'étendent jusqu'aux Campagnes voisines.

S'il se fait quelque vol à la Campagne, dans la dépendance de Surate, un Officier, qui se nomme le *Poursdar*, est obligé d'en répondre. Il a sous ses ordres plusieurs Compagnies de gens armés, qui observent continuellement les grands chemins & les villages, pour donner la chasse aux voleurs (9). En un mot, comme il y a peu de villes où le Commerce soit aussi florissant qu'à Surate, il n'y en a gueres où l'on apporte autant de soins au maintien du repos & de la sureté publique.

Les observations de l'Auteur sur les différentes Religions & sur les usages des Indiens, appartiennent moins à la description de Surate qu'à l'article général des Indes, où elles doivent entrer avec celles de quantité d'autres Voyageurs. Cependant on en peut détacher ce qui est propre à Surate & aux lieux voisins.

(8) Page 231.
(9) Page 233.

OVINGTON. 1690. Hôpital pour les Vaches, les Chiens, &c.

Ovington parle, avec complaisance, d'un grand Hôpital, dans le voisinage de cette ville, entretenu par les Banians, pour les vaches, les chevaux, les chevres, les chiens, & d'autres animaux, qui sont malades, ou estropiés, ou trop vieux pour le travail. Un homme qui ne peut plus tirer de service d'un bœuf, & qui est porté à lui ôter la vie pour s'épargner la dépense de le nourrir, ou pour se nourrir lui-même de sa chair, trouve un Banian charitable, qui ne manque pas, lorsqu'il est informé du danger de cet animal, de le demander au Maître, & qui l'achetant quelquefois assez cher, le place dans cet Hôpital, où il est bien traité jusqu'au terme naturel de sa vie (10).

Hôpital pour les Puces & les Punaises.

Près du même Edifice (11), on en voit un autre qui est fondé pour les punaises, les puces, & toutes les especes de vermines qui succent le sang des hommes. De tems en tems, pour donner à ces animaux la nourriture qui leur convient, on loue un pauvre homme, pour passer une nuit sur un lit dans cet Hôpital; mais on a la précaution de l'y attacher; de peur que la douleur des piquûres l'obligeant de se retirer

(10) Page 313.
(11) *Ibidem.*

avant le jour, il ne puisse les nourrir à l'aise de son sang (12). OVINGTON. 1690.

A l'arrivée d'Ovington, il y avoit six ans qu'il s'étoit répandu parmi les Indiens de Surate, une maladie contagieuse, qui continuoit encore d'y regner, quoique ce ne fût pas toujours avec la même violence. Elle sembloit assoupie dans le tems des Moussons, où l'air ne manque point de se rafraîchir ; & c'étoit immédiatement avant cette saison qu'elle se faisoit sentir dans sa plus grande force. Avant que les pluies commencent à tomber, l'air est d'une sécheresse & d'une chaleur extrêmes. Lorsqu'elles sont tombées, il s'éleve des vapeurs chaudes, & si malfaisantes, qu'elles causent plus de maladies qu'il n'y en a dans tout le reste de l'année. Alors, dans l'espace d'une seule matinée, on voioit porter hors de la ville une centaine de Gentils, pour y être brûlés ; outre les Mores qu'on enterroit, & ceux qui mouroient dans les Fauxbourgs : ce qui montoit, par un calcul moderé, au nombre de trois cens par jour. La ville n'en paroissoit pas moins peuplée, & l'on ne s'appercevoit pas des effets du mal par la diminution des Habitans. La naissance de cette

Peste terrible à Surate.

Ses renouvellemens & ses effets.

(12) *Ibid.* Page 314.

OVINGTON. 1690. peste fut précédée par un petit tremblement de terre, qui allarma un peu, mais qui ne renversa aucune maison, & qui ne causa de mal à personne. Ce qui surprenoit beaucoup les Mores, c'étoit de voir les Européens comme inaccessibles à une maladie qui causoit tant de ravages parmi les Naturels du Pays (13).

Peste à Balsora.

Ovington reçut avis, en 1691, qu'il étoit mort de la peste, à Balsora, deux cens mille personnes dans l'espace de dix huit jours. Mais ce fleau cessa bientôt (14).

1691.

Maladies ordinaires à Surate.

Les maladies ordinaires de Surate, dont les Européens ont de la peine à se garantir, sont différentes sortes de fievres, la plûpart mortelles; sur-tout pour ceux qui se livrent aux plaisirs de la table & qui aiment trop le vin. D'autres meurent d'une maladie, que les Habitans nomment *Merdechine*. C'est un vomissement violent & un grand cours de ventre, qui viennent particuliérement d'avoir mangé avec excès, au même repas, de la viande & du poisson. On guérit le malade en lui appliquant sur le talon un fer rouge, dont la cicatrice l'empêche quelque-tems de

(13) *Ibidem.* Tome II, p. 56.
(14) *Ibidem.*

marcher. Les Européens sont encore attaqués d'une espece de paralysie, qui leur ôte l'usage & le mouvement des membres. Elle vient de s'être trop exposé aux brouillards pénétrans de la nuit. Le meilleur remede est de fréquenter les bains, qui sont en grand nombre dans ce Pays (15).

OVINGTON. 1691.

Les bons effets de la poudre blanche, dans les fievres, en ont rendu l'usage commun dans les Etats du Mogol; & l'Auteur observe qu'elle est employée avec le même succès en Angleterre, où les Médecins Anglois en ont envoyé. En général, dit-il, les remedes dont on se trouve le mieux dans cette Région sont rafraîchissans, parce que la plûpart des maladies viennent de chaleur (16).

Poudre blanche pour la fievre.

A deux milles de Surate, on visite un lieu fort agréable, qui se nomme *Pulparrock*. Il est voisin de la riviere, où s'élevant un peu il rend la vûe plus étendue sur l'eau. La chaleur de l'air y est adoucie par l'ombrage d'une infinité d'arbres & par la proximité de l'eau. C'est un Monastere de Faquirs, qui ont pris soin de rendre cette habitation commode & délicieuse. Ils ont employé l'art, pour y perfectionner les beautés de la

Pulparrock, beau Monastere près de Surate.

(15) *Ibid.* p. 57.
(16) Page 58.

OVINGTON. 1691.

nature. Les environs de Surate n'ont rien qui puiſſe être comparé à cette belle retraite. Auſſi les Faquirs qui l'habitent ont-ils plus de fierté que dans les autres lieux. On ſait que c'eſt une eſpece de Moines mendians, qui font des quêtes pour augmenter leurs revenus. Un Frere *Quêteur* du Monaſtere de Pulparroek ayant un jour rencontré, hors de Surate, le Préſident de la Compagnie Angloiſe, lui demanda impudemment vingt Roupies. Le Préſident, pour badiner, lui en offrit dix neuf. Il les refuſa, dans l'opinion qu'il n'étoit pas de ſa grandeur de diminuer une obole de ſa premiere demande (17).

Remarques de Thevenot ſur le Pays de Surate.

Thevenot, qui étoit à Surate en 1666 (18), & qui n'a pas manqué d'y faire ſes obſervations, avec ce caractere judicieux qui le fait diſtinguer entre les Voyageurs, s'écarte peu de tout ce qu'on a lû juſqu'ici, & ſert par conſéquent à le confirmer par ſon témoignage. Mais il y joint pluſieurs remarques qui paroiſſent être échappées à la curioſité d'Ovington.

On mange, dit-il, du raiſin à Surate,

(17) Pages 65 & 75.

(18) Voyez la troiſieme Partie de ſes Voyages. On ne le cite ici qu'en extrait, parce que Surate n'étoit pas ſon terme, & qu'il ne faiſoit qu'y paſſer pour ſe rendre dans l'Indoſtan. Voyez ſes propres Relations.

depuis le commencement de Février jusqu'à la fin d'Avril. Le goût n'en est pas excellent ; & quelques-uns s'étoient imaginé que ce défaut lui venoit de l'impatience des Habitans, qui ne le laissoient point assez meurir. Cependant les Hollandois qui ont pris le parti de le laisser autant qu'il se peut sur le sep, n'en font qu'un vin fort aigre, qu'il est impossible de boire si l'on n'y mêle du sucre. Ce raisin, qui est blanc, ne laisse pas d'être fort gros. On l'apporte à Surate, d'une petite ville, nommée *Naapoura*, dans la Province de Balagate (19).

DESCRIPT. DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

Raisin de Naapoura.

Les liqueurs du Pays ne valent gueres mieux que le vin. La plus commune est composée de *Sagre*, ou Sucre noir, qu'on met dans de l'eau, avec un peu d'écorce de *Baboul*, pour lui donner quelque force. Ensuite on les distille ensemble.

Liqueurs de Surate.

On fait aussi de l'eau-de-vie de Tary. C'est une liqueur assez agréable, qu'on tire de deux sortes de Palmiers ; l'une qui se nomme *Codgiour* ; la seconde qui n'est autre que le Cocotier. Thevenot observe qu'il ne vient point de dattes aux Palmiers d'où l'on tire du Tary, & que ceux d'où l'on n'en tire point

(19) *Ibid.* p. 47.

DESCRIPT. DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

produisent des dattes sauvages. Le bon *Tary* est celui qui se tire la nuit. N'étant point échauffé par l'ardeur du soleil, il est d'un goût doux & piquant, qui approche de celui des Châtaignes (20).

Poids & Monoies.

Thevenot est plus exact qu'Ovington, sur les poids & les mesures de Surate. Le poids qui se nomme *Candi*, vaut vingt *Mans*; mais le poids de Commerce est le *Man*, qui est de quarante livres; & la livre de Surate est de quatorze onces, ou trente cinq toles. L'or & l'argent se pesent à la tole; & la tole est de quarante Mangelis, qui font cinquante six de nos Carats. Deux toles un tiers & demie valent une once de Paris. La Tole pese autant qu'une Roupie d'argent. Le Man pese quarante livres dans toutes les Indes; mais ces livres, qu'on nomme *Serres* à Surate, différent dans chaque Pays. Celles de Surate, par exemple, sont plus fortes que celles de Golkonde. Celles d'Agra est de vingt huit onces.

On compte les grandes sommes par Leks, par *Crouls* ou *Courous*, par *Padans* & par *Nils*. Il faut cent mille Roupies pour un Lek, cent mille Leks pour faire un Courou, cent mille Courous pour faire un Padan, & cent mil-

(20) Page 49.

DESCRIPT. DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

le Padans pour faire un Nil. On voit, parmi les Grands-Seigneurs, des Roupies d'or, qui valent environ vingt & une livres de France; mais qui n'entrent point dans le Commerce ordinaire. Leur principal usage est pour faire des présens. La Roupie commune, qui est d'argent, ne vaut gueres plus de vingt neuf sous de notre monoie, quoiqu'on la fasse passer ordinairement pour trente. On fabrique, tous les ans, des Roupies; & celles de l'année valent quelque chose de plus que les précédentes, parce que les Monoyeurs prétendent que l'argent s'use toujours (21). Il y a des demi-Roupies, & des quarts de Roupie. Le *Mahmoudy* est une autre monoie d'argent, qui vaut environ onze & demie de nos sous. Le *Pecha* est une monoie de cuivre, de la grandeur de la Roupie, qui vaut un peu plus de dix deniers, & qui pese six de nos drachmes. On donne soixante huit *Paden*, ou amandes ameres, pour un Pacha. Ces amandes, qui passent pour monoie à Surate, viennent de Perse, & sont le fruit d'un arbrisseau qui croît entre les rochers.

Enfin Thevenot fait remarquer que

(21) Ovington attribue cette différence de valeur à la mutation des regnes.

DESCRIPT. DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

Finesse de l'argent du Mogol.

la monoie d'argent du Grand-Mogol est plus fine qu'aucune autre; parce qu'il n'arrive point d'Etranger, dans l'Empire, qui ne soit obligé de changer l'argent qu'il apporte, soit Piastres, soit d'autres especes, en monoie du Pays. Il est fondu aussi-tôt, & l'on en rafine l'argent pour faire des Roupies. (22).

Puits & Reservoirs célebres.

L'Auteur ajoute à la description du Cimetiere des Anglois, qu'on voit à peu de distance un grand Puits de forme quarré, couvert de plusieurs arcs de brique, qui sont éloignés l'un de l'autre de plusieurs pieds. On y descend par par divers escaliers; & le jour y entre, depuis le haut jusqu'en bas, par des espaces qui sont entre les arcs. Mais quoique cet ouvrage soit estimé, il n'approche pas d'un Réservoir d'eau, qui est proche d'une des Portes de Surate, nommée la Porte de Daman, où commence la plus belle promenade du Pays. Cette Porte est couverte & entourée des branches d'un bel arbre, qui se nomme *War*, & que les Portugais appellent *Arbre de racines*. L'ombre en est admirable, & d'un grand secours pour ceux qui vont au Réservoir. Il a seize angles, dont chaque côté a cent pas de long. Le diametre de tout l'ouvrage est d'une

(22) Pages 52 & précedentes.

portée de mousquet. Il est pavé de grandes pierres unies, avec des degrés à l'entour, qui regnent depuis le bord du bassin jusqu'au fond, en maniere d'amphithéâtre. Ces dégrés sont chacun d'un demi-pied de hauteur. Leur matiere est une belle pierre de taille, qui vient de Cambaye. On a menagé trois descentes en talus, pour servir d'abreuvoirs.

Au milieu de cette belle piece d'eau s'éleve un bâtiment de pierre, quarré, & large d'environ quatre toises, où l'on monte par deux petits escaliers. C'est un lieu où l'on va prendre le frais & divers amusemens; mais il faut un Bateau pour y passer. Le grand Bassin se remplit d'eau de pluie, dans la saison. Après avoir coulé au travers des champs, & formé une espece de canal, sur lequel on a bâti des Ponts, elle se rend dans un espace fermé de murs, d'où elle passe dans le Réservoir par trois trous taillés en rond, qui ont plus de quatre pieds de diametre. On ne buvoit point autrefois d'autre eau à Surate: mais on y a découvert cinq sources ou cinq puits, qui en fournissent aujourd'hui à toute la ville. L'Auteur parle avec admiration du Réservoir, & le compare aux plus beaux ouvrages que

DESCRIPT. DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

les Romains ayent jamais faits pour l'utilité publique (23).

Jardin de la Princesse.

Un quart de lieue plus loin, on trouve, pour promenade, le *Jardin de la Princesse*, ainsi nommé parce qu'il est l'ouvrage d'une Sœur du Grand-Mogol. C'est un grand Plan d'arbres de plusieurs especes, tels que des Manguiers, des Palmiers, des Mirabolans, des Vars, des Maisas, & plusieurs autres, plantés avec beaucoup d'ordre. On y voit quelques allées fort droites, dont quatre traversent le Jardin en croix, avec un petit Canal au centre. Vers le milieu du Jardin, on a bâti un Edifice à quatre faces, qui ont chacune leur Divan, & un Cabinet à chaque coin. Devant chaque Divan se présente un Bassin quarré, plein d'eau, d'où sortent des ruisseaux qui passent par les principales allées. Mais, quoique ce Jardin soit bien entendu, on n'y voit point nos Berceaux & nos Parterres, ni rien qui approche de la beauté de nos Eaux (24).

Arbre Var & ses singularités.

L'arbre Var, que Thevenot eut la curiosité d'examiner dans toute son étendue, s'appelle aussi *Ber*, *Arbre des Banians*, & *Arbre des racines*, à cause de la facilité que ses branches, qui portent

(23) *Ibid.* p. 72.
(24) *Ibid.* p. 73.

de grands filamens, ont à prendre racine, & par conséquent à reproduire d'autres branches. Il arrive ainsi qu'un seul arbre, auquel on laisse la liberté de s'étendre, peut remplir un fort grand terrain. L'Auteur en vit un, qui avoit plus de trente toises de diametre; c'est-à-dire, dans l'étendue de ses branches, qu'on avoit coupées régulierement, & qui formoient une fort belle promenade (25). Comme les Indiens croient cet arbre sacré, ils prennent soin de l'orner, & souvent de l'accompagner d'une Pagode.

DESCRIPT. DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

Terroir de Surate.

Le terroir de Surate est d'une terre grise, fort brune, & naturellement si bon qu'on ne le fume jamais. On y seme le bled après les pluyes, c'est-à-dire, après le mois de Septembre : la moisson se fait au mois de Fevrier. On y plante aussi des cannes de sucre. L'usage, pour les planter, est de faire de grands sillons, dans lesquels, avant que de placer les cannes, on met plusieurs de ces petits poissons qui se nomment *Goujons*. Soit qu'ils engraissent la terre, soit qu'ils donnent une qualité particuliere aux cannes, les Habitans prétendent que sans ce secours elles ne produiroient rien. Ils couchent leurs

Maniere dont on l'engraisse.

(25) Page 74.

DESCRIPT. DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

boutures sur ces poissons, l'une au bout de l'autre; & de chaque nœud de canne ainsi enterrée, il naît une canne de sucre, qu'on moissonne dans la saison (26).

Le riz ne croît pas moins heureusement aux environs de Surate. Les Manguiers, les Palmiers de toutes les especes, & d'autres sortes d'arbres, y apportent autant d'utilité que d'agrément. Les terres qui produisent le bled ne s'arrosent jamais; parce que les rosées, qui tombent le matin en abondance, suffisent pour les rendre fécondes.

Riviere de Tapty.

La Riviere de Tapty est toujours un peu salée à Surate. Aussi les Habitans ne s'en servent-ils que pour se laver le corps; usage qui s'exerce ici chaque jour au matin, comme dans toutes les parties de l'Inde. Cette Riviere est peu considérable. Dans la haute marée, elle n'a de largeur, qu'environ la moitié de la Seine. Cependant les eaux de pluie la grossissent en hyver, jusqu'à la faire déborder avec beaucoup de ravage. Elle prend sa source dans un Canton des montagnes du Duan, nommé *Geharconde*, à dix lieues de Brampour. Quand la mer est basse, elle coule jusqu'à la Barre; mais la marée avance ordinairement deux lieues au-delà. Le vrai Port

(26) Page 73.

de Surate est Soualy, à deux lieues de la Barre, & à quatre lieues & demie de la ville.

Révolution qui à fait passer le Royaume de Guzarate au pouvoir du Grand-Mogol.

Thevenot regarde sans difficulté Surate & son Canton, comme la plus belle partie de la Province de Guzarate, indépendamment des avantages extraordinaires que cette ville tire de son Commerce; & la Province même, comme la plus agréable de l'Indostan. C'étoit autrefois un Royaume, qui tomba sous la domination du Grand-Mogol Ekbar, vers l'année 1595. Il y fut appellé par un Seigneur du Pays, à qui le dernier Roi de Guzarate, nommé Sultan Mahmouth, en avoit donné le Gouvernement général à sa mort, en lui confiant la tutelle de son fils unique. L'ambition de ce Gouverneur lui fit autant d'ennemis qu'il y avoit de Grands dans le Royaume. Enfin desespérant de se soutenir par ses propres forces, il eut recours au Mogol, sous prétexte d'implorer sa protection pour son Pupille, qui se nommoit *Mudafer*. Ekbar entra dans le Guzarate avec une armée. Il soumit tous les Seigneurs qui entreprirent de s'opposer à lui, & que le Gouverneur lui faisoit regarder comme les Ennemis de son Roi. Mais au lieu de se borner à la possession d'une seule ville,

DESCRIPT. DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

qu'on lui avoit promise avec son territoire, il se rendit maître de tout le Royaume, il fit le Roi & le Gouverneur Prisonniers; & sa politique, autant que la force, lui fit trouver le moyen d'assurer cette conquête à ses Successeurs. Cependant le malheureux Mudafer, s'étant échappé de sa prison, fit quelques efforts pour se rétablir : mais il fut vaincu; il retomba dans les chaînes; & le desespoir lui fit prendre enfin le parti de s'ôter la vie de ses propres mains (27).

OVINGTON. 1691. Etat des affaires des Anglois à Surate.

Ovington, passant aux affaires de sa Nation, raconte sur des témoignages certains, que la Compagnie Angloise des Indes Orientales employe chaque année cent mille livres sterlings, pour le soutien de son Commerce aux Indes, & pour l'entretien de ses principaux Officiers. *Surate*, dit-il, le *Fort Saint-Georges*, *Gomron* en Perse, & *Bengale*, sont les principaux Sieges du Commerce de la Compagnie (28).

Chaque partie des États du Mogol a ses marchandises particulieres, que les Agens de la Compagnie prennent soin d'acheter, & qu'ils tiennent prêtes pour

(27) *Ibidem*. Pages 15 & 16.
(28) Page 91.

l'arrivée des Vaisseaux. Si cette attention étoit négligée, l'Auteur ne doute pas que la Compagnie ne fût bien-tôt supplantée par d'autres Nations de l'Europe. Il en connoît une, dit-il, sans la nommer, qui avoit proposé depuis quelque tems au Grand Mogol, de lui payer des droits plus considérables que ceux qui sont établis, à condition d'obtenir le droit exclusif du Commerce dans ses Etats. » Ces entreprises, ajoûte » Ovington, obligent notre Président » d'être continuellement attentif sur la » conduite de nos Rivaux, & de faire » des présens à la Cour, pour s'assurer » de leur protection (29).

OVINGTON. 1693.

La Maison que les Anglois occupent à Surate appartient au Grand-Mogol, & passe pour une des plus belles de la ville. Elle est à son Nord-Ouest. Outre les appartemens du Président, elle peut loger quarante personnes. L'Empereur *Au-reng-zeb*, de qui les Anglois la louoient immédiatement, pour la somme de soixante livres sterlings, recevoit rarement cette somme; parce qu'il leur permettoit de l'employer aux réparations & même aux embellissemens de l'édifice. On y trouve plusieurs caves,

Maison que les Anglois ont à Surate.

(29) Tome II, p. 92.

OVINGTON. 1691.

des magasins, un réservoir d'eau & un bain (30).

Ce que c'est que leur Président.

C'est dans ce Palais que le Président Anglois des parties Septentrionales de l'Inde fait sa résidence. Il est quelquefois élevé à la dignité de Gouverneur de Bombay, & revêtu du titre d'*Honorable*. On peut acquérir de grandes richesses dans ce Poste. Outre les appointemens annuels, qui sont de trois cens livres sterlings, & les profits que le Président tire des Vaisseaux, il a le pouvoir d'exercer le Commerce pour son propre compte, dans toutes les parties de l'Orient. Aussi quelques années suffisent-elles pour l'enrichir. Tous les Officiers de la Compagnie ont, comme lui, la liberté du Commerce particulier; avantage que les Agens de la Compagnie de Hollande n'ont jamais obtenu (31).

Avantage des Officiers du Commerce Anglois sur ceux de Hollande.

Comme il est important de connoître l'ordre des grandes entreprises, lorsqu'il est fondé sur l'expérience & justifié par le succès, nous n'abandonnerons point l'Auteur dans ce détail.

Ordre de leur établissement à Surate.

Le Président de Surate a trois principaux Officiers, qui sont le *Teneur de Livres*, le *Garde des Magasins*, & le

(30) *Ibid*. Page 93.
(31) *Ibid*. page 94.

Pourvoyeur des Vaisseaux. Ces quatre personnes composent le Conseil, dans lequel le Président a deux voix. On y rapporte & l'on y juge toutes les affaires qui regardent la Compagnie & ceux qui la servent.

Le Secretaire assiste toujours au Conseil, quoiqu'il n'en soit pas. Il monte à la premiere Place qui devient vaquante. Le même ordre est établi pour tous les autres Postes, où l'on monte par degrés, suivant l'ancienneté des services; à moins que par quelque disposition extraordinaire la Compagnie ne change quelque chose à ses principes.

Le Ministre, les Anciens Facteurs, les Ecrivains & les Eleves, composent le reste des Habitans du Palais. Chacun demeure dans son poste, pendant trois ou cinq ans, suivant ses engagemens avec la Compagnie, avant que d'être élevé à de nouveaux degrés; comme de celui d'Eleve à celui d'Ecrivain, & de celui-ci au dégré de Facteur, d'où l'on passe aux plus hautes dignités. Outre les gages ordinaires, qui sont proportionnés à chaque degré, la Compagnie leur donne à tous la nourriture & le logement. D'ailleurs les avantages qu'ils peuvent tirer du Commerce particulier vont si loin, que de

Profit extraordinaire des Officiers subalternes.

OVINGTON. 1691.

Surate à la Chine, ils gagnent cent pour cent; & qu'en y faisant porter seulement de l'argent pour en rapporter de l'or, ils sont sûrs d'un profit de cinquante pour cent. Ceux qui jouissent d'une bonne réputation, sans être assez riches pour former ces entreprises, peuvent emprunter, dans le Pays, des sommes considérables, à vingt cinq pour cent d'intérêt, & ne sont obligés de satisfaire leur créancier qu'au retour du Vaisseau. S'il périt en chemin, la somme est perdue pour l'Indien qui la préte (32).

Nombre d'Ouvriers & de valets, entretenus par la Compagnie.

La Compagnie entretient aussi quarante ou cinquante Domestiques, pour les services qui conviennent à leur profession. Ils se présentent le matin au Président pour recevoir ses ordres; & le soir ils paroissent encore devant lui, comme des sujets dont le bonheur dépend de la satisfaction de leur Maître. Avec ces ouvriers, la Compagnie entretient des valets aux Officiers. Le Président en a plusieurs. Le Teneur de Livres en a deux. Le Ministre & les autres ont chacun le sien. Dans un Pays où les Anglois sont sans Troupes & sans aucun secours militaire, la politique les oblige de se faire un appui du grand

(32) Tome II, p. 96.

nombre de leurs domestiques. Quoique la plûpart soient Indiens ou Mores, l'Auteur vante leur fidelité, jusqu'à dire naïvement » que lorsque le Président a dessein de frauder les droits du Prince » en quelque chose de considérable, il » en commet le soin à ses domestiques, » qui s'en acquittent avec adresse (33).

OVINGTON. 1691.

Table des Officirs Anglois.

Personne de ceux qui habitent le Palais ne peut passer la nuit dehors, sans la permission du Président. On sert tous les jours une table commune, pour le Président & pour tous les Officiers, qui s'y placent suivant leur degré d'ancienneté. Elle est couverte de ce que Surate & ses environs offrent de meilleur. Les vins de Chiras & l'Arrack, les vins de l'Europe & la biere d'Angleterre n'y sont point épargnés. Il y a peu de tables, chez les personnes mêmes les plus qualifiées de l'Empire, qui soient si bien servies. Cette dépense est considérable pour la Compagnie, sur-tout en vins de l'Europe, & en biere, qui ne peuvent manquer d'être fort chers aux Indes. Ovington raconte qu'un riche Indien, ayant eu la curiosité de voir les Anglois à table, parut extrêmement surpris, à l'ouverture d'une bouteille, de voir sortir la liqueur avec force, aussi-tôt qu'on

(33) *Ibid. p.* 99.

OVINGTON. 1691.

Plaisante naïveté d'un Indien.

eut ôté le bouchon. Le Préſident lui ayant demandé le ſujet de ſon admiration, il répondit qu'il n'étoit pas étonné de voir ainſi ſortir la liqueur, mais qu'il ne pouvoit comprendre comment on avoit pû la faire entrer dans la bouteille (34).

Ragoûts Indiens.

La table des Anglois de Surate eſt ſervie en vaiſſelle d'argent ; & pour ſatisfaire tous les goûts, ils ont trois Cuiſiniers, un Anglois, un Portugais & un Indien, qui apprêtent les mets chacun à leur maniere. Le ragoût le plus ordinaire aux Indes eſt le *Pilau.* C'eſt du riz bouilli, dont tous les grains demeurent ſéparés, qu'on aſſaiſonne avec des épices, & ſur lequel on met une piece de volaille bouillie. L'Auteur en explique pluſieurs autres, & parle de diverſes ſauces qui excitent beaucoup l'appétit. Le *Cabob*, ſur lequel il s'étend le plus, eſt un composé de bœuf & de mouton, que l'on coupe en petits morceaux, ſur leſquels on jette du ſel & du poivre, & que l'on trempe dans de l'huile où l'on a mêlé de l'ail. On les paſſe enſuite dans une broche, avec quelques herbes, qui ont été trempées auſſi dans de l'huile mêlée d'ail. Enſuite on les fait rôtir au feu. C'eſt un mets que l'Auteur

(34) Page 100.

trouve

trouve fort agréable (35). Les Naturels du Pays aiment beaucoup *l'Assa fœtida*, qu'ils appellent *Hin*. Ils en mettent un peu dans leur pain, qui en reçoit un goût désagréable, mais qu'ils croyent fort utile pour la santé. On mange tant d'Assa fœtida, dans Surate, que l'air qu'on y respire le sent quelquesfois fortement (36).

OVINGTON. 1691.

Faste du Président & des Facteurs Anglois.

Les jours de réjouissance, le Président invite tous les Officiers de la Compagnie à passer la journée dans quelque beau Jardin, hors des murs de Surate, où l'ombrage & la fraîcheur servent à l'entretien de la joye. Le Président & sa femme s'y font porter dans des Palanquins, soutenus sur les épaules de quatre hommes. Ils sont précedés de deux grands étendarts, après lesquels marchent quelques chevaux de main de grand prix, Arabes & Persans, avec des harnois magnifiques. Les anciens Facteurs viennent à leur suite, montés sur d'autres chevaux, qui ne sont pas moins richement équipés. Les selles sont de velours brodé; les brides & les croupieres, enrichies d'or & d'argent. Le chef des Domestiques paroît ensuite, à cheval comme les Maîtres, mais suivi

(35) Page 103.
(36) *Ibidem*.

OVINGTON. 1691.

de quarante ou cinquante Valets à pied. Après cette premiere division vient le Conseil, dans un grand Carosse, qu'on laisse ouvert, à moins qu'il ne s'y trouve des femmes. Ce Carosse est tout orné d'argent, & tiré par deux bœufs. Le reste des Facteurs suit en Carosse ou à cheval. C'est dans cet équipage que le Président passe au travers de la ville, lorsqu'il veut en sortir (37). Le Ministre & les Conseillers ne sortent jamais sans avoir quatre ou cinq Domestiques derriere leur Carosse. Ce faste leur attire les respects du Peuple. Dans l'idée qu'il se forme des Anglois, il s'adresse, dans ses besoins, au Président de la Compagnie plutôt qu'au Gouverneur, dont la grandeur paroît éclipsée par celle des Anglois.

Leur Cimetiere est orné de beaux édifices.

Ils ont, comme les Européens, un Cimetiere à un demi-mille de Surate, qu'ils tâchent d'embellir à l'envi par des tombeaux magnifiques, & par de superbes édifices (38). C'est un des principaux ornemens des environs de la ville. Les deux plus beaux de ces édifices ont été construits, l'un pour *Jean Oxonton*, & l'autre pour le Président *Aungers*. Ils sont accompagnés de Tours & de Mi-

(37) Page 105.
(38) Tome II. p. 110.

narets. Le Cimetiere des Hollandois offre aussi les siens, dont les deux plus remarquables sont, celui d'un Commissaire Hollandois; & l'autre, celui d'un Commandant de la même Nation, qui le fit élever avant sa mort, & qui fit mettre au sommet trois grandes tasses; apparemment, observe l'Auteur, pour faire ressouvenir ses amis du plaisir qu'ils avoient eu de boire avec lui (39).

OVINGTON. 1691.

Tombeau singulier d'un Hollandois.

Le 27 d'Août 1691, c'est-à-dire, pendant qu'Ovington étoit à Surate, la Maison des Anglois fut investie par une Garde à pied & à cheval, qui les y retint Prisonniers. Cet orage se fit sentir d'un autre côté aux François & aux Hollandois, par la défense qu'ils reçurent de sortir de la ville. On apprit bien-tôt le sujet de ce traitement. Un riche Vaisseau More avoit été pris par des *Hommes à chapeau*, c'est-à-dire, suivant le langage du Pays, par des Européens; & & le Capitaine, nommé *Abdel-gheford*, demandoit qu'on lui restituât neuf lecks de roupies, qui font plus de cent mille livres sterling. Ce Vaisseau passoit de Mocka à Surate. Quoique les Indiens ayent peu de goût pour le combat, & qu'ils n'exposent pas volontiers leur vie pour quatre roupies qui font leurs gages

Orage qui tombe sur les Européens de Surate.

(39) *Ibid.* p. 111.

OVINGTON. 1692.

d'un mois, comme ils étoient richement chargés, ils s'étoient défendus vaillamment; & ce n'étoit qu'après avoir perdu beaucoup de monde qu'ils avoient pris le parti de se rendre (40).

De quoi ils sont accusés.

On accusoit les Européens de cette prise, parce que le Pirate, qui s'étoit emparé du Vaisseau, avoit arboré les Pavillons Anglois, François & Hollandois. Le Président Anglois, qui se nommoit *Barthelemy Harris*, défendit ardemment la Nation. Premierement, il récusa le témoignage d'Abdel-Ghefort, son accusateur, parce que ce n'étoit pas la premiere fois qu'il eût attribué le même attentat à des Vaisseaux Européens, & que dans une autre occasion il avoit été convaincu d'imposture. En second lieu, l'arrivée d'un ou de plusieurs Navires Anglois dans cette mer ne pouvoit être ignorée au Comptoir de Soually ni dans la Maison Angloise de Surate; & le Président attestoit le Ciel qu'il n'en avoit aucune connoissance. Enfin, il s'engageoit d'honneur à payer tout ce qu'on lui demandoit, si son ennemi pouvoit apporter des preuves incontestables que le Vaisseau, qui avoit fait la prise, appartînt à la Compagnie d'Angleterre. Ces raisons, & les bons offices du Gou-

(40) *Ibidem*, Pages 114 & suivantes.

verneur, qui se portoit d'autant plus à favoriser les Européens, que le Port étant fermé pour leurs Vaisseaux, pendant cette querelle, il commençoit à s'appercevoir que la recette diminuoit à la Douane, disposerent la Cour à revenir de ses préventions. Cependant les Anglois demeurerent prisonniers jusqu'au 2 de Décembre, & ne recommencerent à jouir de leurs privileges qu'après d'heureux éclaircissemens, par lesquels on apprit que le Navire, auteur de la prise, étoit Danois. Les ressentimens du Grand-Mogol se tournerent contre cette Nation, sur laquelle il résolut d'exercer toutes sortes d'hostilités (41).

OVINGTON. 1692.

Comment cette querelle fut terminée.

L'implacable Abdel-Gheford fut le seul, au milieu de la joie commune, qui conserva toute sa haine pour les Anglois. Il renouvella ses calomnies, l'année suivante, en répandant le bruit que deux de ses Vaisseaux, qui revenoient de Mocka, étoient encore tombés entre leurs mains & qu'ils les avoient pillés. On leur ôta la liberté avec la même rigueur; & les instances furent si pressantes, pour leur faire restituer ce qu'on accusoit leur Nation d'avoir enlevé, qu'ils déclarerent enfin qu'ils aimoient mieux abandonner tout-à-fait le Pays

1692.

Autre persécution contre les Anglois.

(41) *Ibid.* p. 120.

OVINGTON. 1692.

que de se soumettre à cette injustice. Cependant l'imposture fut bien-tôt reconnue. Abdel-Gheford avoit caché, dans l'eau, une partie de l'argent qu'il se plaignoit d'avoir perdu. Il en voulut faire transporter secretement une autre partie dans un Palanquin; mais quelques Soldats de la garde observant que les Porteurs paroissoient fatigués du poids, se défierent de la vérité. Ils arrêterent le Palanquin, qu'ils trouverent rempli d'or. Abdel, convaincu d'un si noir artifice, demeura chargé de la honte & de l'opprobre qu'il vouloit faire tomber sur les Anglois (42).

Leur accusateur est convaincu de calomnie.

Sa premiere perte avoit été réelle; & malgré les prétendus éclaircissemens qui avoient fait tourner l'indignation de la Cour contre les Danois, Ovington paroît persuadé que cette prise ne devoit être attribuée qu'aux Sanganiens. Il en prend occasion de raconter l'avanture d'un Capitaine Anglois, qui ayant été pris par ces Pirates, & s'étant sauvé de leurs mains, lui communiqua ses observations sur leur Pays & sur leurs usages.

Eclaircissement sur les Pirates nommés Sanganiens.

Say (c'est le nom du Capitaine) après avoir perdu son Vaisseau par le naufrage, vers l'Isle de *Macire*, & s'être arrêté

(42) *Ibid.* pages 124 & précedentes.

long-tems à Mascate, pour réparer sa perte, s'embarqua, pour l'Isle de Bombay, dans un nouveau Bâtiment qu'il avoit fait construire des débris de l'autre, & fit voile de conserve avec dix huit ou vingt Navires Indiens, qui alloient à Surate & dans d'autres Ports du Mogol. A peine les eut-il quittés, qu'il découvrit de loin deux voiles qui venoient à lui, & qu'il reconnut bien-tôt pour des Corsaires. Il fit des efforts inutiles pour les fuir, jusqu'à jetter dans la mer une partie de ses Marchandises, pour rendre son Vaisseau plus leger: mais ils le suivirent avec tant d'obstination, que l'ayant joint vers le soir, ils en vinrent furieusement à l'abordage. C'étoient des Sanganiens. Ils entrerent dans le Vaisseau Anglois, l'épée à la main, au nombre d'environ quatre vingt. Ils tuerent d'abord tous ceux qui firent quelque résistance, & Say n'auroit pas été plus épargné. Mais le premier coup qu'ils lui donnerent ne tomba que sur sa main, qui fut presqu'à moitié coupée; &, lorsqu'ils étoient prêts à redoubler, des boutons d'or, qu'il avoit à son habit, attirerent leur attention & servirent à lui racheter la vie. Ils se contenterent de le dépouiller, & ne lui laisserent qu'un petit morceau de toile pour couvrir sa nu-

Say, Capitaine Anglois, est pris par ces Pirates.

OVINGTON. 1692.

A quoi il doit la vie.

dité. Ensuite, paroissant plus humains après la prise du Bâtiment, ils lui firent prendre de l'opium avec de l'eau ; remede qu'ils employent ordinairement pour réparer leurs forces. Ils panserent même sa playe, avec du sucre, qu'ils y mirent d'abord pour arrêter le sang ; puis avec de l'huile & de la laine. Say, qui comptoit peu sur la vertu d'un appareil si simple, fut agréablement surpris de se voir gueri en fort peu de tems (43).

Comment il est pansé de ses blessures.

L'un des Vaisseaux Sanganiens portoit dix pieces de canon & cent cinquante hommes d'équipage. L'autre étoit une petite Galere, de quatre canons & de cinquante hommes. Ils employerent un mois à retourner dans leur Pays. En approchant d'*Aramra*, qui étoit le Port d'où ils étoient partis, ils tirerent un coup de canon, suivant leur usage, pour avertir leurs amis de leur retour. Malheureusement la piece qu'ils employerent appartenoit à Say, qui avoit eu la précaution d'y cacher quinze cens Sequins, dans l'espérance de les dérober à leur avidité. Ainsi ce salut lui couta près de sept cens livres sterling (44).

Il perd son argent par une avanture bisarre.

La Reine du Pays ayant appris l'arrivée & la victoire de ses deux Vaisseaux,

(43) *Ibid.* Tome II, p. 145.
(44) *Ibid.* p. 146.

se fit amener le Capitaine Anglois. Il fut obligé, pour se rendre à sa Cour, de faire deux ou trois milles à pied, sans souliers & sans chapeau. La Reine, lui parlant par le moyen d'un Interprete Portugais, voulut savoir de lui ce qu'étoit devenu son argent. Il lui répondit qu'il l'ignoroit, parce qu'il ne vouloit pas se faire un crime de l'avoir caché dans sa piece de canon. Cette réponse la satisfit si peu, qu'après l'avoir menacé d'un esclavage perpétuel, elle donna ordre qu'on ne lui accordât pour toute boisson que de l'eau salée (45).

OVINGTON. 1692. Il est mené Captif au Port d'Aramra.

Un Corsaire du Pays s'étoit emparé depuis peu d'un Vaisseau Portugais, qu'il avoit amené dans le même Port. Comme on avoit remarqué dans les Captifs de ce Bâtiment un respect singulier pour les images, la Reine s'imagina que le Capitaine, étant Européen comme eux, devoit être de la même Religion. L'inutilité de ses menaces la fit penser à se faire apporter quelques images de Saints; & faisant appeller Say, elle lui promit d'ajouter foi à son témoignage, s'il vouloit les baiser pour preuve de sa bonne foi. Quoiqu'il eût les principes de son Pays sur ce culte, il ne fit pas difficulté de baiser les images; & quelques jours

Comment Say est délivré.

(45) Page 147.

OVINGTON. 1692.

après, il obtint la liberté de s'embarquer sur un Vaisseau Arabe qui faisoit voile à Mascate (46).

Situation d'Aramra & du Pays des Sanganiens.

Le Port d'*Aramra*, où il avoit été mené, est à l'opposite des Côtes d'Arabie, entre *Sindy* & le Cap-*Jugalt*, à quelque distance de Diu, qui appartient aux Portugais. Le Pays des Sanganiens se trouve situé entre la Perse à l'Occident, & l'Indostan à l'Orient. Ces Peuples, livrés presqu'uniquement à la Piraterie, ne vivent que des prises qu'ils font sur mer. Ils croisent depuis Ormuz jusqu'au Golfe de Cambaye, & sur les Côtes du Malabar, suivant qu'ils y sont attirés par l'espoir du butin. Leurs Vaisseaux ne paroissent pas forts; mais étant bons voiliers, il leur arrive rarement d'être pris, parce qu'ils se retirent lorsqu'ils se croyent les plus foibles (47).

Caractere de ces Pirates.

Quoique le métier qu'ils exercent leur inspire des sentimens d'injustice & de cruauté, ils n'en sont pas moins fideles à l'observation de leurs promesses. Le Capitaine Anglois l'éprouva par un exemple singulier. Après avoir perdu tout son bien, il ne lui restoit qu'une centaine de Sequins, qu'il avoit cachés dans un coin du Vaisseau. Son Cuisinier lui

(46) Pages 147 & 148.
(47) Page 149.

dit que le Boſſeman du Vaiſſeau de guerre des Pirates, qu'on avoit mis ſur le ſien pour y commander en chef, promettoit de rendre la moitié de l'argent qu'on voudroit lui confier. Say prit le parti de livrer ſes Sequins, à cette condition. Le Boſſeman les mit dans un linge, qu'il attacha au bout d'une petite corde, & les jetta ainſi dans la mer. Il ſavoit qu'on devoit fouiller tous ceux qui deſcendoient au rivage, & que perſonne n'étoit exempt de cette recherche, juſqu'à ce que le Vaiſſeau fût entiérement déchargé. Le lendemain, il alla chercher le paquet qu'il avoit jetté dans l'eau, & l'ayant retrouvé facilement, il rendit la moitié de la ſomme au Capitaine. Une fidélité ſi admirable dans un Corſaire charma Say, & le porta même à lui offrir dix Sequins de plus, comme une juſte récompenſe. Mais il répondit, en les refuſant, qu'il vouloit garder exactement ſa parole (48).

OVINGTON. 1692. Exemple ſingulier de leur bonne foi.

C'eſt d'après le même Capitaine, & ſur ſes Mémoires, qu'Ovington fait une deſcription de *Maſcate*, qu'on ne trouve, avec autant d'exactitude & d'étendue, dans aucun autre Voyageur.

Deſcription de Maſcate.

Cette ville, qui appartient à l'Arabie heureuſe, eſt ſituée ſur le Golfe Perſi-

Sa ſituation & ſes avantages.

(48) Page 150.

OVINGTON. 1692.

que, à l'Orient du Mogol. Quoiqu'aucune des trois Arabies ne soit aussi fertile que d'autres Pays, moins renommés, celle-ci, suivant la remarque de l'Auteur, a mérité le nom d'*Hyemen* ou d'*Heureuse*, parce qu'elle est plus fertile que les deux autres. Mascate est une ville de Commerce, supérieure à toutes les autres villes qui sont situées près du Golfe d'Ormuz. Elle n'a pas moins de trois milles de circonférence, entre le Cap de Raz-al-gate, & celui de *Moccandon*, au vingt-troisieme degré trente minutes de latitude du Nord, & précisement sous le Tropique du Cancer. Sa Baye est petite, mais environnée de hauts rochers. La ville est revêtue de fortes murailles, & défendue par cinq ou six Châteaux (49).

Excessive chaleur du Pays, qui n'empêche pas sa fertilité.

La chaleur y est plus violente que dans une infinité d'endroits plus voisins de la ligne. Les sables & les hautes montagnes y refléchissent les rayons du soleil avec tant de force, qu'on peut donner au Pays la qualité de Zone torride, plus qu'à tout autre lieu entre les Tropiques. Un petit poisson, mis dans le trou d'un rocher, vers le milieu du jour, y est rôti en peu de tems. Il pleut rarement à Mascate, & tout au plus une fois l'an-

(49) Page 126.

née : mais les fortes rosées qui tombent la nuit rafraîchissent la terre, entretiennent les plantes dans leur fraîcheur, & rendent les fruits excellens. On y trouve en abondance des oranges, des citrons, des limons, du raisin, des abricots, des pêches, & plusieurs sortes de racines & de liqueurs. Les dattes y croissent avec une faveur si singuliere de la nature, qu'on en charge des Vaisseaux pour tous les Ports du Mogol, où le débit en est toujours assuré. Aussi font-elles le principal Commerce du Pays (50).

OVINGTON. 1692.

Ses productions.

Toutes les montagnes voisines de Mascate sont d'une sécheresse & d'une sterilité qui inspire de l'horreur. On n'y voit en aucun tems ni herbe, ni fleurs, ni arbres. Mais lorsqu'en approchant de la Côte on jette les yeux sur les vallées, on les trouve remplies d'une verdure perpétuelle, fleuries, couvertes de toutes les plantes qui peuvent servir à l'ornement de la terre & à la nourriture des hommes & des bêtes. L'Auteur admira moins cette différence, lorsqu'il eut reconnu l'industrie des Habitans. Ils ont trouvé le moyen de creuser une infinité de canaux, dont les bords sont plantés d'arbres, & qui répandent l'eau de toutes parts ; avec cet avantage ex-

Industrie des Habitans.

(50) *Ibidem*, pages 128 & suivantes.

OVINGTON. 1692.

trême, qu'en donnant de l'humidité aux racines des plantes, ils fourniſſent aſſez d'eau pour arróſer deux fois le jour, c'eſt-à-dire, ſoir & matin, toute la ſuperficie de la terre.

On engraiſſe les Beſtiaux avec du poiſſon.

Les beſtiaux du Pays ſont nourris de poiſſon, qu'on apprête d'une maniere que les Européens pourroient imiter. Loin de le donner frais, on fait, dans la terre, un grand foſſé, où l'on en met une groſſe quantité qu'on laiſſe pourrir, juſqu'à devenir une eſpece de terre. Enſuite l'ayant tiré de ce lieu, on le fait bouillir avec de l'eau dans des pots de terre; ce qui forme alors une ſorte de bouillon gras & épais, qu'on laiſſe refroidir & que les beſtiaux mangent volontiers. Cette nourriture les engraiſſe & leur fait une chair de fort bon goût (51).

Caractere & nourriture des Habitans.

La plûpart des habitans de Maſcate ſont maigres & de taille moyenne. Ils ont le tein baſané & la voix foible. On vante leur courage & leur habileté à manier l'arc & les fleches. Depuis qu'ils ont eu la guerre avec les Portugais, ils ſe ſont exercés à l'uſage des armes à feu. Leur nourriture eſt indifféremment de la chair & du poiſſon. Ils mangent du bœuf, du mouton, des chevres & des

(51) *Ibidem*, p. 130.

daims. La chair de chameau est celle qu'ils estiment le plus & qu'ils croyent la plus saine. Ils ont plusieurs sortes de poissons ; mais ils sont scrupule d'en manger de certaines especes, sur-tout de ceux qui sont sans écaille. Le Pays porte beaucoup de bled, dont ils pourroient faire du pain, s'ils n'avoient tant de goût pour les dattes, qu'ils en mangent avec la chair & le poisson. C'est un usage qui regne dans toute l'Arabie (52).

OVINGTON. 1692.

Leur temperance extraordinaire.

De tous les Sectateurs de Mahomet, on n'en connoît pas qui s'abtiennent, avec autant de rigueur que les Arabes de Mascate, du vin & de toutes les liqueurs fortes. Ils condamnent même, comme des boissons défendues par la loi, le thé & le caffé, dont tous les autres Mahométans font leurs délices. Ils ont en horreur la fumée du tabac; & celui qu'on porte dans leur Pays est brûlé sans rémission. Leur unique liqueur est le sorbet, qu'ils composent d'un mélange d'eau, de jus d'orange & de sucre. Aussi prennent-ils la qualité d'Arabes rigides, de purs Mahométans, & de vrais disciples du Prophete. Ils sont tous élevés dans ces principes.

Singularité de leur Justice.

La maniere dont la Justice s'administre parmi eux, & leur caractere doux

(52) Page 131.

OVINGTON. 1692.

& obligeant, ne ſont pas moins remarquables que leur tempérance. Le Gouverneur de la Ville fait faire une garde exacte, pour la ſureté de la Ville, & pour arrêter tous les déſordres dans leur naiſſance. Il n'eſt pas permis aux Chaloupes d'aborder à terre, ni d'aller d'un Vaiſſeau à l'autre, depuis le coucher juſqu'au lever du ſoleil. Le pouvoir de punir eſt interdit aux Peres & aux Maîtres, à l'égard de leurs Enfans & de leurs Domeſtiques, par cette ſeule raiſon, qu'en l'exerçant ils peuvent y faire entrer de l'humeur & de l'excès (53). C'eſt la Juſtice qui régle le châtiment de toutes ſortes de fautes; parce que les Magiſtrats, qu'on avertit des fautes commiſes, étant ſans paſſion & ſans préjugé en examinent mieux la nature & mettent plus de juſtice dans le degré de la peine. S'il ſe commet quelque meurtre ou quelque vol, ce qui eſt plus rare à Maſcate que dans aucune autre partie du monde, on ne propoſe point de mort violente pour le coupable. Il eſt enfermé dans une priſon, où il meurt de lui-même (54). La Juſtice d'ailleurs eſt adminiſtrée promptement.

(53) On ne connoît point d'autre exemple de cet uſage.

(54) On ne ſait ſi l'Auteur veut dire qu'il y demeure juſqu'à la fin naturelle de ſa vie, ou ſeulement qu'on l'y laiſſe mourir de faim.

Quoique le Gouverneur soit accompagné d'un conseil nombreux, ce n'est pas la pluralité des voix qui décide ; il prononce seul, & tous les spectateurs approuvent la Sentence (55).

OVINGTON. 1692.

Leur civilité pour les Etrangers.

Les Habitans de cette partie de l'Arabie sont d'une civilité surprenante à l'égard des Etrangers. Quoiqu'extrêmement attachés à leurs principes, ils ne connoissent point ce zele furieux, qui exerce la Religion aux dépens de l'humanité. Un Voyageur peut faire cent milles dans leur Pays, sans avoir besoin d'armes, ni d'escorte. Il peut dormir en pleine campagne, avec sa bourse à son côté. Le Capitaine Say fonde le témoignage qu'il leur rend, sur sa propre expérience. Il ajoute que pendant plusieurs années qu'il passa parmi eux, il n'entendit parler d'aucun vol (56).

Ce qui arriva parmi eux au Capitaine Say, après son naufrage.

Après son naufrage, il eut le bonheur de sauver sa vie, & d'arriver à terre avec tous ses gens, mais nud, & dans un état déplorable. La vûe de son infortune toucha de compassion les Habitans du lieu. Ils lui firent entendre, par des signes, qu'ils lui offroient leurs assistances, pour sauver ses effets & les débris de son Vaisseau. Un

(55) Page 135.
(56) Page 136.

OVINGTON. 1692.

d'entr'eux, qu'il prit pour leur Chef, fit un monceau de sable; & l'ayant divisé en trois parties, dont il se réserva deux, il offrit l'autre au Capitaine. Il vouloit dire que pour sa peine & celle de ses gens il demandoit les deux tiers des sommes qu'on pourroit sauver. Say, qui le comprit, & qui trouva ce partage trop inégal, branla la tête, pour faire connoître qu'il ne l'approuvoit pas. Alors le chef Arabe fit une nouvelle division en deux parts égales; & prenant l'une, il donna l'autre au Capitaine. Le traité fut conclu à ce prix. On tira du Vaisseau treize ou quatorze mille livres, qui furent partagées avec une balance, dans laquelle le Chef eut grand soin que sa part ne fût pas plus forte que celle du Capitaine. Le Roi du Pays, touché aussi du malheur des Anglois, diminua volontairement, en leur faveur, les droits qu'il prenoit sur Marchandises, & se réduisit à deux pour cent, au lieu de quatre qu'il exigeoit des Etrangers (57).

Les Portugais chassés de Mascate.

Les Portugais avoient obtenu la liberté de s'établir à Mascate. Ils y exerçoient paisiblement leur Religion; & le Roi leur avoit accordé la permission d'y bâtir, non seulement une Eglise,

(57) Pages 137 & 138.

mais même un College. Les richesses qu'ils y acquirent par dégrés les rendirent insolens. Ils entreprirent d'usurper l'autorité. Les Arabes, qui ont l'humeur douce & tranquille, souffrirent pendant quelque tems cet abus avec une patience extraordinaire. Mais le voyant monter à l'excès, & commençant à craindre qu'ils ne se rendissent entiérement Maîtres de la ville, ils les y assiegerent avec une armée nombreuse. La défense des Portugais fut longue & courageuse. Ils se renfermerent dans leur Eglise & leur Collége, dont ils firent comme une double Citadelle. Mais leurs Ennemis ayant fermé tous les passages par lesquels ils pouvoient espérer du secours, s'étoient emparés des hauteurs qui dominoient ces deux Postes. Enfin les Portugais, qui ne recevoient point de Goa, ni de leurs autres Etablissemens, l'assistance à laquelle ils s'étoient attendus, s'embarquerent secrettement dans deux ou trois Vaisseaux qui étoient dans le Port, & profiterent de la liberté qu'on leur laissa de se retirer. On voyoit encore les trous, que le canon des Arabes avoit faits pendant le siege à leur Eglise & à leur College (58). Depuis cette guerre, l'antipathie est devenue si

OVINGTON. 1692.

Haine entre les Portugais & les Arabes.

(58) Page 141.

OVINGTON. 1692.

vive entre les deux Nations, que dans tous les lieux où le Commerce les conduit, elles ne cherchent qu'à se ruiner mutuellement, Les Arabes ne le cedent point aux Portugais en courage, & sont toujours les plus forts sur mer. Ils ne parlent jamais d'eux, sans quelque terme de mépris. Leurs Vaisseaux portent quelquefois jusqu'à cinq cens hommes; & comme ils partent toujours bien escortés, les Portugais s'efforcent de les éviter, ou n'en viennent gueres aux mains sans desavantage (59).

Avec quelle douceur les Prisonniers sont traités à Mascate.

Les Arabes de Mascate traitent leurs Prisonniers de guerre avec une civilité, fort éloignée de la barbarie qu'on attribue à leur Nation. Loin d'en faire des Esclaves, ils ne leur imposent aucun office servile, ils leur assurent une vie tranquille, & leur fournissent chaque jour une abondante nourriture. S'ils s'efforcent de leur faire embrasser le Mahométisme, c'est par de simples exhortations ou par des promesses. Aussi la plûpart de leurs Captifs prennent-ils du goût pour des chaînes si douces, & ne pensent-ils point à la fuite (60).

Divers Ports, peu connus des Européens.

L'Auteur ayant eu l'occasion de visiter plusieurs autres Ports de cette Côte, qui

(59) *Ibidem.*
(60) Page 142.

sont peu connus des Européens, rassemble ici ses observations, pour les faire servir de supplément à ce que d'autres Voyageurs ont écrit avant lui (61).

OVINGTON. 1692.

Tems de la Navigation pour la Mer-rouge.

Les Vaisseaux, dit-il, qui vont de Surate à la Mer-rouge, partent ordinairement vers le mois de Mars. Ils arrivent au terme de leur Navigation vers le milieu d'Avril, ou du moins avant le 20; car ceux qui n'y sont pas avant ce tems trouvent des vents contraires, qui leur ferment l'entrée de cette mer. Ils sont alors obligés de passer l'Isle de Socatra, & de se mettre à l'abri du Cap de Guardafu, pour éviter la violence des courans, qui regnent le long des Côtes de l'Arabie. Les Pilotes se croyent hors de danger lorsqu'ils ont doublé ce Cap (62).

Port de Dofar.

A cent cinquante milles du Cap de Guardafu, vers l'Occident, on rencontre une petite Isle blanche, après laquelle on trouve plusieurs villes de Commerce sur la Côte de l'Arabie heureuse. La premiere qu'Ovington ait visitée, se nomme *Dofar*, Place médiocre, dont les habitans connoissent peu les loix de l'hospitalité. Ils sont trompeurs dans le

(61) Voyez les Relations du second Tome de ce Recueil, sur-tout celle de Castro.

(62) *Ibidem*, p. 154.

OVINGTON. 1692.

Commerce & sans égards pour les Etrangers. Leurs Marchandises sont l'*Oliban*, les noix de coco & le beurre. Ils professent le Mahometisme, avec un zele si extraordinaire, que la plûpart se vantent d'être favorisés des inspirations du Ciel. Le Roi du Pays a des démêlés fréquens avec les Rois de *Ser* & de *Cassen*, ses voisins; mais rarement jusqu'aux dernieres violences de la guerre, qui sont l'effusion du sang (63).

Port de Cassen.

A l'Occident de Dofar, on trouve Cassen, au quinzieme degré. Le Port de cette ville est à couvert des vents d'Ouest, & fort exposé à ceux de l'Est. La Place n'a rien de remarquable par ses édifices & ses fortifications. Les habitans sont si pauvres, que le Roi du Pays est obligé d'exercer le Commerce, pour soutenir sa dignité. Il lui vient quelques bâtimens chargés de riz, de dattes, & d'une espece d'habillement de poil qui se fait en Perse, & qu'on échange pour de l'oliban, de l'aloes & du beurre. Ses Sujets, occupés des simples nécessités de la vie, ne pensent qu'à se les procurer par des échanges, & portent l'indifférence pour l'argent jusqu'au mépris. Cependant ils ont quelques monoies courantes, telles que des

(63) *ibid.* p. 157.

écus, des *Abaffis*, des *Mamodes*; &, pour petite monoie, ils employent une espece de graine, qui se compte par poignée. La friponnerie est un vice si bien établi dans cette Nation, qu'on y croit une chose bien acquise, lorsqu'on se l'est procurée par quelque fraude. Elle n'est pas moins livrée au crime que la bienséance défend de nommer. Le tems le plus propre pour entrer dans le Port de Cassen, & par conséquent pour le Commerce, est Mai, Juin & Juillet.

OVINGTON. 1692.

Port de Ser.

On trouve ensuite une autre ville, nommée *Ser*, beaucoup plus estimable par l'honnêteté de ses habitans, & plus célebre par la bonté de son Port, qui attire les Vaisseaux de Mascate, de Bander-Abassi, de Surate, de Galla & de tous les Ports de la Côte d'Ethiopie. Ils y chargent du beurre, de la myrrhe, des esclaves, de l'oliban & de l'aloes.

Port d'Aden.

Plus loin, au douzieme degré de latitude, est une des plus anciennes & des plus agréables villes de l'Arabie. C'est Aden, dont les Portugais étoient Maîtres, mais que les Turcs leur enleverent; comme le Roi d'*Yemen* l'a prise ensuite aux Turcs, pour l'unir à ses Etats. Ce Prince portoit le nom de Roi d'Yemen, qui signifie Arabie heureuse; non qu'il la possede toute entiere, mais

OVINGTON. 1692.

parce que l'étendue de son Royaume & ses richesses le rendent fort supérieur à tous les autres Rois de l'Arabie. Ses Etats s'étendent l'espace de quatre cens milles sur la Mer-rouge, depuis Aden jusqu'à Geron (64).

Décadence du Port d'Aden.

Aden étoit autrefois (65) un des plus fameux Ports de cette Côte. C'étoit comme un Magasin général des Marchandises du Mogol, de la Perse, de l'Arabie & de l'Ethiopie. On y trouvoit des Marchands de toutes ces Contrées, qui s'y établissoient pour la facilité de leur Commerce. Les Maisons y étoient propres & bien bâties. On voyoit, sur le sommet des montagnes, quantité de châteaux qui formoient un spectacle agréable. La ville étoit naturellement si bien fortifiée, que par mer & par terre, elle auroit pû se défendre avec peu de soldats contre un Ennemi puissant. Mais la mollesse ordinaire des Orientaux a fait perdre tant d'avantages aux habitans. Tout leur Commerce est borné aujourd'hui au caffé, à l'aloes, à la myrrhe & à l'oliban. Les mois favorables pour l'entrée du Port sont, Avril, Mai, Juin, Juillet, & une partie du mois d'Août.

(64) Page 162.
(65) On en a vû la description au second Tome. Ovington ne remarque que les differences presentes.

Au-

Au-delà d'Aden, on découvre les sept Isles, qui forment le détroit de Babel-Mandel, & proprement l'entrée de la Mer-rouge. La principale de ces petites Isles se nomment *Babbs*. Avant que d'arriver à ce détroit, on découvre un terrain élevé, avec une ouverture, qu'on prendroit pour un passage qui conduit dans la Mer-rouge : mais l'Isle de Babbs, qui se présente aussi-tôt, empêche qu'on ne puisse s'y tromper. Cette ouverture, qui est au midi de la terre, sert à la décharge d'une grande Riviere qui mene à Gella, un des plus grands Ports d'Ethiopie.

OVINGTON, 1692.

Gella, grand Port d'Ethiopie.

A quinze lieues du détroit, on arrive à Mocka, qui sans avoir plus de deux cens ans d'antiquité, est devenu le principal Port de la Mer-rouge. Il est aussi fréquenté par les Vaisseaux de l'Europe que par les Indiens, & l'on y trouve des Marchands de toutes les Nations du monde. La principale Marchandise qu'ils en tirent est le caffé, qui s'y trouve en abondance. Il en vient beaucoup à *Betlefuck*, à *Sonany*, à *Asab* & dans d'autres lieux, mais si mal emballé que c'est un embarras considérable pour les Marchands. Le prix est environ quarante écus le *Bahar*. Cette espece de féve est sujette à la nielle, comme le

Etat de Mocka.

OVINGTON. 1692.

bled. Elle croît près des eaux. Chaque gousse a toujours deux grains, qui se séparent lorsqu'elle est ouverte. La feuille ressemble, en grandeur, à celle du laurier; mais elle est plus claire. L'arbre est petit, & ne porte pas long-tems; mais on a soin de le remplacer.

Privilege des Européens.

Les Européens payent, à Mocka, trois pour cent, de tout ce qu'ils font entrer ou sortir. Ils ont le privilege de pouvoir mettre leurs Marchandises dans les Maisons qu'ils louent, sans être obligés de les porter à la Douane. Les autres Marchands payent deux de plus pour cent, c'est-à-dire, cinq; & sont assujettis à la visite de leurs Marchandises. Tout ce qui se vend ou qui s'achete au poids est porté à la Douane pour y être pesé. Le *Bahar* de Mocka est de quatre cens vingt livres. Il contient quinze *Frassels*, chacun de vingt huit livres. Le Frassel contient dix *Manns*; le Mann, quarante *Tuckeas*, & le Tuckea dix *Coffilas*. Les mesures creuses, pour les choses liquides, sont le *Teman*, qui contient quarante *Memecdas*. Chaque Memecda fait trois pintes d'Angleterre, ou trois chopines de France. Les mesures de longueur, qui servent à mesurer les toiles & les étoffes de soie, sont de vingt quatre pouces, & s'appel-

Poids & Mesures.

lent *Covit* ou *Guz*. On vend aussi les toiles & les étoffes à la piece. OVINGTON. 1692.

Les monoies se prennent au poids, suivant leur degré de finesse. Ce sont des écus de toutes les especes, & des ducats de Venise, d'Allemagne, de Barbarie, de Turquie, & d'Egypte. On nomme *Comasses*, de petites monoies qui changent de valeur, suivant la volonté du Gouverneur Turc. Les comptes se font par *Cabeers*, dont quatre vingt font un écu, comme ceux de France se font par sous & par livres (66). Monoies.

Mosech, autre Port à dix lieues de Mocka au Nord-Ouest, n'est renommé parmi les Indiens que par le Commerce du sel. Ce Port est voisin de *Zebith* & de *Betlefuck*. Il n'est séparé que par trois lieues de mer, d'une Isle, nommée *Jutor*, qui avoit autrefois un Volcan. Port de Mosech.

Hodecda est une Isle à soixante milles de Mocka, environ au quatorziéme degré cinquante minutes de latitude, où l'on trouve une anse très commode pour la construction des Vaisseaux, & un fort bon Port. On y apporte quantité de caffé des lieux voisins. Isle d'Hodecda.

Comoran est une autre Isle, avantageusement située au quinziéme degré Isle de Comoran.

(66) Pages 168 & précedentes.

OVINGTON. 1692.

vingt minutes, & longue de dix milles sur deux de largeur. Le terroir en est bon; mais les Habitans sont d'un caractere si dangereux, qu'on leur a donné les noms de voleurs & de bandits. Une Baye, qui forme la partie Orientale de l'Isle, offre un mouillage sûr, à l'abri des vents & des orages. Mais l'Isle même n'a pas d'autre avantage que celui de fournir aux Vaisseaux de l'eau excellente, des bestiaux & du poisson. Elle n'est éloignée de la terre ferme que d'un mille.

Port de Lohia où les Anglois ont porté leur Commerce.

Depuis 1687, que les Anglois, pour se vanger du Mogol, ont troublé le Commerce de Mocka & pillé les Marchandises qu'on transportoit de cette ville à Surate, les Vaisseaux de leur Nation n'osant y retourner, ont fait choix dans la même Mer, d'une autre ville nommée *Lohia*, au quinziéme degré quatre minutes. Leur exemple y a conduit quantité de Marchands & de Vaisseaux Indiens. Mais l'entrée du Port est dangereuse, sans le secours des Pilotes du Pays (67).

Gezeon, Port célebre par la pêche des Perles.

Gezeon, au dix-septiéme degré, est le dernier Port qui mérite quelque attention sur cette Côte. La pêche des Perles le rend célebre & procure des

(67) *ibid.* p. 173.

richesses considérables aux Banians. L'Isle de Ferskam, qui en est éloignée de trois lieues, est remarquable par la même pêche, & par la grande quantité de bled qu'elle envoye dans toutes les parties de l'Arabie heureuse. OVINGTON. 1692.

De Gezeon à *Camphida*, il ne se trouve aucun Port favorable au Commerce; & quand la nature en auroit formé, les Arabes de ce Canton, qui sont des brigands, accoutumés à vivre de rapine, ne permettroient pas aux Marchands d'en approcher. Camphida, situé au dix-neuviéme degré cinq minutes, est une ville dont les Turcs avoient acquis depuis peu la possession. Ils y ont un Gouverneur, avec cinquante Soldats; autant pour la sûreté des droits, dans un Port où quantité de gens débarquent pour se rendre à la Mecque, que pour contenir leurs nouveaux sujets dans la soumission (68).

Port de Camphida.

Quelques autres remarques, que l'Auteur paroît avoir empruntées des Mémoires d'autrui, n'ajoutent rien, pour la connoissance de cette Mer, au savant Journal de Jean de Castro (69).

Après un séjour de trois ans dans divers Comptoirs Anglois, Ovington,

(68) Page 175.
(69) Voyez le second Tome de ce Recueil.

OVINGTON. 1693.

voyant ſon Vaiſſeau prêt à remettre à la voile, ne put réſiſter à l'impatience de revoir ſa Patrie. Il remonta ſur le Benjamin, le 14 de Février 1693. Le Voyage fut non ſeulement heureux, mais agréable, juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, où le Vaiſſeau Anglois arriva le 16 de Mai. Il y trouva dix Batimens de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, tous richement chargés, qui en attendoient quelques autres des Indes, pour mettre enſemble à la voile. Il en étoit parti, depuis peu, ſix pour la Hollande. Cette Compagnie, ſuivant les lumieres d'Ovington, entretient au moins cent Vaiſſeaux, qui lui apportent d'immenſes richeſſes. A ne parler, dit-il, que de Surate, où ſon Commerce n'eſt pas comparable à celui qu'elle fait dans les autres endroits des Indes, & n'en eſt au plus que la vingtiéme partie, on compte que le profit qu'elle en tire monte à quinze cens mille florins (70).

Retour de l'Auteur dans ſa Patrie.

Richeſſe du Commerce Hollandois.

La deſcription qu'on a déja donnée de la Colonie Hollandoiſe du Cap de Bonne-Eſpérance & de tout ce qui appartient au Pays (71), doit laiſſer peu

(70) Page 186. L'Auteur parle, dit-il, ſur des témoignages certains.

(71) Voyez la Relation de Kolben au XIV Tome de ce Recueil.

de curiosité au Lecteur pour les remarques d'Ovington. Quinze jours qu'il passa au Cap ne peuvent l'avoir mis en état d'étendre aussi loin que *Kolben*, qui s'y étoit établi, pendant plusieurs années, dans la seule vûe de rassembler tous les matériaux dont il a composé son Ouvrage.

OVINGTON. 1693.

Le Benjamin leva l'ancre, le 2 de Juin, avec les Hollandois. Une tempête furieuse, qui le sépara de cette Flotte, & la rencontre de deux Armateurs François, dont il ne se garantit que par un stratagême, en faisant lever tout d'un coup toutes ses voiles & paroître tout son monde, pour faire croire que c'étoit un Vaisseau de guerre bien armé, furent les seules avantures qui lui causerent de l'embarras dans sa route. Il arriva le 18 de Septembre à Kingsale, en Irlande, où pour rendre graces au Ciel du succès de leur Navigation, le Capitaine, les Officiers & les Matelots firent entr'eux la somme de vingt huit livres sterlings, qui fut distribuée aux pauvres de la ville; & l'on mit dans l'Eglise une inscription, pour conserver la mémoire de cette aumône. La crainte des Armateurs François obligea le Benjamin d'attendre long-tems une Escorte, avec laquelle il se rendit enfin, le 5 Décembre, à Gravesend.

Stratagême, qui sauve le Vaisseau d'Ovington.

VOYAGE
DE
PIERRE WILL FLORIS
au Golfe de Bengale.

FLORIS. 1611.

Introduction.

CE Voyageur (72) oublié par les Auteurs Anglois, avoit le même droit qu'un grand nombre d'autres Marchands, de trouver place dans les premieres parties de ce Recueil. Quoique les événemens de son voyage ne forment pas une Relation amusante, elle contient quantité d'observations curieuses, qui tiendront leur rang dans la descrition du Golfe de Bengale ; & son Journal même, réduit à de justes bornes, n'est pas sans utilité pour la Navigation & le Commerce.

Départ de l'Auteur.

Après s'être engagé avec le Gouverneur & les Députés de la Compagnie Angloise des Indes Orientales, *Floris* s'embarqua le 2 Janvier 1610, sur un Vaisseau nommé le *Globe*, en qualité

(72) Il se trouve dans le Recueil Anglois de Purchas. Thevenot en a donné une traduction imparfaite dans le premier Tome de son Recueil.

FLORIS. 1611.

Sa premiere Commission regarde le Nyngin ou Ginseng.

de Marchand. Sa premiere Commission regardoit la grande pointe d'Afrique, où il avoit ordre de chercher une précieuse plante, qu'il nomme *Nyngin* (73). Quelques Européens, instruits de ses vertus par le témoignage des Chinois & des Japonois, avoient été agréablement surpris de la trouver dans cette partie de l'Afrique. On a prétendu qu'elle y avoit été apportée par différens Navires Hollandois ; mais il y a peu d'apparence que si la Nature n'eût pas fait ce présent au Pays, elle s'y fût assez multipliée pour faire un objet de Commerce. L'Auteur rencontra deux Vaisseaux qui étoient venus pour s'en charger. Cependant il lui fut assez difficile de la découvrir, parce que les premieres feuilles ne commençoient encore qu'à pousser. Il ne l'eût pas même connue, s'il n'eût été bien informé des lieux qui la produisent. Le mois de Décembre, de Janvier, & de Février, sont les plus favorables pour la cueillir, & les Habitans du Pays la nomment *Canna* (74).

(73) C'est celle que les Chinois nomment *Ginseng*, & qui n'est gueres connue à present que sous ce nom.

(74) L'Auteur ne dit point s'il en trouva beaucoup, quel usage il fit de ce qu'il avoit trouvé. Peut-être n'avoit-il ordre que de s'assurer qu'il s'en trouve dans le Pays. Ses recherches se firent dans la Baye de Saldaigne.

FLORIS. 1611.

Observation de l'Auteur sur les Cartes marines.

Passons sur de legeres avantures de Navigation, pour retrouver Floris, le 1 d'Août, à la vûe de Ceylan, vers *Point de-Galle*. Il observe que les Cartes marines de son tems marquoient mal la situation de ce Cap. Sur leur autorité, le Pilote s'en croyoit encore éloigné de vingt huit milles. Les Hollandois s'y étoient trompés de même, & cette erreur pouvoit devenir funeste aux Vaisseaux qui s'en seroient approchés la nuit. Floris ajoute que *Moulineux* met Point-de-Galle sous le quatrieme degré; mais qu'il est sous le sixieme.

Les Anglois sont supplantés à Paliacate par les Hollandois.

Le Globe se trouva le 6, proche de Negapatan, où les Hollandois tiroient alors peu d'avantages de leur Comptoir. Le 8, il arriva devant Saint-Thomé, & le 9 à Paliacate. Floris descendit avec confiance dans une Barque, qui vint s'offrir à bord. Les vagues étoient si fortes qu'elle fut renversée. Un sentiment de compassion porta le Gouverneur Indien à faire donner du secours aux Anglois. Il leur accorda même un logement dans la ville. Mais le Président du Comptoir Hollandois vint leur montrer un privilege du Roi de Narsingue, qui accordoit à sa Nation le privilege exclusif du Commerce. Floris répondit qu'il tenoit sa Commission du

Roi d'Angleterre. On s'échauffa beaucoup, & la querelle se seroit terminée par les armes, si le Gouverneur de Paliacate n'en eût remis la décision à l'arrivée de la Gouvernante de la Province, qu'on attendoit dans trois jours. Cette Dame, qui se nommoit *Conda-Mac*, s'approcha de la ville avec beaucoup de pompe. Floris se disposoit à l'aller trouver. Mais l'ordre qu'il reçut, d'attendre jusqu'au lendemain, lui fit soupçonner quelque mauvais office de la part des Hollandois. Il communiqua ses défiances au même Gouverneur qui l'avoit sauvé du naufrage. Sa réponse fut sincere, mais si favorable aux Anglois, que pour éviter de nouvelles disgraces, ils prirent le parti de continuer leur Navigation. Cette avanture leur fit prévoir ce qu'ils auroient quelque jour à souffrir de la concurrence des Hollandois.

FLORIS. 1611.

Ils sont bien reçus à Petapoli & à Masulipatan.

Après avoir tenté, sans succès, d'aborder au Port d'*Arragon*, ils se rendirent à Petapoli, où le Gouverneur & les Habitans favoriserent leur Commerce. Ils allerent mouiller ensuite dans la Rade de Masulipatan, qui est bonne pour toutes sortes de Vaisseaux ; & l'accueil qu'ils y reçurent leur fit choisir ce Port pour le centre de leurs es-

FLORIS. 1611. pérances. Ils y passerent le reste de l'année, sans autre désagrément que d'être assujettis, par le Gouverneur, à quelques droits dont leur fermeté l'obligea de se relâcher. Avant leur départ, qu'ils differerent jusqu'au mois de Janvier 1612, *Cottobara*, Roi de *Badaya* ou *Lollongana*, & de Masulipatan, mourut le 20 du même mois sans enfans. L'Etat paroissoit menacé d'un extrême desordre, s'il n'eût été prévenu par la sagesse d'un Seigneur du Pays, nommé *Mir-Masunin*, qui fit élire *Mahumed-Unim Cottobara*, Neveu du Roi mort, jeune Prince de la plus grande espérance. Son Oncle, en mourant, avoit laissé le Gouvernement entre les mains des Persans & de *Mir-Famela*, pour lesquels le nouveau Roi conserva toujours de l'aversion (75).

1612.

Revolution à Masulipatan.

Les Anglois se rendent à Bantam.

Floris prit occasion de ces troubles pour se rendre à *Bantam*, où il arriva le 28 d'Avril. La tyrannie du Gouverneur, qui avoit forcé les Hollandois d'abandonner leur Comptoir pour se retirer à Jacatra, ne l'empêcha point d'y faire un Commerce fort heureux, jusqu'au 1 de Juin, qu'il remit à la voile pour Patane. Il entra, le 20, dans la Rade de cette ville, où il trouva un

(75) Journal de Floris, p. 18.

Vaiſſeau d'Enchuyſe, qui l'informa des uſages du Pays. Le 26, étant deſcendu au rivage, avec un préſent de ſix cens pieces de huit & la lettre dont il étoit chargé pour la Reine, il trouva les Habitans bien diſpoſés en faveur des Anglois. La lettre fut miſe dans un baſſin d'or, porté ſur un Elephant, au ſon de divers inſtrumens de muſique, & précedé d'une multitude d'Indiens, qui portoient des lances & des étendarts. La Cour de la Reine parut magnifique à Floris : mais en obtenant la liberté du Commerce, il n'eut pas l'honneur de voir cette Princeſſe, qui ſe contenta de le faire traiter par ſes Officiers, & d'envoyer ſur ſon Vaiſſeau un préſent de fruits. Le 3 de Juillet il ſaiſit l'occaſion d'une Pinaſſe Hollandoiſe qui faiſoit voile au Japon, pour écrire à M. *Adam*, dont le nom a paru plus d'une fois, avec honneur, dans différens Tomes de ce Recueil (76).

FLORIS. 1612.

Ils vont à Patane & s'y établiſſent.

Les Anglois s'établirent à Patane, d'où le Globe continua ſa Navigation juſqu'à Siam. Il en revint bien-tôt avec peu de ſuccès, quoiqu'on n'eût pas refuſé à quelques-uns de ſes Marchands la liberté d'y bâtir une maiſon de bri-

(76) Particulierement dans le VI & le XXXI Tome.

FLORIS. 1612.

que près du Comptoir des Hollandois. Mais on étoit alors dans la ſaiſon des pluies, & tout le Pays étoit couvert d'eau.

Floris voit la Reine.

La néceſſité ayant forcé le Globe de paſſer l'hyver à Patane, Floris ſatisfit enfin la curioſité qu'il avoit de voir la Reine. Le 31 Décembre, cette Princeſſe ſortit de ſon Palais pour ſe promener ſur la Riviere, accompagnée de ſix cens petites Barques. Elle ſe rendit à Sabrangh, où les Anglois reçurent la permiſſion de ſe préſenter devant ſon trône. Elle paroiſſoit âgée d'environ ſoixante ans; mais cet âge n'avoit pas fait diſparoître de ſon viſage les graces & la majeſté. Floris n'avoit pas vu de femme, dans les Indes, qui lui eût paru plus digne du thrône. Elle avoit avec elle une de ſes ſœurs, plus jeune de quinze ou vingt ans, que les Habitans du Pays nommoient la jeune Reine, parce qu'elle étoit regardée comme l'héritiere préſomptive de la Couronne (77).

Portrait de cette Princeſſe.

Seconde audience & faveurs accordées aux Anglois.

Après quelques diſcours, la vieille Reine laiſſa tomber le rideau du thrône, pour faire connoître aux Anglois qu'ils devoient ſe retirer. Mais elle leur fit dire auſſi-tôt qu'elle leur accorderoit le

(77) *Ibidem*. p. 21.

lendemain une seconde audience. Ils y furent conduits avec plus de cérémonie, & reçus avec de nouvelles faveurs. Douze jeunes filles & douze garçons commencerent une danse, qui leur parut agréablement figurée. Tandis qu'elle attiroit l'attention des Spectateurs, la Reine donna ordre à tous ses Courtisans de danser aussi; ce qui fit rire beaucoup toute la Cour. Les Hollandois & les Anglois furent obligés d'imiter cet exemple, & la Reine parut prendre plaisir à leur danse (78). Depuis sept ans, cette Princesse n'étoit pas sortie de son Palais; mais, en faisant cette remarque, l'Auteur n'explique pas les raisons qui lui avoient fait garder une si longue retraite. Elle avoit une troisiéme sœur, qui avoit épousé le Roi de Pahan, & qu'elle n'avoit pas vûe depuis vingt huit ans. Sa tendresse s'étant réveillée après tant d'années, elle fit prier ce Prince d'accorder à sa femme la liberté de venir passer quelques mois à Patane. Cette grace lui fut refusée. Dans son ressentiment, elle fit arrêter tous les Vaisseaux de Siam, de Cambaye, de Bordelonghs, de Lugor & d'autres Pays, qui étoient chargés de riz pour Pahan; & tournant toutes ses

FLORIS. 1612.

Bizarres idées de la Reine.

Elle fait la guerre au Roi de Pahan, pour le plaisir de voir sa sœur.

(78) *Ibid.* p. 22.

FLORIS. 1612.

idées à la guerre, elle embarqua une partie de ses forces sur une Flotte de soixante dix voiles, avec ordre aux Géneraux de lui amener à toutes sortes de prix la Princesse sa sœur. Mais d'autres mouvemens, qui s'éleverent en même-tems dans les Etats du Roi de

1613. Pahan, obligerent ce Prince de se rendre lui-même à Patane (79).

Sejour que Floris fait à Patane.

Floris continua d'exercer la direction du Commerce dans le Comptoir de Patane, tandis que son Vaisseau faisoit divers voyages qui se rapportoient aux mêmes vûes. Il le fit retourner à Siam au commencement de l'année 1613, pour y charger des Marchandises qui devoient être envoyées au Japon; mais dans le dessein de les faire passer à la Chine, où les Anglois n'avoient point encore obtenu d'accès libre. L'emploi qu'il avoit fait de son argent, pour cette cargaison, l'obligea d'emprunter trois mille écus de la Reine, qui exigea par mois un intérêt de sept pour cent. Il ne put se procurer aucun secours des Anglois de Bantam, parce que leur Magasin & celui des Hollandois y avoient été consumés par le feu, avec une perte considérable pour ces deux Nations (80).

(79) *Ibidem.* (80) Page 23.

Le 12 de Juillet, on vit arriver à Patane, le Roi de Pahan, qui après s'être obstiné long-tems à résister aux sollicitations & même aux armes de la Reine, se voyoit contraint, par la révolte de ses propres sujets, & par la famine qui regnoit dans ses Etats, de venir lui demander un azyle, en lui amenant volontairement sa sœur. Il fut reçu avec si peu de considération, que les Seigneurs de la Cour ne lui rendirent pas une visite; & le seul égard qu'on eut pour lui fut de tuer tous les chiens de la ville, parce qu'il ne pouvoit les souffrir (81). Les Anglois l'ayant salué de leur mousqueterie, lorsqu'il passa devant leur Comptoir, il fut si sensible à des marques de respect, auxquelles il ne s'attendoit point dans sa disgrace, qu'il leur promit toutes sortes de bons traitemens à sa Cour & la liberté du Commerce dans tous ses Ports. La Reine sa femme ne se ressentit point de l'indifférence avec laquelle il étoit traité. On célébra son arrivée par des fêtes continuelles. Il y eut des festins publics, des danses, & des comédies jouées par des femmes, auxquelles les Anglois assisterent avec beaucoup de satisfaction (82). Cependant, après un

FLORIS. 1613.

Il y voit arriver le Roi de Pahan.

Comment ce Prince y est traité.

(81) *Ibid.* (82) Page 23.

FLORIS. 1613.

Fidelité d'une Reine pour son mari.

mois de séjour à Patane, son Mari, las d'y servir de jouet aux Habitans, ayant pris le parti de retourner dans ses Etats, elle se détermina si constamment à ne pas l'abandonner, que la Reine sa sœur, irritée de lui voir préferer aux agrémens de sa Cour une vie malheureuse, à la suite d'un fugitif, la laissa partir, sans l'aider dans sa misere par aucune marque de libéralité. Ainsi, loin de trouver à Patane les secours qu'elle s'étoit promis, elle acheva de s'y ruiner en dépensant tout ce qu'elle y avoit apporté.

Floris fut informé, vers le même tems, de la mort du Capitaine Henri Middleton (83), qui n'avoit pû survivre à la perte de son Vaisseau échoué, & de la plus grande partie de son équipage. Il lui étoit mort, d'une maladie inconnue, cent Anglois, & un plus grand nombre de Chinois, qu'il avoit loués pour le service de son Vaisseau. Cette disgrace l'avoit jetté dans une mélancolie noire, qui l'avoit conduit en peu de jours au tombeau (84).

Accident tragique qui fait quitter Patane aux Anglois.

Le succès des voyages du Globe, & d'autres avantages que Floris s'étoit procurés à Patane, l'auroient attaché long-

(83) Voyez son Journal, au Tome III de ce Recueil.
(84) *Ibidem.*

tems à ce Comptoir, s'il n'eût été forcé de le quitter par un accident fort tragique. Le 4 d'Octobre, premier jour du jeûne des Mahometans, le feu prit, à huit heures du matin, dans le Fort de Patane. Deux des principaux Seigneurs, les plus riches du Pays en Esclaves, se trouverent d'autant plus embarrassés pour sauver leurs effets, que sur quelques discours qu'ils avoient entendus, ils se défioient de la fidélité de plusieurs de leurs Esclaves. L'un des deux, nommé *Dato-Bezar*, voulut s'assurer des plus suspects, en leur faisant mettre les fers aux pieds. Il s'en trouva un, qui eut la hardiesse de résister à cet ordre. Bezar le poignarda. Tous les autres, furieux d'une exécution si brusque, se jetterent d'abord sur leur Maître, qui eut le bonheur néanmoins d'échapper à leur barbarie; & n'espérant plus de grace après cet emportement, ils sortirent de la maison, tuerent tout ce qui tomba sous leurs coups, & seconderent les ravages du feu, en le mettant à tous les Edifices qu'il avoit épargnés. Les Esclaves de l'autre Seigneur, nommé *Dato-Laxmanna*, sembloient n'attendre que ce signal pour se joindre aux premiers. Ils se répandirent dans la ville avec la même fureur; &

FLORIS. 1613.

La Ville est consumée par le feu, & ravagée par des Esclaves.

FLORIS. 1613.

mettant aussi le feu par-tout, ils réduisirent Patane en cendre, à l'exception du Palais de la Reine, d'une Mosquée & de deux autres Palais. Ils enleverent les femmes, ils massacrerent sans pitié les vieillards, & dans une confusion si terrible, personne ne se présenta pour les arrêter. Floris craignant pour son Comptoir, ne se contenta pas d'armer les Anglois qu'il avoit autour de lui. Après leur avoir recommandé de faire soigneusement la garde, il se rendit au rivage, d'où il revint à la tête de tous les Soldats de son Vaisseau; & sans attendre les Rebelles dans ses murs, il marcha fierement au-devant d'eux. Cette résolution, dont il prit soin de les faire avertir, leur fit perdre aussi-tôt le courage. Ils sortirent de la Ville, & gagnerent la campagne. Ainsi les Anglois acquirent à bon marché l'honneur d'avoir défendu la Reine & les Habitans de Patane (85).

Elle est délivrée par Floris & les Anglois.

Route observée de Patane à Masulipatan.

Cependant ils ne tirerent pas d'autre fruit de ce service qu'un cris d'or, dont la Reine fit présent à *Essington*, Capitaine du Vaisseau. Etant partis le 22, ils se trouverent le 25, vers la pointe méridionale des Isles de *Ridang*, qui sont

(85) *Ibidem.*

FLORIS. 1613.

au nombre de dix neuf ou vingt (86) Le soir du même jour, ils eurent la vûe de trois autres Isles, qui se nomment *Capa*, éloignées des premieres d'environ trente deux lieues, & de deux lieues de la terre ferme. Le 29, ils arriverent à *Pulotyaman*. Floris observe, en faveur de la Navigation, que lorsqu'on parvient, dans cette route, à dix huit brasses d'eau, il n'y a rien de dangereux que la vûe ne puisse decouvrir. Le 1 de Novembre, ils virent la pointe de Jor, & la montagne de l'Isle de Bintan. Le lendemain, ils découvrirent *Petra-Blanca*; & vers dix heures ils se trouverent dans ce fâcheux courant, qui tombe de la pointe de Johor jusqu'à quatre lieues en mer (87). Ce ne fut pas sans danger qu'ils passerent cette Côte, courant à l'Est-Sud-Ouest des trois petites Isles. La prudence oblige de prendre ici du côté de la mer, jusqu'à ce que ces Isles soient couvertes de la pointe de Jor, & que Petra-Blanca ne couvre plus l'Isle de Bintan. Petra-Blanca est un Rocher, qui sert de retraite aux oiseaux, & qui est si couvert de leur fiente, que de loin le som-

Isles de Ridang & de Capa.

Petra-Blanca.

(86) Elles sont sous le sixieme degré de latitude.

(87) Linschot fait une longue description de cette Côte.

FLORIS. 1615.

met en paroît blanc (88). Ils employerent jusqu'au 17 pour passer la riviere de Jor & pour arriver à deux lieues de Sincapur. Le 18, ils virent arriver à bord divers petits Vaisseaux. Ces Peuples, qui se nomment *Salettes*, sont Sujets du Roi de Jor, & passent leur vie dans leurs Vaisseaux, où ils subsistent de la pêche, avec leurs femmes & leurs enfans. Les Anglois prirent d'eux un Pilote, pour leur servir de guide au travers des détroits (89).

Peuples, nommés Salettes.

Ils arriverent le 19 de Décembre à Masulipatan; où sans prendre beaucoup de confiance à la bonne-foi des Habitans, Floris ne laissa point de vendre ses Marchandises, avec un succès dont il ne se crut redevable qu'à ses précautions. Divers Princes voisins lui firent des offres avantageuses, qu'il refusa d'accepter parce qu'il se défia de leurs intentions. Cependant la Reine de Paliacate & le Roi même de Narsingue, lui envoyerent des Passe-ports, avec un *Abestiam*, qui est une piece de drap blanc, sur laquelle le nom du Prince est imprimé en couleur de sandal ou de saffran. La lettre du Roi étoit gravée sur une plaque d'or, & promettoit à

Offres que divers Rois font à Floris.

Abestiam.

(88) Journal de Floris, p. 24.
(89) *Ibid.* p. 25.

Floris, non seulement la liberté de bâtir un Château dans ses terres, mais encore le revenu de deux villes, qui montoit à quatre ou cinq mille livres de rente. Ces avantages ne furent pas capables de l'éblouir (90).

FLORIS. 1613.

Dans un voyage qu'il fit à *Narsapur-Peta*, pendant le cours du mois d'Août, il trouva tout le Pays couvert d'eau, jusqu'à la hauteur de cinq pieds. Le torrent, qui passe à Golkonde, avoit emporté plusieurs maisons. Deux Ponts de pierre, l'un de quinze arches & l'autre de dix neuf, aussi-bien batis qu'il y en ait en Europe, perdirent une partie de leurs arches. Vers la fin du même mois, on apprit la mort de *Vencatadrapa*, Roi de Narsingue, dans la cinquantieme année de son regue. La Reine son Epouse, qui se nommoit *Obiama*, & deux autres femmes se brûlerent sur son corps (91).

Inondation qui cause de grands ravages.

Nom du Roi de Narsingue. La Reine se brûle avec lui.

Si Floris s'étoit heureusement défait de ses Marchandises, il avoit trouvé, dans les Indiens, moins de fidélité à les payer que d'ardeur à les prendre. Le Gouverneur de Masulipatan sembloit autoriser cette mauvaise foi par son exemple. Il remettoit de jour en jour à

Entreprise hardie des Anglois pour se faire payer.

(90) *Ibidem.*
(91) *ibid.* p. 16.

FLORIS. 1613.

s'acquitter de ses dettes ; & ce délai pouvoit faire perdre aux Anglois le tems de retourner en Europe. Floris prit la résolution de l'enlever, lui ou son fils ; c'est-à-dire, d'employer la violence pour lui donner une leçon de justice. L'entreprise étoit téméraire ; mais tous ses gens lui promirent d'y employer leur vie. Il donna ordre à ceux qui commandoient l'Esquif du Vaisseau de cacher des mousquets dans les voiles, & de se rendre au pied du quai de la Douane. Son espérance étoit d'y surprendre le pere ou le fils. En effet, le 24 de Novembre, après avoir renouvellé ses demandes au Gouverneur, qui ne parut pas plus disposé à le satisfaire, il se rendit à la Douane, où il savoit que son fils venoit d'arriver. Les gardes avoient laissé leurs piques à la porte, & la marée étoit haute ; deux circonstances, qui lui firent espérer de réussir sans effusion de sang. Il fit avertir ses gens, qui se saisirent des piques, & qui ayant enlevé leur proye sans résistance, l'emporterent dans leurs bras jusqu'à l'Esquif. Floris s'y jetta aussi-tôt avec le reste de sa troupe. Il étoit déja loin du Port, lorsque le Gouverneur fut informé du malheur de son fils. Cependant le vent, qui étoit impétueux, obligea

Ils enlevent le fils du Gouverneur de Masulipatan.

obligea les Anglois de ſuivre la Côte à peu de diſtance, pour prendre le fil de l'eau. Quantité d'Habitans, raſſemblés par le bruit, ſe jetterent dans leurs Barques, & menaçoient l'Eſquif. Mais trois coups de mouſquet refroidirent cette chaleur, & Floris eut la gloire d'enlever ſon priſonnier à la vûe de trois mille hommes. Un ſeul Facteur Anglois, qu'il avoit laiſſé dans la ville, pour rendre compte de ſa conduite, fut expoſé aux injures du Peuple, qui l'auroit aſſommé, ſi le Gouverneur, tremblant pour ſon fils, ne l'eût pris ſous ſa protection.

Floris ſoutint cette audacieuſe démarche avec la même vigueur. Il fit déclarer au Gouverneur qu'il feroit pendre ſon fils à la grande vergue du Vaiſſeau, ſi le Facteur qu'il avoit laiſſé à terre y recevoit la moindre inſulte, & qu'il feroit le même traitement à tous ceux qui lui ſeroient envoyés de la ville, ſans une lettre du Facteur. C'étoit un Marchand Hollandois, qui étoit venu lui demander la cauſe de ſon reſſentiment. Il lui répondit qu'il y avoit peu d'apparence qu'elle fût ignorée, & qu'il avoit laiſſé un de ſes gens pour l'expliquer. Le Hollandois ayant proteſté hautement du dommage qui en pouvoit

FLORIS. 1614. résulter pour la Compagnie de Hollande, il fit une réponse par écrit, en lui laissant la liberté de la montrer à ses Maîtres.

Cependant le Gouverneur prit le parti d'offrir le payement de ce qu'il devoit. Mais Floris exigea qu'il satisfît pour tous les débiteurs, dont il s'étoit rendu caution. La situation de son fils, qui passa plusieurs jours à jeun dans le Vaisseau, parce qu'étant Bramine, sa Religion ne lui permettoit pas de manger des viandes apprêtées dans un autre logement que le sien, l'obligea de se soumettre à toutes les conditions qui lui furent imposées (92). Enfin les Anglois mirent à la voile, le 7 de Décembre. Le Journal de leur voyage n'est pas poussé plus loin. Mais Purchas ajoute (93), pour y suppléer, que le 30 de Février ils entrerent dans la Baye de Saldaigne, & que le 1 de Juin ils étoient dans l'Isle de Sainte-Helene.

(92) *Ibid.* Pages 27 & précedentes.
(93) A la fin de cette Relation.



DESCRIPTION

DU ROYAUME D'ARRAKAN.

EN traversant le golfe de Bengale & les bouches du Gange, pour passer du Royaume de Golkonde à la côte opposée, on aborde dans un pays peu fréquenté des Vaisseaux Européens, parce qu'il n'a point de Port commode pour leur grandeur, mais dont le nom se trouve néanmoins dans toutes les Relations, & fait desirer des éclaircissemens qui n'ont jamais été que fort incertains sur le témoignage des Indiens. *Daniel Sheldou*, Facteur de la Compagnie Angloise, ayant eu l'occasion de pénétrer dans cette contrée, apporta tous ses soins à la connoître, & dressa un mémoire de ses observations, qu'Ovington reçut de lui, à Surate, & qu'il se chargea de publier. INTRODU



§ I.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE.

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN. Bornes du Royaume d'Arrakan.

CE Pays, ou ce Royaume, porte le nom d'*Arrakan* ou d'*Orrakan*. Il a pour bornes, au Nord-Ouest, le Royaume de Bengale, dont la ville la plus proche est Chatigam (94); au Sud & à l'Orient, le Pegu; & au Nord, le Royaume d'Ava. Il s'étend sur la Côte jusqu'au Cap de *Nigraes*. Mais il est difficile de marquer exactement ses limites, parce qu'elles ont été plusieurs fois étendues ou resserrées par diverses conquêtes.

Capitale & sa situation.

La capitale est Arrakan, qui a donné son nom au pays. Cette ville occupe le centre d'une vallée, d'environ quinze milles de circonférence. Des montagnes hautes & escarpées l'environnent de toutes parts & lui servent de remparts & de fortifications. Elle est défendue d'ailleurs par un château si fort, que le Roi de Brama, l'ayant assiégé avec trois cens mille hommes, & quarante mille éléphans, se vit contraint de lever hon-

(94) Cette Ville a été nommée mal-à-propos Bengale, par les Portugais, qui ont donné le nom du Royaume à cette Ville particuliere.

teusement le siege. Il y passe une grande riviere, que *Magin* appelle *Chaberis*, divisée en plusieurs petits ruisseaux, qui traversent toutes les rues pour la commodité des habitans. Ils se réunissent en sortant de la ville, qui est à quarante-cinq ou cinquante milles de la mer; & ne formant plus que deux canaux, ils vont se décharger dans le golfe de Bengale; l'un à Orietan, & l'autre à *Dobazi*: deux Places qui ouvriroient une belle porte au Commerce, si les marées n'y étoient si violentes, surtout dans la pleine lune, que les Vaisseaux n'y entrent point sans danger.

DESCRIP DU ROYAUM D'ARRAK.

Les édifices communs d'Arrakan sont fort pauvres. Cependant on y voit plusieurs grandes places, dont la forme n'est pas désagréable, & qui servent de marchés. Les maisons sont composées de pieces de bambou, liées avec des cannes fort souples, qui tiennent lieu de cloux. Mais, dans les Palais des Princes & de la Noblesse, on employe différentes sortes de bois; & le dedans est enrichi d'ornemens de sculpture & de peinture.

Edifi d'Arrakan

Le Palais du Roi est d'une grande étendue. Sa beauté n'égale pas sa richesse. Il est soutenu par des piliers fort larges & fort élevés, ou plutôt par des

Richesse i stimable Palais du R

arbres entiers, qu'on a couverts d'or. Les appartemens ſont revêtus des bois les plus précieux que l'Orient fourniſſe, tels que le ſandal, rouge ou blanc, & une eſpece de bois d'aigle. Au milieu du Palais eſt une grande ſalle, diſtinguée par le nom de *Salle d'or*, qui eſt effectivement revêtue d'or dans toute ſon étendue. On y admire un dais d'or maſſif, autour duquel pend une centaine de lingots du même métal, en forme de Pains-de-ſucre, chacun du poids d'environ quarante livres. Il eſt environné de pluſieurs ſtatues d'or de la grandeur d'un homme, creuſes à la vérité, mais épaiſſes néanmoins de deux doigts, & ornées d'une infinité de pierreries précieuſes, de rubis, d'émeraudes, de ſaphirs, de diamans d'une groſſeur extraordinaire, qui leur pendent ſur le front, ſur la poitrine, ſur les bras, & à la ceinture. On voit encore, au milieu de cette ſalle, une chaiſe quarrée de deux pieds de large, entiérement d'or, qui ſoutient un Cabinet, d'or auſſi, & couvert de pierres précieuſes. Ce Cabinet renferme deux fameux pendans, qui ſont deux rubis dont la longueur égale celle du petit doigt, & dont la baſe approche de la groſſeur d'un œuf de poule. Ces joyaux ont cau-

sé des guerres sanglantes entre les Rois du Pays, non seulement par rapport à leur valeur, mais parce que l'opinion publique accorde un droit de supériorité à celui qui les possede. Les Rois d'Arrakan, qui jouissoient alors de cette précieuse distinction, ne les portoient que le jour de leur couronnement.

On voit dans un autre appartement du Palais, la statue d'un Roi de Brama, qui fut massacré par ses Sujets. Elle est si bien faite, qu'on ne peut la regarder sans admiration. Comme c'est un des Saints du Pays, auquel on attribue le pouvoir de guérir les maladies, surtout le flux de sang, elle est visitée par un grand nombre d'adorateurs.

La ville d'Arracan renferme six cens Pagodes ou Temples. On fait monter le nombre de ses Habitans à cent soixante mille. Le Palais royal est sur le bord d'un grand Lac, diversifié par plusieurs petites Isles, qui sont la demeure d'une sorte de Prêtres auxquels on donne le nom de *Raulins*. On voit, sur ce Lac, un grand nombre de Bateaux, qui servent à diverses commodités, sans communication néanmoins avec la ville, qui est séparée du Lac par une digue. On prétend que cette digue a moins été formée pour mettre la ville à cou-

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

vert des inondations, dans les tems tranquilles, que pour l'inonder dans un cas de guerre où elle feroit menacée d'être prise, & pour l'ensevelir sous l'eau avec tous ses Habitans.

Le bras de la Riviere, qui coule vers Orietan, offre un spectacle fort agréable. Ses bords sont ornés de grands arbres toujours verds, qui forment un berceau continuel, en se joignant par leurs sommets, & qui sont couverts d'une multitude de Paons & de Singes, qu'on voit sauter de branches en branches. Orietan est une ville, où, malgré la difficulté de l'accès, les Marchands du Pegu, de la Chine, du Japon, de Malaca, d'une partie du Malabar, & de quelques parties du Mogol, trouvent le moyen d'aborder pour l'exercice du Commerce. Elle est gouvernée par un Lieutenant général, que le Roi établit à son couronnement, en lui mettant une couronne sur la tête & lui donnant le nom de Roi; parce que cette ville est Capitale d'une des Provinces du Royaume d'Arrakan, qui sont gouvernées par des têtes couronnées. On voit près d'Orietan une montagne, nommée *Naum*, qui donne son nom à un Lac voisin. C'est dans ce lieu qu'on relegue les criminels, après leur avoir coupé

Orietan, & son Gouverneur couronné.

les talons pour leur ôter le moyen de fuir. Cette montagne est si escarpée, & les bêtes féroces y sont en si grand nombre, qu'il est presque impossible de la traverser.

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Villes de Perrem & de Ramu.

En remontant, on trouve la ville de *Perrem*, qui est voisine aussi de la mer: &, plus loin de quelques journées, celle de *Ramu*. Mais la route est fort dangereuse. Par mer il s'éleve souvent des tempêtes. Par terre, il faut traverser les montagnes de *Pré*, qui séparent le Royaume d'Arrakan du Pegu, & qui sont remplies d'animaux sauvages.

Montagne & Idole de Pora.

On distingue, dans ce quartier, une montagne nommée *Pora*, qui signifie, dans la langue du Pays, Idole ou Dieu. Elle tire ce nom d'une grande Idole, qui est au sommet, sur un pied-destal, les jambes croisées, & qui fait l'objet de la superstition publique. Ce canton est arrosé par une riviere, d'où l'on a voulu persuader au Roi de tirer un Canal jusqu'à la ville d'Arrakan: mais il a rejetté une proposition qui ouvriroit l'entrée de ses Etats aux Puissances voisines, & qui faciliteroit leurs courses jusqu'à sa Capitale.

Dianga & autres Villes.

La derniere ville de quelque considération, qui soit sur cette Côte, est *Dianga* ou *Diango*, qui paroît appar-

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

tenir au Royaume de Bengale, dont elle est frontiere, comme celle de Chatigam. Les autres Places de la même Côte, qui dépendent du Roi d'Arrakan, sont *Coromotia*, *Sedoa*, *Zara*, & le Fort de *Magaeni*. On y peut joindre l'Isle de *Sundiva*, dans le Golfe de Bengale, à vingt milles au plus de la terre ferme d'Arrakam. Cette Isle n'a pas moins de cent milles de tour. On y fait une si grande quantité de sel, qu'elle en peut fournir chaque année la charge de deux cens Vaisseaux. Elle est tellement fortifiée par la nature, qu'il seroit impossible d'y aborder malgré ses Habitans. Aussi les Portugais ont-ils toujours souhaité de la joindre à leurs Conquêtes. Ils l'avoient enlevée, en 1602, au Grand-Mogol, qui en avoit dépouillé le Prince légitime, & qui consentit dans la suite à leur abandonner ses prétentions. Mais n'étant point en assez grand nombre pour résister tout-à-la-fois aux Insulaires & au Roi d'Astracan, ils furent contraints de céder leur établissement à ce Prince, & de se retirer dans diverses Places du Bengale.

Isle de Sundiva, & ses avantages.

Au Nord du Royaume d'Arrakan, sont les Villes d'*Assaram*, de *Tipora* & de *Chacomas*, que l'on dit être les

Villes d'Assaram, de Tipora & de Chacomas.

Capitales d'autant de Royaumes soumis à celui d'Atrakan. Mais l'Auteur, qui ne put les visiter, croit que ceux qui les gouvernent ne sont que des Vicerois, qui portent cependant le titre de Rois, comme ceux dont il a déja parlé. Il n'apprit rien de ces villes, si ce n'est qu'étant des Places frontieres, elles ont de bonnes garnisons. Tavernier rapporte qu'il rencontra dans ses voyages trois Marchands de *Tipora*, qu'il appelle *Tipra*, qu'ils aimoient fort à boire, & qu'ils lui dirent qu'il n'y avoit rien dans leur Pays qui convînt aux Etrangers : qu'il s'y trouvoit à la vérité une mine d'or fort bas, & de la soye qui est fort grosse; mais que ces deux choses faisoient le revenu du Roi, qui ne tire aucun subside de ses Sujets; excepté que ceux qui ne sont pas d'un rang, qu'on peut comparer à la Noblesse de l'Europe, sont obligés, tous les ans, de travailler six jours, pour le Roi, à la mine d'or ou à la soye.

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

En sortant d'Arrakan par le bras méridional de la riviere, on se rend à Dobazi, ville dont le Port est très fréquenté par les Indiens. De-là, suivant la Côte, on arrive à *Chudabe*, qui est un Port assez commode. Près de Chudabe est le Cap Nigraes, & l'Isle de

Port de Dobazi.

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Isle de Munay, célebre par ses Pagodes.

Munay, célebre par ses Pagodes, ou ses Temples; entre lesquels on en voit un qui se nomme *Quiay-Figrau*, ou le Temple du Dieu des atômes du Soleil; & un autre, nommé *Quiay-Doces*, ou le Temple du Dieu des affligés de la terre. Cette Isle n'est pas moins remarquable par la résidence du chef des Roulins, qu'on nomme *Xoxom-Pongri*. C'est le chef de tous les Prêtres & les Ministres de la Religion. C'est lui qui regle tout ce qui concerne le Culte. Sa personne est si respectée, que le Roi même lui donne toujours la droite, & ne lui parle jamais sans lui faire une révérence profonde. *Mendez-Pinto*, qui parle de cette Isle, la place dans le Royaume de Pegu. Il assista aux funérailles d'un de ces grands hommes, qu'il appelle les *Rôulins de Munay*. Mais l'Auteur, passant sur cette description, remarque seulement que le Roi & tous les Seigneurs sont obligés de suivre le corps, & que c'est le Roi qui fait les frais des funérailles. Ils montent, dit-il, à cent mille ducats; sans compter les habits que ce Prince & la Noblesse donnent à quarante mille Prêtres.

Ville de Siriam, & ce qu'elle a de remarquable.

En quittant Munay & doublant le Cap de Nigraes, on se rend à *Siriam*, dont quelques-uns font la derniere ville

du Royaume d'Arrakan, quoique d'autres la mettent dans le Pegu. On convient néanmoins de sa situation, puisque tout le monde la place aux confins des deux Empires. Ce fut dans cette ville que le Roi d'Arrakan se retira avec son armée victorieuse, après avoir pillé la ville de Tangu, qui appartenoit au Roi de Brama, & dans laquelle il avoit trouvé non seulement de grandes richesses, mais encore l'Eléphant blanc & les deux Rubis auxquels la prééminence de l'Empire est attachée. Siriam n'a plus son ancienne splendeur. Elle étoit autrefois la Capitale d'un Royaume, & la demeure d'un Roi. On voit encore les traces d'une forte muraille, dont elle étoit environnée. Le dernier Roi y ayant été assiegé par le Roi de Pegu, avec une armée innombrable, soutint un si long siege, que le tiers des Habitans y périt. Enfin, réduit à l'extrêmité, il aima mieux s'empoisonner, que de tomber entre les mains de son Ennemi, qui s'empara de ses thrésors, & transporta dans le Pegu toute la Noblesse du Pays. De Siriam à Arrakan, on peut faire le voyage sur une petite riviere, qui va d'une ville à l'autre.

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

A ces observations, auxquelles il

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

manque d'avoir mieux fait connoître les distances des villes, Sheldon passe aux mœurs & aux usages des Habitans.

§ II.

MOEURS ET USAGES D'ARRAKAN.

Figure des Habitans.

LEs Habitans estiment dans leur figure & dans leur taille ce que les autres Nations regardent comme une disgrace de la nature. Ils aiment un front large & plat; & pour lui donner cette forme, ils appliquent aux enfans, dès le moment de la naissance, une plaque de plomb sur le front. Leurs narines sont larges & ouvertes; leurs yeux petits, mais vifs; & leurs oreilles pendantes jusqu'aux épaules, comme celles des Malabares. La couleur qu'ils préferent à toutes les autres, dans leurs habits & meubles, est le pourpre foncé.

Leurs alimens.

On sert beaucoup de mets, dans leurs festins; mais l'Auteur n'en vit aucun qui fût capable de plaire aux yeux ni de flatter le goût. Ils se font un mets délicieux des rats, des souris & des serpens: jamais ils ne mangent de poisson qui ne soit pourri. Ils en font alors une espece de moutarde, qu'ils mêlent avec leurs autres mets. Les pauvres employent à

cet usage un poisson si puant, que l'odeur en est insupportable aux Etrangers. Les riches préferent un poisson moins corrompu, qu'ils adoucissent encore par d'autres mêlanges. La mode, entre les Grands, est de faire servir sur leurs tables une centaine ou deux de petites assietes, dont chacun choisit celle qui lui plaît. Ils n'ont pas l'usage du pain; mais ils y suppléent par du riz broyé, qu'ils réduisent en farine.

Leurs Medecins & leurs remedes.

Dans leurs maladies, ils font appeller les Raulins, qui sont tout-à-la-fois leurs Médecins & leurs Prêtres. Le Raulin souffle d'abord sur le malade & prononce quelques prieres. Si cette cérémonie est sans effet, comme il arrive toujours, il ordonne un sacrifice à l'honneur de *Chaor Baos*, c'est-à-dire, du Dieu des quatre vents, auquel il ne manque pas d'attribuer la cause du mal. Ce sacrifice, qui se nomme *Calonco*, consiste dans l'immolation de plusieurs pieces de volaille & d'autres animaux gras, en aussi grand nombre que la fortune du malade le permet. On le recommence quatre fois pour les quatre vents, à moins qu'on ne s'apperçoive d'une prompte guérison. Toutes les viandes sont abandonnées aux Prêtres. Mais si le mal est opiniâtre, la femme du malade, ou son plus proche pa-

Pratiques superstitieuses.

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

rent, se charge d'une autre opération. On prépare une chambre, qui est ornée de riches tapis, & dans un coin de laquelle on dresse un autel, avec une Idole dessus. Les Prêtres & les parens du malade s'y assemblent. On les y traite pendant huit jours, avec toutes sortes de mets & de musique. La personne qui entreprend cette cérémonie, est obligée de danser aussi longtems qu'elle peut se soutenir sur ses jambes; & lorsque les forces commencent à lui manquer, elle prend, de la main, une corde qu'on laisse pendre exprès au plancher, pour lui servir d'appui, en continuant de danser jusqu'à ce qu'elle tombe entiérement épuisée. Alors la musique redouble, & tous les Spectateurs supposent que pendant son évanouissement le Danseur converse avec l'Idole. Si sa foiblesse ne lui permet pas de continuer longtems cet exercice, le plus proche parent est obligé de prendre sa place. Le malade meurt ou se rétablit. Dans le second cas, on le porte au Temple, où il est oint d'huile & de parfums, depuis la tête jusqu'aux pieds. S'il meurt, le Prêtre déclare que les sacrifices & les cérémonies n'ont pas été agréables aux Dieux; & que s'ils n'ont pas accordé au mort une plus longue vie, c'est par un

Adresses des Prêtres.

effet de leur bonté, & pour le récompenser dans un autre corps.

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Funerailles.

Les funérailles n'offrent pas moins de superstitions. Aussi-tôt qu'un homme est mort, on le met au milieu de sa maison, où les Prêtres tournent au-tour du corps, en prononçant quelques prieres, pendant que d'autres brûlent des parfums. Quelques Domestiques font le guet, & frappent sur de larges morceaux de cuivre, pour éloigner un chat noir, qu'on suppose toujours prêt à nuire aux morts. Si ce terrible chat passoit sur le cadavre, l'ame seroit obligée d'errer honteusement dans ce monde, privée du bonheur auquel elle étoit destinée. Avant que de porter le corps au bucher, on invite une autre sorte de Prêtres, qui se nomment *Graus*; & si quelque occupation les empêche de venir, c'est une marque que l'ame est condamnée à quelque malheureux sort. Les ornemens du cercueil sont proportionnés à la fortune du mort. Comme l'ancienne doctrine de la métempsycose est établie dans la nation, l'usage est d'y peindre des figures de chevaux, d'élephans, de vaches, d'aigles, de lions, & des animaux les plus nobles, afin que l'ame puisse trouver un logement honorable. Cependant l'humilité porte quelques

Ce que produit l'opinion de la métempsycose.

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

mourans à vouloir qu'on y repreſente des rats, des grenouilles, & d'autres animaux vils, comme une demeure qui convient mieux à leur ame corrompue. On porte le corps dans un champ voiſin de la ville, où il eſt réduit en cendre. Ce ſont les Prêtres qui doivent mettre le feu au bucher; tandis que les parens & les amis, vêtus de blanc, qui eſt la couleur du deuil, avec un ruban noir au-tour de la tête, verſent des larmes & pouſſent des gémiſſemens.

Religion du Pays.

La Religion n'eſt compoſée d'ailleurs que de ſuperſtitions ridicules. Les moindres événemens, tels que l'aboyement d'un chien, paſſent pour des préſages conſidérables, ſur leſquels on conſulte les Prêtres. Outre les Idoles des Temples, qui ſont en ſi grand nombre, qu'on en compte juſqu'à vingt mille dans un ſeul, chaque Maiſon a les ſiennes, auxquelles les habitans ne manquent pas d'offrir une partie des alimens qu'on leur ſert. Ils portent leurs marques, imprimées avec un fer chaud, ſur les bras ou ſur les épaules. Ils jurent par ces Dieux domeſtiques. Les perſonnes riches envoyent quelques plats aux Temples.

Forme des Temples.

Ces édifices, qui portent le nom de Pagodes, ſont bâtis en forme de pyramide ou de clocher, plus ou moins éle-

vés, suivant le caprice des Fondateurs. En hiver, on a soin de couvrir les Idoles, pour les garantir du froid, dans l'espérance d'être un jour récompensés de cette attention. On célebre, chaque année, une Fête, qui porte le nom de *San-saporan*, avec une procession solemnelle à l'honneur de l'Idole *Quiay-Pora*, qu'on promene dans un grand chariot, suivi par quatre-vingt-dix Prêtres vêtus de satin jaune. Dans son passage, les plus dévots s'étendent le long du chemin, pour laisser passer sur eux le chariot qui la porte; ou se piquent à des pointes de fer qu'on y attache exprès, pour arroser l'Idole de leur sang. Ceux qui ont moins de courage, s'estiment heureux de recevoir quelques gouttes de ce sang. Les pointes mêmes sont retirées avec beaucoup de respect par les Prêtres, qui les conservent précieusement, dans les Temples, comme autant de reliques sacrées.

Devotions singulieres.

Les Prêtres ou les Raulins, sont divisés en trois ordres, sous les noms de *Pongrins*, de *Pangians* & de *Xoxoms*. Ils sont tous vêtus de jaune & rasés. Les Pongrins portent une espece de mître, avec une pointe, qui leur tombe par derriere. Ils s'engagent, par un vœu, à l'observation du celibat. S'ils

Trois ordres de Prêtres.

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

y manquent, ils sont dégradés & réduits à l'état des Laïques. Les uns vivent dans des Monasteres magnifiques, fondés par des Rois ou par des Seigneurs; & d'autres dans leurs propres Maisons : mais ils sont tous soumis à un chef, qu'ils nomment *Xoxom Pongrin.* C'est à ce premier ordre de Prêtres que l'éducation des enfans est confiée. Ils les instruisent dans la connoissance de leur Religion & de leurs loix. On voit aussi, dans divers endroits du Royaume, des Hermites, à qui l'austérité de leur vie attire beaucoup de vénération.

Forces & administration de l'Etat.

Le Roi d'Arrakan est un des plus puissans Princes de l'Orient. Depuis un siecle, cet Etat a reçu beaucoup d'accroissement, par diverses Conquêtes dans les Royaumes de Pegu & de Bengale. Il fit une perte considérable, en 1605, dans une guerre contre les Portugais, qui lui ruinerent une Flotte de cinq cens quarante voiles, & qui battirent par terre une armée de trente mille hommes.

Comment on éleve des femmes pour le Roi.

Le Gouvernement est entre les mains de douze Princes, qui portent le titre de Rois, & qui résident dans les Villes Capitales de chaque Province. Ils y habitent de magnifiques Palais, qui ont

été bâtis pour le Roi même, & qui contiennent de grands Serrails, où l'on éleve les jeunes filles, qu'on destine au Souverain. Chaque Gouverneur choisit, tous les ans, douze filles, nées en la même année, dans l'étendue de sa Jurisdiction, & les fait élever aux dépens du Roi jusqu'à l'âge de douze ans. Ensuite, étant conduites à la Cour, on les fait revêtir d'une robbe de cotton, avec laquelle elles sont exposées à l'ardeur du soleil, jusqu'à ce que la sueur ait pénétré leurs robbes. Le Monarque, à qui l'on porte les robbes, les sent l'une après l'autre, & retient pour son lit les filles dont la sueur n'a rien qui lui déplaise, dans l'opinion qu'elles sont d'une constitution plus saine. Il donne les autres aux Officiers de sa Cour (95).

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Titres & faste du Roi d'Arrakan.

Le Roi d'Arrakan prend des titres fastueux, comme tous les Monarques voisins. Il se fait nommer „ *Paxda*, ou „ Empereur d'Arrakan, possesseur de „ l'Elephant blanc & des deux Pendans „ d'oreille, &, en vertu de cette pos- „ session, héritier légitime de Pegu & „ de Brama, Seigneur des douze Pro- „ vinces de Bengale & des douze Rois „ qui mettent leur tête sous la plante „ de ses pieds. « Sa résidence ordinaire

(95) Page 286.

DESCRIPT. DU ROYAUME D'ARRAKAN.

est dans la Ville d'Arrakan. Mais il employe deux mois de l'Eté à faire par eau le voyage d'Orietan, suivi de toute sa Noblesse, dans des Barques si belles & si commodes, qu'on prendroit ce Cortege pour un Palais ou pour une Ville flottante. Il continue d'y rendre la Justice & de s'occuper des affaires publiques. Le principal motif de son voyage est de visiter la Pagode du Dieu Quiay-Poragray, auquel ce Prince envoye tous les jours un repas magnifique. Cette superstition engage quelquefois les Rois d'Arrakan dans des actions fort inhumaines. Sheldon en rapporte un exemple singulier. Quelque faux Prophete ayant prédit à un de ces Monarques qu'il ne vivroit pas long-tems après son couronnement, cette cérémonie fut differée l'espace de douze ans. Mais le Roi, pressé enfin par ses Peuples, consulta un célébre Mahométan, pour apprendre de lui s'il n'y avoit pas quelque moyen de détourner le malheur dont il étoit menacé. Ce barbare, qui n'avoit en vûe que la destruction des Ennemis de son Prophete, lui conseilla d'immoler six mille de ses Sujets, quatre mille vaches blanches, & deux mille pigeons blancs; d'en prendre les cœurs, & d'en faire une composition dont l'usage lui

Cruel effet de la superstition.

prolongeroit la vie : ce qui fut cruellement exécuté (96).

Descript. du Royaume d'Arrakan.

Sheldon ne put se procurer aucune lumiere sur l'origine des Rois d'Arrakan. Mais il apprit que pour conserver la Race Royale dans toute sa pureté, le Roi est obligé d'épouser l'aînée de ses sœurs (97).

(96) Page 288.

(97) Voyez le voyage d'Ovington, page 553 de l'Edition Angloise ; & page 257 de la Traduction, Tome II.



VOYAGE
D'ALEXANDRE DE RHODES,
Aux Indes Orientales.

RHODES. 1619. Introduction.

QUEL fond de richesses pour ce Recueil, si tous les Jésuites, que le zele de la Religion a conduits au-delà des mers, avoient publié des Relations de leurs Voyages? On a vû, dans celles de la Chine, ce qu'on pourroit attendre de leurs lumieres. Mais quoique tous les Missionnaires n'ayent pas les mêmes talens pour les sciences & le même goût pour les observations, on seroit sûr du-moins de leur exactitude & de leur bonne foi; deux qualités qui manquent à la plûpart des Voyageurs, & qu'on ne peut contester à de pieux Ministres de l'Evangile. Le Pere de Rhodes ne s'en attribue pas d'autres. Sa Relation fut imprimée en 1653. (98). Elle regarde particulierement le Tonquin, dont il a donné aussi l'Histoire. On y trouvera mille exemples de toutes les vertus Apostoliques; mais les loix que

(98) Un seul Tome *in*-4°. chez les Cramoisis.

je

je me suis imposées ne me permettent d'en détacher que ce qui a rapport au plan de cet Ouvrage. RHODES. 1619.

L'Auteur part de Lisbonne.

L'Auteur, destiné à la Mission du Japon par le Souverain Pontife, & par ses propres desirs, se rendit de Rome à Lisbonne, où il avoit ordre de s'embarquer. „ Il vit avec beaucoup de satisfaction, dans cette belle ville, quatre Maisons de sa Compagnie où les Jesuites travaillent fort utilement aux devoirs de leur vocation, qui embrasse généralement tout ce qui appartient au salut des ames. Il visita le College de Conimbre, qui lui parut plus magnifique & plus commode qu'aucune autre Maison de son ordre. Il est composé de seize grands corps de logis, sans compter l'Eglise, qui n'est gueres moins spacieuse que celle du Jesus de Rome. Le Refectoire, qui n'est pas compris dans cette multitude de Batimens, peut contenir trois cens personnes; nombre ordinaire des Religieux qui habitent cette Maison. Il n'y faut pas comprendre non plus le Batiment des Classes, qui est tout-à-fait magnifique (99).

Ses observations avant son depart.

Ce fut le 4 d'Avril 1619, que les Missionnaires mirent à la voile avec

(99) Voyage du Pere Alexandre de Rhodes, p. 13.

RHODES. 1619.

trois grands Vaisseaux. Ils s'étoient embarqués au nombre de six sur la *Sainte-Therese*. Trois mois & demie de navigation leur firent doubler le Cap de Bonne-Espérance. Ils essuyerent plusieurs tempêtes & les ravages du scorbut, qui ne les empêcherent point d'arriver heureusement au Port de Goa, le 5 d'Octobre (1).

Il arrive à Goa.

Les curiosités de cette fameuse ville occuperent moins le Pere De-Rhodes, que les exercices de sa piété & de son zele. Il restoit encore, dans la ville & dans les villages voisins, plusieurs Payens à la conversion desquels les Jésuites Portugais s'étoient attachés. Mais l'Auteur avoue qu'il ne put gouter leur méthode. Sa censure mérite d'être rapportée dans ses termes. » Je ne saurois dissimuler deux choses, qui me donnerent » un deplaisir bien sensible, & qui à » mon avis ne servent pas peu à l'obstination des Infidelles. Je sais fort bien » que c'est sur quoi j'ai eu souvent peine » à les résoudre. On fait ordinairement » beaucoup d'honneur & de caresses à » ceux qui sont encore Payens; & puis » quand ils sont baptisés, on ne daigne » pas les regarder. De plus, quand ils » se convertissent on les oblige de quit-

Il n'y approuve pas la méthode des Jésuites Portugais.

(1) Ibid. p. 18.

» ter l'habit du Pays, qui eſt celui de » tous les Payens. On ne ſauroit croire » combien ce changement leur paroît » rude. Je n'ai pas compris pourquoi » l'on exige d'eux une choſe que N. S. » ne leur demande pas, & qui les éloi- » gne néanmoins du Baptême & du » Paradis. Pour moi, je ſais qu'à la » Chine, j'ai réſiſté vigoureuſement à » ceux qui vouloient obliger les nou- » veaux Chrétiens à couper leurs grands » cheveux, que tous les hommes por- » tent auſſi longs que les femmes, & » ſans leſquels ils ne peuvent aller li- » brement dans les Compagnies (2). Je » leur diſois que l'Evangile retranchoit » les erreurs de l'eſprit & non les che- » veux de la tête (3).

RHODES. 1619.

Chaſſe des Miſſionnaires.

On n'entendra pas moins volontiers le Pere De-Rhodes, dans ſon propre langage lorſqu'il fait le recit de ſes travaux, pendant trois mois que les ordres de ſes Supérieurs le retinrent dans la même ville.

» Mon occupation domeſtique, dit-il, » fut d'apprendre la langue Canarine, » qu'on parle dans l'Iſle de Goa. Mais » notre plus bel exercice étoit d'aller

(2) Les Chinois coupent leurs cheveux & ne gardent qu'un toupet depuis la Conquête des Tartares.

(3) *Ibid.* p. 2.

RHODES. 1619.

» à la chasse des Enfans Payens qui » avoient perdu leurs Peres. Les Rois » de Portugal ont témoigné leur pié- » té, en se réservant le droit de pren- » dre les Enfans orphelins des Infidel- » les, de les faire baptiser, & de » leur donner une éducation chrétien- » ne dans des lieux où l'on fournit à » leur entretien, jusqu'à ce qu'ils soient » en âge de se déterminer par leurs » propres lumieres. On voit à Goa » un grand Hôpital destiné à cet usa- » ge, & confié à l'administration des Je- » suites.

» Mais comme les Payens s'efforcent » de dérober leurs Enfans au zele des » Missionnaires, on a beaucoup de pei- » ne à les découvrir. Nous portions nos » recherches de toutes parts, & nous » prenions des informations pour trou- » ver les Enfans qu'on nous cachoit. » Dans une seule maison, j'en trouvai » sept, que j'amenai au Seminaire. La » mere prit le parti de nous suivre à » la Ville & au Baptême. On en baptisa » six cens, qui firent une assez heureu- » se chasse (4).

Isle de Salsette & Martyre de quelques Jesuites.

Après une maladie dangereuse, l'Auteur fut envoyé dans une Isle voisine de Goa, nommée *Salsette*, où le Pere

(4) *Ibid.* p. 22.

Rodolphe Aquaviva & quatre autres Jésuites avoient obtenu en 1583 la Couronne de Martyre. » Il ne sait, dit-» il avec une chaleur Apostolique (5), » si leur sang, versé pour une si bonne » cause, a fait tomber la bénédiction » du Ciel sur cette terre; mais il sait » que toutes les Idoles en sont bannies, » & que de cent mille Habitans il n'en » reste pas un qui n'ait embrassé le Chris-» tianisme. Il y trouva un Jésuite François, nommé le Pere *Crucius*, célébre aux Indes par l'éclat de son mérite, & qui avoit appris si parfaitement les principales langues du Pays, que non-seulement il les parloit comme un Indien, mais qu'il avoit composé en Canarin un fort beau poëme sur la Passion de Notre-Seigneur, que les Chrétiens chantoient à l'Eglise. De-Rhodes acheva de se perfectionner aussi dans la même langue (6).

RHODES. 1619.

Crucius, Jésuite célébre aux Indes.

1622.

Après avoir passé deux ans, tant à Goa qu'à Salsette, il reçut ordre enfin de partir pour le Japon, sur un Vaisseau qui devoit porter à Malaca un Seigneur Portugais, nommé pour commander dans la Citadelle. Il passa par Cochin, qui n'est qu'à cent lieues de Goa. Les

(5) *Ibid.* p. 23.
(6) Page 25.

RHODES. 1622.

Jésuites y ont un College, dans lequel ils enseignent toutes les sciences. La violence des vents, qui arrêta longtems le Vaisseau Portugais vers le Cap de Comorin, donna occasion à l'Auteur de visiter la fameuse Côte de la Pêcherie, qui tire ce nom de l'abondance des perles qu'on y pêche. « Les habitans connoissent, dit-il, dans quelle saison ils doivent chercher ces belles larmes du ciel, qui se trouvent endurcies dans les huîtres. Alors les Pêcheurs s'avancent en mer, dans leurs Barques. L'un plonge, attaché sous les aisselles avec une corde, la bouche remplie d'huile & un sac au cou. Il ramasse les huîtres qu'il trouve au fond; & lorsqu'il n'a plus la force de retenir son haleine, il employe quelque signe pour se faire retirer. Ces Pêcheurs sont si bons Chrétiens, qu'après leur pêche ils viennent ordinairement à l'Eglise, où ils mettent souvent de grosses poignées de perles sur l'Autel. On fit voir à l'Auteur une chasuble qui en étoit entiérement couverte, & qui étoit estimée deux cens mille écus dans le pays. Qu'eut-elle valu, dit-il, en Europe (7)?

L'Auteur visite la Pêcherie des Perles, au Cap de Comorin.

Présens faits à l'Autel.

La principale Place de cette Côte se

(7) Page 31.

nomme *Tutucurin*. On y trouve les plus belles perles de l'Orient. Les Portugais y avoient une Citadelle, & les Jésuites un fort beau College. Il étoit arrivé, par des malheurs que l'Auteur ignore, qu'on avoit ôté cette Maison à sa Compagnie. » Les Jésuites s'étant retirés, on dit que » les perles & les huîtres disparurent de » cet endroit de la Côte. Mais aussi-tôt » que le Roi de Portugal eut rappellé ces » zelés Missionnaires, on vit revenir les » perles; comme si le Ciel eût voulu » marquer que lorsque les Pêcheurs d'a-» mes seroient absens, il ne falloit pas » attendre une bonne pêche de per-» les (8).

Obligation que les Pêcheurs ont aux Jesuites.

Suite de la Navigation de l'Auteur.

Le passage de la Manche, qui sépare l'Isle de Ceylan de la Terre ferme, est rempli d'écueils dangereux, qu'on appelle *Chilao*. De Rhodes les traversa heureusement, jusqu'à la petite Isle de Manaar, où il ne s'arrêta que pour y admirer un grand nombre de bons Chrétiens. Il se rendit à l'autre extrêmité de l'Isle de Ceylan, dans la Province de Jafanapatan, & de-là au Port de Negapatan, sur la côte de Coromandel, où il vit, avec étonnement, une magnifique Eglise, bâtie par les Portugais, & rentée par un Prince idolâtre. Le changement de la

(8) Pages 32 & suivantes.

RHODES. 1622.

Mousson ne lui permit pas d'aller prendre à Meliapor l'esprit des deux Apôtres des Indes, Saint Thomas & Saint François Xavier. » Il regretta de n'avoir pû » voir, dans cette ville, le miracle re» nommé de la Pierre, sur laquelle on » raconte que Saint Thomas fut percé » de lances. On dit qu'elle est ordinai» rement fort blanche, sans aucune mar» que de sang; mais qu'au jour de sa » Fête, pendant la Messe, elle devient » rouge, peu à peu, & toute teinte de » sang, dont elle distille quelques gout» tes (9).

Il arrive à Malaca.

Divers obstacles, dont le plus dangereux fut d'échouer sur un banc de sable à la vûe du Cap de Rachado, retarderent jusqu'au 28 de Juillet l'arrivée de l'Auteur à Malaca. Il attribue le salut du Vaisseau à un miracle sensible de son Reliquaire, qu'il plongea dans la mer au bout d'une longue corde. En moins d'une minute, sans que personne de l'équipage y travaillât, le Bâtiment, dit-il, qui avoit été longtems immobile, sortit du sable avec une force extrême & fut poussé en mer. Il observe qu'on peut

Ses observations.

aborder dans tous les tems de l'année au Port de Malaca; avantage que n'ont pas les Ports de Goa, de Cochin, de Surate,

(9) *Ibid.* Page 35.

ni, suivant ses lumieres, aucun autre Port de l'Inde Orientale (10). Quoique Malaca, observe-t-il encore, ne soit qu'à deux degrés de la ligne, & que par conséquent la chaleur y soit extrême, cependant les fruits de l'Europe & le raisin même n'y meurissent point. La raison, dit-il, en paroîtra fort étrange, mais elle n'est pas moins certaine : c'est faute de chaleur que ces fruits n'y meurissent pas. Il ajoute, pour s'expliquer, » que le soleil donnant à plomb sur la terre, devroit à la vérité tout brûler, & rendre » le pays inhabitable. Les anciens en » avoient cette opinion : mais ils ignoroient le secret de la Providence, qui » a voulu qu'il fût le plus habité du » monde. Le soleil, dans le tems qu'il a » toute sa force, attire tant d'exhalaisons & de vapeurs, que c'est alors l'hiver du Pays. Les vents, qui sont impétueux, les pluies continuelles, tiennent cet astre caché, & s'opposent à la » maturité de tous les fruits qui ne sont » pas propres au climat (11).

RHODE. 1623.

1623. Neuf mois de séjour à Malaca, pour attendre le tems propre à la navigation, auroient causé beaucoup d'impatience à l'Auteur, si son zele n'eût trouvé l'occa-

(10) Page 37.
(11) Page 39 & suivantes.

NODES. 1623.

ſion de s'exercer en baptiſant dans cet intervalle au moins deux mille Idolâtres.

Il s'embarque pour Macao.

Il prit la route de la Chine, avec un autre Jéſuite, nommé le Pere *Cardin*, dans un Vaiſſeau qui partoit pour Macao. Un mois de navigation, pendant lequel ils échapperent heureuſement à la pourſuite de quatre Vaiſſeaux Hollandois, les rendit au Port de Macao, le 29 de Mai 1623.

Ses obſervations ſur la Chine.

Quoique le Pere De-Rhodes n'ait connu les Chinois que dans cette ville & dans celle de Canton, ſa modeſtie qui lui fait attacher peu de prix à ſes remarques, lorſqu'il ſe compare, dit-il, à tant d'habiles Auteurs qui ont décrit plus au long les merveilles de la Chine, n'empêche qu'il ne ſe trouve de fort bonnes obſervations entre les ſiennes. Elles ont été mêlées, & comme fondues, dans les Tomes 21, 22, 23 & 24 de ce Recueil, avec celles de tous les Voyageurs, qui ont viſité ce grand Empire. Il eſt le ſeul qui faſſe obſerver, en relevant les vertus du Thé, qu'il y a une maniere de le prendre, différente de celle qui eſt en uſage aujourd'hui parmi nous; c'eſt de le réduire en poudre, qu'on jette dans de l'eau bouillante, & qu'on avalle avec la liqueur, au lieu de la ſimple teinture

RHODES. 1625.

qu'on prend suivant la méthode ordinaire (12).

Beauté du College & de l'Eglise de Macao.

Il vante la beauté du College de Macao, qui peut être comparé aux plus célebres de l'Europe, sur-tout la magnificence de l'Eglise, à laquelle il ne préfere que celle de Saint Pierre de Rome. » C'est » dans cette maison, dit-il, que se forment ces grands Ouvriers, qui remplissent tout l'Orient des lumieres de l'Evangile. De-là sont venus tant de » Martyrs, qui couronnent notre Province. « Dans le seul Japon, elle en compte quatre vingt dix sept (13).

L'Auteur est envoyé dans la Cochinchine.

Les vûes du Pere De-Rhodes étoient toujours pour le Japon; & sa soumission pour d'autres ordres, qui le retinrent un an & demie soit à Macao, soit à Canton, fut une violence qu'il fit à son zele. Cependant de nouvelles dispositions de ses Supérieurs l'obligerent d'abandonner entierement son premier projet, pour se rendre à la Cochinchine. Cette Mission, qui avoit été commencée en 1615 par le Pere Buzoni, & le Pere Carvaille, avoit besoin d'ouvriers Apostoliques. D'ailleurs, les portes du Japon se trouvoient fermées, par une violente persécution qui s'y étoit élevée contre le

(12) Page 51.
(13) Page 59.

RHODES. 1623. Christianisme. Le Pere De-Mattos reçut ordre de partir pour la Cochinchine, avec cinq autres Jésuites de l'Europe, entre lesquels l'Auteur fut nommé. Ils s'embarquerent à Macao, dans le cours 1624. du mois de Décembre 1624, & leur navigation ne dura que dix neuf jours.

Idée qu'il en donne. De-Rhodes fait une courte peinture du nouveau champ qui s'ouvroit pour son zele.

La Cochinchine, ancienne Province du Tonquin. Il n'y avoit pas cinquante ans que la Cochinchine étoit un Royaume séparé du Tonquin, dont elle n'avoit été qu'une Province pendant plus de sept cens ans (14). Celui qui secoua le joug, étoit l'ayeul du Roi, qui occupoit alors le thrône. Après avoir été Gouverneur du Pays, il se révolta contre son Prince, & se fit un Etat indépendant, dans lequel il se soutint assez heureusement par la force des armes, pour laisser à ses enfans une succession plus tranquille. Leur puissance y étant mieux établie que jamais, il n'y a pas d'apparence que cette Souveraineté retourne jamais à ses anciens Maîtres.

Sa situation. La Cochinchine est dans la Zone torride, au midi de la Chine. Elle s'étend depuis le douzieme degré jusqu'au dix-huitieme. L'Auteur lui donne quatre

(14) Voyez ci-dessous la description du Tonquin.

cens milles de longueur; mais sa largeur est beaucoup moindre. Elle a pour bornes, à l'Orient, la mer de la Chine; le Royaume de Laos à l'Occident; celui de Champa au Sud; & le Tonquin au Nord. Sa division est en six Provinces, dont chacune a son Gouverneur, & ses Tribunaux particuliers de Justice. La ville où le Roi fait son séjout, se nomme *Kehue*. Si les bâtimens n'en sont pas magnifiques, parce qu'ils ne sont composés que de bois, ils ne manquent pas de commodité; & les colonnes fort bien travaillées, qui servent à les soutenir, leur donnent beaucoup d'apparence. La Cour est belle & nombreuse, & les Seigneurs y font éclater beaucoup de magnificence dans leurs habits.

RHODES. 1624.

Kehue, Ville Capitale.

Le pays est fort peuplé. L'Auteur vante la douceur des habitans; mais elle n'empêche pas, dit-il, qu'ils ne soient bons soldats. Ils ont un respect merveilleux pour leur Roi. Ce Prince entretient continuellement cent cinquante Galeres, dans trois Ports; & les Hollandois ont éprouvé qu'elles peuvent attaquer, avec avantage, ces grands Vaisseaux avec lesquels ils se croyoient maîtres des Mers de l'Inde (15).

Forces du Pays.

La religion de cet Etat est celle de la

Religion & loix.

(15) Page 63.

RHODES. 1624.

Chine. Ce sont aussi les mêmes loix & les mêmes usages. On y voit des Docteurs & des Mandarins, qui n'y ont pas moins de crédit, mais que l'Auteur trouve moins orgueilleux & plus traitables que les Chinois.

Qualités & productions du Terroir.

La fertilité du pays rend les habitans fort riches. Il est arrosé de vingt quatre belles rivieres, qui donnent de merveilleuses commodités pour voyager par eau dans toutes ses parties, & qui servent par conséquent à l'entretien du Commerce. Des inondations réglées, qui se renouvellent tous les ans aux mois de Novembre & de Décembre, engraissent la terre sans aucun soin. Dans cette saison, il n'est pas possible de voyager à pied, ni de sortir même des maisons sans une Barque. De-là vient l'usage de les élever sur des colomnes, qui laissent un passage libre à l'eau.

Il se trouve des mines d'or dans la Cochinchine : mais les principales richesses du pays sont le poivre, que les Chinois y viennent prendre ; la soye, qu'on fait servir jusqu'aux filets des Pêcheurs, & aux cordages des Galeres ; & le sucre, dont l'abondance est si grande, qu'il ne vaut pas ordinairement plus de deux sous la livre. On en transporte beaucoup au Japon, quoique les Co-

chinchinois n'entendent pas bien la maniere de l'épurer (16).

RHODES, 1624.

On s'imagineroit qu'une contrée qui ne porte point de blé, de vin ni d'huile, nourrit mal ses habitans. Mais, sans expliquer en quoi consiste leur bonne chere, l'Auteur assure que les tables de la Cochinchine valent celles de l'Europe (17).

Bois précieux de Calambouc.

C'est le seul pays du monde où croisse cet arbre renommé, qu'on appelle *Calambouc*, dont le bois est un parfum précieux, & sert d'ailleurs aux plus excellens usages de la Médecine. On en distingue trois sortes; la plus estimée se nomme *Calamba*. L'odeur en est admirable; le bois, en poudre ou en teinture, fortifie le cœur contre toutes sortes de venins. Il se vend au poids de l'or. Les deux autres sont l'*Aquila* & le Calambouc commun, qui ont aussi de grandes vertus, quoiqu'inférieures à celles du premier (18).

Remarque sur des nids d'oiseaux qui se mangent.

L'Auteur assure, contre le témoignage de plusieurs autres Voyageurs, que c'est aussi dans la seule Cochinchine que se trouvent ces petits nids d'oiseaux, qui servent d'assaisonnement aux potages &

(16) Page 64.
(17) Page 65.
(18) Voyez l'article de la Chine, & celui du Tonquin.

RHODES. 1624.

aux viandes. On pourroit croire, pour concilier les récits, qu'il parle d'une espece particuliere. Ils ont, dit-il, la blancheur de la neige. On les trouve dans certains rochers de cette mer, vis-à-vis des terres où croissent les Calamboucs, & l'on n'en voit point autre part. C'est ce qui le porte à croire que les oiseaux, qui font ces nids, vont succer ces arbres, & que de ce suc, mêlé peut-être avec l'écume de la mer, ils composent un ouvrage si blanc & de si bon goût. Cependant ils demandent d'être cuits avec de la chair ou du poisson; & l'Auteur assure qu'ils ne peuvent être mangés seuls (19).

Châtaignes qui croissent dans un sac.

La Cochinchine produit des arbres, qui portent pour fruits de gros sacs, remplis de châtaignes. On doit regretter que le Pere De-Rhodes n'en rapporte pas le nom, & qu'il n'en explique pas mieux la forme. » Un seul de ces sacs fait la » charge d'un homme. Aussi la Provi» dence ne les a-t-elle pas fait sortir des » branches, qui n'auroient pas la force » de les soutenir, mais du tronc même. » Le sac est une peau fort épaisse, dans » laquelle on trouve quelquefois cinq » cens châtaignes, plus grosses que les » nôtres. Mais ce qu'elles ont de meil-

(19) page 64.

RHODES. 1624.

» leur, eſt une peau blanche & ſavou-
» reuſe, qu'on tire de la châtaigne avant
» que de la cuire (20).

Langue de la Cochinchine & comment l'Auteur l'apprend.

Les difficultés de la langue étant un des plus grands obſtacles qui arrêtent le progrès des Miſſionnaires, l'Auteur comprit que cette étude devoit faire ſon premier ſoin. On parle à peu près la même langue, dans les Royaumes du Tonquin, de Caubar, & de la Cochinchine. Elle eſt entendue auſſi dans trois autres Pays voiſins: mais elle eſt entierement différente de la Chinoiſe. On la prendroit, ſur-tout dans la bouche des femmes, pour un gaſouillement d'oiſeaux. Tous les mots ſont monoſyllabes, & leur ſignification ne ſe diſtingue que par les divers tons qu'on leur donne en les prononçant. Une même ſyllabe, telle par exemple que *Daï*, peut ſignifier vingt trois choſes tout-à-fait différentes. Le zele de l'Auteur lui fit mépriſer ces obſtacles. Il apporta autant d'application à cette entrepriſe qu'il en avoit donné autrefois à la Théologie; & dans l'eſpace de quatre mois, il ſe rendit capable de prêcher en langue de la Cochine. Mais il avoue qu'il en eut l'obligation au ſecours d'un petit garçon du Pays, qui lui apprit en trois

(20) Page 66.

RHODES. 1624.

semaines les divers tons de cette langue, & la maniere de prononcer tous les mots. Ce qu'il y eut d'admirable, & ce qui mérite d'être proposé en exemple, c'est qu'ils ignoroient la langue l'un de l'autre. Le Pere De-Rhodes étoit surpris de trouver dans cet Enfant une pénétration & une mémoire admirables. On le fit servir dans la suite, de Catechiste aux autres Missionnaires; & par affection pour son Ecolier, il se fit honneur de prendre son nom (21).

Dictionnaire & Grammaire de la langue.

De-Rhodes, après son retour en Europe, fit imprimer à Rome, un Dictionnaire Cochinchinois, Latin & Portugais, avec une Grammaire, & un Catechisme qui contient la méthode que les Missionnaires employent pour faire gouter aux Payens les Mysteres du Christianisme (22).

L'Auteur passe au Tonquin.

Les succès de l'Evangile, pendant dix huit mois que l'Auteur exerça son zele à la Cochinchine, appartiennent moins à l'Histoire des Voyages qu'à celle de l'Eglise Chrétienne. Il y avoit vû croître le nombre des Fidelles, lorsque le Pere *Baldinoti* fut envoyé de Macao, dans le Royaume dont les Jésuites ne s'étoient point encore ouvert l'entrée,

(21) Pages 73 & précedentes.
(22) Page 74.

parce que tous leurs efforts s'étoient tournés vers le Japon. C'étoit le Tonquin, où les Portugais même n'avoient porté que depuis peu leur Commerce. Baldinoti, qui n'avoit aucune connoissance de la langue, reconnut bien-tôt qu'il n'avoit rien à se promettre sans cet important secours. Ses représentations lui firent obtenir, pour associé, le Pere De Rhodes. Mais la guerre, qui étoit allumée entre le Tonquin & la Cochinchine, fit juger à leurs Supérieurs qu'il y avoit quelque péril à passer d'un Royaume à l'autre. De-Rhodes fut appellé à Macao, d'où il partit le 12 de Mars 1627, pour se rendre droit au Tonquin (23).

RHODES. 1624.

1627.

Il arrive au Port de Chouaban, qu'il nomme Saint-Joseph.

Après huit jours de navigation, il arriva heureusement au Port de *Chouaban*, dans la Province de *Sinoa*. Le jour de son arrivée, étant le 19 de Mars, où l'on célébre la Fête de Saint Joseph, il donna ce nom au Port, qui l'a porté depuis dans toutes les Relations Portugaises (24). A peine le Navire eut-il jetté l'ancre, qu'il fut rempli d'une multitude de curieux, attirés par la beauté des Marchandises. L'Auteur,

(23) Page 91.

(24) Les Relations Angloises & Hollandoises ne lui donnent plus ce nom.

RHODES. 1627.

pour représenter son ardeur dans ses termes, „ commença aussi-tôt à leur dé„ biter la sienne, & à leur dire qu'il „ avoit une Marchandise plus précieuse „ & à meilleur marché que toutes les „ autres; qu'il la donneroit pour rien „ à qui la voudroit; que c'étoit la vraie „ loi & le vrai chemin du bonheur. Il „ leur fit là-dessus un petit sermon, „ parce que dans leur langue *Dane* si„ gnifie également *Loi* & *Chemin*. Il eut „ la satisfaction, dit-il, de prendre deux „ personnes fort sages de ce premier „ coup de filet; & pendant peu de jours „ qu'il passa dans ce Port, il fit d'autres „ Conquêtes au Christianisme (25).

Comment il est reçu du Roi.

Le Roi (26) du Tonquin étoit alors à la tête d'une armée de six vingt mille hommes & de quatre cens Galeres. Les soins de la guerre continuerent de l'occuper pendant deux mois; mais à son retour, il reçut avec bonté les complimens du Missionnaire, qui lui présenta une horloge à roue, un sable, & un livre de Mathématique, imprimé en langue Chinoise. C'étoit une ouverture, pour passer du cours des astres à la puissante main qui les gouverne. Le Roi

(25) Page 91.
(26) Voyez ci-dessous dans la description du Tonquin, ce que c'est que ce Roi, nommé autrement le Move, pour le distinguer de l'Empereur.

parut satisfait du présent & de l'explication. Il fit l'honneur au Pere De-Rhodes de le faire manger avec lui. Un autre jour il le fit appeller, pour apprendre de lui l'usage de l'Horloge & du Sable. Le Missionnaire monta l'Horloge & fit sonner les heures. En même tems, il tourna le Sable, en disant au Roi que l'Horloge recommenceroit à sonner aussi-tôt que toute la poudre seroit en bas. Cette expérience, qui fut aisément vérifiée, causa tant d'admiration à toute la Cour, qu'elle mit aussi-tôt le Missionnaire dans une haute faveur. Le Roi lui fit bâtir une Maison dans la Capitale, qui se nomme *Cacho* (27). Les rues de cette ville sont larges; son circuit d'environ six lieues, & le nombre des Habitans presqu'infini (28).

RHODES. 1627.

Succès de l'Evangile au Tonquin.

La bénédiction du Ciel, répandue visiblement sur les les travaux du Pere De-Rhodes, rendit bien-tôt l'Eglise du Tonquin florissante. Mais après avoir exercé tranquillement son ministere, pendant plusieurs années, il fut exposé à des persécutions qui le forcerent de quitter le Royaume & de retourner à la Cochinchine. Divers efforts, qu'il

(27) L'Auteur la nomme *Checho*, mais Baron, né au Tonquin même, écrit Cacho. Voyez ci-dessous la description.

(28) Page 94.

1627. Persécutions qui chassent l'Auteur.

tenta pour se rétablir à Cacho, n'eurent pas d'autre effet que de lui faire mériter la qualité de *Confesseur* de l'Evangile, par les fatigues & les mauvais traitemens qu'il ne cessa point d'essuyer. Il se vit même à la veille d'obtenir la Couronne du Martyre. Tous ces événemens composent la plus grande partie de sa Relation. Ses remarques, quoique judicieuses, sur le Gouvernement & les usages du Tonquin, paroissent l'ouvrage d'un homme qui donnoit sa principale attention à des soins plus importans (29).

Son voyage aux Philippines.

Dans l'intervalle de ses entreprises Apostoliques, il fit un voyage aux Philippines, sans autre dessein que de profiter d'une occasion qui se présentoit pour se rendre à Macao. Une violente persécution l'obligeant de quitter la Cochinchine, il s'embarqua le 2 de Juillet 1641, sur un Vaisseau qui faisoit voile à Bolinao. Il entra dans ce Port le 28 du même mois, après avoir essuyé une dangereuse tempête. Mais il fut surpris de remarquer, à son arrivée que les Habitans ne comptoient que Samedi 27 de Juillet. » Il avoit mangé de la viande » le matin, parce qu'il se croyoit au Di-

(29) On ne parle ici que de sa Relation, car il a publié une Histoire particuliere du Tonquin, dont Baron parle avec estime.

» manche ; & le soir il fut obligé de faire maigre, lorsqu'on l'assura que le Dimanche & le vingt-huitiéme n'étoient que le lendemain. Cette erreur lui causa d'abord beaucoup d'embarras ; mais en y pensant un peu, il comprit que de part & d'autre on avoit fort bien compté, quoiqu'il y eût dans les deux comptes la différence d'un jour.

RHODES. 1627.

Eerreur dans les comptes des jours.

Ce qu'il y a d'étonnant dans l'embarras du Pere De-Rhodes, c'est qu'étant aux Indes depuis long-tems, il n'eût jamais eu l'occasion de faire la même remarque. Il s'applaudit de l'explication qu'il donne à son erreur. » Quand on part d'Espagne, dit-il, pour aller aux Philippines, on va toujours de l'Orient contre l'Occident. Il faut par conséquent que tous les jours deviennent plus longs de quelques minutes ; parce que le soleil, dont on suit la course, se leve & se couche toujours plus tard. Dans le cours de cette navigation, la perte est d'un demi-jour. Au contraire, les Portugais qui vont du Portugal aux Indes Orientales avancent contre le Soleil, qui se couchant & se levant toujours plutôt, rend chaque jour plus court de quelques minutes, & leur donne ainsi l'avance

L'Auteur en explique la cause.

RHODES. 1627.

» d'un jour en arrivant au même terme.
» D'où il est aisé de conclure que les uns gagnant & les autres perdant un demi-jour, il faut nécessairement que les Portugais & les Espagnols qui arrivent aux Philippines par des chemins opposés, trouvent un jour entier de différence. Le Pere de De-Rhodes, venu à l'Orient, par le chemin des Portugais, avoit vécu par conséquent un jour de plus que les Espagnols des Philippines. Par la même raison, continue-t-il, de deux Prêtres, qui partiroient au même jour, l'un de Portugal, vers l'Orient, l'autre d'Espagne vers l'Occident, disant chaque jour la Messe & arrivant le même jour au même lieu, l'un auroit dit une Messe plus que l'autre : & de deux Jumeaux, qui étant nés ensemble, feroient le même voyage, par les deux routes opposées, l'un auroit vécu un jour de plus (30).

Comment les Hollandois ont fermé le Japon aux Missionnaires Chrétiens.

Ceux, pour qui cette remarque ne sera pas aussi merveilleuse qu'elle le fut pour l'Auteur, apprendront de lui plus volontiers l'origine de la persécution qui fermoit alors aux Missionnaires l'entrée des Ports du Japon. Après avoir observé que Manille (31), la principale des

(30) Pages 147 & suivantes.

(31) Ou *Lucon*.

Philippines,

Philippines, eſt au treizieme degré d'élévation de la ligne, & que c'eſt-là qu'on compte le dernier terme de l'Occident, quoique ces Iſles ſoient à l'Orient de la Chine, dont elles ne ſont éloignées que de cent cinquante lieues, il ajoute :

» Comme on les prend pour le bout » des Indes Occidentales, qui appar- » tiennent auſſi aux Eſpagnols, deux » Hollandois prirent occaſion de cette » idée pour renverſer le Chriſtianiſme » au Japon. Ils firent voir à l'Empereur, » dans une Mappemonde, d'un côté les » Philippines, & de l'autre Macao, » que le Roi d'Eſpagne poſſédoit alors » à la Chine, en qualité de Roi de » Portugal. Voyez-vous, lui dirent- » ils, juſqu'où la domination d'Eſpa- » gne s'eſt étendue ? Du côté de l'O- » rient elle eſt arrivée à Macao; & du » côté de l'Occident, aux Philippines. » Vous êtes ſi près de ces deux extrê- » mités de ſon Empire, qu'il ne lui reſte » que le vôtre à conquérir. A la vérité, » il n'a pas aujourd'hui de troupes aſſez » nombreuſes, pour entreprendre tout » d'un coup la conquête du Japon : » mais il y envoye des Prêtres, qui, » ſous prétexte de faire des Chrétiens, » font des Soldats pour l'Eſpagne ; &

RHODES. 1641.

» lorsque le nombre en sera tel qu'ils
» le désirent, vous éprouverez, comme
» le reste du monde, que sous le voile
» de la Religion, les Espagnols ne pen-
» sent qu'à vous rendre l'esclave de leur
» ambition.

L'Empereur du Japon, allarmé de cet avis, jura une guerre irréconciliable à tous les Missionnaires Chrétiens. L'Eglise n'a jamais essuyé de persécution plus obstinée que celle qui a rempli de sang toutes les villes de ce florissant Royaume, où le Christianisme avoit fait des progrès surprenans (32).

Idée que l'Auteur donne des Philippines.

De Bolinao, où De-Rhodes ne vit rien de plus remarquable qu'un beau Couvent d'Augustins déchaussés, il se rendit par terre à Manille, Capitale de l'Isle. Dans ce Voyage, qui fut de cent bonnes lieues, il rencontra plusieurs autres Couvens de Saint Augustin & de Saint Dominique. A peine restoit-il quelques Idolâtres dans toutes les Isles Philippines. Mais la terre n'en est ni belle ni fertile. Les avantages qu'en tire le Roi d'Espagne sont si médiocres, qu'il a quelquefois été sur le point de les quitter (33). Elles ne peuvent passer que pour un entrepôt commode, où les

(32) Page 146 & précedentes.
(32) Page 147.



Espagnols portent l'or & l'argent du Perou, pour en rapporter les belles soyes & les autres Marchandises de la Chine & du Japon (34).

RHODES. 1641.

Ses fatigues dans d'autres lieux.

*L'ardeur infatigable de son zele lui fit braver toutes sortes de périls, pour aller recommencer ses travaux dans les deux Royaumes de la Cochinchine & du Tonquin : mais après y être rentré plusieurs fois sécretement, il fut choisi par ses Supérieurs pour faire le voyage de Rome, dans la vûe de demander au Pape & aux Princes Chrétiens des secours spirituels & temporels pour tant d'Eglises désolées, dont personne ne connoissoit mieux les besoins. Lorsqu'on sut à Macao qu'il devoit partir pour l'Europe, plusieurs Indiens de ses amis lui offrirent de l'accompagner, & d'autres lui présenterent leurs Enfans. Il en choisit trois, l'un Chinois, les deux autres du Tonquin & de la Cochinchine, pour faire voir, dit-il, à l'Europe *une montre de trois nouvelles Chrétientés* (35). Mais ses Supérieurs le priverent de cette satisfaction, en réduisant son cortege à un seul Chinois. Il s'embarqua le 20 de Décembre 1645, sur une belle Flotte

1645.

(34) Voyez ci-dessous la description des Philippines.
(35) Troisieme Partie, p. 3.

RHODES. 1645. Son retour en Europe.

de huit grands Navires Portugais qui partoient pour Lisbonne.

L'ordre de ses Supérieurs l'obligeoit de s'arrêter à Malaca, pour retourner en Europe par la voye des Hollandois. On n'avoit pensé qu'à rendre son voyage plus prompt, en lui épargnant plusieurs courses que la Flotte Portugaise devoit faire dans divers Ports des Indes. Mais il admira la bonté de la Providence, qui veilloit à sa conservation. Le Vaisseau de Dom Sebastien Lobo de Sylveria, dans lequel il auroit achevé sa route avec les Portugais, fut enseveli dans les flots.

1646. Il prend la voye des Hollandois par Malaça.

Il arriva heureusement à Malaca, le 14 de Janvier 1646. En entrant dans cette Ville, *les larmes lui vinrent aux yeux*. C'étoit le jour auquel les Hollandois célébroient l'anniversaire de leur Conquête. Ils s'étoient rendus maîtres de cette importante Place, six ans auparavant, par la négligence des Portugais de Goa, qui avoient différé trop long-tems à la secourir (36). De Rhodes fait une peinture de sa douleur, qui auroit moins de grace dans d'autres termes, que les siens :

Triste description de l'état de cette Ville.

» Certes, cette fête fut bien lugubre » pour moi, quand j'allois par toutes

(36) *Ibid.* p. 4.

RHODES. 1646.

» ces rues, où je voyois toutes les mar-
» ques de la vraye Religion entiérement
» abolies. J'avoue que j'avois le cœur
» sensiblement affligé, me représentant
» l'extrême changement de ce que je
» voyois pour lors & de ce que j'avois
» vû, vingt trois ans auparavant, en
» cette si belle ville, pendant neuf mois
» que j'y avois séjourné en notre Col-
» lege, qui étoit bâti sur une col-
» line agréable. Hélas, notre Eglise,
» consacrée à la glorieuse Mere de Dieu,
» où le grand Saint Xavier avoit prêché
» si souvent, & où il avoit fait de si
» grands miracles, servoit alors pour le
» prêche des Hérétiques.

» J'y avois laissé grande quantité d'au-
» tres Eglises, magnifiquement bâties,
» & fort bien dorées. Je les voyois ab-
» batues ou misérablement profanées.
» Rien ne me toucha tant que lorsque
» j'entendis l'ancienne cloche de notre
» College sonner pour des usages détesta-
» bles ; & même je remarquai une chose
» du-tout indigne de personnes qui se
» disent être Chrétiennes : on ne per-
» mettoit pas aux Catholiques du Pays
» la moindre petite Chapelle ; & l'on
» permettoit aux Idolâtres d'avoir un
» Temple à l'entrée de la ville, où ils
» faisoient leurs infâmes sacrifices. Et

RHODES. 1646.

» puis, dites que Messieurs les Hé-
» rétiques ont Jesus-Christ dans leur
» cœur (37).

Civilités que De-Rhodes reçoit du Gouvernement.

Malgré ces plaintes, l'Auteur se loue beaucoup des civilités qu'il reçut du Gouverneur Hollandois de Malaca. Il étoit souvent appellé à sa table. Un jour, dit-il, qu'il se promenoit dans une grande Galerie de sa maison, où l'on voyoit, entre plusieurs belles peintures, celles de Saint Ignace & de Saint François Xavier; ce *très-honnête Seigneur* le pria de lui raconter quelques traits de leur vie. Après ce récit, dont il parut charmé, il prit le Missionnaire par la main, & lui dit: „ Je vous assure, mon Pere,
„ que si j'étois Catholique je me ferois
„ de votre ordre, parce que j'ai vû de
„ mes yeux, au Japon, le grand cou-
„ rage que vos Peres témoignoient dans
„ les horribles tourmens qu'on leur
„ fait souffrir pour la Religion (38).

Discours singulier d'un Protestant.

Enfin sa faveur fut si déclarée pour De-Rhodes, que le Ministre de sa Religion l'ayant accusé d'un excès d'inclination pour les Catholiques, on lui ôta, peu de tems après, ce Gouvernement, pour lui donner celui des Moluques, où l'on crut, suivant l'idée de

(37) *ibidem.*
(38) Pages 7 & 8.

l'Auteur, qu'il ne verroit pas tant de Prêtres (39).

RHODES. 1647.

Il se rend à Batavia.

Après avoir passé quarante jours à Malaca, sans pouvoir trouver dans ce Port un Vaisseau qui fît voile en Hollande, Rhodes prit le parti de se rendre dans l'Isle de Java, » où les Hollandois ont, dit-il, un Port rempli de » Vaisseaux qui tiennent en sujettion » toutes ces grandes mers. Dans cette Navigation, qui ne fut que d'onze jours, il arriva au Vaisseau, qui le portoit, un accident fort singulier, qu'il attribue à la protection du premier Martyr de la Cochinchine, nommé André, dont il portoit la tête à Rome. Le 25 de Février, pendant que le vent étoit favorable, l'imprudence des Matelots les fit heurter contre un gros rocher, qui étoit presqu'à fleur d'eau. Le bruit ne fut pas moindre que celui du tonnerre, & le coup avoit été si violent que le Navire demeura comme fixé sur l'écueil. Plusieurs planches, qu'on vit flotter aussi-tôt sur l'eau, ne laisserent aucun doute qu'il ne fût prêt à périr. Cependant il se remit de lui-même à flot, tandis que l'Auteur & deux Missionnaires, qui étoient partis avec lui de Malaca, faisoient leur priere au Martyr.

Accident fort merveilleux.

(39) *Ibid.* p. 9.

RHODES. 1647.

Les Matelots, surpris qu'il ne se remplît pas d'eau, jugerent qu'ayant été doublé en plusieurs endroits, il n'avoit perdu que des planches extérieures. Ils continuerent leur navigation, sept jours entiers, avec beaucoup de bonheur. Mais en arrivant au Port de Batavia, où l'on pensa aussi-tôt à radouber le Vaisseau, on s'apperçut, avec admiration, qu'il avoit une grande ouverture sur le bas; & que le rocher, qui avoit brisé les planches, s'étant rompu lui-même, avoit rempli le trou d'une grosse & large pierre. Toute la ville accourut pour voir cette merveille (40).

De-Rhodes est reçu à Batavia.

Les Hollandois de Batavia, mécontens des avantages que les Portugais venoient de remporter au Bresil, ne voulurent pas recevoir les deux Missionnaires qui accompagnoient l'Auteur, parce qu'ils étoient de cette Nation; mais ils lui permirent d'entrer dans leur ville en qualité de François. Il donne une legere idée de cette Place. » Elle » est bien bâtie, & régulierement fortifiée à la moderne. Les rues y sont » longues & très-bien disposées. Une » grande Riviere, qui se distribue dans » toute la ville, y donne des commo» dités incroyables. Elle est couverte

Idée qu'il en donne.

(40) *Ibid.* pages 10 & 11.

RHODES. 1647.

» de quantité de Ponts. Il n'y a presque
» point de rue qui ne soit bordée de
» grands Palmiers. Les Maisons n'y sont
» pas hautes, parce qu'on y craint les
» tremblemens de terre. La situation de
» Batavia est presque la même que celle
» de Malaca, de l'autre côté de la ligne.
» On y voit les mêmes fruits, les mêmes
» chaleurs, & les mêmes merveilles de
» la Providence pour en diminuer l'ex-
» cès (41).

Il est surpris disant la Messe, & mené en prison.

Il se trouvoit, dans Batavia, plusieurs François Catholiques, & quantité de Portugais, auxquels le Missionnaire s'empressa de rendre les services de sa profession : son zele se satisfit paisiblement pendant l'espace de cinq mois. Mais, un jour de Dimanche, 29 de Juillet, la Messe, qu'il célébroit dans sa maison devant un grand nombre de Catholiques, fut interrompue par l'arrivée du Juge criminel de la ville, qui entra dans la Chapelle avec ses Archers. De-Rhodes se hâta de consumer les saintes especes. Mais il fut saisi, à l'Autel même, par les Archers, qui voulurent le mener en prison, revêtu des habits Sacerdotaux. Sept Gentilshommes Portugais mirent l'épée à la main pour sa dé-

(41) Page 12. Voyez la description de Batavia au Tome XXX.

RHODES. 1647.

fense. Le désordre auroit été fort grand, s'il n'eût supplié ses défenseurs de l'abandonner à la violence des hommes. Le Juge, touché apparemment de sa générosité, lui laissa quitter ses habits; mais s'étant saisi néanmoins de tout ce qui appartenoit à son Ministere, il le fit conduire dans la prison publique d'où il fut mené, deux jours après, dans un cachot noir, destiné aux criminels qui ne peuvent éviter le dernier supplice.

De quoi il est accusé.

Son Procès fut instruit. Outre le crime d'avoir célébré la Messe à Batavia, il fut accusé d'avoir travaillé à la conversion du Gouverneur de Malaca, & d'avoir brûlé plusieurs livres de la Religion Hollandoise. Il se justifia sur ce dernier article, en protestant que quelque opinion qu'il eût de ces livres, il ne lui en étoit jamais tombé entre les mains. Mais il n'en reçut pas moins sa Sentence, qui contenoit trois articles. Par les deux premiers, il étoit condamné à un banissement perpétuel de toutes les terres de Hollande, & à payer une amende de quatre cens écus d'or. Le troisiéme, qui lui fut le plus douloureux, portoit que les ornemens Ecclésiastiques, les Images & le Crucifix, qu'on lui avoit enlevés, seroient brûlés par la main du Bourreau, & qu'il assisteroit, sous un

Etrange Sentence qu'on porte contre lui.

Gibet, à cette exécution. Ses représentations & ses larmes ne purent fléchir ses Juges. S'il fut dispensé de paroître sous le Gibet, il n'eut cette obligation qu'à la politique du Gouverneur, qui craignit un soulevement des Catholiques de la ville. On suppléa même à cette espece d'adoucissement, en faisant pendre deux voleurs, tandis qu'on brûloit le Crucifix & les Images (42).

RHODES. 1647. Comme elle est executée.

Des deux autres articles, le premier ne put être exécuté sur le champ, parce que le Pere De-Rhodes n'étoit point assez riche pour satisfaire au second. Il fut retenu pendant trois mois dans les chaînes ; & sa réponse, aux offres qu'on lui faisoit de le rendre libre aussi-tôt qu'il auroit payé l'amende, étoit de protester qu'il vivoit content de son sort & qu'il regardoit ses suffrages comme une faveur du Ciel.

Au mois d'Octobre, quelques Vaisseaux arrivés de Hollande apporterent des lettres de la Compagnie des Indes, qui nommoient *Corneille Vandeclin*, Gouverneur général des Etablissemens Hollandois, après la mort d'*Antoine Vendim*, qui avoit enlevé Malaca aux Portugais. Entre les réjouissances publiques, qui se firent à l'entrée du nou-

(42) *Ibid.* pages 26 & précedentes.

RHODES. 1647.

veau Gouverneur, tous les Prisonniers furent délivrés. Non seulement De-Rhodes fut élargi sans payer les quatre cens écus ; mais Vandeclin le vangea, *par quelques bastonnades*, qu'il donna de sa main au principal Juge, pour le punir de son excessive rigueur. Ensuite l'ayant comblé de caresses, auxquelles il joignit des excuses pour sa Nation, il lui laissa la liberté de partir. Quelques Portugais, qui faisoient voile à Macassar, le reçurent avec joye dans leur Vaisseau, & consentirent volontiers à la priere qu'il leur fit de le conduire à Bantam, qui n'est qu'à douze lieues de Batavia. Il esperoit de trouver, dans cette ville, quelque Vaisseau Anglois, prêt à retourner en Europe (43).

Il quitte Batavia.

Il est bien traité des Anglois à Bantam.

Il y reçut un traitement fort opposé à la rigueur des Hollandois. *Aaron Beeka*, Gouverneur des Anglois dans les Indes, le força d'accepter sa table & lui offrit toute sorte de protection. Cependant, l'occasion qu'il avoit esperée ne pouvant se présenter que dans l'espace d'un an, il fut obligé de retourner au Navire des Portugais, & de partir avec eux pour Macassar (44).

Un voyage si contraire à ses vues de-

(43) *Ibid.* pages 27 & 28.
(44) *Ibid.* Page 30.

vint encore plus chagrinant par les obstacles de la saison, qui retinrent le Vaisseau en mer pendant deux mois & cinq jours. Enfin il arriva heureusement au Port de Macassar, le 21 de Décembre, & sa consolation fut d'y trouver une belle Maison de son ordre, où il fut reçu avec beaucoup d'affection.

Voyage qu'il est obligé de faire à Macassar.

Macassar est une grande Isle, plus connue des Européens sous le nom de *Celebes*, dont le principal Port est à quatre degrés de la ligne de côté du Sud. Elle est fertile en riz. Tous les fruits des Indes y croissent en abondance, surtout cette belle espece de Palmiers qui portent les noix de cocos. Elle n'est pas moins riche en toutes sortes d'animaux & de volaille. Mais on n'y trouve point de Porcs, depuis que les Habitans, qui ont embrassé le Mahométisme, les ont entiérement exterminés. La température de l'air y est saine. Les chaleurs n'y sont pas insupportables, par la même raison qui les tempere à Malaca. „ Le soleil, dit „ l'Auteur, se fait lui-même un beau „ Parasol, lorsqu'il devroit tout brûler. „ Il attire tant de vapeurs & d'exhalai- „ sons dans sa plus grande force, que „ le gros hyver, à Macassar, est le tems „ que les Européens nomment l'été.

Il donne une idée de cette Isle.

La principale nourriture des Habi-

RHODES. 1647. tans eſt le poiſſon, qui eſt toujours à très-bon marché dans l'Iſle, & ſi bon, qu'au jugement de l'Auteur celui de l'Europe n'en approche point. Comme l'air y eſt ſi temperé qu'on n'y reſſent jamais de grand froid, les hommes vont nuds depuis l'eſtomac, en haut ; mais les femmes ſont entiérement couvertes depuis la tête juſqu'aux pieds, & leur viſage même eſt caché (45).

Il y avoit peu d'années que ces Peuples étoient encore dans les ténébres de l'Idolâtrie. Après avoir reconnu la vanité des Idoles, ils réſolurent d'embraſſer une autre Religion : mais, incertains s'ils devoient prendre celle des Chrétiens ou celle de Mahomet, ils prirent une voye fort étrange pour ſe conduire dans ce choix. Ils envoyerent des Ambaſſadeurs à Malaca, pour ſupplier les Chrétiens de leur accorder des Miniſtres capables de les inſtruire ; & dans le même tems, ils firent partir une autre Ambaſſade pour le Roi d'Achem, auquel ils demanderent des Kaſſis, qui puſſent leur expliquer les dogmes de Mahomet. Ils étoient convenus entr'eux d'embraſſer la Religion de ceux qui arriveroient les premiers. Un défaut de zele, que l'Auteur reproche aux Chré-

(45) *Ibid.* pages 22 & 23.

tiens de Malaca, laiſſa aux Prédicateurs d'Achem le tems de publier & d'établir leur ſecte (46).

RHODES. 1647.

Elóge & caractere du Gouverneur du Royaume.

De-Rhodes fut préſenté au Gouverneur du Royaume, qui portoit le titre de *Carrim Patingaloa*. Il lui trouva beaucoup de raiſon & de probité. Ce Seigneur connoiſſoit tous les principes de la Religion Chrétienne. Il avoit lû curieuſement les Hiſtoires de l'Europe; & l'étude de nos livres, faiſoit ſa principale occupation, ſur-tout celle des mathématiques, qu'il entendoit fort bien, & pour leſquelles il avoit tant de paſſion qu'il y travailloit jour & nuit. L'opinion que tous les Grands avoient de ſon caractere & de ſes grandes qualités pour le Gouvernement, les avoit portés à lui confier l'adminiſtration pendant la minorité du Roi. Il avoit dépendu de lui de ſe mettre la Couronne ſur la tête : ſa modération naturelle l'avoit défendu contre les amorces de l'ambition. Il s'étoit démis volontairement de l'autorité ſouveraine, auſſi-tôt que le jeune Monarque avoit été capable de regner. Auſſi la reconnoiſſance avoit-elle tant de pouvoir ſur ce Prince, qu'il n'entreprenoit rien que par ſon Conſeil. Le titre de Gouverneur Géné-

(46) *Ibidem*, pages 33 & 34.

RHODES. 1647. ral lui avoit été conſervé, avec une autorité preſque égale à celle du Roi. C'étoit lui qui avoit appellé les Jéſuites à Macaſſar, & qui les y avoit maintenus contre diverſes factions qui s'étoient oppoſées à leur établiſſement. Il aſſiſtoit à leurs Sermons. Il parloit reſpectueuſement des Myſteres du Chriſtianiſme. On l'eût pris pour un Portugais, lorſqu'il parloit la langue de cette Nation. Mais avec de ſi belles diſpoſitions, & ſans aucun déréglement connu dans ſes mœurs, il fermoit l'oreille aux inſtances des Miſſionnaires, qui le preſſoient de ſe ſoumettre au joug de l'Evangile, parce qu'ils croyoient la converſion du Royaume attachée à la ſienne. Il applaudiſſoit à leurs raiſonnemens; il les louoit de remplir le devoir de leur profeſſion; mais il demeuroit ſans réponſe, lorſqu'ils lui propoſoient de recevoir le batême (47).

» Dans les converſations que j'eus » avec lui, dit l'Auteur, il m'écoutoit » ſans s'émouvoir; mais il répondoit peu » à mes exhortations. Une éclipſe de lu- » ne que je lui prédis, quelques jours » avant qu'elle parût, n'avoit pas laiſſé » de lui inſpirer de la confiance & du » goût pour moi. Un jour qu'il me par-

(47) Pages 35 & ſuivantes.

RHODES. 1647.

Opinion combattue sur Saint François Xavier.

» loit de Saint-François Xaxier, avec de
» grands témoignages d'estime, & qu'en-
» tre les conquêtes magnifiques, je com-
» ptois vingt cinq mille personnes qu'il
» avoit batisées à Macassar, dans le seul
» royaume de *Tolo*, il m'assura que le
» royaume de Tolo, où cet Apôtre avoit
» travaillé avec tant de succès, n'étoit
» pas celui de Macassar, mais celui des
» Moluques.

L'Auteur part de Macassar dans un Vaisseau Anglois.

Cinq mois se passerent jusqu'à l'arrivée d'un Vaisseau Anglois, dans lequel De-Rhodes fut reçu avec tant d'honneur, qu'outre un logement fort commode, on lui fit toujours prendre la premiere place à table. Sa navigation le conduisit d'abord à *Giapara*, beau Port de l'Isle de Java, où il fut traité civilement par le Roi, qui haïssoit beaucoup les Hollandois. De-là, repassant à Bantam, il y retrouva, dans le chef des Anglois, les mêmes sentimens de bonté dont il avoit déja eu occasion de se louer. Il en fait un nouvel éloge, & sa reconnoissance le porte toujours à regretter que ses bienfaicteurs ne fussent pas éclairés des vraies lumieres de la Religion : sentiment digne de son zèle ; mais qui est peut-être accompagné d'un peu d'injustice, lorsqu'il le porte à juger que ceux dont il loue la probité, n'étoient pas attachés

Civilités qu'il reçoit de cette Nation.

RHODES. 1647.

de bonne foi à leurs erreurs, & que l'intérêt humain prévaloit contre le reproche de leur conscience.

Mais l'offre qu'on lui fit encore, de le conduire droit en Angleterre, s'il vouloit attendre l'arrivée de la Flotte Angloise, » avec assurance, dit-il, de n'y » recevoir aucun déplaisir, quoiqu'il y » fût reconnu Prêtre & Jésuite, il résolut de s'avancer vers l'Europe, dans le » même Vaisseau qui l'avoit apporté de » Macassar. Tous ses compagnons de » voyage étoient des Hérétiques, dont » il ne laissa pas de recevoir toutes sortes » de bons offices. Mais il explique les » motifs de cette politesse. C'étoit aux » Jésuites de Goa que les Anglois se » croyoient redevables de leur traité avec » les Portugais (48).

Raison qu'il en apporte.

Il s'embarque à Bantam pour Surate.

Le vent fut assez favorable aux Anglois, pour passer le détroit de la Sonde; mais il devint bientôt si contraire au dessein qu'ils avoient de se rendre à Surate, qu'au lieu d'aller, du cinquiéme degré d'élévation australe, droit au Septentrion, où est toute l'Inde, ils furent obligés de s'écarter fort loin & d'aller prendre les vents du côté de Madagascar (49).

Sa route.

Là, ils tournerent du côté de l'Afrique,

(48) *Ibid.* p. 41.
(49) *Ibid.* pages 43 & 44.

comme si leur dessein eût été de se rendre à la mer rouge. Dans cette navigation, qui dura deux mois, & qui fut au moins de deux mille lieues, ils observerent de mesurer leur course pour arriver à Surate, vers le commencement du mois d'Octobre, où l'entrée du Port est aisée. Ils y mouillerent le 3 de Septembre.

RHODES. 1647.

» François *Breton*, Président de leur » Comptoir dans cette ville, y reçut *ma-* » *gnifiquement* le Pere De-Rhodes. Il s'ef- » força de lui faire accepter un logement » dans sa maison ; & le voyant détermi- » né à se loger dans celle d'un Capucin » François, nommé le Pere François *Ze-* » *non*, qui exerçoit depuis longtems son » zèle à Surate, non seulement il lui en- » voya des meubles, mais il lui fournit » tout ce qui étoit nécessaire à son entre- » tien. Pendant quatre mois que l'Auteur passa dans une retraite, qu'il nomme si douce, il vit arriver de Goa quatre Jésuites ; trois desquels, nommés le Pere Antoine *Botel*, Portugais, le Pere *Cesky*, Allemand, & le Pere Henry *Buscé*, Flamand, partirent peu de jours après pour leur grand College d'Agra, fondé depuis trente ans par les libéralités d'un riche Arménien. Le quatriéme, qui se nommoit le Pere *Torquato-Parisimo*, Ita-

Il arrive à Surate, où il est bien traité.

RHODES. 1647. lien, étoit venu déguisé en Marçhand Anglois, pour se rendre au port de *Suaken*, sur la frontiere d'Ethiopie, dans le dessein d'y secourir les Chrétiens. De-Rhodes ne dissimule pas les obligations que ce Missionnaire eut aux Anglois. Non seulement ils favoriserent son entreprise, en le recevant dans leurs Vaisseaux; mais ils lui rendirent des services importans à Suaken; & sachant que sa vie étoit menacée par une conspiration des Mahométans, ils prirent sa défense & le sauverent de leurs mains (50).

Les Anglois favorisent les Jesuites.

1648.

Retour de l'Auteur par la Perse.

Le chagrin de ne pouvoir trouver un Vaisseau, prêt à doubler le Cap de Bonne-Espérance, fit prendre à l'Auteur la résolution de retourner en Europe par un chemin plus fâcheux, mais beaucoup plus court. Il entreprit de traverser la Perse & la Natolie jusqu'à Smyrne. Les Anglois le reçurent pour la troisiéme fois dans un de leurs Vaisseaux, qui faisoit voile à Comoran. Ils partirent le 3 de Février.

Changement d'Ormuz.

En passant à la vûe d'Ormuz, ils admirerent le changement qui étoit arrivé, dans cette petite Isle, depuis qu'ils avoient aidé le Roi de Perse à l'enlever aux Portugais. Malgré sa sterilité & la chaleur excessive qui lui donne l'appa-

(50) Pages 50 & précedentes.

rence d'une fournaise, le Commerce y étoit florissant sous le gouvernement du Portugal. On y voyoit arriver une quantité incroyable de Marchands, avec les richesses de la Chine, des Moluques, de toutes les Indes Orientales, de la Perse, de l'Arabie, de l'Arménie; & l'avantage étoit merveilleux pour les Européens, d'y trouver tout ce que la terre a de précieux. Depuis trente ans, l'Isle étoit entiérement deserte. Les Persans avoient transporté leur Commerce dans un Port voisin, qui se nommoit autrefois *Bandelké*, & qu'on appelle aujourd'hui Comoran (51).

Rencontre agréable que l'Auteur fait sur le le chemin d'Ispahan.

De-Rhodes y étant arrivé au commencement de Mars, y séjourna peu. La compagnie d'un François & d'un Flamand, qui devoient aussi traverser la Perse, lui fit prendre avec eux le chemin d'Ispahan. Après avoir marché quelques jours, pour se rendre à Chiras, il fit une rencontre qui lui causa beaucoup de joye. » Il étoit » à pied, disant son office, assez loin de » ses compagnons, lorsqu'il apperçut » dans le chemin un homme de fort bon» ne mine, bien monté, vêtu en Per» san; c'est-à-dire, portant le turban, la » veste, le cimeterre, la barbe longue &

(51) Page 52.

RHODES. 1648.

» quarrée. Il le prit pour un Seigneur » Perſan ou Arménien.

» L'Etranger, qui vit de ſon côté un » chapeau & une robbe noire au Pere De- » Rhodes, le reconnut pour un Prêtre » de l'Europe. Il le ſalua civilement en » latin. Sa prononciation fit juger à l'Au- » teur qu'il étoit François. Il lui répon- » dit dans cette langue, qui leur étoit » naturelle à tous deux. Un tranſport de » joye les porta auſſi-tôt à s'embraſſer. Ils » s'entretinrent, l'eſpace d'une demi- » heure, avec tant de ſatisfaction, qu'ils » prirent l'un pour l'autre les plus ten- » dres ſentimens de l'amitié (52).

Il fait une étroite amitié avec la Boulaie le Goux, Voyageur célebre.

C'étoit un Gentilhomme, nommé *De-La-Boulaie-le-Goux*, qui a publié depuis une Relation de ſes Voyages, & qui fut envoyé, dix ſept ans après, à Surate, par les Directeurs de la Compagnie Françoiſe des Indes Orientales, pour y négocier la permiſſion du Commerce (53). De-Rhodes, s'étendant ſur ſon mérite, dit de lui, » qu'il avoit traverſé la plus » grande partie de l'Europe, de l'Aſie & » de l'Afrique; qu'il avoit vécu, parmi » les Turcs, les Arabes, les Perſans, les » Arméniens, les Indiens, & d'autres

(52) *Ibid.* p. 53.

(53) Voyez ci-deſſus, la Relation de Rennefort, au Tome XXXII, p. 244.

» Nations plus barbares ; & qu'ayant » conservé beaucoup de prudence, de » vertu & de Religion dans ses courses, » avec la satisfaction continuelle d'avoir » obtenu l'amitié de tout le monde, il » avoit fait voir qu'un bon Chrétien & » un bon François peut traverser le » monde sans avoir aucun ennemi (54). » Dans la suite l'Auteur le revit à Rome, » où le Cardinal *Caponi* lui marquoit » une considération singuliere. Ils se rejoignirent enfin à Paris ; & dans leurs entretiens sur les Pays qu'ils avoient parcourus, ils formerent le plan d'un nouveau Voyage, qu'ils devoient faire ensemble, mais qui est demeuré apparemment sans exécution.

RHODES. 1648.

Il arrive à Ispahan.

De-Rhodes employa trente jours, sans aucun intervalle de repos, pour se rendre à la Capitale de Perse, qu'il nomme *Ispahan*. » C'est, dit-il, une des plus » grandes & des plus belles villes qu'il » eut jamais vûes dans le monde. Tou- » tes les rues y sont droites & fort lar- » ges. Les Bâtimens y sont magnifiques. » On trouve, au milieu de la ville, une » belle Place quarrée, beaucoup plus » grande que la Place royale de Paris, » dont toutes les maisons sont égales,

Idée de cette Ville.

(54) De-Rhodes, p. 54. Voyez ci dessous la Relation de De-la-Boulaie.

RHODES. 1648.

» & peintes ou dorées en dehors, avec
» une grande Galerie qui regne à l'en-
» tour. La foule du Peuple étoit si
» grande, dans toutes les rues, que
» l'Auteur n'auroit pû les traverser,
» sans le secours de quelque Valet, qui
» marchoit devant lui pour fendre la
» presse (55).

Mais il ne trouva rien de plus magnifique qu'un grand chemin couvert, & long d'une lieue, qui est rempli de belles maisons, & par lequel on va d'Ispahan à *Julfa la neuve*, quartier des Armeniens. On y voit les Jardins du Roi de Perse, que De-Rhodes croit fort beaux sur la foi d'autrui, aussi-bien que son Palais, qui est au centre de la ville; car il confesse, avec une indifférence Apostolique, qu'il n'eut pas la curiosité de les voir (56). Ce qu'on peut recueillir de cette rigueur à mortifier ses sens, c'est que la bonne foi ne pouvant être moins recommandable à ses yeux que l'esprit de pénitence, on doit se fier à son témoignage sur toutes les circonstances qu'il a soin d'observer.

Remarque sur l'Auteur.

Catholiques d'Ispahan.

Dans une multitude de Peuple, de toutes les Nations du monde, il fut surpris de trouver si peu de Catholiques,

(55) *Ibid.* p. 55.
(56) Page 56.

qu'il

qu'il y avoit presqu'autant de Religieux ; quoique le nombre des Couvens se réduisît à trois, les Augustins, les les Carmes Deschaux & les Capucins. Les deux premiers doivent leur fondation aux Rois de Portugal. Celui des Capucins, qui étoient alors au nombre de cinq, est entretenu par le Roi de France. Tous ces Religieux ont la liberté de marcher publiquement avec leurs habits, & de célébrer les saints Mysteres dans leurs Eglises. Les Arméniens, dont toute la Perse est remplie, ne sont pas moins libres dans l'exercice de leur Religion. L'Auteur assure même que malgré la rigueur des loix du Pays, qui ne permettent pas à un Mahométan d'abandonner sa Secte après l'âge de raison, il s'en trouve un grand nombre qui permettent que leurs Enfans reçoivent le baptême, lorsqu'ils sont dangereusement malades. Un Carme, nommé le Pere *Denis*, en avoit baptisé seul plus de quarante (57).

De-Rhodes part avec une Caravane.

La prudence ne permettant point à De-Rhodes de s'engager seul dans une grande étendue de Pays, dont il ignoroit la langue, il attendit, pendant trois mois, une Caravane d'Arméniens, avec lesquels il partit d'Ispahan. Ses amis

(57) Page 59.

RHODES. 1648.

l'obligerent de se vétir en Arménien, pour le garantir de l'insulte des Turcs. S'étant mis en marche le 28 de Juin, il eut besoin d'un mois entier pour se rendre à Tauris, qui passe pour l'ancienne Ecbatane, Capitale de la Medie. Cette ville lui parut agréable par sa grandeur, par son Commerce, par la multitude de ses Habitans, & par l'abondance de tout ce qui est nécessaire à la vie. On y achetoit, pour un sou, ce qu'un homme peut manger de pain dans une semaine. Il en sortit le 15 d'Août, & quelques jours de marche le firent arriver à *Julfa l'ancienne*, autrefois Capitale de l'Arménie, mais dépleuplée depuis peu par le Roi de Perse, qui s'étoit rendu maître du Pays (58).

Tauris.

Julfa l'ancienne.

Tombeaux de Julfa.

Hors des murs de cette ville, qui n'est aujourd'hui qu'un désert, il vit un beau monument de l'ancienne pieté des Arméniens. C'est une Campagne fort étendue, qui ne contient pas moins de dix mille tombeaux de marbre, merveilleusement travaillés. Sur chacun, on voit une grande pierre de marbre blanc, haute de douze pieds, & large de huit, gravée de plusieurs belles figures, & couronnée d'une grande croix. Un célebre Docteur de l'Eglise Arménienne

(58) Page 63.

avoit bâti une Eglise sur une montagne voisine, où il vivoit éloigné des hommes. Il avoit fait autrefois le voyage de Rome ; & les Habitans du Pays étoient persuadés qu'il en avoit rapporté beaucoup d'argent. A peine eut-il appris l'arrivée de l'Auteur à Julfa, que s'empressant de le visiter, il lui proposa d'aller voir son Eglise. De-Rhodes y consentit; mais il se crut fort heureux de n'avoir pas eu la même complaisance pour la proposition que le Docteur lui fit, de passer quelques mois dans sa solitude, en lui promettant de le conduire lui-même jusqu'à Rome. Quoiqu'il n'eût pas d'autre motif pour le refuser, que la sureté qu'il trouvoit dans sa Caravane, il admira la conduite de la Providence, qui veilloit à la conservation de sa vie. Deux jours après son retour, quelques Turcs, qui croyoient de grosses sommes au Docteur, pillerent son Hermitage, & le tuerent, lui & tous ses domestiques ; sort que l'Auteur auroit partagé avec lui (59).

RHODES. 1648.

L'Auteur évite heureusement la mort.

Il sortit de Julfa, penetré de reconnoissance pour le Ciel; & prenant le chemin d'Irvan, il arriva au commencement de Septembre, dans cette ville,

Il se rend à Irvan.

(59) *Ibidem*. p. 64.

RHODES. 1648.

aujourd'hui la principale d'Armenie. Elle est située au pied d'une grande montagne, où l'on pretend qu'après le déluge l'Arche de Noé se reposa. Les Habitans du Pays l'appellent *No*. Ils prétendent que les débris de l'Arche se conservent encore sur la cime. Mais l'Auteur trouva d'autant moins de vraisemblance dans cette opinion, qu'on lui peignit en même tems la montagne comme un desert inaccessible. Il n'eut pas plus de respect pour une autre fable des Armeniens, qui prétendent que dans l'endroit où Noé fit son sacrifice, on voit des arbres qui ne portent pour fruit que des croix. Le Roi de Perse a près d'Irvan, une Forteresse dont les Turcs s'étoient saisis, mais qu'il leur avoit enlevée depuis peu, & qu'il avoit mise à couvert de leurs insultes par de nouvelles fortifications (60).

Fables qu'il rejette.

Son embarras pour le Chinois qu'il avoit amené.

Tant de fatigues & d'allarmes, que De-Rhodes avoit essuyées depuis son départ de Macao, ne lui avoient pas fait perdre le Chinois dont il étoit accompagné, & qui lui étoit d'autant plus cher qu'il l'avoit baptisé de sa propre main. Quelques Armeniens sensés lui conseillerent ici de ne pas l'exposer aux insultes des Turcs. Son teint, qui étoit

(60) *Ibidem*.

un peu basané, comme celui de tous les Chinois, & la petitesse de son nez, l'avoient déja fait prendre pour un Tartare; & cette idée pouvant faire soupçonner qu'il étoit Mahometan, il étoit à craindre qu'un faux zele ne le fît arrêter sur les terres de la Turquie. Un juste interêt, pour un jeune homme, d'excellent naturel & d'un esprit merveilleux (61), obligea l'Auteur de le conduire dans la Ville de Naxivan, à quatre journées de celle d'Irvan, pour le remettre entre les mains d'un Archevêque de l'ordre de Saint Dominique, qui devoit faire bien-tôt le voyage de Rome. Il eut la satisfaction de trouver ce Prélat disposé à l'obliger. Le jeune Chinois, pendant le tems qu'il continua de demeurer en Armenie, apprit si parfaitement la langue du Pays, qu'ayant passé pour un Armenien du cortege des Dominiquains, il arriva heureusement à Rome, où il rejoignit le Pere De-Rhodes (62).

RHODES. 1648.

On voit à trois lieues d'Irvan, un fameux Monastere, qui est la residence ordinaire du Patriarche d'Armenie. Les Moines qui l'habitent menent une vie exemplaire. Ils passent cinq heures de

Grand Monastere d'Irvan.

(61) Page 65.
(62) Page 66.

RHODES. 1648.

chaque nuit à l'Eglise; & leur jeûne est si rigoureux, que dans toute l'année ils n'en exceptent que cinq ou six Fêtes solemnelles. Mais l'Auteur les trouva tous d'une ignorance extrême. Le Patriarche même étoit engagé dans toutes les erreurs du Pays, quoiqu'il fît profession d'être Catholique, & qu'il eût traité avec le Saint Siege, pour s'unir à l'Eglise Romaine. Ce Monastere est le seul de l'Armenie, auquel les Mahometans permettent l'usage des cloches, & le Roi de Perse fournit des sommes considerables pour son entretien (63).

Penible Voyage de l'Auteur jusqu'à Erzerum.

Une fievre aigue, dont l'Auteur fut saisi avant le départ de sa Caravane, l'obligea de renoncer à cette escorte. Il fut arrêté ttois mois entiers, dans Irvan, jusqu'au passage d'une autre compagnie de Marchands, avec laquelle il entra dans les Etats du Grand-Seigneur. En sortant de cette ville, il trouva les campagnes couvertes de neige; spectacle qu'il n'avoit pas eu depuis trente ans. Le froid lui parut bien moins insuportable, que les excès de chaleur qu'il avoit soufferts dans la Zone torride (64).

Il traversa la basse Armenie, où les Turcs ont beaucoup moins d'humanité

(63) Page 68.
(64) Page 71.

que les Perſans, pour les Voyageurs étrangers. De-Rhodes & ſes compagnons n'obtenoient pas même la liberté d'entrer dans les Villes. Ils ſe voyoient ſouvent réduits à coucher ſur la neige, au milieu des champs. Cependant, après dix-huit jours d'une pénible marche, ils furent reçus dans *Erzerum*, la plus belle ville de toute la Baſſe-Armenie. Quinze jours de repos redoublerent leurs forces. Ils ſortirent d'Erzerum, le 11 de Janvier; & dans l'eſpace de vingt jours ils arriverent à Togat, grande ville de la Natolie, dont on leur ouvrit auſſi les portes. Mais, après s'y être repoſés vingt jours, ils retomberent dans la dure néceſſité de paſſer les nuits ſur la neige. A quelque diſtance de Togat, ils paſſerent dans un Bourg, rempli d'Armeniens, qui avoient abandonné depuis peu la Religion Chrétienne pour embraſſer celle de Mahomet. D'un fort grand nombre d'Habitans, un vieillard & deux femmes fort âgées avoient été les ſeuls qui euſſent reſiſté à la corruption publique. Ils s'empreſſerent de venir voir le Pere De-Rhodes, qui les reçut avec autant de reſpect que de tendreſſe, comme des ames choiſies par le Ciel, & qui les confirma dans les principes du Chriſtianiſme, ſans leur parler des articles conteſtés entre l'Egliſe

RHODES. 1649.

1649. Il arrive à Togat en Natolie.

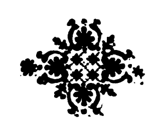
Bourg entier qui embraſſe le Mahometiſme.

KNOLLES. 1649.

de Rome & celle des Armeniens, qu'ils n'étoient pas capables de comprendre (65).

Pendant quarante jours que la Caravane employa jusqu'à Smyrne, l'Auteur fut étonné de voir les campagnes désertes, & les Villages sans Habitans. On lui dit que la cause de cette désolation étoit la guerre des Venitiens, qui avoit déja couté plus de quatre cens mille hommes aux Turcs. A Smyrne, où il arriva le 17 de Mars, il trouva des Jesuites François, avec lesquels il passa quelques jours, pour attendre le départ d'un Vaisseau Genois, qui le rendit heureusement au Port de Genes.

(65) Pages 73 & 74.



DESCRIPTION DU TONQUIN.

INTRODUCT.

J'AI l'avantage singulier, dans la description d'un Pays dont l'intérieur est peu connu, de trouver un guide auquel il ne manque rien pour exciter la confiance, & dont le témoignage est capable même d'ôter toute espece de crédit aux Voyageurs, dont les Relations ne s'accordent point avec la sienne. C'est l'idée sous laquelle on nous le présente, en nous apprenant qu'il étoit né au Tonquin, qu'il y avoit passé une grande partie de sa vie, & qu'il joignoit une rare probité aux lumieres de l'étude (66).

Eclaircissemens sur l'Auteur & sur l'Ouvrage.

» Son premier dessein n'étoit pas d'en» treprendre une description de sa pa» trie, mais seulement de relever les » erreurs du célebre Tavernier, qui a » pris trop de confiance à des témoigna» ges incertains, dans la Relation qu'il » a publiée du même Pays. Ce n'est que » par degrés, & pour n'avoir pû résis» ter à l'ennui de corriger des fautes con-

(66) Il se nomme *Baron*. Son Ouvrage a été publié dans le III. Tome du Recueil de Churchill, en 1732.

L v

INTRODUCT. » tinuelles, qu'il s'eſt déterminé à com-
» poſer lui-même un ouvrage, non ſeule-
» ment plus exact, mais plus curieux
» & plus inſtructif. Outre le préjugé,
» qui doit être en ſa faveur, lorſqu'il
» eſt queſtion de repréſenter la ſitua-
» tion, le gouvernement, la religion &
» les uſages d'un Royaume dans lequel
» il eſt né, il proteſte qu'il s'eſt atta-
» ché inviolablement à la verité, ſur
» toutes les choſes qu'il a connues lui-
» même; & qu'ayant vécu avec des per-
» ſonnes de tous les rangs & de tous les
» états, il a tiré ſes lumieres, ſur les
» choſes douteuſes, de ceux qu'il a crus
» les plus ſinceres & les mieux inſtruits.
» Il appelle, pour ſa propre integrité,
» au témoignage de pluſieurs Anglois
» d'un nom reſpectable. Il demande de
» l'indulgence pour ſon ſtyle, qui eſt
» un premier eſſai dans la langue An-
» gloiſe (67). Enfin il donne les plans
» mêmes, dont ſon livre eſt enrichi,
» pour l'ouvrage d'un Seigneur du Ton-
» quin, qui les a lévés ſur les lieux.
» Dans les Lettres, par leſquelles il re-
» commande ſon Manuſcrit aux Editeurs
» de Londres, il leur laiſſe la liberté

(67) L'Editeur n'explique pas ſi Baron étoit Tonquinien d'origine, ou ſeulement Anglois, né au Tonquin.

» de corriger ses termes ; mais il insiste
» sur la fidelité qu'ils doivent au sens
» de sa narration (68).

Remarques critiques sur Tavernier.

Quelques remarques, qui tiennent lieu de Préface, & dans lesquelles il ne menage point Tavernier, donneront une idée de sa critique.

» Le Royaume de Tonquin, dit-il,
» a plus d'obligation au Pere Martin,
» & au Pere Alexandre De-Rhodes, qu'à
» Tavernier. Si les Relations de ces deux
» Jesuites ne s'accordent pas toujours
» avec l'état présent du pays, on peut
» attribuer cette difference aux altera-
» tions inévitables du tems. Mais Taver-
» nier s'est couvert de la honte d'une
» infinité de mensonges.

» Il parle d'onze & douze voyages que
» son frere a faits, d'Achem, de Bata-
» via & de Bantam au Tonquin. (69).
» C'est sur ce témoignage, & sur celui
» de quelques Bonzes ou Prêtres du Ton-
» quin, venus à Bantam pendant son
» séjour dans cette Ville, qu'il a com-
» posé une Histoire fabuleuse & remplie
» d'absurdités.

» Premierement, le Tonquin n'a point
» de Bonzes ou de Prêtres, de quelque

(68) On trouve un petit avertissement & deux Lettres de l'Auteur à la tête de l'Ouvrage.

(69) Description du Tonquin par Tavernier, au Tome III de ses Voyages, pages 2 & 3.

DESCRIPT. DU TONQUIN. Introduction.

» lieu que ceux de Tavernier fussent venus à Bantam. Il dit que les Tonquiniens, dans leurs voyages, ont toujours avec eux leurs femmes & leurs familles. S'il parle des voyages qu'ils font d'un village à l'autre, sur les rivieres du Pays, peut-être ces compagnies nombreuses ne sont-elles pas sans exemple : mais ils ne voyagent jamais hors de leur patrie ; à l'exception peut-être de quelques miserables qui s'engagent au service des Etrangers, ou qui cherchent autrement le moyen de vivre. Il observe que les Tonquiniens marquerent beaucoup d'admiration lorsqu'il leur montra son Atlas, & les cartes particulieres de plusieurs Royaumes dont ils ne connoissoient pas l'existence. Cette remarque suppose que Tavernier ait été dans le pays. Mais Baron n'a jamais appris qu'on y ait vu d'autre Tavernier, qu'un homme de ce nom, au service des Hollandois. Les onze ou douze voyages de son frere ne lui paroissent pas moins imaginaires.

» Il vante le courage & l'habileté de son frere. C'est à quoi Baron n'oppose rien : mais il ne peut convenir que ce frere eût autant de bonne foi que d'habileté & de courage. Par exemple, s'il

» étoit vrai qu'il eût été si bien reçu des » Habitans du Tonquin, & qu'il eût » vécu si familierement avec eux, il » faudroit qu'en peu de tems ils eussent » extrêmement dégeneré. Mais ils n'ont » jamais eu tant de familiarité avec les » Etrangers. Ils les évitent & les mépri- » sent. Baiser la main du Roi n'est pas » un usage du Tonquin. Lorsque le frere » de Tavernier y parloit si facilement la » langue Malayenne, il auroit pû parler » également François, à des gens qui » n'entendent ni l'une ni l'autre de ces » deux langues. Cependant, c'est sur les » admirables informations qu'il se pro- » cura dans sa familiarité à la Cour, » joint au récit d'un grand nombre de » Tonquiniens qui se trouvoient à Ban- » tam, quoiqu'ils ne sortent jamais de » leur pays, que Tavernier a fondé une » Relation qu'il donne pour exacte & » fidelle.

Aussi Baron lui reproche-t-il durement de n'avoir donné que ses songes. Il n'épargne pas plus ses cartes & ses desseins, qu'il traite d'inventions remplies d'ignorance; & pour en juger, il exhorte le Lecteur à les comparer avec les siennes.

DESCRIPT. DU TONQUIN.

§ I.

Situation & étendue du Tonquin.

BARON. 1685. Pourquoi le Tonquin n'a pas été connu plutôt.

IL n'eſt pas ſurprenant que ce Royaume n'ait pas été plutôt connu des Européens que la Chine, puiſque ſa découverte eſt poſtérieure de quelque tems à celle de ce grand Empire. Les Portugais n'envoyerent leurs Vaiſſeaux ſur les côtes du Tonquin, qu'après avoir viſité les Chinois (70). A la verité, le Tonquin étoit anciennement une Province de la Chine, & lui paye même encore un tribut : mais ce n'eſt pas cette raiſon qui a retardé la connoiſſance d'un pays qui étoit gouverné depuis quatre cens ans par ſes propres Rois, lorſque les Portugais commencerent leurs découvertes dans les Indes. Il y a plus d'apparence que ce retardement eſt venu du caractere des Tonquiniens, qu'aucun motif de commerce ou de conféderation ne peut faire ſortir de leur Patrie. Ils tiennent beaucoup de la vanité des Chinois, dont ils imitent d'ailleurs le gouvernement, les ſciences, & les caracteres d'écriture ; quoiqu'ils haïſſent leur Nation.

(70) Voyez le Tome I de ce Recueil.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685. Climat du Pays.

L'Auteur ignore pour quoi Tavernier suppose qu'on croit ordinairement le climat de cette contrée fort chaud ; puisqu'elle est située sous le Tropique, & même plus au Nord dans quelque partie. Cependant il assure qu'elle est fort temperée ; ce qu'il attribue au grand nombre de rivieres dont elle est arrosée, & aux pluies regulieres qu'elle reçoit ; sans compter, dit-il, qu'on n'y voit point de ces grandes montagnes stériles & sabloneuses, qui causent une chaleur extrême dans plusieurs endroits du Golfe Persique. Il est vrai que les pluies qui tombent regulierement aux mois de Mai, de Juin, de Juillet & d'Août, & quelquefois plutôt, rendent la terre fort humide ; mais elles servent si peu à rafraîchir l'air, que la chaleur au contraire est insuportable pendant le cours de Juillet & d'Août. On ne sçauroit douter que le pays ne fût très fertile en fruits, si tant d'Habitans, qui font leur principale nourriture du riz, ne se croyoient pas plus obligés d'employer leurs terres & leur industrie à la culture de ces grains (71).

Ses bornes.

Le Royaume est bordé au Nord-Est par la Province de Canton ; à l'Ouest par les Royaumes de *Laos* & de *Bowes* ;

(71) Churchill, Tome III, p. 2.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

au Nord, par deux autres Provinces de la Chine, Yunan & Kansi; au Sud & au Sud-Est, par la Cochinchine. Le climat est sain & temperé, depuis le mois de Septembre jusqu'au mois de Mars; quelquefois très froid aux mois de Janvier & de Fevrier, quoiqu'on n'y voye jamais de neige ni de glaces; assez mal sain pendant le cours d'Avril, de Mai & de Juin, autant à cause des pluies & des brouillards, que parce que le Soleil arrive alors à son Zenith. Les mois de Juin, de Juillet & d'Août sont d'une chaleur excessive. Les vents sont ici divisés entre le Nord & le Sud; c'est-à-dire, qu'ils durent six mois de chaque côté. Le pays est délicieux depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Août: les arbres sont alors dans leur verdure, & les campagnes offrent une perspective charmante.

Typhons, vents dangereux sur les Côtes du Tonquin.

Les vents impétueux, que les Matelots Européens nomment Ouragans, & qui portent ici le nom de Typhons, exercent leur empire avec des ravages terribles, sur cette côte & dans les mers voisines. Mais le tems de leur arrivée est fort incertain. Quelquefois ils ne s'élevent qu'une fois en cinq ou six ans, & même en huit ou neuf. Quoiqu'ils ne soient pas connus sous le même nom,

dans les autres Mers Orientales, celui qu'on appelle *Elephant* dans la Baie de Bengale & sur la côte de Coromandel, ne leur est pas fort inferieur, & se fait redouter aussi des Matelots par ses funestes effets. L'Auteur se plaint de n'avoir pû trouver, dans tout le Tonquin, un Astronome, qui lui ait appris la cause de cet étrange Phenomene : mais il se garde bien d'assurer, comme Tavernier, qu'il doit être attribué aux mines du Japon (72).

Etendue de ce Royaume.

Pour l'étendue, il n'en accorde pas plus au Tonquin que nos cartes n'en donnent au Portugal ; quoique Tavernier la représente égale à celle de la France : mais on y compte quatre fois le même nombre d'Habitans.

Baye de Tonquin & ses Isles.

Avantages de l'Isle Twon-Bene.

La Baie de Tonquin renferme plusieurs Isles, dont la principale est nommée par les Habitans *Twon-Bene*. Les Hollandois lui ont donné le nom d'Isle des Brigands. Elle est située au dix-neuvieme degré quinze minutes de latitude du Nord. Sa longueur est d'une lieue & demie, sur une demie-lieue de largeur ; terre haute dans sa plus grande partie, à la distance d'une lieue de la Côte. Un Vaisseau peut passer entre deux ; mais les Pilotes doivent suivre le côté de l'Isle à

(72) *Ibidem*.

la portée du mousquet, sur six, sept & sept brasses & demie d'eau, fond vaseux. Du même côté de l'Isle, qui est celui de l'Ouest, on trouve deux petites Baies, dont la plus Septentrionale est renommée dans le pays, par une petite pêche de perles, à laquelle personne n'ose s'employer sans une permission speciale de la Cour. Il se trouve aussi de l'eau douce dans ces deux Baies, & la meilleure de toute la Côte. La pointe Sud-Ouest de l'Isle est bordée d'une chaîne de rochers, qui s'étendent l'espace de cent pas dans la mer, & que les brisans font remarquer au départ de la marée. Le reste de la Côte est sans danger.

Le Nord-Ouest de la même Isle offre une belle Baie, où l'on trouve entre trois & quatre brasses d'eau, sur un fond de glaise, & qui est toujours remplie de Barques pour la pêche; outre celles d'un Village voisin, dans lequel on ne compte pas moins de trois ou quatre cens Habitans. C'est dans cette Isle qu'est la garde avancée, ou le Guet géneral: office le plus lucratif du Royaume pour ceux qui l'exercent, parce que toutes les Barques de *Tingway* & de *Guian*, & celles qui se rendent dans l'une ou l'autre de ces deux Provinces, doivent payer ici des droits, qui montent à une

[illegible] autres nommerent cette ville *Chequo*.

Riſdale & demie pour une grande Barque, & les autres à proportion. Le revenu de cette eſpece de Douane ne monte pas à moins d'un million de Riſdales par an. Le terroir de l'Iſle eſt ſi pierreux & coupé par tant de montagnes, qu'il n'eſt pas extrêmement favorable à l'agriculture. On y nourrit même peu de beſtiaux; mais il s'y trouve un grand nombre de Gazelles, qui ſe retirent entre les rochers & les broſſailles. Les Habitans tirent leur proviſion de riz des villages voiſins. Cependant, avec un peu de travail & d'induſtrie, ils pourroient ſe faire un fort bon Port, & ſe procurer des commodités en abondance.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685. Richeſſe de ſa Douane.

Villes du Roi.

Si l'on excepte la ville de *Cacho* (73), il n'y en a pas trois dans tout le Royaume, qui méritent la moindre attention. Mais les Villages, que les Habitans nomment *Aldeas*, ſont ſi proches l'un de l'autre, qu'il eſt impoſſible d'en fixer le nombre, quand on ne s'eſt pas fait une étude de les compter.

Cacho, Capitale du Royaume.

Cacho, Capitale du Tonquin, eſt ſituée au vingt-uniéme degré de latitude du Nord, à quarante lieues de la mer. Elle peut être comparée, pour la grandeur, avec pluſieurs Villes fameuſes de l'Aſie: mais elle l'emporte ſur

(73) D'autres nomment cette Ville *Chequo*.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Combien elle est peuplée.

presque toutes par le nombre de ses Habitans, surtout le premier & le quinziéme jour de leur nouvelle lune, qui est le jour du marché, ou du grand Bazar. Tout le Peuple des Villages voisins y est amené par son Commerce, & le nombre en est *presqu'incroyable*. Il reste si peu de passage dans les rues, quoique fort larges, que, suivant le témoignage de l'Auteur & dans ses propres termes: » C'est avancer beaucoup que d'y faire » cent pas dans une demi-heure «. Cependant il regne un ordre admirable dans la Ville. Chaque marchandise qu'on y vend, a sa rue qui lui est assignée; & ces rues appartiennent à un, deux, ou plusieurs Villages, dont les Habitans ont droit seuls d'y tenir boutique.

Ses édifices.

C'est à Cacho que le Roi fait sa résidence ordinaire avec ses Généraux, les Princes, tous les Grands du Royaume, & toutes les Cours de Justice. Quoique les palais & les édifices publics occupent un terrain fort spacieux, ils n'ont rien de plus éclatant qu'un grand bâtiment de bois, qui en fait la principale partie. Le reste, comme toutes les maisons de la Ville, est bâti de bambous & d'argile; à l'exception des Comptoirs étrangers, qui sont de brique, & qui font une figure distinguée au milieu d'un si grand nom-

bre de chaumieres. Cependant les triples murs de la vieille Ville & du vieux Palais donnent, par leurs débris, une haute idée de ce qu'ils devoient renfermer, dans le tems de leur ſplendeur. Le palais ſeul embraſſoit, dans ſa circonférence, un eſpace de ſix ou ſept milles. Ses cours pavées de marbre, ſes portes, & les ruïnes de ſes appartemens rendent témoignage à ſon ancienne magnificence, & font regretter la deſtruction d'un des plus beaux édifices de l'Aſie. Mais, en attribuant cette diſgrace aux ravages de la guerre, l'Auteur n'explique pas les raiſons qui empêchent de la réparer.

Reſtes magnifiques d'un ancien Palais.

Cacho eſt auſſi le quartier perpétuel d'un corps formidable de Milice, que le Roi tient prêt pour toutes ſortes d'occaſions. L'Arſenal & les autres Magaſins de guerre occupent le bord de la riviere, près d'une petite Iſle ſabloneuſe, où l'on conſerve le *Thecada* (74). Cette riviere, que les Habitans nomment *Songkoi*, ou la Grande Riviere, prend ſa ſource dans l'empire de la Chine. Après un fort long cours, elle vient traverſer Cacho, d'où elle va ſe décharger dans la Baye d'*Aynam*, par huit ou neuf embouchures, dont la plûpart reçoivent des Vaiſſeaux médiocres. Elle eſt d'une extrême com-

Riviere de Songkoy qui traverſe Cacho.

Abondance qu'elle y apporte.

(74) Ce nom ſera expliqué dans un autre article.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

modité pour la Capitale, où elle fait regner continuellement l'abondance, par la multitude infinie de Barques & de Bateaux qu'elle y amene, chargés de toutes sortes de marchandises & de provisions. Cependant, les Habitans des Provinces, qui font leur principale occupation de ce Commerce, ont tous leurs maisons dans quelque Village, & n'habitent point dans leurs Barques, comme Tavernier l'assure faussement (75).

§ II.

Forces du Royaume.

Grande Armée qui est continuellement entretenue.

LE Tonquin devroit être compté entre les Puissances formidables, si la force d'un Etat ne consistoit que dans le nombre des hommes. Il entretient continuellement une Armée de cent quarante mille combattans, bien exercés à l'usage des armes; & dans l'occasion, ce grand Corps peut être augmenté au double: mais comme le nombre sert peu sans le courage, l'Auteur avoue qu'il n'y a point de Soldats moins redoutables que les Tonquiniens. D'ailleurs la plûpart de leurs Chefs sont des Eunuques, qui ne

(75) Page 3. On ne croit pas devoir supprimer une critique utile.

conservent dans l'ame aucun reste de viriljté.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

La Cavalerie monte à huit ou dix mille hommes, & le nombre des élephans à trois cens cinquante. Les forces maritimes consistent dans deux cens vingt Bâtimens grands & petits, plus propres à la riviere qu'à la mer, & qui ne servent guéres aussi qu'aux fêtes & aux exercices d'amusement. Chacun est armé, à la proüe, d'un canon de quatre livres de balle. Ils n'ont pas de mats; & tous leurs mouvemens se font à force de rames. Les Rameurs sont exposés à la mousqueterie & à tous les instrumens de guerre. La Cour entretient, avec cette Flotte, environ cinq cens Barques, qui se nomment *Twinges*, & qui sont assez légeres à la voile, mais trop foibles pour la guerre; quoiqu'elles servent fort bien au transport des vivres & des Troupes (76).

Cavalerie. Elephans. Armée navale.

L'Arsenal de Cacho est fourni de toutes sortes d'artillerie, & de tous les calibres; soit de la fabrique des Habitans, soit achetée des Portugais, des Anglois & des Hollandois. Il ne manque pas non plus de toutes les munitions convenables.

Qualités de la Milice.

Outre la mollesse naturelle des Sol-

(76) *Ibidem*.

Descript. du Tonquin. Baron. 1685.

dats du Tonquin, rien ne contribue tant à leur ôter le courage, que la néceſſité de paſſer toute leur vie dans une condition pénible, ſans aucune eſpérance de s'élever au-deſſus de leur premier grade. La valeur même, dans ceux qui peuvent avoir l'occaſion de ſe diſtinguer, ne change rien à leur état; ou du moins ces exemples ſont ſi rares, qu'ils ne peuvent inſpirer d'émulation. L'argent, ou la faveur de quelque Mandarin du premier ordre, ſont les ſeules voies qui puiſſent conduire aux diſtinctions.

Guerres des Tonquiniens.

Leurs guerres ne conſiſtent que dans le bruit, & dans un grand appareil de bagage. La moindre querelle les fait entrer dans la Cochinchine, où ils paſſent le tems, ſoit à conſiderer les murs des Villes, ſoit à camper ſur le bord des rivieres. Mais une légere maladie, qui emporte quelques-uns de leurs gens, les rebute auſſi-tôt, & leur fait crier que la guerre eſt ſanglante. Ils ſe hâtent de retourner vers leurs frontieres.

Ils ont quelquefois des guerres civiles, que l'adreſſe termine plûtôt que la valeur. Dans leurs anciens démêlés avec les Chinois, on les a vû combattre avec aſſez de réſolution; mais ils y étoient forcés par la néceſſité. Cependant on ne ceſſe pas de les exercer au maniement

des

des armes ; & cet exercice continuel fait la plus grande partie de leur profession. Ils reçoivent chaque jour une portion de riz pour leur nourriture, & leur paye annuelle n'est que d'environ trois écus ; mais ils sont exemts de toutes sortes de taxes. Ceux qui n'ont pas leur quartier dans la Capitale, sont dispersés dans les Aldeas, sous le commandement des Mandarins, qui sont chargés de pourvoir à leur subsistance. Chaque Mandarin est revêtu de l'autorité du Roi, pour commander dans un certain nombre d'Aldeas.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Discipline des Troupes.

On ne voit dans le Tonquin, ni Châteaux, ni Places fortifiées. L'Etat se glorifie de n'avoir pas besoin d'autre appui que ses Troupes ; ce qui ne seroit pas sans fondement, remarque l'Auteur, si leur courage répondoit au nombre (77).

§ III.

Caractere & Mœurs des Habitans.

Les Tonquiniens sont lâches, remuans & superstitieux.

QUOIQUE la valeur ne soit pas une qualité commune au Tonquin, la douceur & le goût de la tranquillité font moins le caractere général des Habitans, qu'une humeur inquiete & turbu-

(77) Pages 7 & 8.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

lente, qui demande le frein continuel de la sévérité pour les contenir dans l'union (78). Les révoltes & les conspirations y sont fréquentes. Il est vrai que la superstition, à laquelle tout le peuple est misérablement livré, a souvent plus de part aux désordres publics, que les entreprises de l'ambition, & que rarement les Mandarins & les autres Seigneurs prennent part à ces attentats.

Leurs passions principales.

Les Tonquiniens n'ont pas l'humeur emportée; mais ils sont la proie de deux passions beaucoup plus dangereuses, qui sont l'envie & la malignité. Autrefois le premier de ces deux déreglemens leur faisoit desirer toutes les richesses & les curiosités des Nations étrangeres; mais leurs desirs se réduisent aujourd'hui à quelques pieces d'or & d'argent du Japon, & au drap de l'Europe. Ils ont toujours eu cette espece d'orgueil qui ôte la curiosité de visiter les autres pays. Leur estime se borne à leur Patrie; & tout ce qu'on leur raconte des pays Etrangers passe à leurs yeux pour une fable (79).

Qualités de leur esprit.

Ils ont la mémoire heureuse & la pénétration vive; cependant ils n'aiment pas les Sciences pour elles-mêmes, mais

(78) *Ibidem.*
(79) Page 9.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

parce qu'elles les conduisent aux offices & dignités publiques. Leur ton, en lisant, est une espece de chant. Leur langage, comme celui des Chinois, est plein de monosyllabes; & quelquefois ils n'ont qu'un seul mot pour exprimer onze ou douze choses différentes. L'unique distinction consiste à prononcer pleinement, à presser leur haleine, à la retenir, à peser plus ou moins sur l'accent. Aussi rien n'est-il si difficile aux Etrangers que d'atteindre à la perfection de leur langue. Il n'y a point de différence entre celle de la Cour & celle du Peuple. Mais dans les matieres qui regardent les Loix & les Cérémonies, ils employent la Langue Chinoise, comme on se sert en Europe des Langues Grecque & Latine.

Les deux sexes ont la taille bien proportionnée, mais petite plutôt que grande. En géneral, ils sont d'une constitution foible; ce qui vient, peut-être, de leur intemperance, & de l'excès avec lequel ils se livrent au sommeil. La plûpart ont le teint aussi brun que les Chinois & les Japonois: mais les personnes de qualité sont presqu'aussi blanches que les Portugais & les Espagnols. Ils n'ont pas le nez & le visage aussi plats qu'à la Chine. Leurs cheveux sont noirs; &

Leur figure, & leurs qualités corporelles.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

c'eſt un ornement de les avoir longs. Les Soldats, pendant leurs exercices, & les Artiſans, dans les fonctions de leur metier, les relevent ſous leurs bonnets, ou les lient au ſommet de leur tête. Quoique les enfans des deux ſexes ayent les dents fort blanches, ils n'arrivent pas plutôt à l'âge de dix-ſept ou dix-huit ans, qu'ils ſe les noirciſſent, comme les Japonois. Ils laiſſent croître auſſi leurs ongles, ſuivant l'uſage de la Chine; & les plus longs paſſent pour les plus beaux. Cependant ce dernier uſage eſt borné aux perſonnes de diſtinction (80).

Leurs habits.

Leurs habits ſont de longues robes, peu differentes de celles des Chinois, mais qui ne reſſemblent point à celles du Japon, ni à la figure de Tavernier, qui leur donne des ceintures; mode qu'ils ne connoiſſent point. Il leur eſt défendu, par une ancienne Tradition, de porter des ſandales ou des ſouliers; à l'exception des Lettrés & de ceux qui ſont parvenus au degré de *Tuncy* ou de Docteurs. Cette Coutume néanmoins s'obſerve aujourd'hui avec moins de rigueur (81).

Etat du Peuple.

La condition du Peuple eſt aſſez miſerable. On leur impoſe de groſſes taxes & des travaux pénibles.

(80) *Ibidem*. (81) *Ibidem*.

Descript. du Tonquin. Baron. 1685.

Un jeune homme eſt aſſujetti, dès l'âge de dix-huit ans, ou de vingt dans quelques Provinces, à payer trois, quatre, cinq, ſix, riſdales chaque année, ſuivant la fertilité du terroir de ſon Aldea. Ce tribut ſe leve à deux termes ; aux mois d'Avril & d'Octobre, qui ſont le tems de la moiſſon du riz. Il n'y a d'exempts que les Princes du ſang royal ; les domeſtiques de la Maiſon du Roi ; les Miniſtres d'Etat ; les Officiers publics ; les Lettrés, depuis le grade de Singdo ; les Officiers de guerre & les Soldats, avec un petit nombre, qui ont obtenu ce privilege par faveur ou à prix d'argent, & ſeulement pour la durée de leur propre vie. Un Marchand, qui s'eſt établi dans la Capitale, n'en eſt pas moins taxé dans l'Aldea d'où il tire ſon origine. Il demeure ſujet auſſi au *Vecquan*, qui eſt le ſervice du Seigneur ; c'eſt-à-dire, qu'il eſt obligé de travailler par lui-même, ou par des perſonnes à ſes gages, aux réparations des murs, des grands chemins, des Palais du Roi, & de tous les ouvrages publics.

Combien il eſt chargé de taxes.

Les Artiſans de toutes les profeſſions doivent employer ſix mois de l'année au Vecquan, ſans aucun eſpoir de récompenſe pour leur travail ; à moins que la bonté du Maître ne le porte à leur ac-

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

corder la nourriture. Ils peuvent diſpoſer d'eux-mêmes pendant les ſix autres mois ; tems bien court, obſerve l'Auteur, lorſqu'ils ſont chargés d'une nombreuſe famille.

Miſere des Pauvres.

Dans les Aldeas, dont le terroir eſt ſterile, les pauvres Habitans, qui ne ſont pas en état de payer la taxe en riz ou en argent, ſont employés à couper de l'herbe pour les Elephans & la Cavalerie de l'Etat. A quelque diſtance qu'ils puiſſent être des lieux où l'herbe croît, ils doivent la tranſporter dans la Capitale, tour à tour & à leurs propres frais. L'Auteur obſerve que l'origine de ces uſages vient d'une juſte politique des Rois du Pays ; pour contenir dans la dépendance un Peuple ſi remuant, qui ne laiſſeroit pas de repos à ſes Maîtres, s'il n'étoit forcé ſans ceſſe au travail. Chacun jouit d'ailleurs de ce qu'il peut acquerir par ſon induſtrie, & laiſſe paiſiblement à ſes héritiers le bien dont il ſe trouve en poſſeſſion (82).

Hertiages.

L'aîné des fils ſuccede à la plus grande partie de l'héritage. La loi donne quelque choſe aux filles ; mais preſque rien, lorſqu'elles ont un frere.

C'eſt une ambition commune au Tonquin, d'avoir une famille opulente &

(82) *Ibid.* p. 9.

nombreuse. De-là vient l'usage des adoptions, qui s'étend indifferemment aux deux sexes. Les enfans adoptés entrent dans toutes les obligations de la nature. Ils doivent rendre, dans l'occasion, toutes sortes de services à leur pere d'adoption, lui presenter les premiers fruits de la saison, & contribuer de tout leur pouvoir au bonheur de sa vie. De son côté, il doit les proteger dans leurs entreprises, veiller à leur conduite, s'interesser à leur fortune ; & lorsqu'il meurt, ils partagent presqu'également sa succession avec ses veritables enfans. Ils prennent le deuil, comme pour leur propre pere, quoiqu'il soit encore en vie (83).

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.
Adoption.

La méthode de l'adoption est fort simple. Celui qui aspire à cette faveur fait proposer ses intentions au Pere de famille, dont il veut l'obtenir ; & s'il est satisfait de sa réponse, il va se presenter à lui avec deux flaccons d'arrack, que le Patron reçoit. Quelques explications font le reste de cette céremonie.

Comment se fait l'adoption.

Les Etrangers, que le Commerce ou d'autres raisons amenent au Tonquin, ont eu souvent recours à cet usage pour se garantir des vexations & de l'injustice des Courtisans. L'Auteur raconte qu'il

(83) *Ibid.* p. 10.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

avoit reçu l'honneur de l'adoption, d'un Prince qui étoit alors héritier présomptif du grand Géneral de la Couronne : mais qu'après lui avoir fait quantité de présens, par lesquels il croyoit s'être assuré une longue protection, il perdit sa dépense & ses peines, parce que ce Seigneur devint fou (84).

Habitans des Villages.

La plûpart des *Aldéens*, ou des Paysans, composent un Peuple grossier, & si simple, qu'il se laisse aisement conduire par l'excès de sa crédulité & de sa superstition. Avec ce caractere mobile, il est extrêmement bon ou extrêmement mauvais, suivant la difference des impressions qu'il reçoit. C'est une grande erreur, dans les Relations Européenes du Tonquin, que de représenter ce Peuple comme une troupe de Vagabonds, qui vivent dans leurs bâteaux sur des rivieres, & qui passent d'un lieu à l'autre avec leurs femmes & leurs enfans, sans autre motif que l'indigence, qui leur fait chercher continuellement dequoi satisfaire leurs besoins. L'occasion ordinaire de toutes ces courses est le Commerce interieur du Royaume, & la nécessité de s'acquitter du service public. Mais il arrive quelquefois aussi que la grande riviere qui vient de la Chine & les gros-

(84) *Ibid*. p. 10.

ses pluies des mois de Mars, d'Avril & de Mai, causent des inondations si terribles, que le Pays paroit menacé de sa ruine. Des Provinces entieres se trouvent couvertes d'eau, avec une perte infinie pour les Habitans, qui sont alors forcés d'abandonner leur demeure & de se retirer dans leurs bâteaux (85).

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Mariages du Tonquin.

Les Tonquiniens ne peuvent se marier sans le consentement de leurs peres & de leurs meres, ou du plus proche parent qui représente ces chefs de famille. Le tems ordinaire du mariage pour les jeunes filles est l'âge de seize ans. Toute la céremonie consiste à les demander, en faisant quelques présens au pere; & si la demande est acceptée, on s'explique de bonne foi sur les richesses mutuelles. Le mari envoye chez la fille tout ce qu'il destine à son usage. On convient d'un jour, où dans une procession solemnelle de tous les parens & de tous les amis, elle est portée avec tout ce qu'elle a reçu de son mari, dans la maison qu'il a fait préparer pour leur demeure. On s'y réjouit le soir. Mais Tavernier s'est trompé, lorsqu'il y mêle des Magistrats & des Prêtres. L'Auteur assure qu'ils n'y prennent aucune part (86).

(85) *Ibidem.*
(86) Page 11.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685. Polygamie. Divorce.

Quoique la Polygamie soit tolerée au Tonquin, c'est la femme dont les parens sont les plus qualifiés qui prend le premier rang entre les autres & qui porte seule le titre d'épouse. La loi du Pays permet le divorce aux hommes. Les femmes n'ont pas le même privilege, & l'Auteur ne connoit point d'autre cas où elles puissent quitter leur mari, sans son contentement, que celui de l'autorité d'une famille puissante, dont elles abuseroient pour l'emporter par la force. Un mari, qui veut répudier sa femme, lui donne un billet signé de sa main & de son sceau, par lequel il reconnoît qu'il abandonne tous ses droits & qu'il lui rend la liberté de disposer d'elle-même. Sans cette espece de certificat, elle ne trouveroit jamais l'occasion de se remarier. Mais lorsqu'elle y est autorisée par l'acte de sa séparation, ce n'est point une tache d'avoir été au pouvoir d'un autre, & d'en être abandonnée. Elle emporte, avec ce qu'elle a mis dans la societé du mariage, tout ce que son mari lui a donné en l'épousant. Ainsi sa disgrace n'ayant fait qu'augmenter son bien, elle en a plus de facilité à former un nouvel engagement. Les enfans qu'elle peut avoir eus demeurent au mari. Cette compensa-

tion d'avantages rend les divorces très rares (87).

Descript. du Tonquin. Baron. 1685.

Adultere & sa punition.

Un homme de qualité, qui surprend sa femme dans l'action de l'adultere, est libre de la tuer, elle & son amant, pourvu que cette sanglante exécution se fasse de ses propres mains. S'il remet sa vangeance à la Justice, la femme est écrasée par un Elephant, & le suborneur reçoit la mort par quelque autre supplice. Dans les conditions inferieures, le mari offensé doit recourir aux loix, qui traitent séverement les coupables, mais qui exigent des preuves du crime qu'il n'est pas toujours aisé d'apporter. L'Auteur accuse Tavernier d'avoir pris plaisir à tromper ses Lecteurs par des fables, en racontant ici une avanture de son frere, qui s'accorde aussi peu avec le caractere des Habitans qu'avec les usages & les loix du Pays (88).

Civilité des Tonquiniens.

La civilité Chinoise a fait beaucoup de progrès au Tonquin. Mais en reconnoissant sa source, l'Auteur y fait observer des differences, qui viennent d'un mêlange d'anciens usages, & qui rendent les Tonquiniens moins esclaves de la céremonie que les Chinois.

Leurs visites.

Toutes leurs visites se font le matin.

(87) *ibid.* p. 12.
(88) *Ibidem.*

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

C'eſt une incivilité de ſe préſenter dans une maiſon de diſtinction vers l'heure du dîner, à moins qu'on n'y ſoit invité. Les Seigneurs ſe rendent même à la Cour de fort grand matin. Ils y rempliſſent leurs devoirs juſqu'à huit heures. Enſuite, ſe retirant chez eux, ils s'y occupent de leurs affaires domeſtiques; & le tems qui reſte juſqu'à l'heure du dîner, eſt réſervé pour la retraite & le repos, comme une préparation néceſſaire avant que de donner au corps la réfection des alimens (89).

Cortege des Grands.

Entre les perſonnes de qualité, les Princes & les grands Mandarins ne ſortent que ſur des éléphans ou dans de riches Palanquins, ſuivis d'un grand nombre d'officiers, de ſoldats & de valets. C'eſt le rang ou la dignité qui régle la grandeur du cortege. Ceux d'un degré inférieur ſortent à cheval, & ne ſont jamais eſcortés de plus de dix perſonnes. Mais il eſt rare auſſi qu'ils en ayent moins, parce que l'eſcorte fait une grande partie de leur faſte.

Viſites & cérémonies.

Si celui qui rend la viſite eſt d'un rang ſupérieur, on doit ſe garder de lui offrir les moindres rafraîchiſſemens, ſans en excepter le betel; à moins qu'il ne faſſe au maître de la maiſon l'honneur de lui

(89) *ibid.* p. 32.

en demander. L'usage des Seigneurs est de faire toujours porter avec eux leur eau & leur betel. Les boetes, où le betel est renfermé, sont ordinairement de laque, noir ou rouge. Cependant les Princes & les Princesses du sang royal en ont d'or massif, enrichies de pierres précieuses & d'écaille de tortue. Mais celle dont Tavernier exagere la valeur, n'ont jamais ébloui ses yeux à la Cour du Tonquin, puisqu'on ne voit dans le Pays, ni diamans, ni rubis, ni émeraudes; & que les Habitans en font si peu de cas, qu'on ne peut pas même supposer que les Etrangers y en ayent apporté (90).

Conversation.

Dans la conversation, chacun doit éviter les sujets tristes, & faire tourner tous les discours à la joye, qui est le caractère assez naturel des Habitans. C'est par la même raison qu'ils visitent rarement les malades, & qu'à l'extrêmité même de la vie ils n'avertissent point leurs parens de mettre ordre à leurs affaires. Cet avis passeroit pour une offense. Aussi meurent-ils, la plûpart, sans avoir disposé de leur héritage par un testament; ce qui donne lieu à des procès continuels pour la succession de ceux qui meurent sans enfans (91).

(90) *Ibid.*
(91) *Ibidem.*

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Les ſalles des Grands ont pluſieurs alcoves, où chacun eſt aſſis ſur des nattes, les jambes croiſées. La diſtinction eſt réglée par la hauteur des places. Il eſt faux que ces nattes ſoient auſſi précieuſes que les plus beaux tapis de Perſe & de Surate. Les plus cheres, celles que Tavernier compare auſſi fauſſement à du velours, ne s'achettent pas plus de trois ou quatre ſchellings. Il n'abuſe pas moins de l'attention de ſes Lecteurs, lorſqu'il donne, aux mêmes nattes, neuf aunes quarrées d'étendue. Les tapis & les couſſins ne ſont pas connus, même à la Cour. On n'y voit point d'autres lits que des nattes, avec une ſorte d'oreiller, fait auſſi de jonc ou de roſeaux, qui ſert de chevet ou d'appui.

Alimens.

Les alimens des Seigneurs ſont aſſez recherchés, quoique leurs préparations & leurs aſſaiſonnemens ne paroiſſent point agréables aux Etrangers. Le peuple vit de légumes, de riz & de poiſſon ſalé. On ne ſe ſert ni de nappes ni de ſerviettes ; & cette dépenſe, qui n'a pour objet que la propreté, ſeroit inutile dans un pays, où les doigts ne touchent jamais aux plats ni aux mets. Toutes les viandes ſont coupées avant le ſervice ; & l'on mange, ſuivant la mode Chinoiſe, avec deux petits bâtons, qui

tiennent lieu des fourchettes de l'Europe. Les plats ne sont pas de bois vernissé, comme Tavernier l'assure, mais de porcelaine du Japon ou de la Chine, qui est fort estimée. Les personnes de qualité mangent avec une sorte de décence. Mais le commun des Habitans, que l'Auteur représente comme les plus gourmands de tous les hommes, ne pensent qu'à se remplir avidement l'estomac, & ne répondroient pas même aux questions qu'on leur feroit à table; comme s'ils craignoient, dit l'Auteur, que le tems qu'ils employeroient à parler, ne diminuât leur plaisir ou leur portion d'alimens. Autant que l'excès des liqueurs fortes est rare parmi le Peuple, autant est-il en honneur à la Cour & parmi les gens de Guerre. Un bon buveur y passe pour un galant homme. Dans les repas qu'ils se donnent entr'eux, les convives ont la liberté de demander tout ce qu'ils desirent; & celui qui traite regarde cette occasion, de les obliger, comme une faveur. Leurs complimens, lorsqu'ils se rencontrent, ne consistent point à se demander comment ils se portent, mais où ils ont été & ce qu'ils ont fait. S'ils remarquent, à l'air du visage, que quelqu'un soit indisposé, ils ne lui demanmandent point s'il est malade, mais

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

combien de tasses de riz il mange à chaque repas, & s'il a de l'appétit ou non.

L'usage des grands & des riches est de faire trois repas par jour; sans y comprendre une legere collation dans le cours de l'après midi (92).

Amusemens, danses, chants & spectacles:

De tous les passe-tems du Tonquin, les plus communs & les plus estimés sont le chant & la danse. Ils s'y livrent ordinairement le soir, & souvent ils y employent toute la nuit. C'est ce que Tavernier nomme des Comédies; nom fort impropre, observe l'Auteur, du moins s'il a prétendu les comparer à celles de l'Europe. On n'y a jamais vû, comme il le dit, des machines & de belles décorations. Les Tonquiniens n'ont pas même de theâtres. Mais outre les Maisons des Mandarins, qui ont quelques salles destinées à ces amusemens, on voit dans les Aldeas, des *Maisons de chant*, où les Habitans s'assemblent, sur-tout aux jours de Fêtes. Le nombre des Acteurs est ordinairement de quatre ou cinq, dont les gages montent à une risdale pour le travail d'une nuit. Mais les Spectateurs liberaux y joignent quelques présens, lorsqu'ils sont satisfaits de leur habileté. Leurs habits sont d'une forme bisarre. Ils ont peu de chansons.

(92) *Ibid.* p. 13.

Il les roulent sur cinq ou six airs ; la plûpart à l'honneur de leurs Rois & de leurs Géneraux, mêlées neanmoins d'interjections amoureuses & d'autres élegances poëtiques. La partie de la danse est bornée aux femmes ; mais elles chantent aussi : & dans l'action même elles sont souvent interrompues par un bouffon, le plus ingenieux de la troupe, qui s'efforce de faire rire l'assemblée par ses bons mots & ses postures comiques. Leurs instrumens de musique sont des trompettes, des tymbales de cuivre, des hautbois, des guitarres & plusieurs especes de violons. Ils ont une autre sorte de danse, avec un bassin rempli de petites lampes, qu'une femme porte sur sa tête, & qui ne l'empêche pas de faire toutes sortes de mouvemens & de figures, sans répandre l'huile des lampes, quoiqu'elle s'agite avec une legereté qui fait l'admiration des Spectateurs. Cette danse dure presqu'une demi-heure. DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Les femmes ont aussi beaucoup d'habileté à danser sur la corde, & quelques-unes le font avec beaucoup de grace (93).

Les combats de coqs sont fort en honneur au Tonquin, particulierement à la Cour. Les Seigneurs font des paris considerables contre les coqs du Roi, qui Combats de coqs, pêche, chasse.

(93) *Ibid.* p. 13.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

doivent néanmoins être toujours victorieux. Aussi cette maniere de flatter appauvrit-elle les Courtisans.

Ils prennent beaucoup de plaisir à la pêche ; & la multitude de leurs rivieres & de leurs étangs leur en offrent continuellement l'occasion. A l'égard de la chasse, ils s'y exercent peu ; parce qu'ils ont à peine une forêt qui convienne à cet amusement.

Fête du nouvel an.

Mais le principal de leurs passetems est la fête du nouvel an, qui arrive vers le 25 de Janvier, & qui est célebrée pendant l'espace de trente jours. C'est le tems auquel tous les plaisirs se rassemblent, soit en public, soit dans l'interieur des maisons. On éleve des theâtres au coin des rues. Les instrumens de musique retentissent de toutes parts. La gourmandise & la débauche sont portées à l'excès. Il n'y a point de Tonquinien si miserable, qu'il ne se mette en état de traiter ses amis ; dût-il se réduire à mendier pendant toute l'année (94).

Superstition populaire.

C'est un usage établi, de ne pas sortir de sa maison le premier jour de cette fête, & de tenir les portes fermées, dans la crainte de voir ou de rencontrer quelque chose qui puisse être de mauvais augure pour le reste de l'année. Le second

(94) *Ibidem.*

jour, chacun visite ses amis & rend ses devoirs aux Superieurs.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Quelques-uns comptent la nouvelle année depuis le 25 de leur derniere Lune, parce qu'alors le grand Sceau de l'Etat est mis dans une boëte pour un mois entier, pendant lequel l'action des Loix est suspendue, toutes les Cours de Judicature sont fermées, les débiteurs ne peuvent être saisis, les petits crimes, tels que les querelles & les vols demeurent impunis, & la punition même des grands crimes est renvoyée à d'autres tems, avec la seule précaution d'arrêter les coupables. Mais la nouvelle année commence proprement, comme on l'a dit, vers le 25 de Janvier, & dure un mois suivant l'usage de la Chine (95).

Erreurs de Tavernier.

L'Auteur fait remarquer, en concluant cet article, combien Tavernier se trompe dans la plupart de ses observations; sur-tout lorsqu'il représente les Tonquiniens comme un peuple laborieux & plein d'industrie, qui fait un utile emploi de son tems. C'est un éloge, dit-il, qu'on ne peut refuser tout-à-fait aux femmes; mais les hommes sont géneralement paresseux, & ne penseroient qu'à satisfaire leur gourmandise s'ils n'étoient forcés au travail.

(95) *Ibid.* p. 14.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

C'eſt une autre erreur, dans Tavernier, de prétendre que les Tonquiniens ſe font un deshonneur d'avoir la tête découverte. Un Inferieur ne paroît jamais que la tête nue devant ſon Superieur ; & ceux qui reçoivent quelque ordre du Roi, verbal ou par écrit, ne peuvent l'entendre ou le lire ſans avoir commencé par ôter leur robe & leur bonnet. A la verité, les criminels, qui ſont condamnés à la mort, ont la tête raſée, pour être reconnus facilement s'ils échappoient à leurs gardes ; mais cette raiſon eſt fort differente de celle qu'apporte Tavernier. Il ne ſe trompe pas moins, lorſqu'il parle de criminels écartelés ou crucifiés. Ces ſupplices ne ſont pas connus dans le pays (96).

§ IV.

Sciences & Savans du Tonquin.

Quelles ſont les qualités néceſſaires pour les ſciences du Pays ?

A L'exemple des Chinois, les Tonquiniens eſtiment beaucoup le ſavoir, parce que c'eſt leur unique voye pour s'élever aux honneurs. Le ſuccès de leur application dépend, comme dans tous les pays du monde, des qualités naturelles de leur eſprit, ſur-tout de l'ex-

(96) Page 14.

cellence de leur mémoire, qui eſt de toutes les facultés la plus néceſſaire pour l'eſpece de ſcience à laquelle ils aſpirent. Elle conſiſte particulierement dans un grand nombre de caractères Hieroglyphiques. De-là vient que parmi leurs Lettrés, il s'en trouve qui n'ont pris leurs dégrés qu'après quinze, vingt, ou trente ans d'étude, & que pluſieurs étudient toute la vie ſans y pouvoir parvenir. Auſſi n'ont-ils pas de terme fixe pour le cours de leurs études. Ils peuvent s'offrir à l'examen, auſſi-tôt qu'ils ſe croyent capables de le ſoutenir. Le pays n'a pas d'écoles publiques. Chacun prend, pour ſes enfans, le Précepteur qui lui convient (97).

Sciences du Tonquin.

Ils n'ont adopté, des ſciences Chinoiſes, que celle de la Morale, dont ils puiſent les principes dans la même ſource, c'eſt-à-dire, dans les Livres de Confucius. Leur ignorance eſt extrême dans la Philoſophie naturelle. Ils ne ſont pas plus verſés dans les Mathématiques & dans l'Aſtronomie. Leur Poëſie eſt obſcure. Leur Muſique a peu d'harmonie. Enfin, l'Auteur ne s'attachant qu'à la verité, dans le jugement qu'il porte de ſon pays, admire que Tavernier ait pû prendre les Tonquiniens pour le peuple

(97) Page 15.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

de l'Orient le plus versé dans toutes ces connoissances (98).

Degrés des Lettrés.

Les Lettrés du Tonquin doivent passer par divers degrés, comme ceux de la Chine, pour arriver au terme de leur ambition. Ce n'est pas la noblesse; car les honneurs meurent ici avec la personne qui les a possedés: mais toutes les dignités du Royaume sont la récompense du merite Litteraire. Le premier degré est celui de *Singdo*, qui revient à celui de Bachelier en Europe; le second, celui de *Hung-Cong*, qu'on peut comparer à celui de Licencié; & le troisieme celui de *Tuncy*, qui donne proprement la qualité de Docteur. Entre les Docteurs, on choisit le plus habile, pour en faire le Chef ou le Président des Sciences, sous le titre de *Trangivin*. La corruption, la partialité, & toutes les passions, qui ont tant de part à tout ce qui se fait au Tonquin, cedent pour ce choix à l'amour de l'ordre & de la justice. On y apporte tant de soins & de précautions qu'il tombe toujours sur les plus dignes sujets (99).

L'étude donne toujours de l'esperance.

La difference n'est point assez remarquable entre les Elections de la Chine & celles du Tonquin, pour meriter le

(98) *Ibid.*
(99) *Ibid.*

détail que l'Auteur leur donne dans son récit. Il suffira d'observer que d'être rejetté dans un examen, n'est pas une raison pour ne plus se presenter dans les autres ; & qu'on peut esperer, jusqu'à la fin de sa vie, d'acquerir à force d'étude ce qu'on n'a point obtenu par les premiers efforts. Ajoutons qu'il y a quantité d'offices inferieurs, tels que ceux de Sécretaires des Provinces & des Mandarins, qui demandent moins une bouche éloquente qu'une bonne plume (1).

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Tavernier a pris dans son imagination l'habileté qu'il attribue aux Tonquiniens, pour les feux d'artifices & pour les machines. L'éloge qu'il fait de leur industrie est un vol qu'il fait aux Chinois, dont ils imitent fort imparfaitement l'exemple. Ils ne réussissent pas mieux dans la Médecine, quoiqu'ils en étudient les principes dans les Livres Chinois, qui leur apprennent à connoître & à préparer les simples, les drogues & les racines. La confusion de leurs idées ne permet gueres de se fier à leurs raisonnemens. L'experience est la plus sûre de leurs regles : mais comme elle ne leur donne pas la connoissance de l'anatomie & de tout ce qui entre dans la composition du corps humain, ils attribuent

Medecins.

(1) *Ibid.* p. 17.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

toutes les maladies au ſang ; & l'application de leurs remedes ne ſuppoſe jamais aucune difference dans la conſtitution du corps. Tavernier a cru parler des Médecins Chinois lorſqu'il releve l'habileté de ceux du Tonquin à juger des maladies par le poulx (2).

Maladies & remedes.

La peſte, la gravelle & la goutte ſont des maux peu connus dans ces contrées. Les maladies les plus communes au Tonquin, ſont la fievre, la dyſſenterie, la jauniſſe, la petite verole, &c. pour leſquelles on employe differens ſimples, & ſur-tout la diete & l'abſtinence. La ſaignée s'y pratique rarement, & la méthode du pays ne reſſemble point à celle de l'Europe. C'eſt du front que les Tonquiniens ſe font tirer du ſang, avec un os de poiſſon, dont la forme a quelque reſſemblance avec la flamme des Maréchaux Européens. On l'applique ſur la veine ; on la frappe du doigt, & le ſang rejaillit auſſi-tôt. Mais leur grand remede eſt le feu, dans la plupart des maladies. La matiere dont ils ſe ſervent pour cette operation eſt une feuille d'arbre, bien ſechée, qu'ils battent dans un mortier, & qu'ils humectent enſuite avec un peu d'encre de la Chine. Ils la diviſent en pluſieurs parties, de la gran-

(2) *Ibid.* page 18.

deur

deur d'un liard, qu'ils appliquent en differens endroits du corps. Ils y mettent le feu avec un petit papier allumé, & le malade a besoin d'une patience extrême pour resister à la douleur (3). Mais quoique l'Auteur ait vû pratiquer continuellement cette méthode, & qu'il en ait entendu louer les effets, il n'en a jamais verifié la vertu par sa propre experience. L'usage des ventouses n'est pas ici moins commun, & s'exerce à-peu-près comme en Europe; mais on se sert de calebasses, au lieu de verres.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Chirurgie.

Les Tonquiniens entendent si peu la Chirurgie, que pour les dislocations & les fractures des os, ils n'employent que certaines herbes, dont l'Auteur vante l'effet. Ils ont un autre reméde, qui consiste à réduire en poudre les os crus d'une poule, dont ils font une pâte, qu'ils appliquent sur la partie affectée, & qui passe pour un souverain spécifique. Leurs enfans sont sujets à des obstructions dangereuses, qui arrêtent toutes les évacuations naturelles. Leur remede pour cette maladie est un cataplasme, composé de *Coakroch* & d'oignons rôtis, qu'on applique sur le nombril, & qui a souvent un prompt succès (4). Ils pren-

(3) *Ibidem.*
(4) Page 18.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

nent, pour d'autres maladies, des coquillages de mer réduits en poudre, surtout des écailles de crabbes, qu'ils croyent converties en pierres par la chaleur du Soleil, & qu'ils avallent en potion (5).

Thé du Tonquin.

Les Grands ont l'usage du thé, mais sans y attacher beaucoup de vertu. Ils employent particulierement un thé du pays, qu'ils appellent *Chia-Bang*, & qui n'est composé que de feuilles. Mais ils en ont un autre, nommé *Chiaway*, qui ne consiste que dans les bourgeons & les fleurs d'un certain arbre, qu'ils font bouillir, après les avoir fait secher & rotir, & qui forme une liqueur fort agréable. Elle se boit chaude; moins pour l'utilité que pour le plaisir. L'Auteur accuse ici Tavernier d'une erreur grossiere, lorsqu'il donne la préference au thé du Japon sur celui de la Chine. Qu'on en juge, dit-il, par la difference du prix, qui est de trente pour cent (6).

(5) *Ibid.*
(6) *Ibidem.*



§ V.

Gouvernement, Loix & Politique du Tonquin.

Remarques sur l'origine des Tonquiniens.

IL est certain que les Tonquiniens ont été de tous tems une nation differente de celle des Chinois, qui les appellent *Mansos*, ou Barbares, & leur pays *Gannam*, parce qu'il est situé au Sud de la Chine, & que les Habitans ont beaucoup de ressemblance avec les autres Indiens, dans leurs alimens, dans l'usage de colorer leurs dents & d'aller pieds nuds, & dans la forme de leur gros orteil droit, qui s'écarte beaucoup des autres doigts du pied (7). Mais il ne faut point esperer d'éclaircissemens sur la maniere dont ce pays étoit gouverné, avant qu'il devînt une Province de la Chine, parce que les Habitans n'ayant alors aucuns caracteres d'écriture, ils n'ont pu conserver d'anciennes Histoires; & que celles qu'ils ont composées depuis, ne peuvent passer que pour autant de fictions & de fables.

Ils prétendent que l'usage des caracteres Chinois fut introduit dans leur Nation, avant le regne de *Ding*, un de

(7) Page 19.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Leur antiquité.

leurs premiers Rois, qui suivant le calcul de leurs meilleurs Historiens, vivoit il y a plus de deux mille ans. En admettant cette Chronologie, l'Auteur conclut que le Tonquin avoit été déja conquis par les Chinois, ou qu'il s'étoit soumis volontairement à leur Empire, parce qu'il n'est pas vraisemblable que les caracteres & une partie des Loix & des usages de la Chine, eussent pû s'y introduire tout d'un coup, avec l'étendue que les mêmes Auteurs leur donnent sous ce regne. D'ailleurs, son raisonnement s'accorde, dit-il, avec les Chroniques Chinoises, qui représentent la Chine, vers le même tems, dans un grand état de splendeur, & qui étendent ses limites jusqu'à Siam. Il n'y a point d'apparence que le Tonquin eût évité le joug; non seulement, parceque sa situation l'exposoit aux premiers efforts des Conquerans, mais encore plus parce que ce fut immédiatement après leurs conquêtes qu'il fut incorporé à leur Empire (8).

Diverses revolutions de cet Etat.

Cependant il se peut que les Chinois n'en ayent pas conservé long-tems la possession, après l'avoir soumis, & que l'ayant peut-être abandonné aux invasions des Tartares, *Ding* soit monté sur

(8) *Ibid.* p. 19.

le Thrône après leur départ. C'eſt l'opinion de quelques Hiſtoriens du Tonquin, qui lui font uſurper la dignité Royale avec l'aſſiſtance d'un grand nombre de vagabonds. Ils s'accordent peu ſur les circonſtances de ſon uſurpation; mais ils racontent, avec aſſez de conformité, que le Roi Ding ne fut pas long-tems en poſſeſſion de la Couronne ſans exciter des mécontentemens & des plaintes, qui furent ſuivies d'une révolte ouverte, dans laquelle il fut maſſacré. Cet évenement produiſit des guerres civiles, qui durerent long-tems. Enfin la Nation, laſſe de ſe déchirer par ſes propres mains, choiſit pour Chef un puiſſant Prince du pays, nommé *Ledayhang*, & lui abandonna le gouvernement avec le titre de Roi.

Ce fut ſous ſon regne que les Chinois rentrerent dans le Tonquin. On ne trouve point leurs motifs expliqués dans l'Hiſtoire; mais d'autres évenemens font juger que cette guerre avoit commencé par la révolte de quelques Chidois, qui avoient cherché un azyle dans le pays. Les Tonquiniens, ayant embraſſé leur querelle, la ſoutinrent long-tems, & remporterent l'avantage dans pluſieurs batailles. Leur Roi Ledayhang étant mort, apparemment les armes à la main,

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

ils lui donnerent pour Successeur *Libalvie*, Prince d'une valeur égale à sa politique, qui continua de se défendre avec le même succès. Il vainquit les Chinois dans six ou sept batailles ; il rétablit la paix & l'abondance dans ses Etats ; & pendant le cours d'un regne fort heureux, il bâtit ce vaste & magnifique Palais de marbre, dont on a représenté les somptueux debris (9).

Après sa mort, les Historiens du Tonquin font la peinture d'une succession tranquille, dans sa posterité, pendant cinq ou six génerations. Mais le dernier Prince de son sang ayant laissé une fille, qui se donna un maître en épousant un puissant Seigneur de la famille de *Tran*, cette Princesse & le Roi son mari furent attaqués par un autre Grand du Royaume, nommé *Ho*, qui les vainquit dans une bataille, & qui s'empara du Thrône, après leur avoir ôté la vie. Il ne jouit pas long-tems de son crime. La violence de son gouvernement irrita ses Sujets. Ils appellerent les Chinois à leur secours ; & la mort du Tyran, qu'ils tuerent dans une bataille, ne laissa rien manquer à leur vengeance ; mais elle leur couta la liberté. Les Chinois, *en vrais auxiliaires*, suivant les termes de l'Auteur, se

(9) Voyez ci-dessus, Paragr. I.

saisirent du Royaume, pour prix de leurs services & de leur victoire (10).

Descript. du Tonquin. Baron. 1685.

On vit alors changer la forme de l'administration. Les Tonquiniens reçurent un Géneral ou un Vice-roi, qui les assujettit à la plupart des Loix Chinoises. Une longue tranquillité servit à confirmer cette innovation. Cependant le souvenir de l'ancienne liberté, réveillé par l'insolence du Vainqueur, fit naître dans toute la Nation le desir de se délivrer du joug. Elle prit les armes, sous la conduite d'un vaillant Capitaine nommé *Li*. Elle tailla les Chinois en pieces, sans épargner le Vice-roi, qui se nommoit *Luetang*. La fortune ayant continué de se déclarer pour elle dans plusieurs batailles, tant de revers & les guerres civiles qui désolerent alors la Chine, porterent l'Empereur *Humveon* à recevoir des propositions de paix. Il retira ses troupes, à certaines conditions, qui n'ont pas cessé, depuis quatre cens cinquante ans, d'être exécutées fidelement. Elles obligent les Tonquiniens, d'envoyer, de trois en trois ans, à Pekin, Capitale de l'Empire Chinois, un présent qui porte le nom de Tribut, & de rendre hommage à l'Empereur pour leur Royaume & leur liberté, qu'ils recon-

Depuis quand les Tonquiniens jouissent de la liberté.

A quelles conditions.

(10) Page 20.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

noiſſent tenir de ſa bonté & de ſa clémence (11).

Entre les richeſſes & les raretés qui compoſent le préſent, ils doivent porter des ſtatues d'or & d'argent, en forme de Criminels qui demandent grace; pour marquer qu'ils s'attribuent cette qualité à l'égard des Chinois, depuis qu'ils ont maſſacré un Vice-roi de cette Nation. Les Rois du Tonquin reçoivent auſſi leur ſceau des Empereurs de la Chine, comme une marque de leur dépendance.

Fiere politique des Empereurs Chinois.

D'un autre côté, les Chinois reçoivent leurs Ambaſſadeurs avec beaucoup de pompe & de magnificence; moins par affection, ſuivant la remarque de Baron, que pour donner une haute idée de leur propre grandeur, en relevant celle de leurs Vaſſaux. Au contraire, dans les Ambaſſades qu'ils envoyent quelquefois au Tonquin, s'ils font éclater la majeſté de leur Empire par l'appareil extraordinaire du Cortege, le Miniſtre Impérial porte la fierté juſqu'à dédaigner de rendre viſite au Roi, & de le voir dans tout autre lieu que la maiſon qu'il occupe à Cacho (12).

Li trouva, dans les Tonquiniens, tou-

(11) *Ibidem*. p. 20

(12) L'Auteur vit une de ces Ambaſſades à Cacho en 1683.

te la reconnoissance qu'ils devoient à ces importans services. Ils le reconnurent pour leur Roi ; & ses descendans lui succéderent sans interruption pendant l'espace de deux siecles. Mais, au milieu de cette prosperité, un Pêcheur, nommé *Mack*, né dans le village de Batsha, qui est à l'embouchure de la riviere où les Vaisseaux de l'Europe abordent au Tonquin, si ambitieux & si rusé qu'il s'étoit élevé par degrés à la dignité de Mandarin, ne mit pas d'autres bornes à ses desirs que le rang suprême, & s'éleva effectivement jusqu'au thrône. Il employa moins la force que l'adresse. Cependant, après son usurpation, il se hâta de fortifier Batsha & plusieurs autres places, pour se mettre en état de resister à de puissans ennemis entre lesquels il redoutoit particulierement *Hoaving*, Prince ou Mandarin de la Province de *Tingwa*. Hoaving avoit marié sa fille à *Tring*, homme d'une force & d'une valeur singulieres, qui avoit exercé anciennement le métier de voleur. Il lui avoit donné le commandement de ses forces ; son frere venant à mourir, il le nomma Tuteur de son fils unique, qu'il laissoit à l'âge de quatorze ou quinze ans. Tring, maître de toutes les forces de son beau-frere, déclara ouvertement la guerre à Mack,

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Autres revolutions du Tonquin, qui le conduisent à la forme presente de son Gouvernement.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

& le vainquit. Cet usurpateur réduit à la fuite, prit le parti de se retirer dans le Pays de *Cabang*, qui touche à la Chine; tandis que le Vainqueur, entrant dans Cacho, après avoir fait démolir les fortifications de son ennemi, fit publier que l'héritier de Li pouvoit paroître, & qu'il n'avoit pris les armes que pour le rétablir sur le thrône de ses Ancêtres. On amena, sur la foi de ses promesses, un jeune Prince de la Maison de Li, qu'il reconnut en effet pour son Souverain. Mais il se reserva le titre de *Chova*, qui signifie Géneral de toutes les forces du Royaume. Le jeune Hoaving, son pupille & son beau-frere, souffrit impatiemment que les forces de son pere fussent employées au service d'autrui. Il refusa de prêter l'hommage au nouveau Roi; ce qui devint l'occasion d'une guerre civile & d'une infinité de nouveaux malheurs pour le peuple. Cependant ce jeune Prince se trouvant trop foible pour resister à Tring, & pour se croire en sûreté dans la Province de Tingwa, passa dans la Cochinchine, où il se fit proclamer, par ses troupes, Géneral du Tonquin, sous le même titre que son beau-frere. Ils continuerent tous deux une guerre qui dura toute leur vie; & leur haine étant passée à leurs

descendans, comme leur titre & leurs prétentions, il y a plus de deux cens vingt ans que le Royaume demeure divisé entre deux Lieutenans géneraux, qui font profession de reconnoître l'autorité du Roi, mais qui se traitent en ennemis mortels, & qui ne cessent pas de se faire la guerre (13).

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Le dessein de Tring, en rétablissant l'héritier de Li dans la dignité de ses Ancêtres, avoit moins été de rendre justice à ses droits, que d'assurer sa propre fortune, sans se charger de l'odieuse qualité d'usurpateur. Aussi ne lui laissa-t-il que le nom de Roi, dont il se reserva toute l'autorité. Cette forme de Gouvernement est demeurée si bien établie, que depuis ce tems-là toutes les prérogatives du pouvoir souverain ont residé dans le Chova. C'est lui qui fait la guerre & la paix, qui porte les loix ou qui les abroge, qui pardonne ou qui condamne les criminels, qui crée ou qui dépose les Officiers civils & militaires, qui impose les taxes, en un mot qui jouit de l'exercice de la Royauté. Les Européens ne font pas même difficulté de lui donner le nom de Roi; & pour mettre quelque distinction entre les

Forme présente du Gouvernement.

Le Roi du Tonquin n'a que l'ombre de la Royauté.

(13) Pages 20 & 21. L'Auteur n'explique pas mieux ce qui regarde l'établissement de Hoàving.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

rangs, ils donnent aux successeurs de Li la qualité d'Empereurs. Ces foibles Princes, qui portent dans le Pays le titre de Bova, passent leur vie dans l'enceinte du Palais, environnés des Espions du Chova. L'usage ne leur permet de sortir qu'une ou deux fois l'année, pour quelques Fêtes solemnelles, qui regardent moins l'Etat que la Religion. Leur pouvoir se réduit à confirmer les decrets du Chova, par de simples formalités. Ils les signent, ils y mettent leur sceau; mais il y auroit peu de sureté pour eux à les contredire; & quoiqu'ils soient respectés du Peuple, c'est au Chova qu'on paye les tributs & qu'on rend les devoirs de l'obéissance.

Ainsi la dignité de Géneral est devenue héreditaire au Tonquin comme la Couronne. L'aîné des fils succéde à son Pere. Cependant l'ambition a souvent fait naître des querelles fort animées entre les freres, & l'Etat s'en est ressenti par de longues guerres: ce qui fait dire, comme en proverbe, » que la mort de mille Bovas n'est pas si dangereuse pour » le Tonquin que celle d'un seul Chova (14).

Division du Tonquin en six Provinces.

Ce Royaume est proprement divisé en six Provinces, sans y comprendre le Pays

(14) Page 21.

de Cabang, & une petite partie du Royaume de Bowes, qui est demeurée au pouvoir des Tonquiniens après avoir été conquise par leurs armes. Cinq des six Provinces, ont leurs Gouverneurs particuliers ; mais celle de *Giang*, qui fait la sixieme, & qui touche aux frontieres de la Cochinchine, est gouvernée par les descendans d'Hoaving (15), avec le titre de Chova ou de Lieutenant général, & un pouvoir presqu'absolu. Ils entretiennent un corps de milice, que l'Auteur fait monter à quarante mille hommes.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Administration civile.

Les Gouverneurs de Province ont pour second Officier un Mandarin Lettré, qui partage les soins de l'administration civile, & qui veille au maintien des loix. Chaque Province a plusieurs Tribunaux de Justice, dont l'un est indépendant de l'autorité du Gouverneur, & ressortit immédiatement au Tribunal Souverain de Cacho. La connoissance des affaires criminelles appartient uniquement au Gouverneur. Il punit sur le champ toutes les offenses legeres ; mais sa Sentence, pour celles qui meritent la mort, est envoyée au Chova, qui doit la confirmer.

(15) C'est du moins ce qu'ou peut conclure du récit de l'Auteur, car il ne le dit pas précisement.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Differens Tribunaux pour les differens crimes.

Les affaires ou les querelles des Grands sont jugées dans la Capitale, par divers Tribunaux, qui tirent leur nom & leur dignité de leurs differentes fonctions. Ainsi l'un juge des crimes d'Etat; l'autre, des meurtres; un autre, des differens qui s'élevent pour les Terres; un autre de ceux qui regardent les maisons, &c. Quoique les loix Chinoises ayent été reçues par les Tonquiniens, & qu'elles composent le droit du Pays, ils ont quantité d'Edits & de Constitutions particulieres, anciennes & modernes, qui ont encore plus de force, & qui sont redigées en plusieurs livres. L'Auteur observe même que dans plusieurs des loix qui leur sont propres, on reconnoît plus de justice & d'honnêteté naturelle que dans celles de la Chine. Telle est celle qui défend l'exposition des enfans, quelque difformes qu'ils puissent être: tandis qu'à la Chine cet usage barbare est non seulement toleré, mais même ordonné par une ancienne loi. D'un autre côté, quelque sagesse & quelque fond d'humanité qu'on soit obligé de reconnoître dans les anciennes Constitutions du Tonquin, il s'est glissé une si étrange corruption dans tous les Tribunaux de Justice, qu'il y a peu de crimes dont on ne soit sûr de se fai-

re absoudre à prix d'argent (16).

Si l'on a compris que le Chova, ou le Géneral, doit être regardé comme l'ame de l'Etat, on ne sera point étonné que l'Auteur ne s'attache qu'à lui, comme s'il jugeoit l'Empereur, ou le Bova, indigne de l'attention de ses Lecteurs.

Caractere du Chova present.

Le Géneral present est le quatrieme descendant de Tring en ligne directe. Il est âgé de cinquante trois ans, & versé dans toutes les ruses de la politique, mais d'une constitution foible. Il succéda en 1682, à son pere, avec lequel il avoit exercé l'administration pendant plusieurs années. De trois fils & d'autant de filles, qu'il avoit eus de diverses concubines, il ne lui reste que le second de ses fils, qui après avoir perdu quelque tems l'esprit l'a retrouvé heureusement, & porte le titre de *Chura* ou de jeune Géneral, suivant l'usage établi pour l'aîné de la Maison. Cet héritier présomptif de la premiere dignité du Tonquin a sa Cour séparée, & presqu'aussi brillante que celle de son pere. Il a ses Mandarins & ses Officiers, avec les mêmes titres, & cette seule difference, qu'ils cedent le pas à ceux du Chova. Mais lorsqu'il succede à son pere, ils prennent la place des autres, à l'exception de quelques uns

(16) Pages 25, premiere & seconde colomnes.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

des plus anciens, que leur ſageſſe & leur experience fait conſerver dans leurs emplois.

Son mariage & ſes Concubines.

Si le Géneral ſe marie, ce qui n'arrive gueres que dans les dernieres années de ſa vie, & lorſqu'il n'a plus d'eſperance d'avoir des enfans de la perſonne qu'il épouſe, cette femme, qui eſt toujours d'extraction Royale, prend le nom de *Mere du pays.* Son rang eſt ſuperieur à toutes les Concubines, dont il entretient, dès ſa premiere jeuneſſe, un nombre illimité, qu'on a vu quelquefois monter juſqu'à cinq cens. C'eſt moins à la beauté que les Seigneurs Tonquiniens s'attachent dans le choix des femmes qu'aux talens pour la danſe, le chant, les inſtrumens de muſique, & pour tout ce qui peut ſervir à l'amuſement. Celle qui donne le premier fils au Chova reçoit des honneurs diſtingués. Cependant ils n'approchent point de la diſtinction avec laquelle ſa derniere femme eſt traitée. Les autres Concubines, qui ont des enfans de lui, prennent le nom de *Dueba*, qui ſignifie excellente femme. Tous les enfans mâles, à l'exception de l'aîné, portent celui de *Ducong*, ou d'excellent homme; & les filles celui de *Batua*, qui revient au titre Européen de Princeſſe.

Il ne manque rien, du côté de la diſ-

tinction & de l'opulence, à tous les enfans du Chova ; mais ses freres & ses sœurs sont réduits au revenu qu'il veut leur accorder, & qui diminue dans leurs familles à proportion qu'ils s'éloignent de la source commune de leur sang. Au cinquieme & sixieme degré, ils cessent de recevoir les pensions dont ils avoient joui jusqu'alors.

Le Géneral present a quantité de freres & de sœurs, qu'il traite avec peu de génerosité, sans autre raison qu'un naturel soupçonneux, qui augmente par le mauvais état de sa santé. La plupart de ses Prédécesseurs admettoient au contraire leurs freres & leurs oncles au soin des affaires publiques, leur confioient d'importans emplois, & les revêtoient des titres les plus honorables. On ne connoît qu'un exemple de cruauté dans cette famille. L'Auteur l'attribue à son dernier chef, qui fit mourir de sang froid le Prince *Chekening* son frere. Il croit devoir le récit de cet évenement à l'honneur de sa Patrie, pour faire connoître que les grandes vertus n'y sont pas étrangeres. Chekening, second frere du Géneral, s'étoit fait une si grande réputation de bonté, de justice & de valeur, qu'il étoit devenu comme l'Idole de la Nation. Il commandoit les armées du

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Tonquin, & la fortune ayant toujours secondé sa prudence & son courage, il étoit regardé comme le plus ferme appui de l'Etat. Son frere en conçut tant de jalousie, que n'ayant pû dissimuler cette noire passion, il lui ôta son emploi, & le réduisit à la vie privée, dans la Capitale. Mais le merite de Chekening n'en reçut qu'un nouveau lustre, par l'exercice de mille autres qualités qu'il n'avoit pas eu l'occasion d'employer dans le metier des armes; sa modestie même en augmentoit l'éclat. Pour guerir les soupçons de son frere, il prit plaisir à publier qu'il devoit la génerosité de ses sentimens & le succès de ses armes aux conseils de sa femme. Une conduite si douce & si noble, joint à la patience avec laquelle il avoit soutenu sa disgrace, fit renaître la tendresse fraternelle dans le cœur du Chova. Chekening fut rétabli dans sa dignité, à l'occasion d'une guerre contre la Cochinchine. Il vainquit les ennemis de l'Etat. Il fit une paix glorieuse. Ses nouveaux exploits l'ayant rendu plus cher que jamais à la Nation, l'armée & le Peuple s'accorderent à lui donner le titre d'*Eclair du Tonqnin*. Le Chova seul trouva un sujet de crainte & de haine dans ce témoignage de la reconnoissance publique. Il rappella son



T. IX. N°. XVIII.

frere à Cacho. Ce Prince fut averti du traitement qu'on lui préparoit ; mais ne mettant rien en balance avec son devoir, il se hâta d'obéir. La récompense qu'il reçut de ses services, en arrivant à la Capitale, fut d'être chargé de chaînes & précipité dans une noire prison. Tel fut son sort pendant plusieurs années. Enfin quelques mécontens ayant paru disposés à prendre ses interêts, la jalousie du Chova se reveilla si furieusement, qu'il le fit empoisonner. On ignore, ajoute l'Auteur, quels furent ses derniers discours ; mais on ne peut douter que jusqu'au dernier soupir la vertu n'ait gouverné ses sentimens : car » en recevant le poison » qui devoit lui ôter la vie, il se tourna » vers le Palais, il marqua sa résignation » par les témoignages de respect qui sont » en usage au Tonquin : il avalla constamment la liqueur fatale ; & quelques » heures après, il expira sans aucune mar- » que d'impatience & de regret (17).

Comment les Seigneurs du Tonquin, font la cour au Chova.

On a remarqué que le tems des visites, entre les Tonquiniens, est la premiere heure du jour. Tous les Seigneur, les Mandarins, & les Officiers civils & militaires, se rendent alors au Palais, pour faire leur Cour au Chova ; mais l'empereur ou le Bova, ne reçoit leurs compli-

(17) Pages 25 & 26.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

mens que le premier & le quinzieme jour de la Lune. Ils paroiſſent devant lui en robbes bleues, avec des bonnets de coton de leurs propres Manufactures.

Le Chova reçoit ſes Courtiſans avec beaucoup de pompe. Ses Gardes, qui ſont en grand nombre, occupent la Cour du Palais. Quantité d'Eunuques, diſperſés dans les appartemens, reçoivent les demandes des Mandarins, & leur portent ſes ordres. Les Requêtes des plus puiſſans, ſont preſentées à genoux. C'eſt un ſpectacle digne de la curioſité des Etrangers, que cette multitude de Seigneurs, qui s'efforcent de s'attirer les regards de leur Maître, & de ſe faire diſtinguer par leurs reſpects & leurs humiliations. » Tout ſe paſſe non ſeulement avec de- » cence, mais avec un air de majeſté qui » impoſe. Les ſalutations ſe font à la ma- » niere des Chinois. Il n'y a de choquant » pour les Européens dans les uſages » de cette Cour, que la Loi ſervile qui » oblige les Grands d'avoir les pieds » nuds (18). Ils ſont traités d'ailleurs » avec bonté. « La plus grande punition, pour leurs offenſes, eſt une amende ou le banniſſement. Il n'y a que le crime de trahiſon qui les expoſe au dernier ſupplice.

Eunuques, & leur emploi.

L'audience finit à huit heures. Il ne

(18) Page 27.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

reste avec le Chova que les Capitaines de ses Gardes, & ses Officiers domestiques, dont la plûpart sont Eunuques; du moins ceux qui entrent dans l'intérieur du Palais & dans les appartemens des femmes. Leur nombre est de quatre ou cinq cens, la plûpart fort jeunes, mais si fiers & si imperieux, qu'ils sont detestés de toute la Nation. Cependant ils ont toute la confiance du Chova, dans les affaires du Gouvernement comme dans ses occupations domestiques. Après avoir servi sept ou huit ans au Palais, ils s'élevent par degrés à l'administration & aux principales dignités du Royaume, tandis que les Lettrés mêmes sont souvent negligés (19). Mais l'Auteur observe que l'estime a moins de part à leur faveur que l'interêt. Lorsqu'ils meurent, les richesses qu'ils ont accumulées par toutes sortes d'injustices & de bassesses, reviennent au Chova; & leurs parens, qui n'ont contribué à leur grandeur qu'en leur ôtant la qualité d'hommes, n'obtiennent de leur succession que ce qu'il veut bien leur accorder (20).

Eunuques d'un merite distingué.

Cependant la vérité oblige l'Auteur de reconnoître qu'il s'est trouvé entre ces Eunuques, des Ministres & des Offi-

(19) *Ibidem.*
(20) *Ibidem.*

ciers d'un merite extraordinaire ; tels ; dit-il, qu'Ong-ja-tu-lea, Ong-ja-ta-fo-bay, & Ong-ja-ho-fa-tack, qui ont fait l'honneur & les delices du Tonquin. Mais il ajoute qu'ils avoient perdu la virilité par divers accidens (21), & que la qualité d'Eunuque, loin de passer alors pour un opprobre, est regardée comme le présage du merite & de l'élevation. Le seul de cette espece que l'Auteur ait connu, étoit Gouverneur de la Province de *Hein*, qui est la plus considerable du Royaume, Grand-Amiral, & Ministre des affaires étrangeres. C'étoit un grand Capitaine, un sage Gouverneur & un Juge incorruptible. Ong-ja-tu-lea, qu'on vient de nommer, ne fut pas moins fameux par l'origine de sa fortune & par sa malheureuse fin, que par l'excellence de son esprit & de ses qualités naturelles. Le Chova, qui gouvernoit alors, ayant besoin d'un Ministre habile pour le soulager dans l'administration, se crut inspiré en songe de prendre le premier homme qui se presenteroit à lui le jour suivant : & par le même jeu de son imagination, il se persuada qu'il avoit vû la figure de celui qu'il devoit rencontrer. S'étant reveillé plein de ces idées, il fut extrê-

Histoire remarquable d'un Eunuque.

(21) Par la morsure d'un chien ou d'un cochon, dit l'Auteur.

mement surpris de trouver dans le premier homme, que ses affaires amenerent au Palais, une parfaite ressemblance avec celui dont sa memoire lui representoit l'image. Il le fit approcher de sa personne, avec aussi peu de defiance que s'il l'eût connu depuis long tems; & dans un long entretien qu'il eut avec lui, il lui trouva tant d'esprit & de lumieres, qu'il ne balança point à le revêtir d'une autorité presqu'égale à la sienne. Le tems lui apporta de nouvelles raisons de s'applaudir de son choix : mais ses bienfaits excessifs & le partage indiscret de son pouvoir firent oublier à son favori les bornes d'une juste ambition. C'est du moins ce que l'Auteur aime mieux se persuader, que d'accuser le Chova d'un excès d'inhumanité, qui n'auroit eu pour fondement que sa jalousie. Sous pretexte d'une conspiration, vraye ou feinte, le malheureux Ministre fut condamné à perdre la vie par le plus horrible de tous les tourmens. Il fut dechiré par quatre chevaux. Tous ses membres furent hachés en pieces, brûlés dans cet état, & les cendres jettés dans la riviere (22).

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Sages précautions contre la trahison.

Au commencement de chaque année, tous les Mandarins & les Officiers militaires renouvellent au Chova leur ser-

(22) *Ibid.* p. 28.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

ment de fidelité. Ils reçoivent ensuite le même serment de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs domestiques, & de tous ceux qui sont dans leur dependance. Celui qui decouvre quelque trahison reçoit une recompense proportionnée, quoique fort inférieure à l'exageration de Tavernier (23).

Revûe des Troupes.

Il se fait tous les ans, une revûe génerale des forces du Royaume, dans laquelle on a beaucoup d'égard à la taille des soldats. Ceux de la plus haute sont reservés pour la garde du Chova. On dispense de cette revûe ceux qui ont quelque degré de litterature ou quelque metier. Les châtimens ne sont jamais cruels; & l'Auteur assure, en géneral, que les Tonquiniens n'ont pas l'humeur sanguinaire. L'usage est d'étrangler les criminels du sang royal. On coupe la tête aux autres. (24).

Palais du Chova.

La demeure, ou la Cour du Chova, est toujours à Cacho, dans un Palais fort spacieux & fermé de murs, qui forme presque le centre de la ville. Il est environné d'un grand nombre de petites Maisons, pour le logement des soldats. Mais les édifices intérieurs ont deux étages, avec des ouvertures qui servent au

(23) *Ibidem*. deuxieme Colone.
(24) Page 28.

passage

passage de l'air. Les portes en sont hautes & majestueuses. On voit, dans les appartemens du Chova & dans ceux de ses femmes, tout ce qu'une longue suite d'années peut avoir rassemblé de richesses. L'or y éclate de toutes parts sur les ouvrages de sculpture & du plus beau Lacque. La premiere Cour offre les Ecuries des meilleurs chevaux & des plus gros élephans. Derriere le Palais, on trouve des Jardins, ornées d'allées, de bosquets, d'étangs, & de tout ce qui peut servir à l'amusement d'un Prince, qui s'éloigne rarement de sa demeure. Tavernier s'épuise dans la description des Fêtes qui se font au Couronnement de l'Empereur (25). Mais l'Auteur les traite de fables, qui n'ont pas même de fondement. Les seules céremonies qui sont alors en usage, consistent dans un grand nombre de presens qu'on apporte à la Cour, & dans les salutions Chinoises, auxquelles les Tonquiniens donnent le nom de *Sombey*. Ils célebrent l'anniversaire de la naissance de ce Mo-

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Couronnement de l'Empereur.

(25). Le treizieme chapitre de ce Voyageur n'est, suivant les termes de Baron, qu'*une seule erreur*, sans aucun mêlange de verité. Il le raille sur-tout de faire depenser à l'Empereur, pour ce seul jour un million de *Panes* d'or, qui montent en argent à cent cinquante millions d'écus. Cette somme, dit-il, surpasse toutes les richesses du Royaume, p. 29.

narque avec plus de magnificence, & l'Auteur en donne une raison fort simple : c'est que le deuil, pour son Predecesseur, s'observant avec beaucoup de rigueur, ils remettent à la Fête annuelle toutes les marques de joie qu'ils n'ont pû faire éclater au Couronnement. Mais pour expliquer avec un peu d'indulgence tant d'erreurs qu'il ne cesse pas de reprocher à Tavernier, il ajoute que ce Voyageur, confondant les Pays & les Cours, applique ici au Tonquin ce qui appartient réellement au Royaume de Siam (26).

Succession au thrône.

A l'égard de la Succession au thrône, l'Empereur ignore même souvent lequel de ses fils doit lui succeder, lorsqu'il en a plus d'un ; & s'il n'en a qu'un, il n'est pas plus certain de lui laisser sa Couronne, parceque cette disposition depend du Chova, qui n'étant borné par l'usage qu'à faire regner un Prince du sang imperial, favorise celui qui convient le mieux à ses desseins.

Cérémonies empruntées de la Chine.

Le Tonquin a diverses ceremonies, empruntées de la Chine, qui donnent à l'Empereur les seules occasions qu'il ait de se montrer au Peuple. Telle est celle de la bénediction des terres, que le Prince solemnise après beaucoup de

(26) Page 30. Il releve quantité d'autres fautes.

jeûnes & de prieres, & dans laquelle il laboure la terre comme l'Empereur de la Chine, pour mettre l'agriculture en honneur. Cette Fête se nomme le *Canja*. Celle qui se nomme *Thecky-da*, & dont le but est de purger les Etats du Tonquin de tous les esprits dangereux, ne se celebre pas avec moins de pompe & de formalité. Mais comme toute la milice est en droit d'y assister, la critique du Chova l'a retranchée du nombre de celles que l'Empereur honore de sa presence, dans la crainte que ce Prince ne prenne un jour occasion de quelque mécontentement des Troupes, pour retablir l'ancienne autorité de sa famille (27).

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

§ VI.

Funerailles du Tonquin.

L'HORREUR de la mort, plus vive au Tonquin que dans tout autre Pays du monde, a produit dans l'esprit des Habitans quantité de notions superstitieuses, dont les Grands ne sont pas plus exempts que le Peuple. Ils croyent que les enfans, dans le sein maternel, ne sont animés que par les esprits des Enfans qui sont morts avant que d'être

Doctrine des Tonquiniens sur la mort.

(27) Page 32.

parvenus à la maturité de la raison ; & que les ames des tous les autres hommes deviennent autant de genies, capables de faire du bien ou du mal ; qu'elles seroient toujours errantes, & sujettes à toutes sortes de besoins, si le secours de leur famille ne les aidoit à subsister, ou si, suivant leurs propres inclinations, elles ne se procuroient ce qui leur manque, par le mal qu'elles commettent ou par le bien qu'elles exercent. De cette folle idée, ils concluent que pour ceux qui sont sortis de l'enfance, la mort est le plus grand mal de la nature humaine (28).

Superstition qui regarde le tems.

Ils observent, avec une exactitude & des soins inviolables, l'heure & le jour, auxquels une personne expire. S'il arrive que ce soit au même jour, à la même heure que son pere ou ceux qui lui appartiennent de près par le sang sont venus au monde, c'est un très malheureux présage pour ses heritiers & ses descendans. Ils ne permettent point alors que le corps soit enterré sans avoir consulté leurs Devins & leurs Prêtres, pour choisir un jour favorable à cette cérémonie. Deux & trois ans se passent quelquefois avant qu'ils ayent obtenu les lumieres qui leur manquent. Le cercueil

(28) *Ibid.* p. 33.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

est renfermé pour les attendre, dans quelque lieu propre à ce dépôt, & n'y doit point être autrement placé que sur quatre pieus qu'on dispose dans cette vûe (29).

Depense où les Morts jettent les vivans.

L'Auteur ajoute neanmoins que cet usage ne s'observe que dans les conditions aisées, & que les pauvres, moins scrupuleux, font enterrer leurs parens douze ou quinze jours après leur mort. Il donne une forte raison de cette difference. Plus la sepulture est retardée, plus la depense augmente, non seulement pour la femme & les enfans, qui sont obligés d'offrir trois fois par jour au corps diverses sortes d'alimens, & d'entretenir continuellement dans le lieu du dépôt des flambeaux & des lampes, outre l'encens & les parfums qu'ils doivent brûler, avec quantité de papier doré, sous differentes formes de chevaux, d'élephans & d'autres animaux; mais encore pour tout le reste de la famille, qui doit contribuer aux frais de la fête funebre. Rien n'est aussi plus fatiguant, pour tous les proches, que l'usage indispensable de venir se prosterner plusieurs fois devant le corps, & renouveller leurs lamentations, avec des céremonies fort ennuyeuses (30).

(29) *Ibidem.*
(30) *Ibid*, p. 33.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Devoirs funebres.

Les personnes riches apportent beaucoup de soin, dans leur vieillesse, à se préparer un cercueil, & n'y épargnent point la depense. On observe une distinction pour le sexe. Un homme qui meurt est revêtu de sept de ses meilleurs habits; une femme de neuf. On met, dans la bouche des personnes de qualité, plusieurs petites pieces d'or & d'argent, & de la semence de perles, pour les garantir de l'indigence dans une nouvelle vie. On remplit aussi la bouche des pauvres, mais de choses peu précieuses; & dans la seule vûe d'empêcher par cette espece de frein, qu'ils ne puissent tourmenter les vivans. Quelques-uns placent dans leur cercueil un vase plein de riz, qui est enterré avec eux. On n'employe point de cloux pour fermer le cercueil. Il est calfaté d'une espece de ciment, dont l'Auteur parle avec admiration. L'usage du moindre clou passeroit pour une insulte qu'on feroit au corps (31).

Ceremonies singulieres.

En le conduisant à la sepulture, les fils sont vêtus d'habits grossiers & portent des bonnets qui ne le sont pas moins. Ils ont à la main des bâtons sur lesquels ils s'appuyent, dans la crainte que l'excès de la douleur ne les fasse tomber. Les

(31) *Ibidem.*

femmes & les filles ont la tête couverte d'un drap qui les derobe à la vûe, mais qui laiſſe entendre leurs cris & leurs gemiſſemens. Dans la marche, l'aîné des fils ſe couche à terre par intervalles, & laiſſe paſſer le corps ſur lui. Cette cérémonie eſt regardée comme la plus grande marque du reſpect filial. Lorſqu'il ſe releve, il pouſſe des deux mains le cercueil en arrierre, comme s'il eſperoit d'engager le Pere à retourner au ſejour des vivans. On porte, dans le convoi, diverſes figures de papier peint ou doré, qui ſont brûlées après l'enterrement, au bruit des timbales, des hautbois & d'autres inſtrumens de muſique. L'appareil eſt proportionné aux richeſſes de la famille. Les Seigneurs ont pluſieurs cercueils l'un ſur l'autre. Ils ſont portés ſous de riches dais, avec une eſcorte de Soldats, & une longue ſuite de Mandarins, qui s'empreſſent dans ces occaſions pour rendre au mort les mêmes honneurs qu'ils eſperent de recevoir.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Pour le dueil, on ſe coupe les cheveux juſqu'aux épaules, on ſe couvre d'habits couleur de cendre, & l'on porte une ſorte de bonnet de paille. Il dure trois ans pour un pere & une mere. Le fils aîné y ajoute trois mois. Dans un ſi long intervalle, les enfans habitent peu

Deuil rigoureux.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON, 1685.

leurs logemens ordinaires. Ils couchent à terre sur des nattes. Non seulement, ils se reduisent aux alimens les plus simples, mais ils se font servir dans une vaisselle grossiere. Ils se privent des liqueurs fortes. Il n'assistent à aucune fête. Le mariage même leur est interdit; & s'ils manquoient à des loix si severes, ils perdroient leur droit à la succession. Mais lorsque la fin du deuil approche, ils se relâchent par degrés de cette extrême rigueur (32).

Tombeaux & Fêtes pour les Morts.

Les tombeaux sont dans les divers Aldeas où chaque famille a quelques parens. On regarde comme le dernier malheur pour une famille qu'une personne du même sang soit privée de la sepulture. Le choix du lieu le plus favorable est un mystere qui importe beaucoup aussi au bonheur ou à l'infortune des Successeurs. Il demande ordinairement plusieurs années de consultation. Pendant le cours du deuil, on celebre quatre fois l'an la fête des Morts. Ces tems sont reglés au mois de Mai, de Juin, de Juillet & de Septembre. Mais le Sacrifice qui se fait à l'expiration des trois ans est le plus magnifique, & jette les Tonquiniens dans une depense qui ruine quelquefois leur fortune (33).

(32) Page 34. (33) *Ibidem*.

§ VII.

Religion, Temples, Idoles & Superstitions.

QUOIQUE la principale Religion des Tonquiniens soit celle de Confucius, qu'ils ont reçue des Chinois, avec les Livres qui en contiennent les principes, elle n'est point accompagnée au Tonquin, d'un aussi grand nombre de céremonies qu'à la Chine; & l'Auteur en donne une idée si simple, qu'après le détail même où l'on est entré dans une autre partie de cet ouvrage (34), elle ne passera point ici pour une répetition superflue.

Religion de Confucius, plus simple au Tonquin qu'à la Chine.

Les Tonquiniens donnent à Confucius le nom d'*Ong-Congne*. Ils le regardent comme le plus sage de tous les hommes; & sans examiner d'où lui venoit sa sagesse, ils croyent qu'il n'y a point de vertu, & de verité, qui ne soit fondée sur ses principes. Aussi n'obtient-on parmi eux aucun degré d'honneur & d'autorité, si l'on n'est versé dans ses Ecrits. Le fond de sa doctrine consiste dans des regles morales. L'Auteur les reduit aux articles suivans; » que chacun

Ses principes.

(34) Aux Tomes XXII. & XXIII.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

» doit se connoître soi-même, travailler à la perfection de son Etre, & s'efforcer par ses bons exemples de conduire les créatures de son espece au degré de perfection qui leur convient, pour arriver ensemble au bien suprême : qu'il faut étudier aussi la nature des choses, sans quoi l'on ne sauroit jamais ce qu'il faut suivre, ce qu'il faut fuir, & comment il faut ordonner ses desirs.

Les Sectateurs Tonquiniens de Confucius reconnoissent, dit-il, un Dieu souverain, qui dirige & qui conserve toutes les choses terrestres. Ils croyent le monde éternel, ils rejettent le culte des images, ils honorent les esprits, jusqu'à leur rendre une sorte d'adoration. Ils attendent des recompenses pour les bonnes actions & des châtimens pour le mal. Ils sont partagés dans l'opinion qu'ils ont de l'immortalité. Les uns croyent l'ame immortelle sans exception, & prient pour les Morts. D'autres n'attribuent cette heureuse prérogative qu'à l'ame des Justes, & croyent que celle des mechans perit en sortant du corps. Ils croyent l'air rempli d'esprits malins, qui s'occupent sans cesse à nuire aux vivans. Le respect pour la memoire des Morts est dans une haute recommanda-

tion. Chaque famille honore les ſiens par des pratiques regulieres, qui approchent beaucoup de celles de la Chine. » Cette » Religion, ajoute l'Auteur, eſt ſans » Temples & ſans Prêtres, ſans forme » établie pour le culte. Elle ſe reduit à » honorer le Roi du Ciel, & à pratiquer » la vertu. Chacun eſt libre dans ſa me- » thode. Ainſi jamais aucun ſujet de » ſcandale. C'eſt la Religion de l'Em- » pereur, du Chova, des Princes, des » Grands, & de toutes les perſonnes Let- » trées (35). Anciennement l'Empereur » ſeul avoit droit de faire des ſacrifices » au Roi du Ciel. Mais en uſurpant » l'autorité ſouveraine, le Chova s'eſt » mis en poſſeſſion de cette prérogative. » Dans les calamités publiques, telles » que les pluies ou les ſechereſſes, la » famine, la peſte, &c. il fait un ſacri- » fice dans ſon Palais. Ce grand acte de » Religion eſt interdit à tout autre, » ſous peine de mort (36).

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Elle n'a ni Prêtres ni Temples.

La ſeconde ſecte du Tonquin, qui eſt proprement celle du Peuple, des femmes & des Eunuques, ſe nomme *Bout* dans le Pays, & n'eſt pas differente de celle de *Fo* (37), qui eſt une veritable

Secte de Bout.

(35) Page 38.

(36) Page 39.

(37) Voyez l'origine & la nature de cette Religion au Tome XXIII.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

idolatrie. Ses Partisans adorent quantité de statues & croyent la transmigration. Ils offrent des presens & des sacrifices au diable, pour detourner le mal qu'il peut leur faire. Cependant ils sont aussi sans Prêtres. Tavernier se trompe, suivant l'Auteur, lorsqu'il donne le nom de Prêtres à leurs Devins, qui ne sont qu'une espece de Moines dont toutes les fonctions se reduisent au service des Pagodes & à l'exercice de la Medecine. La plûpart subsistent des aumônes du peuple. Le Tonquin a aussi ses Religieuses, qui menent une vie retirée dans leurs Cloîtres, d'où elles ne sortent que pour jouer de leurs instrumens de musique aux funerailles.

Autres Sectes du Tonquin.

On distingue quelques autres sectes, mais qui ont fait peu de progrès. Cependant celle de *Lanzo*, qui est la secte des Magiciens, s'est acquis l'estime des Grands, & le respect du vulgaire. On consulte ses chefs dans les occasions importantes, & leurs reponses ou leurs prédictions passent pour des inspirations du Ciel.

Plusieurs sortes de Magiciens.

Premiere Classe.

On en distingue plusieurs classes. Ceux qu'on appelle *Thay-Bou* sont consultés sur tout ce qui concerne les mariages, les édifices, le succès des affaires. Leurs reponses sont payées libéralement ; &

pour soutenir le crédit de ces impostures, ils ont toujours l'adresse de les envelopper dans des termes équivoqùes, qui paroissent toujours s'accorder avec l'évenement. Les Magiciens de cette classe sont tous aveugles, ou de naissance ou par accident; c'est-à-dire, que tous ceux qui ont perdu la vûe embrassent la profession de Thay-Bou. Avant que de prononcer leurs Oracles, ils prennent trois pieces de cuivre, sur lesquelles sont gravés certains caracteres, & les jettent plusieurs fois à terre dans une espace où leurs mains peuvent atteindre. Ils sentent chaque fois sur quelle face elles sont tombées, & prononçant quelques mots dont le son ne passe pas leurs levres, ils donnent ensuite la reponse qu'on leur demande (38).

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON, 1685.

Les *Thay-bou-toni* sont ceux auxquels on s'adresse pour les Maladies. Ils ont leurs livres, dans lesquels ils prétendent trouver la cause & le resultat de tous les effets naturels. Mais ils ne manquent jamais de repondre que la maladie vient du diable ou de quelques dieux de l'eau: leur remede ordinaire est le bruit des tymbales, des bassins & des trompettes. Le Conjurateur est vêtu d'une maniere bisarre, chante

Seconde Classe.

(38) Page 40.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

fort haut, prononce, au bruit des instrumens, différens mots qu'on entend d'autant moins qu'il tient lui-même à la main une petite cloche, qu'il fait sonner sans relâche. Il s'agite, il saute; & comme on n'a recours à ces imposteurs qu'à l'extrêmité du mal, ils continuent cet exercice jusqu'au moment où le sort du malade se déclare pour la vie ou pour la mort. Il ne leur est pas difficile alors de conformer leur oracle aux circonstances. Mais si cette opération dure plusieurs jours, on a soin de leur fournir les meilleurs alimens du Pays, qu'ils mangent sans crainte; quoiqu'ils feignent de les offrir d'abord au diable, comme un sacrifice capable de l'appaiser (39).

C'est aux Magiciens de la même classe qu'on attribue le pouvoir de chasser les esprits malins d'une maison. Ils commencent par invoquer d'autres esprits, avec des formules en usage. Ensuite, ayant appliqué, sur le mur, des feuilles de papier jaune, qui contiennent d'horribles figures, ils se mettent à crier, à sauter, à faire toutes sortes de mouvemens avec un bruit & des contorsions qui causent de l'épouvante. Ils be-

(39) *Ibidem.*

nissent aussi les maisons neuves, par une espece de consécration.

Troisieme Classe.

Les *Thay-de-lis* sont consultés sur les lieux favorables aux Enterremens; & si l'on se rappelle de quelle importance ce choix est pour les Tonquiniens, on jugera que cette classe de Magiciens doit être fort employée.

Magistrats du Peuple.

Les *Ba-cotes* sont une autre espece d'imposteurs, qui n'exercent la magie que pour le Peuple, & dont le salaire est aussi vil que leurs fonctions.

Temples.

Baron s'étend peu sur les Temples du Tonquin. La Religion des Grands les exclut; & celle du Peuple ne lui inspire pas assez de zèle, pour l'avoir porté à se signaler par de grands édifices. Ce ne sont que de simples appentis, ouverts de tous côtés, au milieu desquels on voit quelques Idoles suspendues, ou soutenues par quelques planches, sans autel & sans aucun ornement. Le pavé est élevé de quelques pieds, pour le garantir des inondations, & l'on y monte ordinairement par quelques degrés, qui regnent à l'entour, & qui donnent entrée par toutes les faces. La forme générale de ces Temples est un quarré long,

§ VIII.

Productions du Tonquin.

Le Tonquin ressemble à la Hollande.

LA plus grande partie de cette contrée est basse & plate ; assez semblable aux Provinces-Unies par ses canaux & ses digues. Ses frontieres sont des montagnes du côté du Nord, de l'Ouest & du Sud. Elle est arrosée par une belle riviere, qui se divise en quantité de bras ; mais elle en a plusieurs autres moins considérables, & continuellement couvertes de bateaux & de grandes barques, qui rendent le commerce très florissant. A la verité, il ne croît dans le pays ni vin, ni bled ; ce qui ne vient point de la rareté des pluies, puisque l'un & l'autre demande plutôt de l'humidité que de la secheresse ; mais ce qu'il faut attribuer uniquement à l'indifference des Habitans, qui ne les cultivent point, parce qu'ils en ignorent l'utilité. Leur principale nourriture est le riz, dont toutes les parties du pays produisent une quantité suffisante. On y distille, du riz, une liqueur nommée *Arrac*[illegible] qui ne le cede gueres à l'eau-de-vie (40).

Le vin & le bled n'y sont pas connus.

(40) Pages 4 suivantes.

Les charrues du Tonquin, & la maniere de s'en servir, different de celles des Chinois. DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Tous les fruits ne sont pas inférieurs ici, dans leur espece, à ceux des autres pays de l'Orient; mais les Orangers sont infiniment meilleurs. Les Cocos, outre leurs usages ordinaires, fournissent une huile excellente pour les lampes. Les Guaves, les Papays & les Bancous croissent en abandance. Le Betel & l'Arreka sont les delices des Habitans, comme dans toutes les autres parties de l'Inde. Ils ont une Figue qui ressemble peu à celle de l'Europe, & qui approche de la carotte pour le goût, mais infiniment plus agréable. Fruits du Tonquin.

On trouve ici en abondance le *Lechea*, que les Habitans nomment *Bejay*. Il ne meurit à la verité qu'entre les vingt & trente degrés de latitude du Nord. L'arbre qui le porte est fort grand, & ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du laurier. Le fruit croît en grappes sur les branches, & chaque grain prend la forme d'un cœur, de la grosseur d'un petit œuf de poule. Dans sa maturité, il est d'un rouge cramoisi. Sa coque est mince, mais rude, quoiqu'elle s'ouvre facilement. La vûe & le goût sont également flat[illegible] par l'excel- Le Lechea ou Bejay.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

lence & la beauté de ce fruit : mais il ne dure pas plus de quarante jours dans sa saison, qui est le mois d'Avril. Vers ce tems, les Officiers du Roi mettent leur sceau sur les arbres qui promettent le meilleur Bejay, sans examiner à qui ils appartiennent ; & les Propriétaires sont obligés, non seulement de n'y pas toucher, mais encore de veiller à la conservation des fruits qui sont réservés pour la Cour.

Le Jean ou les œufs de Dragon.

Le Jean ou les œufs de Dragon, qui porte à la Chine le nom de *Lunlung*, est ici fort commun. Son arbre est grand ; le fruit est rond, & d'un goût délicieux. Sa grosseur est celle d'une petite prune ; sa couleur une olive pâle, qui approche d'une fleur flétrie. Mais comme il est fort chaud, son agrément n'empêche pas qu'il ne passe pour mal sain. Sa saison est le mois de Mai, & dure jusqu'au mois de Juillet.

Grosseur du Myte ou du Jaca.

L'Anana croît ici ; mais on n'y trouve pas le *Durion*, qui demande un climat plus chaud. On voit plusieurs sortes de prunes. Le Myte, que l'Auteur croit le plus gros fruit du monde, & que la nature injurieuse, dit-il, fait sortir du tronc de son arbre, parce que les branches ne seroient pas capables de le

porter, eſt plus gros encore au Tonquin que dans les autres pays, où il porte le nom de Jaca. On en diſtingue pluſieurs ſortes, dont les plus ſecs, c'eſt-à-dire, ceux qui ne s'attachent point aux doigts ni aux levres, paſſent pour les meilleurs (41). DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Les Tonquiniens font autant d'eſtime que les Chinois de ces petits nids d'oiſeaux, qui ſervent, non ſeulement à la bonne chere, avec differentes préparations qu'on leur donne en qualité d'alimens, mais qui ont la vertu de fortifier l'eſtomac, & celle même d'exciter les deux ſexes à la propagation. Tavernier dit qu'il ne s'en trouve que dans les quatre Iſles de la Cochinchine. C'eſt une erreur groſſiere (42). L'Auteur ne connoît pas ces Iſles, & ſoutient d'ailleurs qu'il n'y a point de ces nids dans la Cochinchine. Il ajoute que les oiſeaux qui les font, ne ſont pas ſi gros que l'hirondelle. Tavernier n'eſt pas plus heureux dans ſa Carte, lorſqu'il y place cinq autres Iſles, où il prétend que le nombre des Tortues eſt infini. D'ailleurs, il ne ſe trompe

Erreur de Tavernier ſur les nids d'oiſeaux qui ſervent d'alimens.

(41) Voyez l'Hiſtoire naturelle de Ceylan au Tome XXXII. & celle de Java au Tome XXIX. On doit ſe ſouvenir qu'on ne parle ici que des propriétés ou des excellences du Tonquin. Le reſte eſt renvoyé à l'Hiſtoire naturelle generale des Indes.

(42) *Ibidem.* page 5.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

pas moins, dans le recit qu'il fait du goût des Tonquiniens pour cette nourriture. Ces Peuples, dit-il, ne croyent pas avoir bien traité leurs amis dans un festin, s'ils ne leur présentent point une Tortue. Il raconte que les Tortues sont l'objet d'un grand Commerce, & que la pêche de ces animaux a fait naître une guerre dans le Pays. Autant de songes si peu vraisemblables, que pendant une grande famine qui désola le Tonquin, on y apporta des Tortues, auxquelles le Peuple même ne voulut pas toucher (43).

Soye fort commune au Tonquin.

Les Vers à soye sont une des richesses du Tonquin, & s'y élevent avec autant d'habileté qu'à la Chine. Aussi les pauvres sont-ils vêtus d'étoffes de soye comme les riches; & les plus belles n'y sont presque pas plus cheres que les étoffes de cotton.

Fleurs du Pays.

Quoique les Tonquiniens ne s'attachent point à la culture des fleurs, ils en ont de plusieurs sortes; telles qu'une fleur de belle rose, d'un blanc mêlé de pourpre; & une autre, qui est rouge & jaune, & qui croît sur un arbuste sans épines, mais qui n'a point d'odeur. Les fleurs, nommées *Baque*, que Tavernier loue, paroissent d'une odeur insuppor-

(43) *Ibidem.*

table à l'Auteur. Il releve au contraire celle d'une eſpece de câpre, dont le parfum dure quinze jours après qu'elle eſt cueillie, & ſurpaſſe, à ſon gré, celui de toutes les fleurs qu'il connoît. Les Dames de la Cour employent cette câpre dans leur parure (44).

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

Capre d'une excellente odeur.

Le Lis croît ici, comme dans les autres Pays de l'Inde; blanc, aſſez ſemblable à celui de l'Europe, mais la fleur beaucoup plus petite, quoique la tige ſoit aſſez haute. Le Jaſſemin, qu'on appelle de Perſe, y eſt auſſi fort commun.

Cannes de ſucre.

Les cannes de ſucre croiſſent en abondance au Tonquin, mais les Habitans entendent mal à rafiner le ſucre. Cependant ils en uſent à leur maniere. Tavernier dit fauſſement qu'ils en mangent après leurs repas, pour faciliter la digeſtion (45).

Animaux.

Le Pays produit toutes ſortes de volailles, telles que des Poules, des Oyes, des Canards, &c. On y trouve en abondance des Vaches, des Pourceaux, & les autres eſpeces d'animaux domeſtiques. Les Chevaux y ſont petits, mais vifs & robuſtes. On en tireroit de grands ſervices, ſi les Habitans ne voyageoient par eau plus volontiers que par terre.

(44) *Ibid.*

(45) Page 6.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

On voit, dans le Pays, des Tigres & des Cerfs, mais en petit nombre. Les Singes y sont fort communs. Il s'y trouve aussi beaucoup d'Elephans ; mais on ne les employe qu'à la guerre. Tavernier leur attribue mal-à-propos plus de grosseur & de legereté que dans d'autres lieux.

Le Pays a beaucoup de chats, mais peu disposés par la nature à prendre des souris. Ce sont les chiens qui exercent ici cette guerre, & qui n'ont presque point d'autre emploi. Tavernier fait une longue histoire des souris extraordinaires du Tonquin, & du goût que les Habitans ont pour leur chair. L'Auteur proteste qu'il n'en a jamais vû manger. Il sait, dit-il, que les Portugais en mangent par remede, pour diverses maladies (46).

Les oiseaux de terre ne sont pas en grande abondance au Tonquin ; mais on y voit beaucoup d'oiseaux de mer.

Vers les côtes de la mer & dans les villes, on est fort incommodé des Mosquites. La Campagne en est moins remplie, du moins pendant les vents du Nord, qui chassent ces fâcheux insectes.

Ce que Tavernier raconte des fourmies blanches est vrai, mais ne regarde

(46) Page 5.

pas plus le Tonquin que d'autres Pays des Indes, & sur tout le Royaume de Siam, où l'on a peine à s'en garantir jusques dans les maisons.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

On conserve ici des œufs de poule & de canne, par une préparation qui les rend propres à l'aissaisonnement des autres mets. Mais Tavernier se trompe lorsqu'il en fait une nourriture commune du Pays (47).

§ IX.

Commerce & Monnoie.

Commerce extérieur & domestique.

LA principale richesse du Pays, & la seule même qui serve au Commerce étranger, est la soie crue & travaillée. Les Portugais & les Castillans enlevoient autrefois toute la soie crue. Aujourd'hui, elle passe entre les mains des Hollandois & des Chinois, qui en portent beaucoup au Japon. La plus grande partie de la soie travaillée, c'est-à-dire, en fil, est achetée par les Anglois & les Hollandois (48).

D'où vient l'or & l'argent dans le Pays.

Les Tonquiniens n'ont pas d'autre or que celui qui leur vient de la Chine. Leur argent vient des Anglois, des Hol-

(47) *Ibidem.*
(48) Page 6.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

landois, & des Chinois qui font le Commerce du Japon. Ils ont des mines de fer & de plomb, qui leur en fourniſſent autant qu'ils en ont beſoin pour leurs uſages.

Leur Commerce domeſtique conſiſte dans le riz, le poiſſon ſalé & d'autres alimens, & dans la ſoie crue & travaillée qu'ils reſervent pour leurs habits & leurs meubles. Ils font quelque trafic avec les Chinois; mais ſans en tirer beaucoup de profit, parce qu'ils ſont obligés de faire des preſens conſidérables aux Mandarins qui commandent ſur les frontieres. Les Chinois mêmes ne ſont pas exempts de ces concuſſions. C'eſt une maxime politique, dans toutes ces Cours, de ne pas ſouffrir que les Sujets deviennent trop riches, de peur que l'ambition & l'orgueil ne leur faſſe perdre le goût de la ſoumiſſion; & les Souverains ferment l'œil, par cette raiſon, ſur les injuſtices de leurs Officiers (49).

Raiſons qui rendent le Commerce peu conſiderable.

En un mot, le Commerce eſt ſi peu floriſſant dans le Royaume du Tonquin, que ſi les Habitans achetent quelque choſe des Etrangers, c'eſt toujours en leur demandant trois ou quatre mois de credit; & par conſequent avec quelque riſque, pour l'Etranger, de perdre ſa

(49) *Ibidem.*

marchandiſe;

Descript. du Tonquin. Baron. 1685.

marchandise; ou d'avoir beaucoup de peine à se faire payer. L'Auteur reconnoît, au desavantage de sa Nation, qu'il n'y a point un seul Marchand Tonquinien, qui ait le pouvoir ou le courage d'employer tout d'un coup deux mille écus en marchandises. Cependant il ajoute qu'on ne sauroit leur reprocher d'être aussi trompeurs que les Chinois; ce qui vient peut-être, dit-il avec la même sincerité, de ce qu'ils ont moins d'esprit & de finesse. Il remarque cette difference entre les deux Nations: Un Tonquinien demande sans cesse, & tourmente les Etrangers pour obtenir d'eux quelque present; au lieu que le Chinois, cruel & sanguinaire, les tue perfidement ou les jette dans la mer pour le moindre interêt (50).

Monnoie du Tonquin.

Une autre raison qui s'oppose au Commerce du Tonquin, c'est que la plus grande partie de l'argent qui entre dans le Pays passe à la Chine, pour y être échangé contre de la monnoie de cuivre, qui monte & qui baisse au gré de la Cour. D'ailleurs la marque de cette monnoie s'altérant bientôt, elle cesse alors d'être courante; ce qui cause une perte considerable aux Marchands, & d'autant plus de préjudice au bien pu-

(50) *Ibid.* Page. 7.

DESCRIPT. DU TONQUIN. BARON. 1685.

blic, que le Pays n'a pas de monnoie de cuivre au coin du Prince, dans laquelle on puisse convertir l'autre, à mesure qu'elle s'altere. L'Auteur gemit d'une si mauvaise politique.

Reflexions de l'Auteur sur la mauvaise politique du Tonquin.

Quoique le Gouvernement fasse si peu de cas du Commerce étranger, il ne laisse pas d'en tirer de grosses sommes, par les droits & les taxes qu'il impose. On a remarqué que la seule Douanne de l'Isle *Twon-bene* lui rapporte un million de Risdales. Mais il en reste peu dans le Thrésor royal, parce que l'entretien continuel d'une nombreuse armée, & d'autres soins, que l'Auteur traite d'inutiles, entraînent beaucoup de dépense. Enfin, dit-il, c'est une extrême pitié que tant de commodités, qui pourroient enrichir le Royaume & rendre son Commerce florissant, ayent toujours été negligées. Si l'on considere qu'il est bordé par deux des plus riches Provinces de la Chine, on jugera qu'il seroit facile d'y faire passer une partie des productions de ce vaste Empire. Il ne seroit pas moins aisé d'y attirer les Marchandises de l'Europe & des Indes; & la liberté qu'on pourroit accorder aux Etrangers de porter leur Commerce dans l'intérieur du Pays, tourneroit également

à l'avantage du Roi & des Habitans. Mais la crainte de quelque invasion, qui n'est gueres à redouter, éloigne la Cour de toutes les communications qui pourroient faire pénetrer ses frontieres (51).

DESCRIPT. DU TONQUIN BARON. 1685.

(51) *Ibid.* Page 7.



VOYAGE DE GUI TACHARD A SIAM (52).

INTRODUCT. DE plusieurs Relations du même voyage, qui doivent trouver place ici successivement, celle du Pere Tachard est en possession du premier rang dans l'estime du Public, par les savantes observations dont elle est remplie ; comme celle de Choisy s'est fait estimer par son agrément, & les autres par le mérite qui leur est propre. Il est vrai, en géneral, qu'on a peu de voyages aussi curieux, & qu'on n'en a peut-être pas de plus exacts, que ceux qui se firent à Siam en 1685 : & la raison en paroîtra sensible, si l'on considere que leurs différens Auteurs écrivant dans le même tems & sur les mêmes sujets, se sont servis entr'eux de censeurs & de guides.

Occasion & motifs de ce Voyage. Depuis l'établissement d'une Académie des Sciences à Paris, cette illustre

(52) On se sert ici de l'Edition d'Amsterdam, qui contient les deux Voyages de Tachard, en deux Volumes *in* 12, avec des figures, chez Pierre Mortier, en 1688.

Compagnie n'avoit rien imaginé de plus convenable aux vûes de sa fondation, que d'employer sous la protection du Roi, plusieurs de ses membres à faire des observations dans les pays étrangers, pour se mettre en état de corriger les Cartes Géographiques, de faciliter la navigation, & de perfectionner l'Astronomie. Elle avoit envoyé les uns en Dannemark, d'autres en Angleterre, d'autres jusqu'en Afrique & aux Isles de l'Amérique; tandis que ceux qui demeuroient à l'Observatoire de Paris travailloient de concert avec eux par des correspondances établies. On cherchoit l'occasion d'en faire passer quelques-uns aux Indes Orientales, & l'arrivée du Missionnaire Jesuite (53), qui revenoit de la Chine, fit naître les mêmes idées pour ce grand Empire. Un heureux incident en avança beaucoup l'exécution. A la fin de l'année 1682, on vit arriver en France deux Mandarins Siamois, avec un Prêtre des Missions étrangeres, nommé *Le-Vachet*. Ils venoient de la part des Ministres du Roi de Siam, pour apprendre des nouvelles d'un Ambassadeur que le Roi leur Maître avoit envoyé à la Cour

(53) Le Pere Couplet, parti de Macao le 5 Decembre 1681, sur un Vaisseau Hollandois, & arrivé en Hollande au mois d'Octobre 1682.

INTRODUCT. de France avec des presens magnifiques, sur un Vaisseau de la Compagnie des Indes, qu'on croyoit perdu par le naufrage. Ces avances d'amitié, de la part d'un Prince Indien, exciterent Louis XIV à profiter d'une si favorable ouverture pour le progrès des Sciences & pour la propagation du Christianisme. Mr de Louvois demanda aux Jesuites, par ses ordres, six Mathématiciens de leur Compagnie, qui furent reçus par un privilege particulier, dans celle des Sciences. On leur fournit des memoires touchant les remarques qu'ils devoient faire aux Indes, des Cartes Marines de la Bibliotheque du Roi, qui avoient servi à d'autres voyages, & toutes sortes d'instrumens mathématiques. Leurs pensions furent reglées, & leurs Lettres Patentes expediées pour la qualité de Mathématiciens du Roi dans les Indes. Ils devoient partir avec le Chevalier De-Chaumont, nommé par le Roi à l'Ambassade de Siam.

L'empressement de leur zele ayant répondu à l'importance de leur destination, ils se rendirent à Brest où devoit se faire l'embarquement. Ces six Mathématiciens Jesuites, dont le nom est devenu celebre par les services qu'ils ont rendus aux sciences & à la Religion,

étoient le Pere *De-Fontenay*, revetu de la qualité de Supérieur, les Peres *Gerbillon*, *Le-Comte*, *Bouvet*, *Visdelou* & *Tachard*, Auteur de cette Relation. Entre les personnes distinguées qui devoient composer le cortege de l'Ambassadeur, on comptoit l'Abbé *De-Choisy*, fort connu par sa naissance & son merite, qui devoit demeurer en qualité d'Ambassadeur ordinaire auprès du Roi de Siam, du moins jusqu'à son baptême, si ce Prince remplissoit l'esperance qu'on avoit de sa conversion; Mr De-Vaudricour, Capitaine commandant du Vaisseau, un des plus anciens & des plus habiles Officiers de la Marine de France; Mr De-Coriton, Capitaine en second; Mrs De-Forbin & De-Cibois, Lieutenans; Mr De-Chamoreau, Enseigne; les deux Mandarins Siamois; Mr Vacheu qui les avoit amenés en France, & douze jeunes Gentilshommes, dont la plus grande partie s'embarqua dans la Fregate la *Maligne*, commandée par Mr De-Joyeux Lieutenant du Port de Brest, qui avoit deja fait plusieurs voyages dans les Indes. Cette Fregate, de 30 pieces de canon (54), avoit été jugée nécessaire pour le transport des presens, des

(54) L'Abbé De-Choisy ne lui en donne que vingt-quatre, & quarante-six à l'Oiseau, p. 2.

TACHARD. équipages de l'Ambassadeur, des vivres & d'une grande quantité de ballots, remplis de toutes sortes de curiosités que le Roi de Siam faisoit venir de France & d'Angleterre. Le Navire nommé l'Oiseau, étoit un Vaisseau de Roi de quarante pieces (55).

1685. Départ de Brest. On mit à la voile le 3 de Mars 1685, avec un vent si favorable, quoique la saison fût un peu avancée pour la Mer, que l'Abbé De-Choisy, dans son style badin, remercie les vents alisés de l'être venus chercher jusqu'à Brest. L'Auteur ne s'en loue pas moins; mais d'un ton plus grave: „ Depuis la sortie du Goulet, qu'on trouve en sortant de Brest, „ nous eumes, dit-il, jusqu'à cinq ou „ six degrés en de-çà de la ligne, le plus „ beau tems & le vent le plus favorable; la Providence divine prenant „ comme plaisir à favoriser une navigation entreprise pour l'honneur de la „ Religion, dans un tems où les plus „ experimentés Officiers de la Marine „ jugeoient que nous avions manqué „ de trois semaines entieres la saison „ propre au départ. Avec une seule voile „ & vent arriere, nous faisions plus de

(55) Relation de Tachard depuis la page 1. jusqu'à la p. 19.

» soixante lieues en vingt-quatre heu- » res (56).

TACHARD. 1685

Remarques astronomiques.

On se trouva, dès le 11, à la vûe de l'Isle de Madere. C'est à peu près dans ces parages qu'on rencontra les vents alisés, si desirés des Matelots, parce qu'ils soufflent toujours du même côté entre le Nord & l'Est. Ils leur épargnent la fatigue de travailler beaucoup à la manœuvre. D'ailleurs, comme ils sont temperés, ils moderent les chaleurs de la Zone, qui seroient insupportables sans ce secours. La mer devenant belle, & le vent stable & reglé, on porte beaucoup de voiles, & l'on fait ordinairement 40 ou 50 lieues d'un midi à l'autre, sans presque sentir l'agitation du vaisseau ni le mouvement de la mer (57).

A mesure qu'on approchoit de la ligne, les Mathématiciens Jesuites prenoient plaisir à remarquer combien les étoiles du Pole arctique s'abbaissoient, & combien celles du Pôle antarctique s'élevoient au dessus de leurs têtes. De toutes les nouvelles étoiles, qu'ils découvrirent du côté du Sud, celles qui les frappoient d'abord le plus furent les étoiles de la Croisade, ainsi nommées, parce que les quatre principales sont

(56) *Ibid.* p. 20.
(57) *Ibid.* p. 24.

TACHARD. 1685.

disposées en forme de croix. La plus grande est à vingt sept degrés du Pole ; c'est sur elle que les Pilotes se reglent & prennent quelquefois la hauteur. Comme on avançoit sans cesse de ce côté là, & qu'on découvroit chaque jour de nouvelles étoiles, les Jesuites eurent le loisir de les considerer, & de comparer cette nouvelle région du Ciel avec la Carte astronomique du Pere Pardies ; mais l'Auteur avoue de bonne foi qu'ils n'y trouverent pas beaucoup de conformité. Cette Carte, dit-il, a besoin d'être reformée ; & l'on pourroit commencer par la Croisade, dont les bras sont plus inégaux dans le Ciel que sur le papier. On y a marqué le Loup & le Centaure avec si peu de fidelité, qu'on a peine à les reconnoître dans le Ciel, dont elles rendent néanmoins la partie qu'elles occupent extrêmement brillante, à cause du grand nombre d'étoiles qui les composent & qui semblent ne faire qu'une seule constellation. Mais, sur la Carte, les deux constellations ne peuvent passer au plus que pour mediocres. Les étoiles du Triangle austral paroissent à la verité marquées sur la Carte dans la même situation qu'elles ont entr'elles ; mais elles paroissent mal placées, par rapport aux autres constella-

Défauts de la Carte du Pere Pardies.

tions. Les étoiles du Taureau ne sont pas à beaucoup près si belles qu'elles paroissent sur la Carte, quoique la disposition soit presque la même. La Grue est, au jugement de Tachard, la plus exactement marquée qui soit de ce côté là. Il ne faut que la voir un moment sur la Carte, pour la trouver aussi-tôt dans le Ciel. L'Abeille, l'*Apode* ou l'Oiseau de Paradis, & le Cameleon, quoique petites, sont assez bien marquées. Il y auroit aussi quelque chose à reformer dans la figure & dans la situation des nuages, & des autres constellations méridionales, où l'on pourroit encore trouver d'autres défauts par le moyen des instrumens (58).

TACHARD. 1685.

L'Auteur ajoute que s'il eut le plaisir de remarquer les fautes d'autrui, il eut aussi le chagrin de n'y pouvoir remedier. L'agitation du Vaisseau ne permit point aux Mathématiciens de se servir de leurs instrumens, pour reformer la Carte du Pere Pardies. Mais ils ne laisserent pas d'en tirer une nouvelle, à l'œil seulement, qui est moins défectueuse que la premiere, sans avoir néanmoins cette justesse qu'on desire dans cette sorte d'ouvrages, où l'on ne peut

(58) Pages 25 & suivantes.

TACHARD. 1685.

réussir sans le secours des instrumens (59).

La pêche amusa beaucoup les François. Ils ne commencerent à trouver beaucoup de poissons qu'à cinq ou six degrés au deçà de la ligne. Mais les remarques de l'Auteur n'ajoutent rien sur cet article à ce qu'on a déja lû dans differentes Relations. Il s'applaudit de n'avoir point éprouvé, au passage de la ligne, toutes les incommodités dont il avoit été menacé par d'autres Voyageurs ; faveur du Ciel d'autant plus singuliere, qu'un Navire Hollandois, parti d'Europe deux mois avant les deux Vaisseaux François, essuya les plus affreuses disgraces dans les mêmes climats & perdit les trois quarts de son équipage. Il ne mourut qu'un homme sur l'Oiseau & sur la Maligne, dans toute la traversée de Brest au Cap de Bonne Esperance, & les chaleurs de la Zone torride ne parurent gueres plus grandes à l'Auteur, que celle de France au fort de l'Eté (60).

Mais les Jesuites observerent plusieurs Phenomenes, qui, sans être particuliers à leur navigation, méritent

(59) Page 27.
(60) Page 35.

d'être représentés avec les remarques de six habiles Mathématiciens (61).

TACHARD. 1685.

Le 12 de Mars, ils découvrirent, au milieu du jour, un de ces jeux de la nature, que leur figure a fait nommer *Oeil de Bœuf* ou *Oeil de Bouc*. On les regarde ordinairement, comme un présage assuré de quelque orage. C'est un gros nuage rond, opposé au soleil, & éloigné d'environ quatre-vingt ou quatre vingt dix degrés de cet astre, sur lequel se peignent les mêmes couleurs que celles de l'arc-en-ciel, mais fort vives. Peut être n'ont-elles ce grand éclat que parce que l'œil de bœuf est environné de nuées épaisses & obscures. Mais l'Auteur accuse de fausseté tous les pronostics qu'on en tire. Il en vit deux, après lesquels le tems fut beau & serein pendant plusieurs jours.

Observations de plusieurs Phenomenes.

Œil de Bœuf.

Il peint soigneusement cette autre espece de Phenomene, que les Mariniers appellent *Trompes*, *Pompes* ou *Dragons* d'eau, & qu'il eut l'occasion d'observer entre la Ligne & le Tropique du Capricorne. Ce sont comme de longs tubes, ou de longs cylindres, formés de vapeurs épaisses, qui touchent les nues d'une de leurs extrêmités, &

(61) Voyez la Relation du Pere Stephens, autre Missionnaire Jesuite.

TACHARD. 1685.

de l'autre la mer, qui paroît bouillonner à l'entour. On voit d'abord un gros nuage noir, dont il se sépare une partie ; & comme c'est un vent impétueux qui pousse cette portion détachée, elle change insensiblement de figure & prend celle d'une longue colonne, qui descend jusques sur la surface de la mer ; demeurant d'autant plus en l'air que la violence du vent l'y retient, ou que les parties inferieures soutiennent celles qui sont dessus. Aussi lorsqu'on vient à couper ce long tube d'eau par les vergues & les mâts du Vaisseau, qu'on ne peut quelquefois empêcher d'entrer dedans, ou à interrompre le mouvement du vent, en rarefiant l'air voisin par des décharges redoublées d'artillerie, l'eau n'étant plus soutenue tombe en très grande abondance, & tout le dragon se dissipe aussi-tôt. Cette rencontre est fort dangereuse, non seulement à cause de l'eau qui tombe dans le Navire, mais encore, par la violence subite & la pesanteur extraordinaire du tourbillon qui l'emporte, & qui est capable de démâter ou de faire perir les plus grands Vaisseaux. Quoique de loin ces dragons d'eau ne paroissent pas avoir plus de six ou sept pieds de diametre, ils ont beaucoup plus d'étendue. L'Auteur en

vit deux ou trois à la portée du pistolet, auxquels il trouva plus de cent pieds de circonférence (62).

Siphons de mer.

Il remarqua d'autres Phenomenes qu'on nomme *Siphons* à cause de leur figure longue, assez semblable à celle de certaines pompes. On les voit paroître au lever & au coucher du soleil, vers l'endroit où cet astre est alors. Ce sont des nuages longs & épais, environnés d'autres nuages, clairs & transparens. Ils ne tombent point. Ils se confondent enfin tous ensemble & se dissipent par degrés ; au lieu que les dragons sont poussés avec impétuosité, durent long-tems, & sont toujours accompagnés de pluie & de tourbillons, qui font bouillonner la mer & la couvrent d'écume.

Iris de Lune.

Les Iris de Lune ont, dans ces lieux, des couleurs bien plus vives qu'en France : mais le soleil en forme de merveilleux sur les gouttes d'eau de mer, que le vent emporte comme une pluie fort menue, ou comme une fine poussiere, lorsque deux vagues se brisent en se choquant. Si l'on regarde ces Iris d'un lieu élevé, ils paroissent renversés. Il arrive quelquefois qu'un nuage passant par-dessus & venant à se resoudre en

(62) *Ibidem*. p. 38

TACHARD. 1685.

pluie, il se forme un second Iris, dont les jambes paroissent continuées avec celles de l'Iris renversé, & composent ainsi un cercle d'Iris presqu'entier (63).

Feux marins & leur nature.

La mer a ses Phenomenes aussi-bien que l'air. Il y paroît souvent des feux, sur-tout entre les tropiques. Sans parler du spectacle commun de ces petites langues de feu, qui s'attachent aux mâts & aux vergues, à la fin des tempêtes, & que les Portugais nomment Feu-*Saint-Telme*, & non *Saint Helme*, les Mathématiciens virent plusieurs fois, pendant la nuit, la mer toute couverte d'étincelles, lorsqu'elle étoit un peu grosse & que les vagues se brisoient. On remarquoit aussi une grande lueur à l'arriere du Navire, particulierement lorsque le Vaisseau alloit vite. Sa trace paroissoit un fleuve de lumiere; & si l'on jettoit quelque chose dans la mer, l'eau devenoit toute brillante. L'Auteur trouve la cause de cette lueur dans la nature même de l'eau de mer, qui étant remplie de sel, de nitre, & sur-tout de cette matiere dont les Chimistes font la principale partie de leurs Phosphores, toujours prête à s'enflammer lorsqu'elle est agitée, doit aussi par la même rai-

(63) Page 39. Tachard associe toujours ses Compagnons à ses remarques.

son devenir brillante & lumineuse. Il faut si peu de mouvement à l'eau marine, pour en faire sortir du feu, qu'en maniant une ligne qu'on y a trempée, il en sort une infinité d'étincelles semblables à la lueur des vers luisans, c'est-à-dire, vive & bleuâtre (64). TACHARD. 1685.

Ce n'est pas seulement dans l'agitation de la mer qu'on y voit des brillans. Le calme même les offre vers la Ligne, après le coucher du Soleil. On les prendroit pour une infinité de petits éclairs, assez foibles, qui sortent de l'eau, & qui disparoissent aussi-tôt. Les six Mathématiciens n'en purent attribuer la cause qu'à la chaleur du Soleil, qui a rempli & comme impregné la mer, pendant le jour, d'une infinité d'esprits ignés & lumineux. Ces esprits se réunissant le soir sortent d'un état violent & s'échappent à la faveur de la nuit (65).

Outre ces brillans passagers, ils en virent d'autres pendant les calmes, qui paroissent moins faciles à expliquer. On peut les nommer *permanens*, parce qu'ils ne se dissipent pas comme les premiers. On en distingue de différentes grandeurs & de diverses figures ; de

(64) Page 402.
(65) *Ibidem.*

ronds, d'ovales de plus d'un pied & demie de diametre, qui passoient le long du Navire, & qu'on pouvoit conduire de vûe à plus de deux cens pas. Quelques-uns les prirent simplement pour de la glaise, ou pour quelque substance onctueuse, qui se forme dans la mer par quelque cause inconnue; d'autres pour des poissons endormis, qui brillent naturellement. On crut même y reconnoître deux fois la figure du brochet (66).

Arrivée au Cap de Bonne-Esperance.

Les diverses especes d'herbes & d'oiseaux qui commencerent à se faire voir au trente-troisieme degré de latitude australe, & au dix-neuvieme de longitude suivant l'estime des Pilotes, annoncerent aux Matelots le Cap de Bonne-Esperance, à la vûe duquel ils arriverent le 3 de Mai. Ils y mouillerent le lendemain, à cent cinquante pas du Fort.

Mal-entendu pour le salut.

Il y avoit alors dans cette rade, quatre gros Vaisseaux, arrivés de Hollande depuis un mois, qui portoient le Baron *De-Van Rheeden*, envoyé aux Indes par la Compagnie Hollandoise, [illegible] le titre de Commissaire géneral pour la visite des places fortes, & le Baron *De-St-Martin* François de Nation, Major géneral de Batavia, Commandant en

(66) Page 41.

TACHARD. 1685.

cette qualité toutes les Troupes de la République dans les Indes, avec d'autres Officiers de distinction. Après les explications ordinaires, qui se firent avec beaucoup de politesse, on parla du salut, & l'on convint que la Forteresse rendroit coup pour coup, lorsque le Vaisseau François l'auroit saluée; mais cet article fut mal entendu. L'Ambassadeur de France ayant fait tirer sept coups de canon, l'Amiral Hollandois ne repondit que cinq, & la Forteresse ne tira point. Sur d'autres explications, on arrêta, pour reparer cette faute, que le salut de l'Amiral seroit compté pour rien. Ainsi la Forteresse tira sept coups, l'Amiral sept, & les autres Navires Hollandois cinq, pour saluer le Vaisseau du Roi, qui rendit le salut, & qui fut remercié ensuite par le Fort & par la Flotte (67).

Les Mathématiciens font leurs observations au Cap.

Les Mathématiciens Jesuites obtinrent de Vandestel, Gouverneur du Cap, la liberté de faire porter leurs instrumens à terre, & toutes les facilités qu'ils pouvoient esperer d'un homme civil, pour faire quelques observations dont les Hollandois devoient partager l'utilité: leurs Pilotes ne connoissoient encore la longitude du Cap que par leur

(67) Page 49.

TACHARD. 1685.

estime; moyen douteux, & qui les trompoit souvent. Tachard, choisi pour expliquer le service que les Jesuites étoient capables de leur rendre, apprit au Gouverneur que par le moyen des instrumens qu'ils avoient apportés & des nouvelles Tables de Cassini, sans avoir besoin des éclipses de Lune & de Soleil, ils pouvoient observer par les Satellites de Jupiter, & fixer la longitude du Cap. Vandestel, sensible à cette offre, non seulement les combla de politesses, mais fit préparer pour leur logement un pavillon dans le celebre Jardin de la Compagnie (68).

Description du fameux Jardin de la Compagnie Hollandoise.

Ils furent surpris de trouver, dans un climat brulant, un des plus beaux Jardins & des plus curieux qu'ils eussent jamais vûs (69). » Sa situation est entre le bourg & la montagne de la » Table, à côté du Fort, dont il n'est » éloigné que d'environ deux cens pas. » Il a mille quatre cens onze pas com- » muns de longueur, & deux cens trente » cinq pas de largeur. Sa beauté ne con- » siste pas, comme en France, dans » des compartimens & des parterres de » fleurs, ni dans des eaux jaillissantes.

(68) Page 52.

(69) On s'arrête à cette description, parcequ'elle n'est pas si exacte dans la Relation de Kolben.

TACHARD. 1685.

» Il pourroit en avoir, si la Compa-
» gnie de Hollande en vouloit faire la
» dépense; car il est arrosé par un ruis-
» seau d'eau vive, qui descend de la
» montagne. Mais on y voit des allées à
» perte de vûe, de citroniers, de gre-
» nadiers, d'orangers, plantés en plein
» sol, à couvert du vent, par de hautes
» & épaisses palissades d'une espece de
» laurier, toujours verd, & semblable
» au Filaria, qui se nomme *Spek*. Il est
» partagé, par la disposition des allées,
» en plusieurs quarrés médiocres, dont
» les uns sont pleins d'arbres fruitiers,
» les autres de racines, de légumes,
» d'herbes & de fleurs. C'est comme un
» magasin de toutes sortes de rafraîchis-
» semens pour les Vaisseaux de la Com-
» pagnie, qui vont aux Indes; & qui
» ne manquent jamais de relâcher au
» Cap de Bonne-Esperance. A l'entrée
» du Jardin, on a bâti un grand corps
» de logis, où demeurent les Esclaves
» de la Compagnie, au nombre de cinq
» cens, dont une partie est employée à
» cultiver le Jardin, & le reste à d'au-
» tres travaux (70).

Pavillon cedé aux Mathématiciens.

Vers le milieu de la muraille, du côté qui regarde la Forteresse, est un petit Pavillon qui n'est point habité,

(70) Page 52.

TACHARD. 1685.

L'étage d'en-bas contient un vestibule percé du côté du Jardin & du Fort, accompagné de deux sallons de chaque côté. Le dessus est un grand cabinet, ouvert de toutes parts, entre deux terrasses pavées de briques, & entourées de balustrades, dont l'une regarde le Septentrion & l'autre le Midi. Ce Pavillon convenoit parfaitement au dessein des Mathématiciens. On y découvroit tout le Nord, dont la vûe leur étoit surtout nécessaire, parce que c'est le Midi pour le Pays du Cap. Vandestel leur abandonna la disposition d'un lieu si agréable & si commode, qui a porté depuis, parmi les Hollandois, le nom d'Observatoire (71).

Le résultat de leurs observations, pour la longitude, (en suppposant celle de Paris, prise du premier Méridien qui passe par l'Isle de Fer, la plus occidentale des Canaries, de vingt deux degrés & demie, suivant Cassini), est quarante degrés & demie pour celle du Cap, prise du même Méridien.

Le cadran équinoxial fit trouver la variation de l'aiman, d'onze degrés & demie Nord-Ouest.

On considera diverses étoiles fixes,

(71) Page 55.

avec une lunette de douze pieds (72).

TACHARD.
1685.

(72) Le Pied de *Cruzero*, marqué dans Bayer, est une Etoile double, c'est à dire, composée de deux belles Etoiles, éloignées l'une de l'autre d'environ leur diametre seulement, à peu près comme la plus Septentrionale des *Jumeaux*; sans parler d'une troisieme, beaucoup plus petite, qu'on y voit encore, mais plus loin.

Il y a plusieurs endroits, sous le Cruzero, dans la voye lactée, qui paroissent remplis d'une infinité d'Etoiles, avec la lunette.

Les deux Nuages, qui sont proche du Point Meridional, ne paroissent pas un amas d'Etoiles, comme *Præsepe Cancri*, ni même une lueur sombre, comme la *nebuleuse d'Andromede*. On n'y voit presque rien avec les gran les lunettes, quoique sans lunette on les voye blancs, particulierement le grand nuage.

Rien n'est si beau dans le Ciel que les Constellations du Centaure & du Navire. Il n'y a pas de belles Etoiles proche du Pôle: mais il y en a quantité de petites. Bayer & ceux qui en parlent en omettent plusieurs; & la plûpart de celles qu'ils mettent ne paroissent pas au Ciel dans la même situation. *Ibid.* pages 57, 58.

On peut tirer, conclut Tachard, deux avantages de ces observations. Le premier est la variation de l'Aiman, que nous trouvames avec l'anneau astronomique, d'onze degrés & demie Nord-Ouest. Le second, la longitude véritable du Cap, que nous reglames sur l'émersion du premier Satellite de Jupiter, qui devant paroître à huit heures vingt six minutes sur l'horizon de Paris, & ayant été observée au Cap à neuf heures trente sept minutes, quarante secondes du soir, donne une heure douze minutes quarante secondes de différence entre les deux Meridiens des deux lieux. Convertissez-les en degrés, vous en trouverez dix huit. Par conséquent les Cartes sont defectueuses, & marquent le Cap plus oriental de près de 3 degrés qu'iil n'est en effet. (*Ibid.* p. 64.)

L'Auteur rend témoignage que l'Abbé De-Choisy étoit present à cette opération. Cet Abbé le rapporte aussi dans son Journal (T. I, p. 85). Il ajoute au recit de l'opération: » Cette » seule observation paye » tous les instrumens que » le Roi a fait faire. Je n'y » ai pas été tout à fait inutile. Pendant que le Pere » De-Fontenay étoit à la » lunette, & que les autres

TACHARD. 1685.

Les remarques des Mathématiciens, sur le Cap & sur ses Habitans, quoique dignes de leur esprit & de leurs lumieres, n'ajoutent rien à celles de Kolben, qui avec la même attention & la même habileté, employa une partie de sa vie aux observations qu'il a publiées (73). On remit à la voile le 7 de Juin, avec de gros vents d'Ouest & de Sud-Ouest, qui firent faire d'abord beaucoup de chemin. Ensuite l'esperance de les trouver constans ayant fait avancer les deux Vaisseaux jusqu'au trente-septieme degré du Sud, on reconnut la verité des avis du Baron *Van-Rheeden*, qui, suivant la remarque des Pilotes Hollandois, avoit averti les Peres que depuis quatre ou cinq ans les saisons & les vents étoient extrêmement changés, & qu'il ne falloit gueres se fier aux experiences passées. On perdit les vents d'Ouest dans l'endroit même où l'on esperoit les trouver plus réguliers : d'où l'Auteur conclut que lorsqu'on les trouve dès la hauteur du Cap, il faut faire route sans élever davantage vers le Sud. Ainsi, par un excès de fidélité

Difficultés de la route depuis le Cap jusqu'à l'Isle de Java.

Saisons & vents changés dans ces mers.

» avoient soin des pendules, je disois quelquefois, Une, deux, trois, quatre, pour marquer les secondes,

(73) Voyez le Journal de Kolben, & la Description du Cap au Tome XVIII, de ce Recueil.

à

à suivre les instructions qu'on avoit apportées de France, on se jetta dans des difficultés qui rendirent la navigation très dangereuse & très penible (74).

TACHARD. 1685.

Elles durerent jusqu'au 5 d'Août, qu'ayant découvert une grande terre, & l'ayant reconnu pour l'Isle de Java, dont on se croyoit fort éloigné, on remarqua que cette Isle est beaucoup plus orientale, & plus proche de soixante lieues du Cap de Bonne-Esperance, qu'elle n'est marquée sur les Cartes. On eut aussi l'occasion de vérifier que l'Isle Mony est exactement à dix degrés onze minutes de latitude méridionale, quoique sur les Cartes ordinaires elle soit marquée au huitiéme (75). Dans une si longue course, les Mathématiciens ne virent rien de plus remarquable que des Marsouins, differens en grosseur, en figure & en couleur, de ceux qu'ils avoient vûs jusqu'alors. Ils sont deux fois plus gros & plus blancs. Ils ont le mufle moins allongé & presqu'arrondi. Comme ils sont beaucoup plus beaux que les premiers, l'Auteur paroît persuadé que ce sont les poissons

Erreurs des Cartes marines.

(74) Pages 83 & suivantes.
(75) Pages 92, 93.

TACHARD. 1685.

auxquels les Anciens donnoient le nom de Dauphins (76).

On refuse les vivres aux François dans la Rade de Bantam.

L'Ambassadeur François avoit compté de se procurer des rafraîchissemens dans la rade de Bantam : mais les Hollandois, à demi-maîtres de cette ville, depuis qu'ils avoient prêté leurs forces au jeune Roi pour faire la guerre à son pere, furent allarmés de voir paroître le Pavillon de France, & craignirent pour leur établissement, qu'ils travailloient alors à confirmer. Le Gouverneur du Fort refusa aux François la liberté de descendre ; & pour adoucir néanmoins un refus dont il n'osoit expliquer les raisons, il les pria civilement de se rendre à Batavia, où les deux vaisseaux recevroient tous les secours qu'ils pouvoient attendre de sa Nation.

Le Chevalier De-Fourbin fut envoyé au Géneral de Batavia, pour le complimenter de la part de l'Ambassadeur, tandis que les deux Vaisseaux s'avancerent vers la rade de cette Ville, avec d'autant plus de lenteur & d'embarras, qu'au milieu d'une multitude d'Isles, de roches, & de bancs, qu'on rencontre sur cette route, ils n'avoient aucun Pilote qui les connût par expérience. Ils

(77) Page 94. On eut beaucoup de peine à doubler l'Isle du Prince, à l'entrée du detroit.

mouillerent, le 18 d'Août dans la rade de Batavia, au milieu de dix sept ou dix huit gros Vaisseaux de la Compagnie Hollandoise. Le Géneral avoit accordé tout ce qu'on lui avoit fait demander, c'est-à-dire, la liberté de faire du bois & de l'eau, celle de prendre toutes sortes de rafraîchissemens & de mettre les malades à terre. Il s'éleva quelque difficulté sur le salut. Les François vouloient qu'après avoir salué la Forteresse, elle leur rendît coup pour coup; le Géneral répondoit qu'elle n'avoit jamais rendu le salut, ni aux Anglois, ni aux Portugais, ni à aucune autre Nation, & qu'on s'étoit toujours contenté de faire resaluer par le Vaisseau Amiral qui étoit dans la rade. Mais on lui représenta qu'il y avoit de la difference entre les Vaisseaux du Roi & les autres; & que si la Forteresse n'avoit point encore rendu de salut, c'est qu'elle n'avoit point encore vû de Vaisseaux du Roi. Il convint de la justice de cette raison, avec de grandes marques de respect pour le Roi; & ses honnêtetés répondirent dans la suite aux esperances de l'Ambassadeur. Son nom étoit *Campiche* (77).

TACHARD. 1685. Ils se rendent à Batavia.

Comment ils y sont reçus.

Il avoit fait entendre au Chevalier

(77) *Ibid.* p. 13.

TACHARD. 1685.

De-Fourbin que les Mathématiciens Jesuites ne recevroient point à Batavia le bon accueil qu'on leur avoit fait au Cap. Les Hollandois avoient actuellement donné des Gardes à un Religieux du même Ordre, arrivé depuis peu du Tonquin, pour avoir exercé trop ouvertement son ministere. Cependant, loin d'être refroidis par cette nouvelle, le Pere Fontenay & l'Auteur descendirent au rivage, avec la participation de l'Ambassadeur, & se presenterent, sur les dix heures du matin, à la porte de la ville, dans le dessein de rendre visite au Géneral même. L'Officier de garde les mena chez le Grand Thrésorier, qui est chargé, à Batavia, du soin de presenter les Etrangers. Cet Officier les reçut civilement. Il leur offrit à dîner, pour attendre le soir, qui est le tems de l'Audience du Géneral. Mais ils lui demanderent s'il ne leur étoit pas permis d'aller voir le Pere *Fuciti*, ce même Jesuite du Tonquin, que les Hollandois retenoient comme prisonnier dans la maison du feu Géneral *Spelman*. Le Grand Thrésorier leur laissa cette liberté, & leur accorda même son canot pour les conduire (78).

Hardiesse avec laquelle les Jesuites rendent visite au General.

(78) Page 114.

TACHARD. 1685. Maison où ils trouvent le Pere Fuciti.

C'étoit une maison située hors de la ville, mais si proche de la citadelle, qu'elle n'en est séparée que par la riviere. Elle avoit été bâtie par le Général Spelman, pour y prendre le frais pendant les grandes chaleurs de l'été, qui est presque continuel à Batavia, & pour y traiter les Ambassadeurs ou les Ministres des Princes étrangers. L'Auteur en fait la description. Elle consiste en deux grandes galeries, percées de tous côtés, qui forment une double équerre. La galerie du bout, qui croise sur l'autre, est extrêmement large. Des deux galeries, on passe dans des salles, suivies de plusieurs cabinets. Tout l'édifice est environné de parterres & de jardins. A la droite est une ménagerie, pleine de diverses sortes d'animaux, de cerfs, de biches, de chevreuils, de gazelles, d'autruches, de cigognes, de canards & d'oyes, d'une espece particuliere. On voit à gauche des jardins & des maisons de plaisance, qui appartiennent aux personnes les plus qualifiées de la ville. Sur le derriere, on trouve un petit pavillon, composé de trois chambres basses & d'une cuisine, & séparé des galeries par une grande cour, qui s'étend d'un côté vers les fossés du Fort, & de l'autre, jusqu'au

TACHARD. 1685.

bord de la mer. Sous une des galeries, & au travers des parterres, passe une petite riviere, qui sert à former des réservoirs où l'on nourrit du poisson. Les parterres sont remplis de fleurs dans toutes les saisons. Les arbres sont des orangers, des citroniers & des grenadiers, en plein vent, qui composent de belles allées (79).

Observations des Jesuites à Batavia.

Ce n'est pas seulement en faveur du Pere *Fuciti*, & parce que ce beau lieu lui servoit de prison (80) que l'Auteur s'est arrêté à le décrire. L'exemple du Baron-Van-Rheeden, qui avoit comblé les Mathématiciens de politesses au Cap de Bonne-Esperance, joint à la protection spéciale du grand Roi, par l'ordre duquel ils avoient entrepris leur voyage, disposa si heureusement le Gouverneur de Batavia, qu'après les avoir reçus à l'Audience avec une distinction extraordinaire, il leur accorda le pavillon du Géneral Spelman, pour y faire des observations astronomiques. Sa curiosité lui fit même souhaiter d'y être present. Mais pendant tout le tems qu'ils passerent à Batavia, le ciel fut si

(79) Page 115.

(80) C'est-à-dire, que ce Missionnaire ayant fait trop éclater son zele à Batavia, on l'avoit relegué dans cette Maison, avec une sentinelle à la porte, pour empêcher les Catholiques d'y entrer, p. 118.

couvert la nuit & le jour, qu'ils ne purent faire beaucoup d'usage de leurs instrumens; & s'ils firent quelques observations, ils ne les jugerent pas assez sûres pour les donner au Public (81). Le Gouverneur leur fit voir, dans son Palais, diverses curiosités du Japon; entr'autres deux figures humaines, d'une espece de plâtre, très bien faites & vêtues de soie à la maniere des Japonnois. Il leur montra aussi certains arbres, dont le pied est enfermé dans des pierres trouées & fort poreuses, où les racines s'insinuent tellement qu'elles reçoivent toute leur nourriture de l'eau qu'on verse dessus à différentes heures du jour (82).

TACHARD. 1685.

Curiosités qu'on leur montre.

La seule condition que le Gouverneur exigea des Jesuites, fut de ne pas se livrer trop ouvertement à leur zele pour la Religion, dans la crainte qu'on ne lui reprochât les marques d'estime & d'affection qu'il ne cessa point de leur accorder (83). L'Auteur remarque qu'il en est de la Religion Catholique à Batavia comme en Hollande. L'exercice de toutes sortes de sectes, & même de l'Idolâtrie, y est libre en payant un

On met un frein à leur zele.

Combien la Religion Romaine est maltraitée à Batavia.

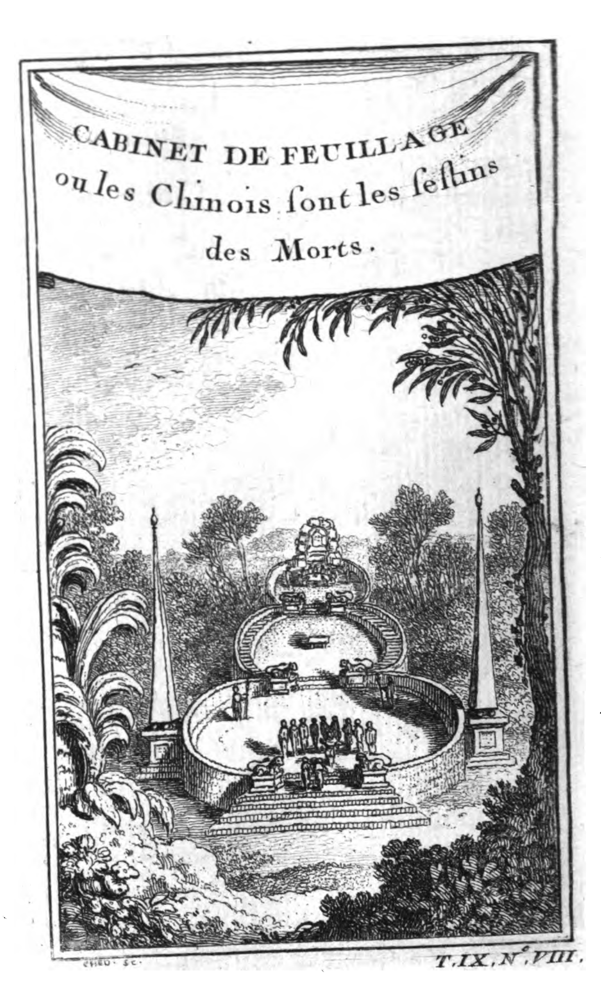
(81) Page 122.
(82) page 123.
(83) Page 122.

TACHARD. 1685.

tribut aux Magiſtrats. Il n'y a que la Religion Romaine qui ſoit défendue. Depuis quelque mois, les Portugais, qui ſont en grand nombre, avoient offert une groſſe ſomme à la Compagnie des Indes, pour obtenir la permiſſion de bâtir une Egliſe, ou dans la Ville ou dans quelque Fauxbourg. Ils s'engageoient même à payer, outre ce préſent, ſeize mille écus de rente annuelle. L'affaire ayant été propoſée au Conſeil des Indes, fut renvoyée en Hollande aux Chefs de la Compagnie, qui n'ont pas jugé à propos d'accorder cette grace aux Catholiques. Il y a quatre Temples à Batavia : deux où l'on fait le prêche en Hollandois, un dans le Fort & l'autre dans la Ville ; un troiſiéme où il ſe fait en Portugais, qui eſt la langue la plus ordinaire du pays ; & le quatriéme pour les François dont le nombre eſt aſſez conſidérable (84).

Tachard ne remarqua rien dans la Ville de Batavia, qu'on ne puiſſe lire avec plus d'étendue dans la Deſcription particuliere de cette Ville (85). Mais à l'occaſion des Chinois, qui s'y retirerent après la conquête de leur pays par les Tartares, il entre dans un dé-

(84) *Ibid*. p. 124 & 125.
(85) Au Tome XXXII de ce Recueil, pages 1 & ſuiv.


CABINET DE FEUILLAGE
ou les Chinois font les festins
des Morts.
T. IX, N°. VIII.

tail curieux, qui est échappé jusqu'à present à tous les Voyageurs.

TACHARD. 1685.

Detail curieux sur le Temple & les Tombeaux des Chinois près de Batavia.

Ayant appris, dit-il, d'un Soldat Catholique que les Chinois avoient leur Temple & leurs Sepulcres à une demi-lieue de Batavia dans les terres, lui & ses Compagnons le prierent de les y mener, pour voir leurs Cérémonies. Dans cette promenade, ils virent à loisir les avenues de la Ville. Ce sont des allées à perte de vûe, d'une largeur extraordinaire, bordées des deux côtés de certains bois toujours verds, qui sont beaucoup plus droits & du-moins aussi élevés que nos plus hautes futaies, ornées de maisons de plaisance & de jardins bien entretenus. En sortant de Batavia, ils trouverent trois ou quatre de ces allées qui aboutissoient toutes à la porte par laquelle ils étoient sortis. On ne peut rien se représenter de plus agréable.

Après avoir fait une demi-lieue, ils trouverent le premier Cimetiere des Chinois, dans un bois taillis, où l'on a pratiqué diverses petites routes, qui conduisent toutes à des sépulcres differens. C'est dans ce lieu qu'on enterre les Chinois de basse naissance. Aussi les tombeaux n'y ont-ils rien de magnifique. A quelques pas de-là est situé le

TACHARD. 1685.

petit Fort de Jacatra. Il a quatre bastions, qui ne sont pas revêtus, avec un méchant fossé. Les Hollandois y entretiennent une garnison de cinquante ou soixante hommes. Au delà de ce Fort, les six Jesuites entrerent dans un bois, ou plutôt dans une grande campagne, remplie d'une infinité de collines, toutes couvertes de bocages semés de toutes parts; ce qui rend la perspective fort agréable. C'est dans ce second Cimetiere que les Bonzes Chinois enterrent les gens de qualité de leur Nation. Sur le haut d'une de ces collines, l'Auteur vit un cabinet de feuillage fort bien disposé, avec une table au milieu, & des bancs à l'entour, où quarante personnes peuvent tenir commodément. Il y remarqua aussi diverses Idoles petites & grotesques, suspendues aux branches qui couvrent ce cabinet. On lui dit que les Bonzes y font des festins pour les morts. La plupart des tombeaux sont autant de petits mausolées fort propres, & d'une forme agréable. On donne ici, d'après l'Auteur, la figure d'un des plus beaux, qui fera juger de toutes les autres, parce qu'ils se ressemblent tous; avec cette difference que les uns ont des dragons au lieu de lions, & qu'ils ont plus ou

moins de marches & de hauteur, à proportion de leur magnificence (86).

En sortant de ce Cimetiere, les Mathématiciens Jesuites entendirent des tymbales & des sonnettes. Ils suivirent le bruit, pour se rendre au Temple des Chinois, où les Prêtres étoient assemblés. Il est à peu près bâti comme les petites Eglises de France. L'entrée est un porche assez grand, & ouvert de tous côtés. C'est-là que se placent les Chinois qui assistent aux Sacrifices. Ils y parlent, ils y mangent, ils y boivent avec liberté. Ils ne font pas même difficulté d'y inviter les Etrangers. Les Jesuites ne voulurent point accepter le betel & l'areka qu'on leur offrit, dans la crainte qu'ils n'eussent été consacrés aux Idoles. En effet, aux deux côtés de la porte du Temple, sous le porche, il y avoit comme deux especes d'Autels avec leur gradin, chargés de pyramides de confitures, de betel & d'areka, dans cinquante ou soixante porcelaines de la grandeur d'une assiete, que les Chinois presentent aux Idoles avant que de les donner aux Bonzes ou de les manger eux-mêmes. On voyoit, sur ces gradins, diverses statues d'hommes ou d'animaux. Au milieu des figu-

(86) Voyez la figure.

TACHARD. 1685.

res d'hommes, il y en avoit une qui representoit un Bonze, avec une barbe fort noire & fort longue, lisant attentivement dans un livre qu'il avoit fort près des yeux, comme s'il avoit eu la vûe basse. Auprès de lui étoit un antre Docteur, avec une barbe blanche, & une espece de surplis, qui paroissoit parler en public. En entrant dans le Temple, les Jesuites virent sept ou huit Prêtres revêtus de leurs habits Sacerdotaux, assez semblables aux nôtres. Celui qui paroissoit le Superieur étoit au milieu, accompagné de trois ou quatre autres, qui faisoient avec lui les mêmes céremonies. Derriere eux étoient deux ou trois Ministres subalternes, qui faisoient des inclinations de corps jusqu'à terre, quand les autres en faisoient de médiocres, & deux autres qui portoient de petites cloches à la main.

Dans un coin proche de la porte, un Tymbalier frappoit sur des tymbales, au son desquelles, & à celui des clochettes, tous les Prêtres sortoient en cadence d'auprès de l'Autel, d'un pas lent & modeste, faisant quelques tours, tantôt se suivant les uns les autres, tantôt se mettant en rond, & ne cessant point de chanter d'une maniere assez agreable.

Pendant le Sacrifice, deux Miniſtres, qui ſe detacherent de l'Autel, allumerent des paſtilles & des chandelles. Outre l'Autel principal, qui étoit dans le fond de la Chapelle, il y en avoit un autre à la gauche. Les Prêtres ne s'approchoient jamais de l'un & de l'autre ſans faire de profondes inclinations.

La vûe de quelques Etrangers ayant paru cauſer quelque étonnement aux Chinois, un des Miſſionnaires leur apprit qu'ils étoient des Prêtres du Dieu du Ciel & de la terre, & qu'ils alloient à la Chine prêcher l'unique & la veritable Religion. Ils auroient ſouhaité de voir le reſte des céremonies : mais apprenant que le Sacrifice ſe faiſoit pour chaſſer le diable du corps d'un malade, cette idée les révolta, & leur fit reprendre le chemin de la Ville (87).

Les François remettent à la voile.

Le Lundi, 26 d'Août, les deux Vaiſſeaux François ſortirent de la Rade de Batavia, avec un vent favorable. Ils eurent le même jour un ſujet d'allarme extraordinaire. Entre huit & neuf heures du ſoir, la nuit étant aſſez obſcure, ils apperçurent tout d'un coup, à deux portées de mouſquet, un gros Navire qui venoit ſur eux vent arriere. Les gens du principal Vaiſſeau crierent en vain.

Rencontre ſinguliere.

(87) Page 130.

TACHARD. 1685.

Ils ne reçurent point de reponse. Cependant comme le vent étoit assez fort, ce Navire fut bientôt sur eux. Sa manœuvre leur fit juger d'abord qu'il venoit les prendre en flanc, & voyant ses deux basses voiles carguées, comme dans le dessein de combattre, ils ne douterent point qu'en les abordant il ne leur tirât toute sa bordée. Cette surprise les troubla peu. Tout le monde se rendit sur le pont. L'Ambassadeur voyant ce Navire attaché au sien par son mât de Beaupré, qui avançoit sur le Château de Pouppe, tandis qu'aucun ennemi ne paroissoit, jugea qu'on n'avoit pas dessein de l'attaquer. Il se contenta de faire tirer quelques coups de mousquet, pour apprendre à des inconnus, dont il admiroit l'imprudence, à se tenir plus soigneusement sur leurs gardes. Leur Navire endommagea le couronnement du Vaisseau François, & se détacha de lui-même, sans qu'il parût un seul de leurs Matelots. Après quantité de raisonnemens sur cette étrange avanture, elle fut attribuée à quelque mechante manœuvre. Mais en arrivant à Siam, on apprit d'un Navire Hollandois, parti de Batavia depuis le départ des deux Vaisseaux François, que c'étoit un Vaisseau d'Amsterdam qui venoit de *Palim-*

ban, & dans lequel tout le monde étoit yvre ou endormi (88).

TACHARD. 1685.

Les François repassent la ligne.

Après avoir passé avec assez de peine les bancs & les bas-fonds du détroit de Banka, dont l'entrée est toujours difficile pour ceux qui ne connoissent pas cette route, les deux Vaisseaux François trouverent, en repassant la ligne, des chaleurs beaucoup plus vives, dans une mer environnée de terre, que celles qu'ils avoient essuyées en haute mer avant que d'arriver au Cap. Les calmes y sont plus rares, parce que les vents de mer ou de terre ne laissent guerres l'eau tranquille. L'Auteur observe que le vrai moyen d'avancer surement dans ces mers, c'est d'aller toujours terre à terre, sur douze, quinze ou vingt brasses d'eau, sans quitter de vûe les Côtes. Avec cette précaution, il est aisé de mouiller à tout moment, comme on y est obligé par les courans qui entraînent vers la terre, & par certains vents forcés qui accompagnent ordinairement les gros orages que le Marins appellent *Saumatres*, apparemment parce qu'ils se forment sur l'Isle de *Sumatra*. Les François en essuyerent un après leur départ de Batavia (89).

Observation sur ces Mers.

(88) Page 136.
(89) Page 136.

TACHARD. 1685.

Le 5 d'Octobre, ils commencerent à découvrir les terres de l'Asie, vers la pointe de Malaca. Les Jesuites, qui étoient au nombre de sept, parce qu'ils avoient amené le Pere Fuciti de Batavia, » sentirent une joie secrette de voir ces » lieux arrosés des sueurs de St François » Xavier, & de se trouver dans ces » mers, si fameuses par ses navigations & par ses miracles. On rangea bientôt les Côtes de Johor, de Patane & de Pahan, dont les Rois sont tributaires de Siam, & laissent aux Hollandois tout le commerce de leurs Etats. Un jeune Gentilhomme Normand, nommé *D'Herbeville*, de la suite de l'Ambassadeur, mourut d'un flux de sang, le 6 de Septembre, pour avoir mangé trop de fruits à Batavia. L'Auteur fait remarquer que les funerailles de mer se font avec peu de céremonies. Après avoir chanté quelques prieres, on enveloppe le corps d'un linceul, on lui attache un gros boulet aux pieds; & de dessus une planche où on l'a placé, on le laisse couler doucement dans la mer (90).

Funerailles de mer.

Arrivée à la Barre de Siam.

Enfin, le 22 de Septembre, on apperçut l'embouchure de la riviere de Siam, & le lendemain on alla mouiller à trois lieues de la Barre, qui est à l'en-

(90) Pages 139 & précedentes.

trée. Auſſi-tôt l'Ambaſſadeur dépêcha le Chevalier De-Fourbin, & Mr Vachet, Miſſionnaire deja connu dans le Pays, pour porter la nouvelle de ſon arrivée au Roi de Siam & à ſes Miniſtres. Le premier ne devoit pas paſſer *Bancok*, qui eſt la premiere Place du Royaume, ſur le bord de la riviere, à dix lieues de l'embouchure ; & l'autre devoit prendre un *Balon*, qui eſt une ſorte de Bateau fort leger, pour ſe rendre promptement à la Capitale. Le Gouverneur de Bancok, Turc de Nation, apprenant que l'Ambaſſadeur du Roi de France étoit à la Rade, ſe hâta de faire partir un Exprès pour la Cour. Mais on y avoit deja reçu cet avis, de la Côte de Coromandel, par une Lettre adreſſée au Seigneur *Conſtance*, alors Miniſtre d'Etat. L'Auteur éclaircit l'origine & la fortune de ce célebre avanturier.

TACHARD. 1685.

Ville de Bancok.

Il ſe nommoit proprement *Conſtantin Phaulkon*, & c'eſt ainſi qu'il ſignoit. Il étoit Grec de Nation, né à Cephalonie, d'un noble Venitien (91), fils du Gouverneur de cette Iſle, & d'une fille des plus anciennes familles du Pays. La mauvaiſe conduite de ſes Parens ayant dé-

Hiſtoire de Conſtance, premier Miniſtre de Siam.

(91) D'autres lui donnent une naiſſance très baſſe : mais on ne peut ſuppoſer qu'un homme tel que le Pere Tachard ait parlé avec certitude d'une choſe douteuſe.

TACHARD. 1685. Sa naissance. rangé leur fortune, il sentit, dès l'âge de douze ans, qu'il n'avoit rien d'heureux à se promettre que de son industrie. Il s'embarqua sur un Vaisseau Anglois, qui retournoit en Angleterre. Son esprit & l'agrément de ses manieres lui firent obtenir quelques faveurs à Londres. Mais ne les voyant pas répondre

Il entre au service des Anglois. à ses esperances, il s'engagea au service de la Compagnie d'Angleterre, pour passer aux Indes. Après avoir été employé à Siam pendant quelques années, il résolut, avec le peu de bien qu'il avoit acquis, de faire le Commerce à ses frais. Il équipa un Vaisseau, qui fut repoussé deux fois par le mauvais tems, vers l'embouchure de la riviere de Siam, & qui périt enfin par le naufrage, sur la Côte de Malabar. Constance n'ayant

Son naufrage sur la Côte de Malabar. sauvé que son argent, qui consistoit en deux mille écus, seul reste de sa fortune, se coucha sur le rivage, accablé de tristesse, de fatigue, & de sommeil. » Alors, » soit qu'il fût endormi ou qu'il eût les » yeux ouverts, car il a protesté plus » d'une fois, à l'Auteur, qu'il l'ignoroit » lui-même (92), il crut voir une per- » sonne pleine de majesté, qui le regar- » dant d'un œil favorable, lui dit avec » beaucoup de douceur; Retourne, re-

(92) Pages 141 & suivantes.

TACHARD. 1685.

Songe qui le conduit à la fortune.

» tourne sur tes pas. Ce songe, ou cette verité, releva son courage. Le lendemain, tandis qu'il se promenoit sur le bord de la mer, occupé des moyens de retourner à Siam, il vit paroître un homme, dont les habits étoient fort mouillés, & qui s'avança vers lui d'un air triste & abbatu. C'étoit un Ambassadeur du Roi de Siam, qui revenant de Perse avoit fait naufrage dans la même tempête, & qui n'avoit sauvé que sa vie. La langue Siamoise, qu'ils parloient tous deux, leur servit à se communiquer leurs avantures. Dans l'extrême nécessité où l'Ambassadeur étoit réduit, Constance lui offrit de le reconduire à Siam. Il acheta de ses deux mille écus une Barque & des vivres. Ce secours, rendu avec autant de diligence que de génerosité, charma l'Ambassadeur & ne lui permit plus de s'occuper que de sa reconnoissance.

Par quelles voyes il plaît au Roi de Siam.

En arrivant à Siam, il ne put raconter son naufrage au *Barcalon*, qui est le premier Ministre du Royaume, sans relever le merite de son Bienfaicteur. La curiosité de voir Constance produisit un entretien, qui fit goûter son esprit au Barcalon, & la confiance succéda bien-tôt à l'estime. Ce Ministre étoit fort éclairé, mais ennemi du travail. Il

TACHARD. 1685.

fut ravi d'avoir trouvé un homme habile & fidele, sur lequel il pût se reposer de ses fonctions. Il en parla même au Roi, qui prit par degrés les mêmes sentimens pour Constance. D'heureux évenemens servirent à les augmenter. Enfin, le Barcalon étant mort, ce Monarque résolut de lui donner Constance pour successeur. Il s'en excusa, sans autre raison que la crainte de s'attirer l'envie des Grands: mais il offrit de continuer ses services avec le même zele, & cette modestie donna un nouveau lustre à son merite. L'Auteur en réunit tous les traits dans un court éloge. Il lui attribue » de la facilité pour les affaires, » de la diligence à les expedier, de la » fidélité dans le maniment des Finances, » & un désinteressement qui lui faisoit » refuser jusqu'aux appointemens de sa » charge. Tout lui passoit par les mains: » cependant sa faveur ne l'avoit pas » changé. Il étoit d'un accès facile pour » tout le monde, doux, affable, tou» jours prêt à écouter les pauvres, & à » leur faire justice; mais severe pour » les Grands & pour les Officiers qui » negligeoient leur devoir (93). Il avoit embrassé la Religion Protestante en Angleterre. Ensuite quelques Conférences

Son caractere & son merite extraordinaire.

(93) Page 144.

TACHARD. 1685.

qu'il eut à Siam, avec deux Missionnaires Jesuites, le ramenerent aux principes de l'Eglise Romaine, dans lesquels il étoit né (94).

Comment les François sont reçus à Siam.

Si les François obtinrent à la Cour de Siam un accueil aussi favorable qu'ils auroient pû l'esperer chez leurs plus fideles alliés, il paroît qu'ils en furent redevables à l'estime du Seigneur Constance, pour leur Nation; soit qu'elle vînt de la haute opinion qu'il avoit de la France, ou de son zele pour la Religion Romaine, ou de son goût naturel pour les Sciences. Les ordres furent donnés pour recevoir l'Ambassadeur avec une distinction extraordinaire. Il fut complimenté jusqu'à Barre par les principaux Seigneurs du Royaume. Constance alla marquer lui-même, dans la ville de Siam, la maison où l'Ambassadeur devoit être reçu, & fit bâtir dans le voisinage divers appartemens pour loger les Gentilshommes de sa suite. On éleva, de cinq en cinq lieues, sur le bord de la riviere, des maisons fort propres & magnifiquement meublées, jusqu'à la Tabanque (95), qui est à une heure de la ville de Siam, pour servir à son délassement dans

(94) Page 145.
(95) C'est le nom du Bureau de la Douanne.

TACHARD. 1685.

la route. Les Balons de l'Etat furent préparés avec beaucoup de diligence, & la dépense fut aussi peu épargnée que le travail, pour donner tout l'éclat possible à la fête.

Compliment d'un Mandarin à l'Ambassadeur.

Les Grands Mandarins, qui furent chargés du premier compliment, étant entrés dans le Vaisseau de l'Ambassadeur, le plus ancien, après l'avoir felicité de son heureuse arrivée, ajouta, suivant les idées de la métempsycose, dont la plupart des Orientaux sont fort entêtés : „ qu'il savoit bien que son „ Excellence avoit été autrefois em„ ployée à de grandes affaires, & qu'il y „ avoit plus de mille ans qu'elle étoit „ venue de France à Siam, pour renou„ veller l'amitié des Rois qui gouver„ noient alors ces deux Royaumes. „ L'Ambassadeur ayant repondu au „ compliment, ajouta qu'il ne se sou„ venoit pas d'avoir jamais été chargé „ d'une si importante négociation, & „ que c'étoit le premier voyage qu'il „ croyoit avoir fait à Siam (96). En rentrant dans la galere qui les avoit apportés à bord, les Mandarins écrivirent tout ce qu'ils avoient vû & tout ce qu'on leur avoit dit sur le Vaisseau François.

L'Auteur

L'Auteur ayant reçu ordre de pren-

(96) Page 147.

dre les devants, avec deux de ses Compagnons, se mit avec eux dans une chaloupe qui arriva le soir à l'entrée de la riviere. Sa largeur, en cet endroit, n'est que d'une petite lieue. Une demi-lieue plus loin, elle se retrécit de plus des deux tiers; & de-là, sa plus grande largeur n'est que d'environ cent soixante pas. Mais son canal est fort beau, & ne manque pas de profondeur. La Barre est un banc de vase, qui se trouve à l'embouchure, où les plus hautes marées ne donnent pas plus de douze ou treize pieds d'eau. L'Auteur parle, avec admiration, de la vûe de cette riviere. Le rivage, dit-il, est couvert, des deux côtés, de grands arbres toujours verds. Au-delà, ce ne sont que de vastes prairies à perte de vue, & couvertes de riz. Comme les terres que la riviere arrose, jusqu'à une journée au-dessus de Siam, sont extrêmement basses, la plupart sont inondées, pendant la moitié de l'année; & ce débordement régulier est causé par les pluies, qui ne manquent jamais de durer plusieurs mois. C'est à ces inondations que le Royaume de Siam est redevable d'une si grande abondance de riz, qu'outre la nourriture de ses Habitans, il en fournit à

TACHARD. 1685. est envoyé à la Ville Capitale.

Beauté de la route.

Inondations frequentes dans le Royaume de Siam.

TACHARD. 1685.

tous les Etats voiſins. Elles donnent auſſi la commodité de pouvoir aller en Balon juſqu'au milieu des champs ; ce qui repand de toutes parts une prodigieuſe quantité de ces petits bâtimens. On en voit de grands, qui ſont couverts comme des maiſons. Ils ſervent de logemens à des familles entieres ; & ſe joignant pluſieurs enſemble, ils forment, en divers endroits, comme des villages flottans (97).

Diverſes obſervations de l'Auteur.

La nuit, qui ſurprit les trois Jeſuites, ne les empêcha point de continuer leur voyage. Ils eurent l'agreable ſpectacle d'une multitude innombrable de mouches luiſantes, dont tous les arbres, qui bordent la riviere, étoient couverts. On les auroit pris pour autant de grands luſtres, chargés d'une infinité de lumieres, que la reflexion de l'eau, unie alors comme une glace, multiplioit à l'infini. Mais, tandis qu'ils étoient occupés de cette vûe, ils ſe trouverent tout d'un coup enveloppés d'une prodigieuſe quantité de moſquites ou de maringouins, dont l'éguillon eſt ſi perçant qu'il pénetre au travers des habits. Au point du jour, ils découvrirent un grand nombre de ſinges & de ſapajoux, qui grimpoient

(97) Page 149.

ſur

ſur les arbres & qui alloient par bandes. Mais rien ne leur parut plus agréable que les aigrettes, dont les arbres ſont couverts. Il ſemble, de loin, qu'elles en ſoient les fleurs. Le mêlange du blanc des aigrettes & du verd des feuilles fait le plus bel effet du monde. L'aigrette de Siam, aſſez ſemblable à celle de l'Afrique, eſt un oiſeau de la figure du heron, mais beaucoup plus petit. Sa taille eſt fine; ſon plumage beau & plus blanc que la neige. Il a des aigrettes ſur le dos & ſous le ventre, qui ſont ſa principale beauté, & qui lui donnent une figure extraordinaire (98). Tous les oiſeaux champêtres ſont d'un plumage admirable : les uns jaunes; d'autres rouges, bleus, verds; & dans une quantité ſurprenante. Les Siamois, qui croyent la tranſmigration des ames, ne tuent point d'animaux, dans la crainte, diſent-ils, d'en chaſſer les ames de leurs parens, qui peuvent s'y être logées.

TACHARD. 1685.

On ne fait pas une lieue ſans rencontrer quelque Pagode, c'eſt à-dire, un Temple d'Idoles, accompagné d'un petit Monaſtere de *Talapoins*, qui ſont

Multitude de Pagodes.

(98) Page 150.

TACHARD. 1685.

les Prêtres & les Religieux du Pays (99). Ils vivent en communauté; & leurs Maisons sont autant de Séminaires, où les enfans de qualité reçoivent l'éducation. Pendant que ces enfans demeurent sous la discipline des Talapoins, ils portent leur habit, qui consiste en deux pieces d'une toile de coton jaune, dont l'une sert à les couvrir, depuis la ceinture jusqu'aux genoux. De l'autre, ils se font une écharpe, qu'ils passent en bandouliere, ou dont ils s'enveloppent quelquefois, comme d'un petit manteau. On leur rase la tête & les sourcils, comme à leurs Maîtres, qui croiroient offenser le ciel & blesser la modestie s'ils les laissoient croître (1).

L'Auteur arrive à Bancok.

Après avoir ramé toute la nuit, les trois Jesuites arriverent sur les dix heures du matin à Bancok. C'est la plus importante place du Royaume, parce qu'elle défend le passage de la riviere, par un Fort qui est sur l'autre rive. L'un & l'autre côté étoient bien pourvus d'artillerie, mais peu fortifiés. Mr De-la-Mare, Ingenieur François, qui fut laissé à Siam, reçut or-

(99) Voyez la description du Royaume de Siam.
(1) Page 151.

dre du Roi de les fortifier regulierement (1).

TACHARD. 1685.

Depuis Bancok jusqu'à Siam, on rencontre quantité d'aldées ou de villages, dont la riviere est bordée. Ce n'est qu'un amas de cabanes, élevées sur de hauts piliers, pour les garantir de l'inondation. Elles sont composées de bambous, arbre dont le bois est d'un grand usage dans toutes les Indes. Le tronc & les grosses branches servent à faire les piliers & les solives; & les petites branches à former le toit & les murailles. On voit, près de chaque village, un *Bazar* ou un Marché flottant, dans lequel ceux qui descendent ou qui montent la riviere trouvent toujours leur repas prêt; c'est-à dire, du fruit, du riz cuit, de l'arrack, espece d'eau-de-vie composée de riz & de chaux, & divers ragouts à la Siamoise dont les Européens ne peuvent gouter.

Villages & leur forme.

Le lendemain, troisieme jour d'Octobre, l'Auteur entra dans Siam, sept mois après son départ de Brest. Il se fit conduire d'abord à la maison du Pere Suarez, le seul Jesuite qui fût alors dans cette Ville, & de-là au Comptoir François, où il fut bien reçu par les Officiers de la Compagnie. Ensuite

L'Auteur entre dans Siam.

(1) *Ibidem.*

TACHARD. 1685.

s'étant rendu au Palais que le Roi faisoit préparer pour l'Ambassadeur, il y trouva le Seigneur Constance, premier, ou plutôt unique Ministre du Royaume, dont le merite quoiqu'universellement reconnu, lui parut, dit-il, au-dessus de sa réputation (3).

Il visite le Palais destiné à l'Ambassadeur François.

Ce Palais étoit une des plus belles maisons de la Ville, que le Ministre avoit fait meubler magnifiquement. Il prit plaisir à faire voir les appartemens au Pere Tachard. Entre ceux du premier étage, il y avoit deux salles de plein pied, tapissées de toile peinte très belle & très fine. La premiere étoit garnie de chaises de velours bleu; & l'autre, de chaises de velours rouge à franges d'or. La chambre de Mr l'Ambassadeur étoit entourée d'un paravent du Japon, d'une beauté singuliere; mais rien n'avoit tant d'éclat que la salle du Divan. C'étoit une grande piece lambrissée, separée des autres appartemens par une grande cour, & bâtie pour prendre le frais pendant l'été. L'entrée étoit ornée d'un jet d'eau: le dedans offroit une estrade, avec un dais & un fauteuil très riches. Dans les enfoncemens, on découvroit les portes de deux cabinets, qui donnoient sur la

(3) Page 155.

riviere, & qui servoient à se baigner. De toutes parts, on voyoit des porcelaines de toutes sortes de grandeurs, agréablement rangées dans des niches (4).

Logement du Pere Suarez, Jesuite Portugais.

Le Pere Suarez, Jesuite Portugais, âgé de soixante & dix ans, dont il avoit passé plus de trente dans les Indes, n'étant point en état de loger ses confreres; parce que sa maison n'étoit composée que d'une chambre & d'un cabinet, tous deux si pauvres & si mal fermés, que les Toquets, espece de Lezards fort venimeux, y étoient partout derriere ses coffres & parmi ses meubles, le Seigneur Constance faisoit bâtir aussi, pour les sept Jesuites étrangers, sept petites chambres, & une galerie pour leurs instrumens. Près de cent ouvriers y étoient occupés, avec deux Mandarins qui les pressoient nuit & jour.

Balons d'Etat & préparatifs pour la reception des François.

Pendant qu'on poussoit ces préparatifs avec la derniere ardeur, le Roi fit partir deux des principaux Seigneurs de sa Cour, avec dix Mandarins, chacun dans un balon d'Etat, pour aller prendre celui qui étoit destiné à l'Ambassadeur, & le conduire à l'entrée de la riviere. Il étoit magnifique, entiere-

(4) Page 155.

TACHARD. 1685.

ment doré, long de soixante & douze pieds, mené par soixante dix hommes de belle taille, avec des rames couvertes de lames d'argent. La chirole, qui est une espece de petit dome, placé au centre, étoit couverte d'écarlate, & doublée de brocard d'or de la Chine, avec les rideaux de même étoffe. Les balustres étoient d'ivoire, les coussins de velours; & le fond étoit couvert d'un tapis de Perse. Ce balon étoit accompagné de seize autres, dont quatre, ornés aussi d'un tapis de pied & de couvertures d'ecarlate, devoient servir aux Gentilshommes de l'Ambassade, & les douze autres au reste de l'Equipage. Le Gouverneur de Bancok s'y joignit, avec les principaux Mandarins du voisinage, de sorte que le cortege étoit d'environ soixante & six Balons, lorsqu'il se rendit à l'entrée de la riviere (5). Cette espece de Bateaux, que les Siamois appellent Balons, sont d'une forme extraordinaire. Ils sont fort longs & fort étroits. On en voit d'aussi longs que des Galeres, c'est-à-dire, de cent ou six vingt pieds de longueur, qui n'en ont pas six dans leur plus grande largeur. Les Chiourmes sont de cent, de

(5) Page 156.

six vingt, & quelquefois de trente Rameurs.

TACHARD. 1685.

Le détail de leur entrée est renvoyé à une autre Relation.

Quoique l'Auteur s'étende beaucoup sur l'entrée de l'Ambassadeur François, & sur les cérémonies extraordinaires qui releverent l'éclat de sa premiere Audience, avec un soin continuel de faire observer combien la Cour de Siam se relâcha de ses anciens usages en faveur de la Nation Françoise ; ce détail semble appartenir d'autant moins à sa Relation, qu'il ne fut pas même témoin de la plupart des évenemens qu'il raconte, & que si ces circonstances doivent trouver place dans ce Recueil, elles regardent l'article de Mr De-Chaumont, qui a publié lui-même le Journal de son voyage. Il paroît suffire ici de suivre le Pere Tachard dans ses propres observations (6).

Magnificence du Seigneur Constance.

Aussi-tôt que les François eurent fait leur entrée dans Siam, le Seigneur Constance qui demeuroit auparavant dans le quartier des Japonois, vint se loger dans une belle maison qu'il avoit près de l'Hôtel de l'Ambassadeur ; & pendant tout le tems que les François furent à Siam, il tint table ouverte

(6) Celles qui regardent le Royaume & la Ville de Siam, sont renvoyées à la description, avec celles des autres Voyageurs.

TACHARD. 1685.

non seulement pour eux; mais, en leur faveur, pour toutes les autres Nations. Sa maison étoit fort bien meublée. Au lieu de Tapisseries, dont les Siamois n'aiment pas l'usage, il avoit fait étendre autour du Divan, un grand paravent du Japon, d'une hauteur & d'une beauté surprenante. Il entretenoit deux tables de douze couverts, qui étoient servies avec autant d'abondance que de délicatesse, & où l'on trouvoit toutes sortes de vins, d'Espagne, du Rhin, de France, de Cephalonie & de Perse. On y étoit servi dans de grands bassins d'argent, & le buffet étoit garni de très beaux vases d'or & d'argent du Japon fort bien travaillés (7).

Faveurs particulières accordées aux François.

A la Cour de Siam, on ne donne jamais que deux Audiences aux Ambassadeurs; celle de l'arrivée & celle du congé. Souvent même on n'en accorde qu'une, & toutes les affaires sont remises au Barcalon, qui doit en rendre compte au Roi. Mais ce Prince, pour distinguer cette Ambassade, de toutes les autres, fit dire à l'Ambassadeur que chaque fois qu'il souhaiteroit une Audience, il étoit prêt à la lui donner. En effet, huit ou dix jours après l'Au-

(7) Page 182.

dience d'entrée, il lui en donna une seconde, qui fut suivie d'un grand festin. On avoit dressé à l'ombre des arbres, dans la premiere Cour du Palais, sur le bord d'un canal, une grande table de vingt quatre couverts, avec deux buffets garnis de très beaux vases d'or & d'argent du Japon, & plusieurs cassolettes où le bois précieux d'Aquila n'étoit pas épargné. On se mit à table après l'Audience, & l'on y fut près de quatre heures. On y servit plus de cent cinquante bassins & une infinité de ragoûts, sans parler des confitures dont on fait ordinairement deux services. On y but de cinq ou six sortes de vins. Tout y fut magnifique & délicat. Le Roi voulut que pour honorer l'Ambassadeur, & rendre cette fête plus agréable, les François fussent servis ce jour-là par les principaux Seigneurs de son Royaume (8).

Festin royal.

Ce qu'on publioit de la Pagode du Palais & des Idoles dont elle est remplie, ayant donné aux François la curiosité de les voir, on ne fit pas difficulté de leur accorder cette satisfaction (9). Après avoir traversé huit ou

Pagode du Palais & ses richesses.

(8) Page 184.

(9) Comme ce fut une faveur extraordinaire, on ne croit pas devoir la renvoyer à la description.

TACHARD. 1685. neuf cours, ils arriverent enfin à la Pagode. Elle est couverte de calin, qui est une espece de métal fort blanc, entre l'étaim & le plomb, avec trois toîts l'un sur l'autre. La porte est ornée, d'un côté, de la figure d'une vache; & de l'autre, de celle d'un monstre extrêmement hideux. Cette Pagode est assez longue, mais fort étroite. Lorsqu'on y est entré, on n'apperçoit que de l'or. Les piliers, les murailles, le lambris, & toutes les figures sont si bien dorés qu'il semble que tout soit couvert de lames d'or. La forme génerale de l'édifice est assez semblable à celle de nos Eglises. Il est soutenu par de gros piliers. On y trouve, en avançant, une maniere d'Autel, sur lequel il y a trois ou quatre figures d'or massif, à peu près de la hauteur d'un homme, dont les unes sont debout & les autres assises, & qui ont les jambes croisées à la Siamoise. Au de-là est une espece de chœur, où se garde la plus riche & la plus précieuse Pagode du Royaume : car on donne indifféremment le nom de Pagodes aux Temples & aux Idoles. Cette statue est debout, & touche de sa tête jusqu'au toît. Sa hauteur est de quarante cinq pieds, & sa largeur de sept ou huit. L'Auteur assure qu'elle est toute

TACHARD. 1685.

Prodigieuse Idole d'or massif.

d'or. De la taille dont elle est, il faut, dit-il, qu'il entre dans sa masse plus de cent pics de ce métal, & qu'elle vaille au moins douze millions cinq cens mille livres (10). Il ajoute, sur le témoignage des Habitans, que ce prodigieux Colosse a été fondu dans le lieu même où il est placé, & qu'ensuite on a construit le Temple. Il a peine à s'imaginer où ces Peuples, d'ailleurs assez pauvres, ont pû trouver tant d'or; & sa douleur est qu'une seule Idole soit plus riche que tous les Tabernacles des Eglises de l'Europe (11). Aux côtés de la même figure, on en voit plusieurs autres, qui sont aussi d'or & enrichies de pierreries, mais moins grandes.

Cette Pagode n'est pas néanmoins la mieux bâtie de Siam, quoiqu'elle soit la plus riche. L'Auteur en vit une autre, dont il a jugé que la description doit suivre celle-ci.

Description d'une admirable Pagode.

A cent pas du Palais du Roi, vers le Midi, est un grand parc fermé de murailles, au milieu duquel s'éleve un vaste & haut édifice, bâti en forme de croix, à la maniere de nos Eglises, surmonté de cinq domes solides & dorés, qui sont de pierre ou de bri-

(10) Page 187.
(11) Pages 188 & suivantes.

TACHARD. 1685.

que, & d'une ſtructure particuliere. Le dome du milieu eſt beaucoup plus grand que les autres; & ceux-ci ſont aux extrêmités, ſur les travers de la croix. Tout l'édifice eſt poſé ſur pluſieurs baſes ou pieddeſtaux, qui s'élevent les uns ſur les autres en s'étréciſſant par le haut: de ſorte qu'on y monte des quatre côtés, par des eſcaliers roides & étroits, de trente cinq à quarante marches, chacune de trois palmes, & couvertes de calin comme le toît. Le bas du grand eſcalier eſt orné, des deux côtés, de plus de vingt figures, au-deſſus de la hauteur naturelle, dont les unes ſont d'airain, & les autres de calin, toutes dorées, mais repreſentant aſſez mal les perſonnages & les animaux dont elles ſont les figures. Ce magnifique bâtiment eſt environné de quarante quatre grandes pyramides de formes differentes, bien travaillées, & rangées avec ſymmetrie, ſur trois plans differens. Les quatre plus grandes ſont ſur le plus bas plan, aux quatre coins, poſées ſur de larges baſes. Elles ſont terminées en haut par un long cône fort délié, très bien doré, & ſurmonté d'une aiguille ou d'une fleche de fer, dans laquelle ſont enfilées pluſieurs petites boules de cryſtal, d'inégale groſſeur.

Le corps de ces grandes pyramides, comme de toutes les autres, eſt d'une eſpece d'architecture qui approche aſſez de la nôtre, mais trop chargée de ſculpture; moins ſimple, moins proportionnée, & par conſéquent moins belle, du moins aux yeux qui n'y ſont pas accoutumés (12). Sur le ſecond plan, qui eſt un peu au-deſſus du premier, s'élevent trente ſix autres pyramides, un peu moins grandes que les premieres, rangées en quarré ſur quatre lignes autour de la pagode, neuf de chaque côté. Elles ſont de deux figures differentes; les unes, terminées en pointe comme les premieres; les autres, arrondies par le haut en campane, de la forme des domes qui couronnent l'édifice; tellement mêlées, qu'il n'y en a pas deux de ſuite de même forme. Au-deſſus de celles-ci, dans le troiſieme plan, quatre autres, qui forment les quatre coins, ſont terminées en pointe; plus petites à la verité que les premieres, mais plus grandes que les ſecondes. Tout l'édifice, avec les pyramides, eſt renfermé dans une eſpece de cloître quarré, dont chaque côté a plus de ſix vingt pas communs de longueur, ſur environ cent pieds de large, & quinze de hauteur.

TACHARD. 1685.

(12) Page 182.

TACHARD. 1685.

Les galeries du cloître sont ouvertes du côté de la Pagode. Le lambris est peint & doré à la Moresque. Au dedans des galeries, le long de la muraille extérieure, qui est toute fermée, regne un long piedestal, à hauteur d'appui, sur lequel sont posées plus de quatre cent statues d'une très belle dorure, & disposées en très bel ordre. Quoiqu'elles ne soient que de brique dorée, elles paroissent assez bien faites : mais elles sont si semblables, que si leur grandeur n'étoit pas inégale, on les croiroit toutes sorties du même moule. Parmi ces figures, l'Auteur en compta douze de taille gigantesque ; une au milieu de chaque galerie, & deux à chaque angle, assises, à cause de leur hauteur, sur des bases plates, & les jambes croisées. Il eut la curiosité de mesurer une de leurs jambes, à laquelle il trouva la longueur entiere d'une toise, depuis le bout du pied jusqu'au genou ; le pouce, de la grosseur ordinaire du bras, & le reste du corps à proportion. Outre celles-ci, qui sont de la premiere grandeur, il en vit environ cent autres, à demi gigantesques, qui ont quatre pieds depuis l'extrémité du pied jusqu'au genou. Enfin, parmi les premieres & les secondes, il en compta plus de trois cens,

dont il n'y en a guere qui soient au-dessous de la grandeur naturelle, & toutes dressées sur pied. Il ne parle point d'un grand nombre qui ne sont pas plus grandes que des poupées, & qui sont mêlées entre les autres (13).

TACHARD. 1685.

La France, au jugement de l'Auteur, n'a pas d'édifice où la symmétrie soit mieux observée que dans cette Pagode, soit pour le corps, soit pour les accompagnemens de l'édifice. Son cloître est flanqué des deux côtés en dehors, de seize grandes pyramides, arrondies par le haut en forme de dome, de plus de quarante pieds de hauteur, & de plus de douze en quarré, disposées sur une même ligne comme une suite de grosses colomnes, dans le milieu desquelles sont de grandes niches, garnies de pagodes dorées. Ce beau spectacle arrêta si longtems l'Auteur & tous les François, qu'ils n'eurent pas le tems de considerer plusieurs autres Temples, qui étoient proche du premier, ou dans l'enceinte des mêmes murs. On juge à Siam de la noblesse des familles par le nombre des toits dont les maisons sont couvertes. Celle-ci en a cinq les uns sur les autres, & l'appartement du Roi en a sept (14).

(13) Pages 190 & précedentes.
(14) Page 191. Voyez ci-dessous la description.

TACHARD. 1685.

Festins & réjouissances qui les accompagnent.

Outre le festin du Roi, & ceux de son Ministre, il s'en faisoit d'autres, à l'occasion des évenemens extraordinaires, où les chefs de toutes les Nations de l'Europe, etablies à Siam, c'est-à-dire les François, les Anglois, les Portugais & les Hollandois étoient invités. L'Auteur & ses Confreres étoient quelquefois obligés d'y assister. A l'une de ces rejouissances succederent plusieurs sortes de divertissemens. Le premier fut une Comédie Chinoise, divisée par actes. Differentes postures, hardies & grotesques, & quelques sauts assez surprenans y servirent d'intermedes. Tandis que les Chinois jouoient la Comédie d'un côté, les *Laos* qui sont des peuples voisins du Royaume de Siam au Nord, donnerent à l'Ambassadeur le Spectacle des Marionnettes des Indes, qui ne sont pas fort differentes des nôtres. Entre les Chinois & les Laos parut une troupe de Siamois & de Siamoises, disposées en rond, qui dansoient d'une maniere que l'Auteur trouva bisarre ; c'est-à-dire, des mains & des pieds. Quelques voix d'hommes & de femmes, qui chantoient un peu du nez, jointes au bruit de leurs mains, régloient la cadence (15).

Comédie.

Marionnettes des Indes.

(15) Page 193.

TACHARD. 1685. Sauteurs.

Ces jeux furent suivis de celui des Sauteurs, qui montoient sur de grands bambous, plantés comme des mats de quatre-vingt ou cent pieds de hauteur. Ils se tenoient au sommet d'un seul pied, l'autre en l'air. Ensuite, mettant la tête où ils avoient le pied, ils élevoient les deux pieds en haut. Enfin, après s'être suspendus par le menton, qui étoit seul appuyé sur le haut des bambous, les mains & le reste du corps en l'air, ils descendoient le long d'une échelle droite, passant entre les échelons avec une agilité & une vitesse incroyable. Un autre fit mettre, sur une maniere de brancart, sept ou huit poignards, la pointe en haut, s'assit dessus, & s'y coucha le corps nû, sans porter sur d'autre appui. Ensuite il fit monter sur son estomach un homme fort pesant, qui s'y tint debout; sans que toutes ces pointes, qui touchoient immédiatement sa peau, fussent capables de la percer (16).

Concert de musique.

Un Concert terminoit ces divertissemens. Quoique la musique & les voix n'eussent rien de fort beau pour des Européens, la nouveauté & la diversité leur donnoient assez d'agrément pour les faire entendre la premiere fois sans

(16) *Ibidem.*

TACHARD. 1685.

ennui. Les Siamois, les Malais, les Peguans & les Laos faisoient entendre leur harmonie tour à tour. Leurs instrumens ressemblent assez aux nôtres ; mais sont fort éloignés d'être aussi parfaits. L'Auteur en admira un qui lui parut fort extraordinaire ; monté d'une douzaine de sonnettes, qui étant légerement frappées avec de petits batons, rendoient un son tout-à-fait harmonieux (17).

Spectacle d'une marche du Roi.

Le 28 d'Octobre, on publia que le Roi devoit sortir, aller faire ses prieres, à trois lieues de la ville, dans une fameuse Pagode, & pour rendre visite au *Sancra*, qui est le chef de la Religion & de tous les Talapoins du Royaume. Autrefois ce Monarque faisoit, dans cette occasion, la cérémonie de couper les eaux ; c'est-à-dire, de frapper la riviere de son poignard au tems de la plus grande inondation, & de commander aux eaux de se retirer. Mais ayant reconnu que les eaux continuoient quelquefois de monter, après avoir reçu l'ordre de descendre, il avoit renoncé à ce ridicule usage ; & sa piété se reduisoit à visiter, comme en triomphe, la Pagode & le Grand-Prêtre. On prépara une galerie, sur le bord de la riviere, pour donner ce spectacle aux

Ridicule usage aboli.

(17) Page 194 & suivantes.

François. Le Seigneur Constance s'y placa près de l'Ambassadeur, & lui expliqua l'ordre de la marche royale. Il voulut que les Jesuites fussent aussi presens; & l'Auteur avoue, comme à regret, qu'ils étoient forcés d'assister à des céremonies si profanes.

TACHARD, 1685.

Ordre de la marche.

Vingt trois Mandarins du plus bas ordre parurent d'abord, chacun dans un Balon, dont la Chirole étoit peinte en rouge, & s'avancerent à la file, sur deux lignes, en cotoyant les rives. Ils étoient suivis de cinquante quatre autres Balons, des Officiers du Roi, tous assis dans leurs Chiroles, dont les unes étoient entierement dorées, & d'autres seulement par les bords. Chaque Balon avoit depuis trente jusqu'à soixante Rameurs; & l'ordre qu'ils observoient leur faisoit occuper un grand espace. Ensuite venoient vingt autres Balons, plus grands que les premiers, au milieu de chacun desquels s'élevoit un siege doré, & terminé en pyramide. C'étoient les Balons de la Garde royale, dont seize avoient quatre-vingt Rameurs & des rames dorées. Les rames des quatre autres étoient seulement rayées d'or. Après cette longue file de Balons, le Roi parut dans le sien, élevé sur un thrône de figure pyramidale, & très bien doré. Ce

TACHARD. 1685.

Monarque étoit vêtu d'un beau brocard d'or, enrichi de pierreries. Il avoit un bonnet blanc, terminé en pointe, entouré d'un cercle d'or avec des fleurons, & parsemé de pierreries. Son Balon étoit doré jusqu'à l'eau, & conduit par six vingt Rameurs, qui avoient sur la tête une toque couverte de lames d'or, & sur l'estomach des plastrons ornés de même. Les rayons du soleil donnoient un éclat merveilleux à cette parure. Le Porte-Enseigne du Roi, tout couvert d'or, se tenoit debout vers la pouppe, avec la Baniere royale, qui est d'un brocard d'or à fond rouge; & quatre grands Mandarins étoient prosternés aux quatre coins du thrône. Ce beau Balon étoit escorté de trois autres, de la même forme, qui n'étoient guere moins magnifiques : mais les toques & les plastrons des Rameurs étoient moins riches.

Maniere dont le Roi est salué par ses peuples.

Les Siamois, qui étoient rangés sur les deux rives, se mirent à genoux d'aussi loin qu'ils apperçurent le Roi, & porterent les mains jointes sur la tête, pour saluer ce Prince, en touchant la terre du front dans cette posture, & recommençant sans cesse cette salutation, jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdu de vûe. Vingt Balons, à chiroles & à rames rayées de lignes d'or, suivoient ce-

lui du Roi ; & seize autres, moitié peints, moitié dorés, fermoient toute la marche. L'Auteur en compta cent cinquante neuf, dont les plus grands avoient près de six vingt pieds de long, mais à peine six pieds dans leur plus grande largeur. Il y avoit, sur ces Balons, plus de quatorze mille hommes (18). Au retour, qui fut l'après-midi du même jour, le Roi, pour donner de l'émulation aux Rameurs, proposa un prix à ceux qui arriveroient les premiers au Palais. Les Spectateurs prirent beaucoup de plaisir à leur voir fendre l'eau avec une extrême rapidité, & jetter continuellement des cris de joie ou de tristesse, lorsqu'ils gagnoient ou qu'ils perdoient l'avantage. La ville entiere & tout le peuple d'à-l'entour assistoit à ce spectacle. Cette foule étoit rangée vers les rives, dans une infinité de Balons, qui formoient deux lignes entre la ville & la Pagode, c'est-à-dire, l'espace d'environ trois lieues. L'Auteur, après les avoir vû passer, jugea que les Balons étoient au nombre d'environ vingt mille, & qu'ils ne portoient pas moins de cent mille hommes. D'autres François assurerent qu'il y avoit plus de deux cens mille personnes.

TACHARD. 1685.

Combat de vitesse & prix proposé aux Balons de la suite du Roi.

(18) Page 196.

TACHARD. 1685.

Lorſque le Roi paſſa ſur la riviere, toutes les fenêtres & les portes des maiſons étoient fermées, & les ſabords même des Navires. Tout le monde eut ordre de ſortir ; afin que perſonne ne fût dans un lieu plus élevé que le Roi. Ce Prince voulut être du combat qu'il avoit propoſé. Mais comme ſon Balon étoit fourni d'un plus grand nombre de Rameurs, & des mieux choiſis, il remporta bien-tôt l'avantage, & ſon Balon rentra victorieux dans la ville (19).

Voyage de la Cour à Louvo.

Huit jours après, il ſortit encore de ſon Palais avec la Reine & toutes ſes femmes, pour ſe rendre à *Louvo*. C'eſt une ville à quinze ou vingt lieues de Siam, vers le Nord, où ce Prince paſſoit les deux tiers de l'année, parce qu'il y étoit plus libre qu'à Siam, où la politique orientale l'obligeoit de ſe tenir renfermé, pour entretenir ſes Peuples dans le reſpect & la ſoumiſſion. Le Seigneur Conſtance, qui avoit vû les lettres *de Mathématiciens*, que Louis XIV avoit accordées aux ſix Jeſuites, avoit réſolu de leur procurer une Audience particuliere à Louvo. Il les fit avertir de s'y rendre avec leurs inſtrumens. Deux grands Balons furent

(19) Page 198.

envoyés pour prendre leur bagage, avec un autre, à vingt quatre Rameurs, pour les porter. Ils partirent le 15 de Novembre.

TACHARD, 1685.

A deux lieues de la ville ils rencontrerent un spectacle nouveau, sur une vaste campagne, inondée à perte de vûe. C'étoit le convoi funebre d'un fameux Talapoin, chef de la Religion des Peguans. Le corps étoit renfermé dans un cercueil de bois aromatique, élevé sur un bucher, autour duquel quatre grandes colonnes de bois doré portoient une haute pyramide à plusieurs étages. Cette espece de Chapelle ardente étoit accompagnée d'un grand nombre de petites tours de bois, assez hautes & quarrées, couvertes de carton grossiérement peint, & de figures de papier. Elle étoit environnée d'un enclos de bois quarré, sur lequel étoient rangées plusieurs autres tours, d'espace en espace. A chacun des quatre coins, il y en avoit une aussi élevée que la pyramide du milieu, & deux plus petites à chaque côté du quarré. Toutes ces tours étoient remplies de feux d'artifice. L'Auteur en vit sortir plusieurs fusées volantes. Les quatre grandes tours, posées aux quatre coins du grand carré, étoient jointes par de petites maisons

Ceremonie funebre que les Jesuites voyent sur la route.

TACHARD. 1685.

de bois, peintes de diverses figures grotesques, de dragons, de singes, de démons cornus, &c. De distance en distance, entre les cabanes, on avoit pratiqué des ouvertures pour laisser entrer & sortir les Balons. Les Talapoins du Pegu, en très grand nombre dans leurs Balons, occupoient presque tout l'espace qui étoit entre le bucher & le circuit du quarré. Ils avoient tous l'air grave & modeste, chantant de tems en tems, & quelquefois gardant un profond silence. Une multitude infinie de Peuple, hommes & femmes indifferemment, assistoit derriere eux à cette fête mortuaire.

Une scene si nouvelle & si peu attendue fit arrêter quelque tems les François. Ils ne virent que des danses burlesques, & certaines farces ridicules que jouoient les Peguans & les Siamois, sous des cabanes de Bambou & de jonc, ouvertes de tous côtés. Comme il leur restoit quatre ou cinq lieues à faire, ils ne furent témoins que de l'ouverture du spectacle, qui devoit durer jusqu'au soir. Ces honneurs, qu'on rend aux Morts, parmi les Siamois, leur donnent un extrême attachement pour leur Religion. Les Talapoins, que l'Auteur traite de Docteurs fort intéressés,

ressés, enseignent que plus on fait de dépense aux obseques d'un Mort, plus son ame est logée avantageusement dans le corps de quelque Prince ou de quelque animal considerable. Dans cette persuasion, les Siamois se ruinent souvent pour se procurer de magnifiques funérailles (20).

TACHARD. 1685.

Les Mathématiciens arriverent, de bonne heure, au logement où ils devoient passer la nuit. Le Pays leur avoit paru extrêmement agréable. En suivant le canal, qui a été creusé dans les terres, pour abreger le chemin de Siam à Louvo, ils avoient découvert, à perte de vûe, des campagnes pleines de riz; & lorsqu'ils étoient entrés dans la riviere, le rivage, bordé d'arbres verds & de villages, avoit attaché leurs yeux par la plus agréable varieté (21).

Ils visitent deux Palais en allant à Louvo.

Avant que de rentrer dans leurs Balons, les François voulurent voir un Palais du Roi, qui étoit voisin du lieu où ils avoient logé. Ils n'en virent que les dehors, parce que le Concierge avoit ordre de n'en accorder l'entrée à personne. Cet édifice leur parut fort petit. Il est entouré d'une galerie assez basse, en forme de cloître, d'une ar-

(20) Pages 200 & précedentes.
(21) Page 201.

TACHARD. 1685. chitecture si irréguliere, que les piédestaux ne sont pas moins hauts que les pilastres. Autour de la galerie regne un balcon assez bas, environné d'une balustrade de pierre à hauteur d'appui. Mais, à cent pas de ce Palais, ils en virent un plus grand, & beaucoup plus regulier. Les pilastres extérieurs leur parurent de très bon goût. Tout l'édifice forme un grand quarré, de cent cinquante à soixante pas de longueur. Sur les quatre côtés, sont élevés quatre grands corps de logis fort exhaussés, bâtis en forme de galerie, & couverts d'un double toît, arrondi en voute par le haut. Ces galeries sont ornées en dehors, de très beaux pilastres, avec leurs bases & leurs chapiteaux, dont les proportions approchent beaucoup des nôtres. L'Auteur conclut de la regularité de ce vieux Palais, que l'Architecte, dont il est l'ouvrage, devoit avoir une grande connoissance de l'Architecture de l'Europe (22). Les galeries ne sont percées que par des portes, qui sont au milieu de chaque face. On voit, par dessus, d'autres bâtimens plus exhaussés que les premiers, & au milieu de ceux-ci un grand corps de logis qui les surpasse tous, & qui fait avec les au-

(22) Page 202.

res une fort belle symmetrie. C'est le seul édifice du Pays auquel les Mathématiciens Jesuites ayent trouvé de la regularité & de la proportion (23). TACHARD. 1685.

De-là, ils se rendirent à Louvo, qui est dans une situation très agréable, & dans un air fort sain. Elle étoit devenue grande & fort peuplée depuis que le Roi y faisoit un long sejour. Mr De-la-Marre avoit déja reçu ordre de la fortifier à l'Européenne. Elle est située sur une hauteur qui découvre tout le pays d'à l'entour, qui n'est commandée d'aucun endroit, & qui est baignée par une grosse riviere. Il est vrai que cette riviere n'est considerable que pendant l'inondation. Mais comme le débordement des eaux & les pluies durent sept ou huit mois, la Ville ne peut gueres être assiegée de ce côté-là, qui est d'ailleurs extraordinairement escarpé. Les autres côtés sont ou des marais qu'on peut inonder facilement, ou des hauteurs en amphitéâtre, qu'on avoit dessein de renfermer dans la Ville pour servir de profonds fossés & de remparts terrassés, à l'épreuve de toute sorte d'artillerie. Description de Louvo.

L'Ambassadeur, qui s'étoit rendu aussi à Louvo, fut conduit à l'audience,

(23) *Ibid.*

TACHARD. 1685.

où le Roi lui parla des six Jesuites, qu'il avoit amenés, & que le Roi de France envoyoit, lui dit-il, pour faire leurs observations dans les Indes, & pour travailler à la perfection des Arts. C'étoit sous cette idée que le Seigneur Constance les avoit annoncés à la Cour. Pendant l'audience les Jesuites visiterent les jardins & les dehors du Palais. La situation en est fort belle. Il est placé au bord de la riviere, sur une élevation assez unie. L'enceinte en est grande. L'Auteur n'y vit rien de plus remarquable que deux grands corps de logis détachés, dont les toîts étoient tout éclatans de dorure. Cet éclat vient aux tuiles, d'un vernis jaune dont elles sont revêtues, qui brille autant que de l'or aux rayons du Soleil. On apprit à l'Auteur que chacune de ces tuiles coutoit quarante sous (24).

Palais de Louvo & ses Jardins.

Promenade sur des Elephans.

Le soir, on fit promener l'Ambassadeur & toute sa suite, sur des Elephans. Dès le jour de sa premiere Audience, on lui avoit fait voir dans le Palais de Siam, l'Elephant blanc, pour lequel on a tant de veneration dans les Indes, & qui avoit fait le sujet de plusieurs guerres. Il l'avoit trouvé assez petit, & si vieux qu'il en étoit ridé,

Elephant blanc de Siam.

(24) Page 203.

Auſſi lui donnoit-on trois cens ans. Pluſieurs Mandarins étoient deſtinés à le ſervir. On ne lui offroit rien qu'en vaiſſelle d'or : au moins, deux baſſins, qu'il avoit devant lui, étoient d'or maſſif, d'une grandeur & d'une épaiſſeur extraordinaire. Son appartement étoit magnifique ; & le lambris du Pavillon étoit fort proprement doré. L'Auteur obſerve que les moindres Elephans du Roi ont quinze hommes qui les ſervent par quartier ; que d'autres en ont vingt, vingt cinq, trente, & quarante, ſelon leur rang, & que l'Elephant blanc en a cent. On a peine à ne pas croire cette remarque un peu exaggerée, lorſqu'il ajoute » que le Seigneur Conſtance lui » a dit, que le Roi n'a pas moins de » vingt mille Elephans dans ſon Royaume, ſans compter les ſauvages, qui » ſont dans les bois & dans les montagnes. On en prend quelquefois, » aſſure-t-il, juſqu'à cinquante, ſoixante, & quatre-vingt même à la fois » dans une ſeule chaſſe (25).

TACHARD. 1685.

Remarques ſur les Elephans.

Meſſieurs de l'Academie Royale des Sciences avoient recommandé aux ſix Jeſuites d'examiner ſi tous les Elephans avoient des ongles aux pieds. L'Auteur n'en vit pas un ſeul qui n'eût cinq on-

(25) Voyez la Deſcription du Royaume de Siam.

TACHARD. 1685.

gles à chaque pied, c'est-à-dire, à l'extrêmité des cinq gros doigts : mais leurs doigts sont si courts, qu'à peine sortent-ils de la masse du pied. Il remarqua qu'ils n'ont pas, à beaucoup près, les oreilles si grandes qu'on les dépeint ordinairement. Il en vit plusieurs qui avoient les dents d'une beauté & d'une longueur admirable. Elles sortoient, à quelques-uns, plus de quatre pieds hors de la bouche; & d'espace en espace, elles étoient garnies de cercles d'or, d'argent & de cuivre. Dans une maison de campagne du Roi, à une lieue de Siam sur la riviere, il vit un petit Elephant blanc qu'on destinoit pour Successeur à celui qui étoit dans le Palais. On l'élevoit avec des soins extraordinaires. Plusieurs Mandarins étoient attachés à son service; & les égards qu'on avoit pour lui s'étendoient jusqu'à sa mere & à sa tante, qu'on nourrissoit avec lui. Sa grosseur étoit à peu près celle d'un bœuf. C'étoit le Roi de Camboie qui en avoit fait présent au Roi de Siam, depuis deux ou trois ans, en lui faisant demander du secours contre un sujet rebelle qui étoit soutenu par le Roi de la Cochinchine.

Petit Elephant blanc, élevé pour succeder à l'autre.

Audience particuliere

Enfin, le 22 de Novembre, les Mathématiciens Jesuites furent avertis que

le Roi vouloit leur accorder, le même jour, une audience particuliere. Ce fut le Seigneur Constance qui leur fit l'honneur de les conduire au Palais, vers quatre heures après midi. Il leur fit traverser trois cours, dans lesquelles ils virent des deux côtés, plusieurs Mandarins prosternés. En arrivant dans la cour la plus intérieure, ils trouverent un grand tapis, sur lequel ce Ministre leur dit de s'asseoir. Ils n'avoient pas d'habits de céremonie. On ne les obligea pas même de se déchausser, ce qu'on leur fit regarder comme une grande marque de distinction. Aussi-tôt qu'ils furent assis, le Roi, qui alloit sortir pour voir un combat d'Elephans, dont il vouloit donner le plaisir à l'Ambassadeur, monta sur le sien, qui l'attendoit à la porte de son appartement; & remarquant les Jesuites à dix ou douze pas de lui, il s'avança vers eux (26).

TACHARD. 1685. accordée aux Jesuites.

Le Pere Fontenay, Superieur de ses Confreres, avoit préparé un compliment. Mais le Seigneur Constance voyant le Roi pressé, parla pour eux à ce Prince, qui les regarda, les uns

(26) Page 207. L'Auteur n'explique pas plus nettement si c'est avant que de monter, ou tout monté, que le Roi s'approcha d'eux.

TACHARD. 1685.

après les autres, d'un visage riant & plein de bonté. Son âge étoit d'environ cinquante cinq ans ; sa taille un peu au-dessous de la médiocre, mais fort droite & bien prise. Il répondit au discours de son Ministre » qu'ayant sçu que le » Roi de France envoyoit les six Je- » suites à la Chine pour de grands » desseins, il avoit desiré de les voir, » & de leur dire de bouche que s'ils » avoient besoin de quelque chose, soit » pour le service du Roi leur maître, » soit pour leur propre usage, il avoit » donné ordre qu'on leur fournît tout » ce qui leur seroit nécessaire (27).

Comment ils sont traités par le Roi.

Les Jesuites n'eurent le tems de répondre à cette faveur, que par des remerciemens respectueux & de profondes inclinations. Le Roi continua son chemin ; & passant de cette cour dans une autre, au milieu d'une haie de Mandarins prosternés devant lui, le front contre terre & dans un grand silence, il trouva, près de la premiere porte du Palais, les Chefs des Compagnies marchandes de l'Europe, déchaussés, à genoux, appuyés sur leurs coudes, auxquels il donna une courte audience.

Le Seigneur Constance avoit prévu que le tems manqueroit aux Jesuites

(27) Ibidem.

TACHARD. 1685.

pour prononcer leur compliment, & leur avoit conseillé de le faire traduire en langue du Pays. Le Superieur, qui étoit chargé de la copie, en Siamois & en François, n'oublia pas de la présenter au Monarque, qui donna ordre à son Ministre de la prendre. Cette Piece, l'ouvrage de six Jesuites célebres, merite la distinction d'être inserée ici dans ses propres termes :

Harangue qu'ils font à ce Prince.

» Sire, nous avons quitté le plus » grand Roi que la France ait jamais eû ; » mais notre bonheur, en arrivant ici, » est de retrouver dans votre Majesté » les qualités de ce grand Prince (28). » Cette grandeur d'ame, qui vous porte » à secourir si génereusement vos Al» liés, le courage avec lequel vous re» primez vos ennemis, les avantages que » vous venez de remporter sur eux, cette » soumission extraordinaire de vos Su» jets, cette magnificence avec laquelle » vous vous montrez à eux, ces Am» bassades célebres que vous recevez » des parties du monde les plus éloi» gnées, cette protection que vous don» nez aux Etrangers, cette affection » particuliere que vous témoignez aux » Ministres de l'Evangile, cette bien-

(28) L'Auteur fait, dans un autre endroit, un portrait du Roi de Siam, qui justifie cet éloge, p. 235.

TACHARD. 1685.

» veillance que vous avez la bonté de » nous marquer aussi ; toutes ces cho» ses, Sire, sont des marques que vous » êtes un Roi magnanime, victorieux, » politique, équitable ; & comme vos » Sujets & la Renommée le publient, » le plus grand de tous les Rois qui » ayent jamais porté la couronne de » Siam.

» Les Sciences dont nous faisons » profession, Sire, sont estimées par » toute l'Europe. Notre Roi les aime, » jusqu'à leur élever des Observatoires » superbes dans sa ville Capitale, & à » donner son auguste nom au College » de notre Compagnie, dans lequel on » les enseigne. Nous les avons culti» vées depuis notre jeunesse, particu» lierement l'astronomie, qui est plus » conforme à nos inclinations, parce » qu'elle porte nos esprits à penser sou» vent au Ciel, le séjour des bienheu» reux & notre veritable Patrie. Sa Ma» jesté Très Chrétienne, sachant que no» tre profession est de nous servir des » Sciences humaines, afin de porter » les hommes à la connoissance & à » l'amour du vrai Dieu, & persuadé » que nous avons fait une étude parti» culiere des Mathématiques, nous a » choisis pour aller à la Chine en qua-

» lité de Mathématiciens. Ainsi nous TACHARD. 1685.
» sommes chargés de travailler, de con-
» cert avec ceux qui demeurent à Paris
» auprès de sa personne, à la perfec-
» tion des Arts & des Sciences. Pour
» nous faciliter un si grand dessein,
» notre grand Monarque nous a donné
» des Lettres Patentes, qui nous re-
» commandent à tous les Princes de la
» Terre, en consideration desquelles vo-
» tre Majesté nous comble aujour-
» d'hui d'honneur en nous admettant en
» sa presence.

» Il nous est impossible, Sire, de
» reconnoître nous-mêmes une telle fa-
» veur. Mais ne le pouvant pas de la
» maniere que nous le devons, Votre
» Majesté nous permettra de le faire de
» la maniere que nous le pourrons.
» Nous sommes Serviteurs du vrai
» Dieu & Sujets d'un grand Monarque.
» Comme Sujets d'un si grand Roi,
» nous l'informerons des graces que Vo-
» tre Majesté nous fait; & comme Servi-
» teurs du vrai Dieu, nous le prierons
» instamment de combler votre regne
» de toutes sortes de prospérités, & d'é-
» clairer Votre Majesté de ses divines
» lumieres, afin qu'elle possede le Ciel
» après avoir regné si glorieusement sur
» la Terre.

TACHARD. 1685.

Reflexion sur l'objet du Voyage des Jesuites.

Il n'est pas difficile de juger que le principal motif des six Jesuites, & dans leur Voyage, & dans l'exercice de leurs instrumens de Mathematique, étoit le zele de la Religion, auquel l'interêt des sciences & les ordres de leur Roi servoient de pretexte. Mais on s'étoit trop flatté à la Cour de France, en concluant de quelques faveurs que le Roi de Siam avoit accordées aux Missionnaires, qu'il étoit disposé à recevoir les lumieres de l'Evangile. C'est ce que le Seigneur Constance ne fit pas difficulté de déclarer à l'Ambassadeur ; quoique si zelé lui-même pour la conversion des Siamois, qu'il partageoit continuellement ses soins entre les affaires du Christianisme & celles de l'Etat. Les efforts qu'il fit, pour seconder les François dans le projet de celle du Roi, démandent d'être lus avec toute l'étendue que l'Auteur leur donne dans son recit, & ne font pas moins d'honneur à son habileté qu'à sa Religion (29).

Erreur de la Cour de France sur la conversion du Roi de Siam.

Projet d'un observatoire à Siam.

Quelques jours après l'Audience des Jesuites, ce Ministre entretint le Roi sur un projet qu'il méditoit depuis long-tems, de faire venir à Siam douze Mathematiciens du même ordre, qu'il avoit déja demandés à leur Géneral, & sur

(29) Pages 226 & suivantes.

le dessein de bâtir un Observatoire, à l'imitation de ceux de Paris & de Pekin. Ce Prince ayant approuvé ses idées, il jugea qu'il étoit nécessaire de renvoyer promptement en Europe, un des six Jesuites François, qui se trouvoient à Siam, pour hâter l'exécution d'une entreprise si importante au Christianisme. Cette commission tomba sur le Pere Tachard, qui gémit beaucoup de se voir éloigné pour long-tems de la Chine, après laquelle il soupiroit, dit-il, depuis tant d'années (30).

TACHARD. 1685.

Vûe du Seigneur Constance pour la conversion des Siamois.

Ce fut dans la même occasion que le Seigneur Constance communiqua aux Jesuites une autre vûe, qu'il croyoit capable de contribuer beaucoup à la conversion des Siamois. » Il ne suffisoit pas, leur dit-il, de gagner leur » estime & leur affection par le zele, » par la douceur & par la science. Con» noissant parfaitement le genie de » cette Nation, il jugeoit qu'outre l'Ob» servatoire, il falloit encore une autre » Maison de Jesuites, où l'on menât, » autant qu'il seroit possible, la vie » austere & retirée des Talapoins, si au» torisés parmi le peuple; qu'on prît » leur habit, qu'on les vît souvent, & » qu'on s'efforçât d'en attirer quelques-

(30) Page 215.

TACHARD. 1685.

» uns à la Religion. En effet, on avoit appris, depuis peu, que cette conduite avoit réussi aux Jesuites Portugais. Un Missionnaire François, qui avoit été à Saint-Thomé depuis deux mois, racontoit, que ces Peres avoient passé plusieurs années au Maduré, vers Bengale, sans recueillir aucun fruit considerable de leurs travaux. Le Superieur de cette Mission faisant reflexion à l'attachement de ces Peuples pour les Bramines, qui sont leurs Prêtres ou leurs Religieux, jugea qu'en prenant l'habit Bramine, & vivant à leur maniere, il pourroit s'attirer la confiance de toute la Nation. Il communiqua ce projet à ses Superieurs, qui le proposerent au Saint Siege. On l'examina au Tribunal *de la propagation de la Foi ;* » & sur » l'exposition que l'habit particulier des » Bramines n'étoit pas une marque de » Religion, mais d'une noblesse & » d'une qualité distinguée, on permit au Superieur de Maduré, & à quelques autres Jesuites du même sentiment, d'éprouver ce moyen pour la conversion d'un grand Pays. Ils prirent aussi-tôt la marque des Bramines, & commencerent à mener la même vie : c'est-à-dire, qu'on vit ces hommes Apostoliques, la tête & les pieds nuds, marcher sur le

Les Jesuites du Maduré prennent l'habit des Bramines.

TACHARD. 1685.

ſable brulant, expoſés ſans ceſſe aux plus grandes ardeurs du ſoleil, parce que les Bramines ne portent point de chauſſure & ne ſe couvrent jamais la tête; ne vivre que d'herbes, & paſſer trois ou quatre jours ſans nourriture, ſous un arbre, ou dans un chemin public, attendant que quelque Indien, touché de cette étrange auſterité, vînt les écouter. Ils ont converti, par cette voye, plus de ſoixante mille Indiens (31).

Succès de cette ruſe.

On n'a point oublié que le jour même de l'Audience, le Roi devoit faire voir à l'Ambaſſadeur un combat d'Elephans. Il avoit donné ordre qu'on en preparât ſix, pour les ſix Jeſuites, qu'il vouloit voir préſens à ce ſpectacle. Le Seigneur Conſtance leur donna un Mandarin pour les conduire. Ils trouverent, en ſortant du Palais, ſix Elephans avec leurs chaiſes dorées & des couſſins fort propres. Chacun s'étant approché du ſien, l'Auteur décrit la maniere dont on les y fit monter. Le Paſteur, c'eſt le nom qu'on donne à l'homme qui eſt ſur le cou de l'Elephant pour le gouverner, fit mettre l'animal à genoux, & le fit enſuite coucher à demi ſur le côté; de ſorte qu'on pouvoit poſer le pied ſur

Comment on monte ſur les Elephans.

(31) Pages 212 & ſuivantes.

TACHARD. 1685.

une des jambes de devant qu'il avançoit, & de-là sur son ventre : après quoi se redressant un peu, il donnoit le tems de s'asseoir commodément dans la chaise qu'il porte sur le dos. On peut aussi se servir d'échelles, pour se mettre à sa hauteur. C'est pour la commodité des Etrangers, qui ne sont pas accoutumés à cette monture, qu'on met des chaises sur le dos de ces animaux. Les Naturels du Pays, de quelque qualité qu'ils soient, à l'exception du Roi, montent sur le cou & les conduisent eux-mêmes. Cependant, lorsqu'ils vont à la guerre ou à la chasse, ils ont deux Pasteurs, l'un sur le dos, l'autre sur la crouppe de l'Elephant; & le Mandarin est au milieu du dos, armé d'une lance ou d'une espece de javelot. L'Auteur remarqua, dans une chasse, que le Roi, qui étoit sur son Elephant dans une espece de thrône, se leva sur ses pieds lorsque les Elephans sauvages voulurent forcer le passage de son côté, & se mit sur le dos du sien pour les arrêter (32).

Autre maniere de mon-

Combat d'Elephans.

Les Jesuites suivirent, le Roi dans une grande plaine, à cent pas de la ville. Ce Monarque avoi l'Ambassadeur à sa droite, éloigné de quinze ou

(32) Page 216.

vingt pas, le Seigneur Constance à sa gauche, & quantité de Mandarins autour de lui, prosternés par respect aux pieds de son Eléphant. On entendit d'abord des trompettes, dont le son est fort dur & sans inflexion. Alors les deux Elephans destinés pour combattre jetterent des cris horribles. Il étoient attachés par les pieds de derriere, avec de grosses cordes que plusieurs hommes tenoient pour les retirer si le choc devenoit trop rude. On les laisse approcher de maniere que leurs défenses se croisent, sans qu'ils puissent se blesser. Ils se choquent quelquefois si rudement, qu'ils se brisent les dents, & qu'on en voit voler les éclats. Mais, ce jour-là, le combat fût si court qu'on crut que le Roi ne l'avoit ordonné que pour se procurer l'occasion de faire avec plus d'éclat un present à Mr De-Vaudricour, qui avoit amené les deux Mandarins Siamois, & qui devoit conduire ses Ambassadeurs en France. A la fin du spectacle, Sa Majesté s'approcha de lui, & lui donna de sa main un sabre dont la poignée étoit d'or massif, & le foureau d'écaille de tortue, orné de cinq lames d'or, avec une grande chaîne de filigrane d'or, pour lui servir de baudrier, & une veste de brocard à

TACHARD. 1685.

TACHARD. 1685.

boutons d'or. Cette sorte de sabre ne se donne à Siam qu'aux Géneraux d'armée, lorsqu'ils partent pour aller à la guerre. Mr De-Joyeux, Capitaine de la Fregate Françoise, reçut aussi un present de la même nature, mais moins magnifique (33).

La plupart des jours que le Roi passa au Palais de Louvo, furent employés en spectacles. L'Auteur & ses confreres furent obligés d'assister à celui des Elephans contre un Tigre; toujours sur la même monture, pour ne pas scandaliser les Talapoins, qui se font un crime de monter à cheval (34).

Combat de trois Elephans contre un Tigre.

On avoit élevé, hors de la ville, une haute palissade de Bambous, d'environ cent pieds en quarré. Au milieu de de l'enceinte étoient trois Elephans, destinés pour combattre le Tigre. Ils avoient une espece de grand plastron, en forme de masque, qui leur couvroit la tête & une partie de la trompe. Aussitôt que les spectateurs furent placés, on fit sortir de la loge, qui étoit dans l'enfoncement, un Tigre d'une figure & d'une couleur, qui parurent nouvelles aux François. Outre qu'il étoit beaucoup plus grand, plus gros, & d'une taille moins effilée que ceux qu'ils

(33) Page 217.
(34) Page 218.

avoient vûs en France, sa peau n'étoit pas mouchetée; mais au lieu de toutes les taches semées sans ordre, il avoit de longues & larges bandes en forme de cercles. Ces bandes, prenant sur le dos, se joignoient par-dessous le ventre, & continuant le long de la queue, y formoient comme des anneaux blancs & noirs, placés alternativement. La tête n'avoit rien d'extraordinaire, non plus que les jambes, excepté qu'elles étoient plus grandes & plus grosses que celles des Tigres communs, quoique ce ne fût qu'un jeune Tigre, qui pouvoit croître encore. Le Seigneur Constance dit aux Jesuites qu'il s'en trouvoit dans le Royaume de trois-fois plus gros, & qu'étant un jour à la chasse avec le Roi, il en avoit vû un de fort près, qui étoit de la grandeur d'un mulet. C'est une espece particuliere; car le Pays en produit aussi de petits, tels que ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe, & l'Auteur en vit un le même jour à Louvo (35).

On ne lâcha pas d'abord le Tigre, qui devoit combattre; mais on le tint attaché par deux cordes; de sorte que n'ayant pas la liberté de s'élancer, le premier Elephant qui l'approcha lui

(35) Page 219.

TACHARD. 1685.

donna deux ou trois coups de sa trompe sur le dos. Ce choc fut si rude, que le Tigre en ayant été renversé, demeura quelque tems sur la place, avec aussi peu de mouvement que s'il eût été mort. Cependant lorsqu'on l'eut délié, il fit un cri horrible, & voulut se jetter sur la trompe de l'Elephant, qui s'avançoit pour le frapper. Celui-ci, la repliant adroitement, la mit à couvert par ses défenses, dont il atteignit le Tigre, & qui lui firent faire un fort grand saut en l'air. Cet animal parut étourdi du coup, ou de sa chute. N'osant plus s'approcher, il fit plusieurs tours le long de la palissade; & quelquefois il s'élançoit vers les spectateurs qui paroissoient dans les galeries. Alors on poussa, contre lui, les trois Elephans, qui lui donnerent tour à tour de si rudes coups, qu'il fit encore une fois le mort. Ils l'eussent tué, sans doute, si l'Ambassadeur n'eût demandé grace pour lui.

Illumination.

Le lendemain au soir, il se fit au Palais une grande illumination, qui se renouvelle tous les ans. Elle consistoit en dix huit cens ou deux mille lumieres, dont les unes étoient rangées sur de petites fenêtres, pratiquées exprès dans les murs de l'enceinte, & les autres dans des lanternes, dont l'Auteur

admira l'ordre & la forme; sur-tout celle de certains grands falots, en forme de globes, qui sont d'un seul morceau de corne, transparente comme le verre, & quelques autres d'une espece de verre fait de riz. Ce Spectacle étoit accompagné du son des tambours, des fifres & des trompettes. Pendant que le Roi l'honoroit de sa présence, la Princesse en donnoit un semblable aux Dames de la Cour, d'un autre côté du Palais (36).

Les Jesuites voyent l'Elephant Prince.

Le Seigneur Constance fit voir aux Jesuites l'*Elephant Prince*, qui étoit d'une beauté & d'une grosseur extraordinaire. On lui donnoit ce nom, parce qu'il étoit né le même jour que le Roi. Ils virent aussi l'Elephant de garde, qu'on releve chaque jour, dans un pavillon voisin de l'appartement du Roi, & qu'on tient prêt jour & nuit pour son usage (37).

Le Roi, qui cherchoit à donner sans cesse de nouveaux divertissemens aux François, leur fit voir un jour la maniere de prendre les Elephans. Mais cet article paroissant appartenir à la description génerale de Siam, il ne reste à suivre ici l'Auteur que dans les observations que les Jesuites firent à Louvo,

(36) Page 220.
(37) *Ibidem.*

TACHARD. 1685. Observations astronomiques faites à Louvo.

Ils les avoient commencées en arrivant dans cette Ville, sur-tout celles qui leur étoient nécessaires pour observer exactement une Eclipse de Lune qui devoit arriver le 11 de Décembre. Ils n'avoient pû se servir jusqu'alors de leurs instrumens pour ces opérations, parce que la Ville & les Fauxbourgs étoient tellement inondés, qu'ils n'avoient pû trouver d'endroits pour les placer. La maison même où ils étoient logés recevoit tant d'agitation par les eaux, que leurs pendules & leurs quarts de cercle en souffroient beaucoup. Enfin, le 6 & le 7 de Decembre, ils remarquerent, par l'anneau astronomique de *Butterfield*, que la variation de l'aiguille étoit de deux degrés vingt minutes à l'Ouest; & pendant ces deux jours consecutifs, cette observation fut trouvée constamment la même (38).

Illumination pour une chasse d'Elephans.

Mais le Roi ayant fait connoître à l'Ambassadeur de France qu'il souhaitoit que l'observation de la premiere Eclipse se fît en sa présence, on choisit pour le

(38) Le 9 du même mois, par les hauteurs prises du même bord du soleil, matin & soir, l'heure veritable du midi à la pendule à secondes, étoit de douze heures cinq minutes trois secondes. La variation de l'aiguille vers l'Ouest, par la machine parallattique de *Chapotot*, fut remarquée une fois de seize minutes seulement, une autre de trente & une minutes, une autre de trente cinq, & une autre de trente huit, p. 239.

travail une maiſon, nommée *Tlée Pouſſonne*, une petite lieue à l'Eſt de Louvo, & peu éloignée d'une Forêt où Sa Majeſté devoit prendre le divertiſſement de la Chaſſe des Elephans. Le 10, ce Prince invita l'Ambaſſadeur à voir les illuminations qui ſe faiſoient pour cette chaſſe, & voulut que les ſix Jeſuites aſſiſtaſſent auſſi à ce Spectacle. L'Auteur en a fait la deſcription. TACHARD. 1685.

Un corps d'environ quarante ſix mille hommes avoit formé, dans les bois, & ſur les montagnes, une enceinte de vingt ſix lieues en quarré long, dont les deux grands côtés étoient chacun de dix lieues, & les deux autres de trois. Cette vaſte étendue étoit bordée de deux rangs de feux, qui regnoient ſur deux lignes, l'une à quatre ou cinq pas de l'autre, & qu'on entretient toute la nuit, du bois de la Forêt. Ils ſont ſoutenus en l'air, à la hauteur de ſept ou huit pieds, ſur de petites plates-formes quarrées, élevées ſur quatre pieux; ce qui les fait découvrir tous à la fois. Ce Spectacle parut à l'Auteur, pendant les tenebres, la plus belle illumination qu'il eût jamais vûe. De grandes lanternes, diſpoſées d'eſpace en eſpace, faiſoient la diſtinction des quartiers, qui étoient commandés par differens

TACHARD. 1685.

Chefs, avec un certain nombre d'Elephans de guerre, & de Chasseurs armés comme les Soldats. On tiroit, par intervalles, de petites pieces de campagne, pour étonner tout à la fois, par le bruit & par la vûe des feux, les Elephans qui voudroient forcer le passage. L'oubli de cette précaution avoit fait manquer une chasse précedente. Comme il s'étoit trouvé, dans l'enceinte, une montagne escarpée, on avoit négligé d'y placer des feux, des Gardes, & de l'artillerie, parce qu'on l'avoit crue inaccessible à des animaux d'une si énorme grosseur; mais dix ou douze s'étoient échappés avec une adresse fort singuliere. Ils s'étoient servis de leurs trompes pour s'attacher à un des arbres, qui étoient sur la pente de la montagne. Du premier arbre, ils s'étoient guindés au tronc d'un autre; & grimpant ainsi d'arbre en arbre, ils étoient parvenus avec des efforts incroyables, jusqu'au sommet de la montagne, d'où ils s'étoient sauvés dans les bois (39).

Adresse surprenante de quelques Elephans.

Château de Tlée Poussonne.

Après une collation magnifique de confitures & de toutes sortes de fruits, qui fut servie dans un lieu fort agréable, autour duquel on avoit placé des

(39) Page 242.

Elephans

Elephans de guerre & dés feux, pour garantir les François des Tigres & des autres animaux feroces qui pouvoient se trouver dans l'enceinte, le Seigneur Constance mena les Jesuites au Château de Tlée Poussonne, où le Roi s'étoit déja rendu pour assister à l'observation de l'Eclipse. Ils arriverent, à neuf heures du soir, au bord d'un canal qui conduit au Château, où ils étoient attendus par un Balon du Roi. Ce canal est fort large, & long de plus d'une lieue. Il étoit éclairé, sur les deux rives, d'une infinité de feux, élevés comme ceux qu'on a décrits. A un demi-quart de lieue du Château, les Rameurs, qui avoient nagé jusqu'alors avec beaucoup de force & de bruit, commencerent à ramer si doucement qu'on n'entendoit presque pas le bruit de leurs rames. On avertit les Jesuites qu'il falloit se taire ou parler fort bas. Lorsqu'ils descendirent au rivage, tout étoit si tranquille, malgré la multitude de Soldats & de Mandarins qui se trouvoient aux environs, qu'ils se crurent dans une solitude écartée. Ils s'employerent d'abord à disposer leurs lunettes sur divers appuis qu'on avoit élevés dans cette vûe. Mais n'ayant pas eu besoin de donner beaucoup de tems à ce tra-

TACHARD. 1685.

Silence qui regne autour des Palais du Roi.

TACHARD. 1685.

vail, ils ſe rembarquerent une heure après, pour aller paſſer une partie de la nuit dans la maiſon du Seigneur Conſtance, qui étoit à cent pas du Palais.

Chauſſetrappes Siamoiſes.

En débarquant au pied de la muraille qui eſt au-delà du canal, ils furent expoſés au danger de s'enferrer dans une eſpece de chauſſetrappes, compoſées de pluſieurs chaînes de fer, qui ſont placées à côté les unes des autres à un demi-pied de diſtance, & qui occupent la largeur du terreplain, entre le canal & le mur. Ces chaînes ſont armées d'un double rang de groſſes pointes de fer. On les tend chaque nuit au-tour du Château, pour en défendre les approches. L'Officier de garde reçut ordre de les faire lever, à l'occaſion d'un des ſix Jeſuites, qui faillit de s'engager dans ce dangereux labyrinthe. Enſuite s'étant approchés de la muraille, ils marcherent dans un petit ſentier, de deux pieds de large, qu'on laiſſe libre pour faire les rondes de nuit; & ſur les onze heures du ſoir, ils arriverent à la maiſon du Seigneur Conſtance (40).

On leur laiſſa trois ou quatre heures de repos, après leſquelles ils s'embarquerent, pour ſe rendre à la galerie où ſe devoit faire l'obſervation. Il étoit près

(40) Page 244.

de trois heures après minuit. Les Mathematiciens, à leur arrivée, préparerent, pour le Roi, une fort bonne lunette de cinq pieds, dans la fenêtre d'un sallon qui donnoit sur la galerie. On avertit ce Prince, qui vint aussi-tôt à cette fenêtre. Les Mathematiciens étoient assis sur des tapis de Perse, les uns aux lunettes d'approche, les autres à la pendule. D'autres devoient écrire le tems de l'observation. Ils saluerent le Monarque de Siam, par une profonde inclination, & chacun commença son exercice (41).

TACHARD, 1685.

Observation d'une Eclipse de lune au Château de Tlée Poussonne.

Le Roi parut prendre un vrai plaisir à voir toutes les taches de la Lune dans la lunette; sur-tout lorsqu'on lui fit remarquer leur conformité avec le Type qu'on en avoit fait à l'Observatoire de

(41) Ces observations se trouvent dans les Memoires de l'Académie des Sciences. Il suffira de remarquer ici que par le résultat, la difference des longitudes de Paris & de Louvo, est quatre-vingt dix huit degrés trente deux minutes, & par consequent que la longitude de Paris étant vingt deux, trente, celle de Louvo est cent vingt un, deux. Par les observations de l'Eclipse de lune, du 21 Fevrier 1682, on avoit trouvé la longitude de Siam de cent vingt un degrés, ce qui s'accorde parfaitement avec l'observation du Pere Tachard. Il observe que c'est une chose étonnante qu'il y ait des Cartes modernes qui mettent la longitude de Siam à cent quarante cinq degrés; au lieu que la grande Carte de l'Observatoire, faite avant toutes ces observations, la donne de cent vingt-deux degrés, c'est-à-dire, un degré près de ces observations, p. 250.

TACHARD. 1685. Questions que le Roi de Siam fait aux Mathematiciens.

Paris. Il fit diverses questions: Pourquoi la Lune paroissoit renversée dans la lunette? pourquoi l'on voyoit encore la partie de la lune qui étoit éclipsée? quelle heure il étoit à Paris? à quoi des observations, faites de concert dans des lieux si éloignés, pouvoient être utiles, &c. Tandis qu'on satisfaisoit sa curiosité par des explications, un de ses principaux Officiers apporta, sur un grand bassin d'argent, six soutanes, & autant de manteaux de satin, dont le Roi fit present aux Mathematiciens. Il leur permit de se lever, & de se tenir debout en sa presence. Il regarda dans la lunette après eux. Toutes faveurs, remarque Tachard, qui devoient paroître fort singulieres à ceux qui sçavent avec quel respect les Rois de Siam veulent qu'on approche d'eux (42).

Faveurs dont il honore l'Auteur.

Sa Majesté apprenant ensuite que c'étoit l'Auteur qui devoit retourner en France, lui demanda ses conseils & ses bons offices pour les Ambassadeurs qu'il y devoit envoyer par le même Vaisseau. Il leur avoit ordonné, ajouta-t-il, de demander au Roi de France douze Mathematiciens Jesuites. En même tems, le grand Chambellan presenta au Pere Tachard, sur un grand

(42) Page 246.

bassin d'or, deux fort beaux Crucifix. Le *Christ* étoit d'or massif; la croix de *Tambag*, qui est un mêlange de sept parties d'or, & de trois autres parties d'un metal aussi precieux que l'or même. Le pied étoit d'argent. Sa Majesté dit à l'Auteur que le plus grand seroit pour le Pere De-la-Chaise, Confesseur du Roi, dont il connoissoit le merite & la fidelité par le recit du Seigneur Constance; que le Pere Confesseur ne pouvoit lui rendre un service plus agréable, que d'obtenir du Roi son Maître douze Mathematiciens, & qu'à leur arrivée, ils trouveroient à Louvo & à Siam, un Observatoire, une Maison & une Eglise. Il donna ordre en même tems, au Seigneur Constance, de choisir avec les Peres des emplacemens pour ces édifices & de les faire bâtir incessamment. Pour le second Crucifix, il le donna de sa propre main au Pere Tachard, pour lui servir de fidelle compagnon dans son voyage (43). Lui ayant souhaité un prompt retour, il ne se retira qu'après avoir témoigné d'une maniere fort obligeante, la satisfaction qu'il avoit trouvée avec les Jesuites,

TACHARD. 1685.

(43) Ce sont les propres termes du Roi; ce qui est confirmé par une Lettre du Seigneur Constance, au Pere de la Chaise, page 254.

TACHARD. 1685.

dans une exercice qui avoit duré deux heures. Il n'avoit eu près de sa personne que le Seigneur Constance, le grand Chambellan, & un Gentilhomme de sa Chambre (44).

L'Eclipse est predite imparfaitement par un Astrologue Bramine.

Un Astrologue Bramine, qui étoit à Louvo, avoit predit la même Eclipse, à un quart d'heure près ; mais il s'étoit considerablement trompé en soutenant que l'émersion ne paroîtroit sur l'horison qu'après le lever du Soleil. L'Auteur regrette de n'avoir pas entendu la Langue Siamoise, pour sçavoir de ce Bramine la maniere dont il calculoit les Eclipses. Mais il conclut du moins de ses observations, qu'il n'étoit pas du sentiment des Talapoins Siamois, qui enseignent que lorsque la Lune s'éclipse, un dragon la devore & la rejette ensuite. Quand on leur objecte que les Mathematiciens de l'Europe predisent l'instant même de l'Eclipse, sa grandeur, sa durée, & qu'ils savent pourquoi la Lune est quelquefois éclipsée toute entiere, quelquefois à demi ; ils repondent froidement que le dragon a ses pas reglés, que les Européens en connoissent l'heure, & la mesure de son appetit, qui est quelquefois plus grand ou plus petit. Toutes les preu-

Réveries des Talapoins sur les Eclipses de lune.

(44) Page 248.

ves, qu'on leur apporte ne peuvent leur faire abandonner cette chimere (45).

TACHARD. 1685.

Chasse des Elephans.

Il restoit à prendre les Elephans qu'on tenoit renfermés dans l'enceinte, & le Roi voulut que les Mathematiciens le suivissent à cette chasse. Le jour même des observations, ils partirent à sept heures du matin. On s'enfonça dans les bois, l'espace d'une lieue, jusqu'à l'enclos où les Elephans sauvages avoient été resserrés. C'étoit un parc quarré, de trois ou quatre cens pas géometriques, dont les côtés étoient fermés par de gros pieux; avec de grandes ouvertures néanmoins, qu'on avoit laissées de distance en distance. Il s'y trouvoit quatorze Elephans de guerre, pour empêcher les sauvages de franchir les palissades. Les six Jesuites étoient placés derriere cette haie, & fort près du Roi. On poussa, dans l'enceinte du Parc, une douzaine d'Elephans privés, des plus forts, sur chacun desquels étoient montés deux hommes, avec de grosses cordes à nœuds coulans, dont les bouts étoient attachés aux Elephans qu'ils vouloient prendre, & qui se voyant poursuivis, se presenterent aux barrieres pour forcer le passage. Mais tout étant bloqué d'Elephans de guerre,

(45) Page 251.

TACHARD. 1685.

qui les repoussoient dans l'enclos, les Chasseurs jettoient si adroitement leurs nœuds, dans l'endroit où ces animaux devoient mettre le pied qu'ils ne manquoient gueres de les arrêter. Tout fut pris dans l'espace d'une heure. L'usage est d'attacher ensuite chaque Elephant sauvage entre deux Elephans privés, avec lesquels il suffit de les laisser quinze jours pour les apprivoiser (46). Dans cette troupe d'Elephans sauvages, il s'en trouva deux ou trois, fort jeunes & fort petits. Le Roi dit à l'Ambassadeur qu'il en enverroit un à Mr le Duc de Bourgogne. Mais faisant reflexion que Mr le Duc d'Anjou pourroit souhaiter aussi d'en avoir un, il ajouta qu'il vouloit lui en envoyer un plus petit, afin qu'il n'y eût point de jalousie entre ces deux Princes (47).

Comment on apprivoise les Elephans sauvages.

Derniere fête où l'Auteur assiste.

La derniere fête où l'Auteur se trouva obligé d'assister fut un repas magnifique, que le Roi fit donner aux François après l'audience de congé. Ils trouverent dans un beau sallon, au milieu d'un parterre entouré de jets d'eau, une grande table dressée, de plus de cinquante couverts. Tout fut servi dans de grands bassins d'argent. L'abon-

(46) Page 256.
(47) *Ibidem*.

dance des viandes n'y fut pas moins admirable que la délicatesse des ragoûts. On n'y manqua d'aucune sorte de vins, ni des meilleures confitures de la Chine & du Japon.

Pendant que les preparatifs se faisoient pour le départ, l'Auteur eut, avec le Pere Suarez & le Pere Fuciti, un entretien qui interesse trop l'honneur de sa Compagnie pour ne pas être regardé comme une des plus importantes parties de cette Relation. Il merite d'être rapporté dans ses propres termes.

Son Entretien avec les Peres Suarez & Fuciti, sur les injustices qu'on fait aux Jesuites.

» Ces Peres, dit-il, avoient appris à » souffrir sans se plaindre. Ils avoient, » sur ce point, une délicatesse de con- » science, qui leur faisoit garder des » mesures dont la morale la plus se- » vere ne s'accommode pas toujours. Ils » étoient surpris qu'on accusât les Je- » suites, qui sont aux Indes, de prendre » de l'argent pour administrer le Bap- » tême, dire la Messe, &c. lorqu'une » infinité de Peuples pouvoient rendre » témoignage du contraire, & ils me » protesterent, devant Dieu, qu'on » n'avoit jamais rien fait qui pût alterer » le moins du monde la regle de leurs » constitutions. Je cherchois, depuis » long-tems, à m'éclaircir d'un fait

TACHARD. 1685.

» qui avoit éclaté. Je leur demandai, s'il
» étoit vrai qu'un certain Ministre de
» Batavia, nommé *Ferreira*, eût été
» Jesuite, comme on le publioit. Ils me
» répondirent, qu'il n'avoit jamais été ni
» de notre Compagnie, ni d'aucune
» autre société Religieuse; qu'il l'avoit
» avoué à diverses personnes & au Pere
» Fuciti même; que le fondement de ce
» bruit étoit la conformité de son nom
» avec celui d'un Jesuite, nommé aussi
» Ferreira. Dieu veuille, du-moins,
» qu'on puisse n'attribuer l'origine de
» ces sortes de bruits qu'à une simple
» meprise. Car, depuis quelques an-
» nées, combien n'en a-t-on pas publié
» de semblables, dans certains Libelles
» qui courent en Hollande? L'éloigne-
» ment des lieux en a favorisé les mauvai-
» ses intentions. Après avoir vû les cho-
» ses de plus près, j'ai adoré avec une
» humble soumission, la Providence,
» qui permet quelquefois que les hom-
» mes s'échappent à dire plus de mal sur
» ce qui meriteroit leurs plus justes élo-
» ges (48).

Départ de Siam.

Les François partirent de Siam, le 14 Decembre, accompagnés du Seigneur Constance, qui voulut suivre l'Ambassadeur jusqu'à la Barre, avec de

(48) Pages 259 & 260.

TACHARD. 1685.

nouvelles marques d'honneur. Outre la Lettre du Roi son Maître, qu'il fit apporter solemnellement au Vaisseau François, il chargea le Pere Tachard de celle qu'il écrivoit lui-même au Roi de France, & lui fit présent d'un chapelet, composé du bois précieux de Calamba, dont la croix & les gros grains étoient de Tambac (49).

Présent fait à l'Auteur.

Il ne restoit qu'à mettre à la voile. Mr le Chevalier De-Fourbin (50), & Mr De-la-Mare, Ingenieur, étant demeurés volontairement au service du Roi de Siam, l'Ambassadeur partoit avec la satisfaction de n'avoir pas perdu un seul homme, pendant le sejour qu'il avoit fait dans les Etats de ce Prince; & deux Ambassadeurs Siamois qu'il menoit en France avec leur suite, rendirent témoignage, dans toute sa route, de la considération extraordinaire avec laquelle il avoit été reçu d'une des premieres Puissances des Indes.

La jalousie des Hollandois.

Cette opinion, que les Hollandois prirent de son voyage, lui fit essuyer quelques désagrémens à son retour. Etant parti de la Barre de Siam, le 22 de Décembre, avec un bon vent, le Pilote Hollandois qu'il avoit pris à Batavia,

(49) Page 262.

(50) Voyez ses Memoires, qu'il a composés lui-même.

TACHARD. 1685. l'exposa au danger de perir. Il le fit échouer au Détroit de Banca, » sans » qu'on ait pû découvrir par quel ca- » price il s'avisa d'y jetter l'ancre. « On eut assez de peine à se délivrer de cet embarras.

Mais ce n'étoit que le prélude d'une aversion plus ouverte, dont on reçut des marques fort odieuses à Bantam. On n'eut pas plutôt mouillé l'ancre devant ce Port, que l'Ambassadeur comptant d'y être reçu de bon œil, sur-tout depuis les honnêtetés qu'il avoit reçues du Géneral de Batavia, envoya Mr *De-Cibois*, Lieutenant de son Vaisseau, pour faire son compliment au Gouverneur. Ses esperances furent trompées. Mr De-Cibois fut renvoyé, sans avoir pû parler au Gouverneur, qui promit seulement d'envoyer des rafraîchissemens aux deux Vaisseaux. Cette promesse n'aboutit qu'à faire porter à bord deux ou trois bœufs, sous prétexte qu'il ne se trouvoit rien de plus à Bantam: & le soir, un homme vint demander, de la part du Gouverneur, le prix des bœufs, dont on s'imaginoit du-moins que les Hollandois avoient fait présent à l'Ambassadeur. Cet Envoyé fut traité comme il méritoit de l'être. On lui fit porter, au Gouverneur, une réponse

conforme à l'incivilité de son procédé (51). TACHARD. 1686.

Dès le lendemain, on remit à la voile pour le Cap de Bonne-Espérance. Le passage de la Sonde est difficile, à cause des vents contraires qui devoient y regner dans cette saison. Mais les François furent favorisés du plus beau tems du monde. L'Auteur ne fait cette observation, que pour avoir occasion de remarquer une autre faveur du Ciel. Les Pilotes voulant passer à trente ou quarante lieues au-dessus de l'Isle *Mony*, vers le Sud, croyoient avoir pris des mesures fort justes; lorsqu'à la pointe du jour, on découvrit une Terre à trois ou quatre lieues, où l'on auroit échoué pendant la nuit. Cette Terre est si basse qu'on ne la reconnoît qu'aux brisans. On fut obligé de passer sous le vent & de la laisser au Sud.

Perils que les François évitent.

La suite de cette Navigation fut des plus heureuses jusqu'à la hauteur de l'Isle de Bourbon, où les deux Vaisseaux essuyerent, le 13 de Février, une tempête fort violente, qui dura trois jours, & qui après avoir emporté la grande voile de la Frégate, sépara ce bâtiment de l'autre. Ils ne se rejoignirent qu'au Cap de Bonne-Espérance.

(51) Pages 264 & précedentes.

TACHARD. 1686.

Arrivée au Cap.

Ce fut le 13 de Mars qu'étant arrivé au Cap, on alla mouiller dans la Baye, entre sept gros Vaisseaux Hollandois qui composoient la Flotte des Indes, & qui attendoient trois ou quatre autres bâtimens de leur Nation pour retourner ensemble en Europe. La défiance paroissant diminuer à proportion que les François s'éloignoient des Indes, le Gouverneur du Fort reçut fort civilement le compliment de l'Ambassadeur. Les saluts furent rendus coup pour coup. L'Auteur reçut toutes sortes de politesses des Officiers Hollandois. Ils le presserent de descendre, en lui offrant une maison dans la Ville, parce que l'Observatoire, qu'on avoit démoli pour le rebâtir avec plus de magnificence, n'étoit pas encore achevé. Lorsqu'ils eurent appris de lui qu'il devoit revenir aux Indes avec plusieurs autres Jesuites, ils l'inviterent d'avance, lui & ses Confreres, à venir se délasser au Cap. Le Pere Tachard paroît d'autant plus sensible à ce témoignage d'estime, que de la part des plus grands ennemis de son Ordre, il pouvoit les regarder comme un tribut forcé qu'ils rendoient à son mérite.

Combien l'Auteur se loue des Hollandois.

Le Gouverneur lui fit présent de quatre belles peaux de Tigres, & d'un

petit animal privé qu'il avoit pris dans son dernier voyage. C'étoit une espece d'écureuil, qui est l'ennemi implacable des serpens & qui leur fait une cruelle guerre. Le Gouverneur avoit fait nouvellement un grand voyage dans les Terres au Nord, où il avoit découvert quantité de Nations, qui ont quelque forme de gouvernement & de police (52).

TACHARD. 1686.

Nouvelles découvertes dans les Terres.

On étoit au tems des vendanges. L'Auteur prit plaisir à manger du raisin d'Afrique, qui lui parut d'un goût merveilleux, & qui croît en abondance. Le vin blanc, dit-il, est fort délicat; & si les Hollandois avoient autant d'habileté à cultiver les vignes qu'à faire prosperer le Commerce & leurs Colonies, ils auroient au Cap d'excellens vins d'autre couleur (53).

Après avoir renouvellé les provisions, & retabli la santé des malades, les deux Vaisseaux sortirent de la Baye du Cap le 26 de Mars. Ils découvrirent l'Isle de l'Ascension le 19 d'Avril. Un bon vent leur fit passer la ligne, dès le 27, au premier meridien; mais leur ayant été moins favorable jusqu'au dernier jour de Mai, ils furent extrêmement sur-

Remarques de l'Auteur sur sa route.

(52) Page 267. Voyez la Relation de Kolben, au Tome XVIII.

(53) *Ibidem.*

TACHARD. 1686.

pris, le lendemain au soir, de voir devant eux l'Isle de Corvo, la plus occidentale des Açores, tandis que les Pilotes se croyoient plus de cent lieues au de-là. L'Auteur avertit qu'il a lu dans plusieurs Routiers, & qu'il sçait de divers habiles Navigateurs, qu'on se trompe souvent dans cette route. On ne manque gueres, dit-il, de découvrir les Açores quand on croit les avoir déja passées; ce qui fait voir que dans ces parages, les Courans portent vers l'Ouest avec beaucoup de rapidité. Il conclut qu'en revenant de l'Afrique, il faut observer une extrême précaution, pour ne tomber pas dans une erreur dont les suites peuvent être funestes (54).

Les deux Vaisseaux arriverent heureusement dans la rade de Brest le 18 de Juin.

(54) Page 268.



VOYAGE

DU CHEVALIER

DE-CHAUMONT,

A SIAM.

INTRODUCT.

CE n'eſt pas un ſecond recit du Voyage précedent, que je penſe à donner dans cette Relation, ni même aucune circonſtance que le Pere Tachard puiſſe être accuſé d'avoir negligée. Mais quoiqu'il ait rapporté fort au long la premiere Audience du Roi de Siam, il m'a paru qu'écrivant ſur la foi d'autrui, ſon témoignage, ſur ce point, ne devoit pas être préferé à celui d'un Ambaſſadeur, qui rend compte lui-même de ce qu'il a fait, & des honneurs qu'il a reçus. D'ailleurs, l'Ouvrage du Chevalier De-Chaumont (55) merite un article à part dans ce Recueil; & s'il ne peut être comparé avec celui du Pere Tachard, par les lumieres qui diſtinguent un celebre Voyageur, il eſt reſpectable du-

(55) Un Volume *in*-12, à Paris, chez Seneuſe & Horthemels, 1686.

INTRODUCT. moins dans tout ce qui concerne le caractere dont son Auteur étoit revêtu. Je ne porte pas le même jugement du Journal de l'Abbé De-Choisy (56), qui ne peut passer que pour un badinage; tantôt ingenieux, élegant; tantôt fade & frivole. Aussi n'entrera-t-il ici qu'à titre de supplement, dans quelques notes disperseés.

Observons que Mr le Chevalier De-Chaumont étoit l'aîné d'une ancienne & illustre Maison, & qu'il servoit depuis long tems avec distinction, dans le double emploi de Capitaine de Vaisseau, & de Major Géneral des Armées navales de France sur les mers du Levant. La scene sera transportée tout d'un coup de Brest, lieu de son embarquement, à Siam, où il arriva le 23 de Septembre 1685; & pour donner plus de grace à son recit, je le laisserai presque dans ses termes.

Reglement des ceremonies.

LE 13 d'Octobre, je fis dire au Roi, par les Mandarins qui m'accompagnoient, que j'avois été informé de la maniere dont les Ambassadeurs étoient

(56) Un volume *in*-12, composé de lettres dans le style le plus familier. Aussi l'Editeur convient-il qu'elles n'avoient pas été faites pour le Public. C'est un Journal, comme elles en portent le titre, mais dans lequel l'Auteur ne cherche qu'à montrer de l'esprit & qu'à badiner sur les évenemens, sans les approfondir.

reçus dans ses Etats, & que la trouvant fort differente de celle qui s'observoit en France, je le suppliois de m'envoyer quelqu'un avec qui je pusse traiter des circonstances de mon entrée. Ce Prince m'envoya le Seigneur Constance, avec lequel j'eus une longue conversation, par la bouche de Mr l'Evêque de Metellopolis, qui nous servit d'Interprete. Nous disputames long-tems. Il m'accorda néanmoins tout ce que je demandois.

Quarante Nations rendent honneur au Chevalier De-Chaumont.

Le Seigneur Constance m'amena le 17, quatre beaux Balons, pour le transport des presens, dont j'étois chargé. Le Roi donna ordre à toutes les Nations Indiennes, qui resident à Siam, de me venir témoigner la joye, qu'elles ressentoient de mon arrivée, & de me rendre toutes sortes d'honneurs. Elles y vinrent sur les six heures du soir, vétues à la mode de leurs Pays. On comptoit quarante Nations differentes, toutes de Royaumes indépendans les uns des autres, entre lesquelles étoit le fils d'un Roi qui avoit été chassé de ses Etats, & qui étoit venu demander du secours à Siam pour s'y rétablir. Quoique leurs habits fussent peu differens de ceux des Siamois, il y avoit plus de variété dans leur coeffure. Les uns

DE-CHAUMONT. 1685.

avoient des turbans, les autres des bonnets à l'Arménienne ou des calottes, & d'autres étoient nue tête.

Honneurs rendus à la Lettre du Roi.

Le même jour, ayant été averti que le Roi vouloit me recevoir le lendemain, je convins des honneurs qui seroient rendus à la Lettre du grand Roi que je représentois. On m'envoya, le 18, quarante Mandarins, des premiers de la Cour; deux desquels, qui portent le titre d'Oyas & qui sont à Siam ce que les Ducs sont en France, me dirent que tous les Balons étoient à ma porte, pour prendre la Lettre de Sa Majesté, & me conduire au Palais. La Lettre étoit dans ma Chambre, renfermée dans un vase d'or, couvert d'un voile de brocart très riche. Les Mandarins étant entrés se prosternerent, les mains jointes sur le front, le visage contre terre, & la saluerent trois fois dans cette posture; c'est-à-dire, qu'étant assis dans un fauteuil, je reçus cet honneur, qui n'a jamais été rendu à Siam qu'à la Lettre de Sa Majesté. Après cette ceremonie, je pris la Lettre avec le vase d'or, je la portai sept ou huit pas, & je la donnai à Mr l'Abbé De-Choisy, qui étoit venu de France avec moi (57). Il marchoit à

(57) Voici dans quels termes Mr l'Abbé De-Choisy raconte lui-même cet incident: » Il y a eu gran-

ma gauche, un peu derriere. Il la porta jusqu'au bord de la riviere, où je trouvai un Balon extrêmement beau & fort doré, dans lequel étoient deux Mandarins du premier ordre. Je pris la Lettre des mains de l'Abbé De-Choisy; & l'ayant portée dans le Balon, je la remis à l'un de ces Mandarins, qui la posa

DE-CHAUMONT. 1685.

Comment elle est portée au Palais de Siam.

» de difficulté. Mr Constance vouloit faire porter la Lettre du Roi en » triomphe, dans un Balon toute seule, & qu'ensuite on la mît entre les » mains d'un des grands » Mandarins du Royaume, pour la porter encore en triomphe dans la » ville & dans les Cours du » Palais. Mr l'Ambassadeur ne vouloit point lâcher sa Lettre, & se tenoit roide sur les Coutumes de l'Europe. Je n'ai » pas manqué mon coup. » J'ai dit qu'il falloit s'accommoder aux Coutumes de l'Orient, dans les » choses qui bien loin d'être honteuses étoient » beaucoup plus honorables; qu'on ne pouvoit » rendre de trop grands » honneurs à la Lettre du » Roi: & là-dessus, j'ai » proposé à Mr l'Ambassadeur, au lieu de mettre » la Lettre entre les mains » des Mandarins Siamois, » de me la remettre à moi, » pour la montrer au Peuple & la porter à l'Audience. Il y a consenti; » & Mr Constance aussi, » qui vouloit seulement » que la Lettre fût exposée » à la vûe de tout le monde. Par-là, je me suis » donné un rang fort honorable; au lieu qu'auparavant j'étois assez embarrassé de ma personne, » n'ayant qu'une maigre » coadjutorerie & un caractere en idée. Il faudra » bien honorer celui qui » touchera la Lettre du » plus grand Roi du monde. On me donnera, à » moi seul, un Balon du » Roi: j'irai à l'Audience, » à côté de Mr l'Ambassadeur, & j'y aurai une » place reglée & honorable. Pages 240 & suivantes. (Remarquez que l'Abbé De-Choisy étoit nommé pour demeurer Ambassadeur ordinaire à Siam, supposé que le Roi eût embrassé le Christianisme, comme on s'en étoit flatté mal à propos. *Voyez* la Relation précedente.

sous un dais fait en pointe, fort élevé, & tout éclatant de dorure. J'entrai dans un autre Balon très magnifique, immediatement à la suite de la Lettre, qui en avoit deux autres à ses côtés. L'Abbé De-Choisy étoit dans un cinquieme, immediatement derriere le mien; & les Gentilshommes, qui formoient mon cortege, venoient après lui dans d'autres Balons, avec toutes les personnes de ma suite. Ceux des Mandarins étoient à la tête. On comptoit douze Balons tout dorés, & près de deux cens autres qui voguoient sur deux colomnes, au milieu desquelles étoient la Lettre du Roi, les deux Balons de garde & le mien. Toutes les Nations de Siam assistoient au spectacle; & la riviere, quoique très large, paroissoit couverte de Balons. Nous avançames, dans cet ordre, jusqu'à la ville, dont les canons me saluerent; ce qui ne s'étoit jamais fait pour aucun autre Ambassadeur. Je fus salué aussi par tous les Navires; & lorsque je descendis à terre, je trouvai un grand char tout doré, qui n'avoit jamais servi qu'au Roi.

Marche de l'Ambassadeur dans la Ville.

Je pris la Lettre de Sa Majesté, & je la mis dans ce char, qui étoit traîné par des chevaux & poussé par des hommes. Ensuite j'entrai dans une chaise dorée,

portée sur les épaules de dix hommes. L'Abbé De-Choisy en eut une moins belle. Les Gentilshommes de mon cortege & les Mandarins étoient à cheval. Toutes les Nations étrangeres marchoient à pied par derriere.

DE-CHAUMONT. 1685.

La marche garda cette forme jusqu'au Château du Gouverneur, où je trouvai deux haies de soldats, qui avoient des bonnets de metal doré, une chemise, & une espece d'écharpe de toile peinte, qui leur servoit de culotte, sans bas & sans souliers; les uns armés de mousquets, les autres de lances, d'autres d'arcs & de fleches, & d'autres de piques. On entendoit le bruit d'un grand nombre de trompettes, de tambours, de tymbales, de musettes, d'une sorte de petites cloches, & d'autres instrumens en forme de cors. Je continuai de marcher le long d'une grande rue, bordée d'une foule de peuple. Enfin, j'arrivai dans une grande Place qui est devant le Palais du Roi, où l'on avoit rangé, des deux côtés, un grand nombre d'Elephans de guerre. J'entrai de-là dans la premiere cour du Palais, où je trouvai environ deux mille soldats, assis sur leur derriere, leurs mousquets reposés droits sur la crosse. La gauche étoit occupée par des Elephans armés en guerre, après lesquels

Il arrive au Palais. Cours qu'il traverse.

DE-CHAUMONT. 1685.

on voyoit cent hommes à cheval, pieds nuds, mais vétus à la Moresque, & la lance à la main.

Ce fut dans ce lieu que les Nations & toutes les personnes même de ma suite reçurent ordre de me quitter, à l'exception des Gentilshommes de mon cortege. Je traversai deux autres cours, qui étoient remplies comme la premiere; & j'entrai dans une quatrieme, qui offrit à ma vûe un grand nombre de Mandarins prosternés. J'observai d'un même coup d'œil six chevaux tenus chacun par deux Mandarins. Ils me parurent très richement équipés. La bride, le poitrail, la croupiere, & les courroies d'étriers étoient garnis d'or & d'argent, si couverts de perles, de rubis & de diamans qu'on n'en appercevoit pas le cuir. Les étriers & les selles étoient d'or & d'argent. Chaque cheval avoit des anneaux d'or aux pieds de devant. Je remarquai aussi plusieurs Elephans, harnachés comme nos chevaux de carosse, en velours cramoisi, avec des boucles dorées.

Derniere cour, & ce qu'il y voit.

Je m'arrêtai quelque tems avec Mr Constance, pour donner le tems aux Gentilshommes François d'entrer dans la salle d'audience & de s'asseoir sur des tapis. On étoit convenu qu'ils y entreroient

Ce qui se passe dans la salle d'Audience.

roient la tête haute, avec leurs souliers; qu'ils se rangeroient dans leurs places avant que le Roi parût sur son Thrône; & que lorsqu'il paroîtroit, ils lui feroient une inclination à la Françoise, sans se lever. Aussi-tôt que le bruit des instrumens eut annoncé l'arrivée de ce Monarque, j'entrai dans la salle (58), accompagné de Mr Constance, du Barcalon, & de l'Abbé De-Choisy, qui portoit la Lettre du Roi. Je fus surpris de voir le Roi dans une tribune fort élevée; car Mr Constance étoit demeuré d'accord avec moi, que le Roi ne seroit qu'à la hauteur d'un homme dans sa tribune, & que je pourrois lui donner la Lettre de la main à la main. Alors je dis à l'Abbé De-Choisy; » On a sans doute » oublié ce qu'on m'a promis. Mais assu- » rément je ne donnerai la Lettre du » Roi qu'à ma hauteur. « Le vase d'or où elle étoit, avoit un grand manche d'or, de plus de trois pieds de long. On avoit crû que je prendrois ce vase par le bout du manche, jusqu'à la hauteur du Thrône; mais je me déterminai sur le champ à présenter la Lettre en tenant le vase même dans ma main. Etant donc entré, je saluai le Roi de la porte. Je le

Difficulté qui embarrasse l'Ambassadeur.

(58) Il se trouve ici quelque erreur d'impression, à laquelle on a suppléé par le secours de l'Abbé De-Choisy.

DE CHAUMONT. 1685.

saluai encore à la moitié du chemin, & lorsque je fus proche de l'endroit où je devois m'esseoir. Ensuite, après avoir prononcé deux mots de ma harangue, je remis mon chapeau sur ma tête; & m'étant assis, je continuai de parler.

Il prononce sa Harangue.

Mon Discours fut interpreté par Mr Constance. Lorsqu'il eut achevé son office, je dis à Sa Majesté que le Roi mon maître m'avoit donné Mr l'Abbé De-Choisy pour m'accompagner, & les douze Gentilshommes que je lui présentai. Je pris alors la Lettre des mains de l'Abbé De-Choisy, & je la portai au Thrône, dans la résolution d'exécuter ce que j'avois médité. Mr Constance, qui m'accompagnoit, rampant sur ses genoux & sur ses mains, me fit signe & me cria de hausser le bras. Je feignis de ne le point entendre, & je tins ferme. Le Roi, se mettant à rire, se leva, & se baissa pour prendre la Lettre dans le vase. Il se pancha de maniere qu'on lui vit tout le corps. Aussi-tôt qu'il l'eut prise, je lui fis ma réverence, & je me retirai sur mon siege (59).

Sa fermeté pour l'honneur du Roi son Maître.

(59) L'Abbé De-Choisy raconte le même évenement, avec des circonstances qui servent à l'éclaircir. » Il faut vous expliquer ici, dit-il, un » incident fort important. » Mr Constance, en reglant toutes choses, avoit » fort insisté à ne pas changer la coutume de tout » l'Orient, qui est que les

Le Roi me demanda des nouvelles de Sa Majesté & de toute la Maison

DE-CHAUMONT. 1685.

» Rois ne reçoivent point
» les Lettres de la main des
» Ambassadeurs. Mais son
» Excellence avoit été fer-
» me à vouloir rendre cel-
» le du Roi en main pro-
» pre. Mr Constance avoit
» proposé de la mettre
» dans une couppe, au
» bout d'un baton d'or,
» afin que Mr l'Ambassa-
» deur pût l'élever jus-
» qu'au Thrône du Roi :
» mais on lui avoit dit
» qu'il falloit ou abaisser
» le Thrône, ou élever
» une estrade, afin que
» son Excellence la pût
» donner au Roi de la
» main à la main. Mr
» Constance avoit assuré
» que cela seroit ainsi. Ce-
» pendant nous entrons
» dans la salle, & en en-
» trant nous voyons le
» Roi à une fenêtre, au
» moins de six pieds de
» haut. Mr l'Ambassadeur
» m'a dit tout bas : Je ne
» saurois lui donner la
» Lettre qu'au bout d'un
» baton, & je ne le ferai
» jamais. J'avoue que j'ai
» été fort embarrassé. Je
» ne savois quel conseil
» lui donner. Je songeois
» à porter le siege de Mr
» l'Ambassadeur auprès
» du Thrône, afin qu'il
» pût monter dessus ;
» quand tout d'un coup,
» après avoir fait sa ha-
» rangue, il a pris sa ré-
» solution. Il s'est avancé
» fierement vers le Thrô-
» ne, en tenant la couppe
» d'or où étoit la Lettre,
» & a présenté la Lettre
» au Roi sans hausser le
» coude, comme si le Roi
» avoit été aussi bas que
» lui. Mr Constance, qui
» rampoit à terre derriere
» nous, crioit à l'Ambas-
» sadeur, *Haussez, haus-*
» *sez* : mais il n'en a rien
» fait ; & le bon Roi a été
» obligé de se baisser à mi-
» corps hors de la fenêtre,
» pour prendre la Lettre,
» & l'a fait en riant ; car
» voici le fait. Il avoit dit
» à Mr Constance ; *Je t'a-*
» *bandonne le dehors ; fais*
» *l'impossible pour honorer*
» *l'Ambassadeur de France,*
» *j'aurai soin du dedans.*
» Il n'avoit pas voulu a-
» baisser son Thrône, ni
» faire mettre une estrade,
» & avoit pris son parti,
» en cas que l'Ambassa-
» deur ne haussât pas la
» Lettre jusqu'à la fenê-
» tre, de se baisser pour
» la prendre. Cette postu-
» re du Roi de Siam m'a
» rafraîchi le sang ; &
» j'aurois de bon cœur
» embrassé l'Ambassa-
» deur, pour l'action qu'il
» venoit de faire. *Pages*
» 253 *& suivantes.*

DE-CHAUMONT. 1685. Questions du Roi de Siam & sa parure.

royale de France. Il voulut être informé du succès des armes Françoises, qui venoient d'emporter Luxembourg ; & s'étant réjoui de nos victoires, il ajouta qu'il avoit envoyé en France de nouveaux Ambassadeurs, qui étoient partis dans le *Soleil-d'Orient*. L'Evêque de Metellopolis servoit d'Interprete entre ce Monarque & moi. La Couronne que le Roi de Siam avoit sur la tête étoit enrichie de diamans. Il la portoit autour d'un bonnet qui s'élevoit au-dessus, & qui ressembloit beaucoup à celui de nos Dragons. La veste étoit d'une très belle étoffe d'or, garnie aux poignets & au cou d'un très grand nombre de diamans, qui formoient une espece de collier & de bracelets. Il avoit aussi beaucoup de diamans aux doigts. Je ne pus observer sa chaussure, parce que dans cette premiere audience je ne lui vis que la moitié du corps (60). Quatre-vingt Mandarins, qui étoient prosternés dans la salle, ne quitterent pas cette posture jusqu'au moment de son départ. Ils n'avoient ni bas ni souliers ; & leurs habits ressembloient à ceux que j'ai décrits, avec un bonnet sans couronne, de la

(60) Voyez le Portrait de ce Prince dans la Relation précédente.

même forme que celui du Roi (61).

Ce Monarque ne se retira qu'après m'avoir parlé près d'une heure. La salle de l'audience étoit élevée de douze ou quinze marches; peinte au dedans de grandes fleurs d'or depuis le bas jusqu'au platfond, qui étoit de bossages dorés. Le plancher étoit couvert de très beaux tapis. Au fond de la salle se présentoient deux escaliers, qui conduisoient dans une chambre où étoit le Roi. L'entre-deux offroit une fenêtre brisée, devant laquelle on avoit placé trois grands parasols, qui s'élevoient par étages, du bas de la salle en haut. Ils étoient de toile d'or, & le baton couvert d'une feuille d'or. L'un étoit au milieu de la fenêtre, les deux autres aux deux côtés. C'est par cette fenêtre qu'on découvroit le Thrône du Roi (62).

DE-CHAUMONT. 1685. Forme & ornemens de la salle d'Audience.

(61) Le Chevalier De-Fourbin temoigne, dans ses Memoires, qu'il ne trouva rien d'admirable dans l'air des Mandarins, dans leurs ajustemens & dans leur posture.

(62) Le Chevalier De-Chaumont traite sa matiere avec la gravité d'un Ambassadeur & s'arrête peu aux circonstances. L'Abbé De Choisy y supplée souvent : il dit ici : » Mr l'Ambassadeur, à la » porte du Palais, est re- » monté dans sa chaise & » moi dans la mienne; les » Gentilshommes ont sui- » vi à cheval, tout le reste » à pied. Il a fallu remon- » ter dans les Balons, pour » aller au Palais de son » Excellence On a remis » pied à terre, au bout de » la rue des Chinois; en- » suite on a passé dans la » rue des Mores. Ce sont » les deux plus belles rues » de Siam. Les Maisons en

DE-CHAUMONT. 1685. On renvoye les Lecteurs

Le sujet de l'Ambassade, la plûpart des fêtes que le Roi de Siam donna aux François, les usages du pays, le caractere du Roi & de Mr Constance (63),

» sont de pierre & de brique. La Ville est assurément fort peuplée; mais ce n'est pas encore Paris. Nous sommes enfin arrivés au Palais de son Excellence, au milieu d'une foule incroyable de Peuple. La Cour est grande & fort gaye. A droite est un grand lieu à colomnes, qui est magnifique & galant. Le haut est peint d'un jaune qui paroît or. Les murailles sont blanches, toutes pleines de niches où il y a des Porcelaines. Ce jaune, ce blanc & ce bleu se marient fort bien ensemble. Il y aura, dans deux jours, une fontaine jaillissante. On travaille nuit & jour à un réservoir qui fournira de l'eau. Voyez si ces gens-là oublient quelque chose. A gauche est le corps de logis. Mr l'Ambassadeur y a une antichambre, une chambre, des garde-robbes, une galerie, & une fort belle terrasse. La Chapelle est grande. » *Pages* 257 *& suivantes.*

(63) L'Abbé De-Choisy revient sans cesse aux grandes qualités de ce Ministre. « C'est un maître homme, » dit-il. Mr l'Ambassadeur lui avouoit qu'il avoit été embarrassé à l'Audience, en voyant le thrône du Roi si haut, parce qu'il avoit bien résolu de ne pas hausser le bras en donnant la Lettre, & qu'il auroit été au desespoir de déplaire à Sa Majesté. Et moi, lui a répondu Mr Constance, j'étois encore plus embarrassé; vous n'aviez qu'un Roi à contenter, & j'en avois deux. Il nous a montré, pendant l'Audience, le Beau-frere du Roi de Camboye, prosterné comme les autres. Son Excellenc, nous disoit-il, a les pieds où les Freres de Roi ont la tête. Il dit que le premier article des instructions des Ambassadeurs, que le Roi de Siam envoye en France, sera de faire aveuglement tout ce qu'on leur ordonnera, dans la pensée qu'on ne leur ordonnera rien que de raisonnable, & de glorieux pour leur Maître. En un mot, c'est un drôle qui auroit de l'esprit à Versailles. » *Pages* 259 *& suivantes.*

le départ & la navigation qui ramena heureusement l'Ambassadeur à Brest, sont autant d'articles que le Pere Tachard a traités avec plus de soin que le Chevalier De-Chaumont, & sans doute avec plus d'intelligence que l'Abbé De-Choisy. Mais il paroît avoir ignoré quels furent les presens que le Roi de Siam envoya par ses propres Ambassadeurs, à la Cour de France; car l'attention avec laquelle il rapporte quelques liberalités particulieres que ce Prince fit à divers Officiers François, & celle qu'il a de relever la beauté de deux Crucifix qu'il reçut de sa main, l'un pour le Pere De-la-Chaise & l'autre pour lui-même, ne laissent pas douter que s'il eût connu la magnificence Siamoise dans un point beaucoup plus important, il ne l'eût fait valoir avec d'autres marques d'admiration. Aussi lit-on, dans plusieurs Lettres de l'Abbé De-Choisy que le choix des presens fut regardé comme une affaire d'Etat, & que le Seigneur Constance s'enferma plusieurs fois avec lui pour en dresser le memoire (64). L'Am-

DE-CHAUMONT. 1685.

au Pere Tachard, pour les articles qu'il a traités.

Ce Pere n'a pas été informé des presens du Roi de Siam.

(64) Nous avons commencé ce matin le Memoire des présens, p. 295. Le Memoire des presens du Roi est achevé. Si vous n'en êtes pas content, ce sera votre faute. Nous avons deja travaillé deux heures à celui de Monseigneur le Dauphin, p. 298. Monseigneur le Duc de Bourgogne a son petit rôle

DE CHAUMONT. 1685.

bassadeur en a fait une partie essentielle de son Journal ; & ce détail qui sert également à faire connoître les richesses du Roi de Siam, & la haute opinion qu'il avoit de la Nation Françoise, merite en effet de n'être pas supprimé.

Suivons l'ordre du Memoire, qui distingue les presens du Roi de ceux de Mr Constance.

Deux pieces de canon de fonte de six pieds de long, battues à froid, garnies d'argent, montées sur leurs affuts aussi garnis d'argent, faites à Siam.

Une aiguiere de tambac, métal plus estimé que l'or, avec sa soucouppe faite à Siam dans le goût du pays.

Une aiguiere d'or, ouvrage relevé sur quatre faces, avec sa soucouppe ou plat pour son soutien, faite au Japon.

Deux flacons d'or, d'ouvrage relevé du Japon (pour servir sur un buffet, ou pour transporter en voyage) dans un coffre du Japon.

Un dard d'or couvert, d'ouvrage relevé, en façon du Japon.

Deux petites couppes d'or avec leurs

en or, en argent & en ouvrages de vernis du Japon. Mr le Duc d'Anjou aura ses petits joujous. Les Ministres de France ont aussi leurs presens. C'est Mr Constance qui leur en envoye, comme premier Ministre ... Tout s'avance. A mesure que les presens sont choisis, on les met à part, on les emballe. Il y a deja cent cinquante balots, *page* 303.

baſſins, ſur un pied aſſez haut, ouvrage du Japon relevé, très riche. DE-CHAUMONT. 1685.

Deux petites couppes d'or accoſtées, ſans couverture, bien travaillées, d'un ouvrage relevé du Japon.

Une cuilliere d'or, du plus bel ouvrage du Japon.

Deux Dames Chinoiſes, chacune ſur un Paon, portant entre leurs mains une petite taſſe d'argent, le tout partie d'argent & émaillé, les Paons pouvant par reſſort marcher ſur une table. Les couppes ſont droites & ſur les mains des deux Chinoiſes.

Deux coffres d'argent, relevés, du plus bel ouvrage du Japon, dont une partie eſt d'acier.

Deux grands flacons d'argent, avec deux lions dorés pour couverture, & deux grands baſſins, le tout de même ouvrage, des plus beaux du Japon.

Deux grandes couppes couvertes ſur deux baſſins, le tout d'argent, & de l'ouvrage le plus fin du Japon.

Une grande couppe découverte, avec ſon baſſin d'argent.

Une aiguiere d'argent à quatre faces, avec une ſoucouppe de même, ouvrage du Japon.

Deux vaſes d'argent avec deux ſoucouppes, du Japon.

DE CHAUMONT. 1685.

Deux paires de chocolatieres avec leurs couvertures d'argent, ouvrage du Japon.

Deux tasses assez grandes, du Japon.

Deux autres tasses plus petites, avec leurs bassins d'argent, pour boire des liqueurs ; toutes deux couvertes d'un rameau d'argent & de même ouvrage.

Deux grandes galgoulettes d'argent à la Chinoise, avec leurs bassins, ouvrage du Japon.

Deux Cavaliers Chinois, portant en main deux petites couppes, qui marchent par ressort, le tout d'argent, façon de la Chine.

Deux aiguieres sur deux tortues, le tout d'argent & ouvragé, ouvrage de la Chine.

Deux couverts d'argent, ouvrage du Japon, qui marchent par ressort, & qui portent chacune leur petite couppe.

Deux grands cabinets du Japon, fleurdelisés par dedans, garnis d'argent par tout, du plus beau vernis & du plus bel ouvrage.

Deux coffres d'une grandeur médiocre, garnis d'argent & du même ouvrage, sans fleurs de lis.

Deux petits cabinets d'écaille de tortue, garnis d'argent, d'un ouvrage fort estimé du Japon.

Quatre grands bandages garnis d'argent, ouvrage du Japon. DE-CHAUMONT. 1685.

Un petit cabinet d'argent, enjolivé d'un ouvrage du Japon.

Deux pupitres vernissés, garnis d'argent, ouvrage du Japon, dont l'un est d'écaille de tortue.

Une table de vernis du Japon, garnie d'argent.

Deux paravens de bois du Japon ouvragé, en six feuilles; c'est un présent de l'Empereur du Japon au Roi de Siam.

Un autre paravent de soie, sur un fond bleu, de plusieurs oiseaux & fleurs en relief, d'ouvrage fait à Siam.

Un grand paravent plus grand que les deux autres, pour tenir de jour & de nuit, à douze feuilles, ouvrage de Pequin.

Deux grandes feuilles de papier en forme de perspective. Dans l'une sont toutes les especes d'oiseaux de la Chine, & dans l'autre des fleurs.

Un service de table de l'Empereur du Japon, ouvrage très curieux, & d'un travail très difficile.

Un service de campagne, pour un grand Seigneur du Japon, & du plus beau vernis.

Vingt six sortes de bandages, du plus beau vernis du Japon.

DE-CHAUMONT. 1685.

Un petit cabinet du Japon, qui passe pour une curiosité.

Deux petits coffres, pleins de petits bassins vernis du Japon.

Deux coffres de bois vernis, couleur de feu par dehors, & noirs par dedans, ouvrage du Japon.

Douze différentes sortes de boetes, ouvrage du Japon. Une grande boete ronde, rouge, d'un beau vernis, même ouvrage.

Deux lanternes de soie à figures, ouvrage curieux du Tonquin.

Deux autres lanternes rondes, la grande d'une seule corne, chacune avec leur garniture d'argent.

Deux robbes de chambre du Japon, d'une beauté extraordinaire, l'une couleur de pourpre, & l'autre couleur de feu.

Un tapis de Perse à fond d'or, de plusieurs couleurs.

Un tapis de velours rouge, bordé d'or, avec une bordure de velours verd, aussi bordé d'or.

Un tapis de la Chine à fond couleur de feu, avec plusieurs fleurs.

Deux tapis d'Indostan, fond de soie blanche à fleurs d'or & de soie de plusieurs couleurs.

Neuf pieces de Bezoar, de plusieurs animaux.

DE CHAUMONT. 1685.

Deux coffres de bois noir à fleur d'or, vernis du Japon.

Deux manieres d'ablerdos, dont le fer a été fait à Siam, garnies de tambacq. Le bois est du Japon, dans un étui de bois doré du Japon.

Il y a quinze cens ou quinze cens cinquante pieces de porcelaine, les plus belles & les plus curieuses de toutes les Indes, de toutes sortes de formes & de grandeurs, & fort anciennes (65).

* Une chaîne d'or très grande & d'un beau travail (66).

* Presens de Mr Constance au Roi.

(65) Nous ne faisons pas un Memoire comme un Marchand de la rue Saint-Denis. Il faut qu'il y ait par-tout de l'esprit. J'espere que vous serez content de l'Histoire des Porcelaines. Je vous dirai: Ce vase est de l'Empereur Cachien, qui le fit faire il y a trois cens vingt ans: Cet autre est du Conquerant de la Chine: Cet autre est de Camhi: & si vous voulez du détail, je vous dirai; Ce rouleau est fait de la maniere de Porcelaine proposée par l'Empereur Sontec, mais la façon est à la Persienne, & les fleurs à la Siamoise. Je vous apprendrai que sur la plûpart des anciennes Porcelaines, le nom de l'Empereur regnant est écrit, hormis sur celles qui ont été faites à la fantaisie des Etrangers; car les Chinois ne mettent jamais la datte si tout n'est à la Chinoise: & par-là vous pourrez dresser, sur les Porcelaines, des tables chronologiques de l'Histoire de la Chine. *Choisy*, p. 296.

(66) Mr Constance a de quoi envoyer. Le Roi de Siam ne lui donne point d'appointemens, & il ne laisse point de faire une grande dépense Il a cinq ou six Vaisseaux à lui, qui vont & viennent à la Chine & au Japon; & son garde-meuble est bien garni. *Choisy*, p. 303. Mr Constance ne se lasse point de faire des presens. Il m'en a fait un qui vaut plus de deux cens pistoles. Il en a fait un à Mr l'Ambassadeur, qui en vaut plus de quatre cens. Il en a fait un à chacun des Gentilshommes en particulier. Il y a deja trois cens ballots. Cependant

DE CHAUMONT. 1685.

Un gobelet couvert d'argent, avec un ouvrage relevé d'or.

Deux petits coffres d'argent, ouvrage du Japon.

Trois chocolatieres d'argent, même ouvrage.

Une grande couppe d'argent à six côtés, du Japon.

Deux tasses à quatre côtés, avec un manche, de même ouvrage.

Deux tasses à trois pieds, avec deux oreilles, du Japon.

Deux autres tasses de différentes façons & de même ouvrage. Plusieurs autres tasses, les unes rondes, d'autres à huit côtés.

Un bouilli d'argent, qui sert à chauffer l'eau pour le thé, & à cuire le jancam.

Deux chocolatieres & deux tasses à oreilles, même ouvrage.

Quatre diverses petites pieces servant à brûler des parfums, à la maniere de la Chine & du Japon.

Une tabatiere, & une boete plus grande, de même ouvrage.

nous voulons que les ponts de nos Vaisseaux soient libres. Je l'ai dit à Mr Constance, qui s'est mis à rire, en disant que cela seroit plaisant, que deux Vaisseaux François ne pussent porter les presens du Roi de Siam : & pour me faire enrager, il est allé querir un bassin d'or, une écritoire d'or, & une coupe d'or, qu'il a joints au present de Mr le Dauphin. *Choisy*, page 242.

Une boete de tambacq avec son bassin. DE-CHAUMONT. 1685.

Un grand nombre de toutes sortes d'assietes, de plats, de vases, & de divers ouvrages de la plus belle porcelaine.

Seize pieces de différentes sortes, de terre de Patane.

Vingt cinq figures de pierre, de la Chine.

Un grand nombre de paravens & de cabinets du Japon.

Un manteau de Dame de Siam, doré, de soie de Patane, pour servir de montre.

Une piece d'étoffe de Casmire, pour servir aussi de montre.

Deux bouillis pleins de thé, extraordinaires, dont se sert l'Empereur de la Chine. Un autre plus petit, encore plus extraordinaire.

Le poids de huit taels de jancam.

Un coffre du Japon, plein de ces nids d'oiseaux qui servent à l'assaisonnement des viandes.

Deux chapelets de Calamba, l'un garni d'or & l'autre de tambacq.

Trois cornes de Rhinoceros.

Deux oiseaux de proie, de porcelaine.

* Presens du Roi de Siam à Mr le Dauphin.

* Deux calanes du Japon, garnies de tambacq, qui sont deux lames de

DE-CHAUMONT. 1685.

ſabre très larges, au bout d'un bois fort long.

Une aiguiere & ſon baſſin, d'or, ouvrage du Japon.

Un bouilli d'or pour le thé. Une petite couppe d'or entourée d'un rameau, ouvrage très curieux du Japon. Une autre couppe d'or, ouvrage du Japon.

Une couppe d'argent du Japon, avec ſon petit plat. Une chocolatiere d'argent à fleurs d'or, d'un ouvrage fort relevé du Japon.

Deux pots d'argent couverts. Deux écritoires d'argent, ouvrage du Japon. Deux taſſes couvertes d'argent, avec des ornemens d'or. Une grande taſſe d'argent avec des ornemens d'or, ouvrage curieux du Japon. Deux taſſes d'argent du Japon. Deux petites taſſes avec leurs petits plats d'argent, & des ornemens d'or. Deux autres petites taſſes entourées de rameaux, avec leurs baſſins, le tout d'argent.

Une tabatiere d'argent, ouvrage du Japon.

Un grand vaſe, avec un baſſin d'argent, du Japon. Deux Dames Japonoiſes, qui portent chacune dans leurs mains un petit plat & une taſſe d'argent. Un crabbe d'argent, qui porte ſur le dos une couppe, & qui marche par reſſort.

Une couppe faite d'une seule pierre, avec un feuillage autour, ouvrage de la Chine. Une couppe couverte de rameaux, chargés de fleurs & de fruits. Une petite couppe de pierre, entourée d'un serpent. Deux autres couppes de pierre, d'un ouvrage admirable. Un Lion de la Chine, fait d'une seule pierre. Une aiguiere d'une seule pierre.

Deux robbes de chambre du Japon, bien travaillées. Un tapis de velours verd à fleurs, d'Indostan. Un tapis de soie à fleurs, de diverses couleurs. Un tapis de soie & de velours, couleur d'or. Un tapis de drap à fleurs.

Deux cabinets d'argent, garnis, ouvrage du Japon.

Deux pupitres garnis d'argent, l'un d'écaille de tortue, l'autre de vernis du Japon.

Quatre bandages bordés d'argent. Un petit coffre garni d'argent. Vingt & une sortes de très beaux bandages du Japon.

Quantité de boetes, de petits coffres & de salieres d'écaille de tortue & de vernis du Japon. Divers services. Des lanternes & des paravens de soie du Japon.

Six livres & demie du bois précieux qu'on nomme *Aquila*.

Quatre-vingt quatre pieces de la plus

DE CHAUMONT. 1685. Presens de la Reine de Siam à Madame la Dauphine.

belle porcelaine, grandes & petites.

(67). Une aiguiere d'or, ouvrage du Japon. Une boete ronde du Japon, couverte d'or. Une petite chocolatiere d'or du Japon. Une petite boete ronde du Japon, couverte d'or. Une petite couppe d'or avec un plat d'argent, ouvrage du Japon.

Un grand flaccon d'argent, surmonté d'un Lion, ouvrage relevé du Japon, avec un grand bassin d'argent. Deux autres vases d'argent, mais plus petits. Deux chocolatieres d'argent, ouvrage relevé du Japon. Deux autres chocolatieres d'argent, du Japon. Deux grandes tasses d'argent du Japon. Deux petites tasses, avec leurs bassins d'argent, du Japon. Deux autres petites tasses avec leurs bassins d'argent, enlassés de fleurs,

(67) La Princesse vient encore d'envoyer des Porcelaines. Le Roi n'a qu'une fille unique, qui a vingt sept ans. Elle a le rang & les revenus de la Reine, depuis que sa mere est morte, & les aura jusqu'à ce que son Pere se remarie. Il y a deux freres du Roi; l'un qui a trente sept ans, & qui est impotent, fier, capable de se remuer, si son corps lui permettoit d'agir. L'autre n'a que vingt sept ans. Il est bien fait, mais muet. A la verité, on dit qu'il fait le muet par politique. Ils ont chacun un Palais, des Jardins, des Concubines, des Esclaves, & ne sortent presque jamais. La sœur du Roi & ses tantes sont fort vieilles. *Choisy*, p. 301 & 302. A midi, Sa Majesté va dîner avec la Princesse Reine, ses sœurs & ses tantes. Ses freres ne le voyent que deux fois l'an. J'arrache toujours quelque nouvelle connoissance à Mr Constance. Les Missionnaires, qui sont ici depuis vingt cinq ans, ne sçavent pas ces particularités. *Le même*, pages 298 & 299.

du Japon. Un grand cœur d'argent du Japon. Deux Dames Japonoises, d'argent doré & émaillé, qui portent chacune une petite tasse à la main, & vont par ressort. Une petite boete à manche d'argent, du Japon.

Un paravent à douze feuilles, de bois du Japon, avec des oiseaux & des arbres de pieces de rapport, les bords dorés. Un paravent plus grand, à douze feuilles, de soie, fond violet. Des animaux & des arbres de plusieurs couleurs, de pieces de rapport. Un autre paravent plus petit, de soie, avec de très belles peintures de la Chine.

Deux cabinets de vernis blanc, à fleurs de diverses couleurs, avec des ornemens de cuivre doré.

Deux robbes de chambre du Japon, d'une beauté extraordinaire, & une autre plus commune.

Plusieurs écritoires d'écaille de tortue, à compartimens, & de vernis du Japon. Quantité de boetes, de bandages, de coffrets, de services de Dame, de tablettes & de petites tables.

Trois beaux cabinets de vernis du Japon, garnis de cuivre doré.

Un évantail de bambou & de soie. Quatre coffres, deux de vernis noir & deux de vernis rouge.

DE-CHAUMONT. 1685.

Six cens quarante pieces de très belle porcelaine.

Presens de la Princesse Reine à Mr le Duc de Bourgogne.

Une petite chocolatiere d'or, avec son petit plat d'argent, ouvrage du Japon. Un vase d'argent, avec de petites figures d'hommes qui se montrent lorsqu'on y met de l'eau. Une boete ronde & couverte d'argent, ouvrage du Japon. Un petit vase couvert d'argent avec un Lion dessus, du Japon. Une petite tasse à deux anses, avec son bassin d'argent, même ouvrage. Une autre petite tasse avec son bassin d'argent, ouvrage relevé du Japon. Une femme Chinoise d'argent & d'ambre, qui va par ressorts. Trois petits binets de Macao, garnis d'argent. Quatre petites boetes de même. Un service de Dame Japonoise. Un écritoire de vernis du Japon à fleurs d'or. Plusieurs boetes & des tables de vernis. Un paravent de la Chine à six feuilles. Un portelivre de vernis du Japon, garni d'argent. Trente deux petites pieces de porcelaine.

Il y avoit un présent à peu près semblable de la Princesse Reine à Mr le Duc d'Anjou.

Presens de Mr Constance à Mr de Seignelay & à Mr de Croissy.

Celui de Mr Constance aux Marquis de Seignelay & de Croissy, étoit aussi double; c'est-à-dire que chacun de ces deux Ministres reçurent les mêmes pieces : sçavoir une couppe d'or, d'ouvrage

du Japon. Deux salieres & deux chocolatieres d'argent. Une plus grande chocolatiere d'argent. Une grande tasse d'argent. Deux petits vases couverts, d'argent. Une petite tasse d'argent, avec son bassin couvert. Deux flaccons d'argent, ouvrage du Japon. Un service Japonois, de vernis noir à fleurs d'or. Huit différens bandages, du Japon. Des boetes, des écritoires & des coffrets de vernis. Un petit coffre d'écaille de Tortue, du Japon. Quatre boetes très curieuses. Une robbe de chambre, du Japon. Deux cornes de Rhinoceros. Deux paravens de vernis Chinois, chacun à dix huit feuilles. Un grand cabinet du Japon, fort curieux. Un coffre plein de nids d'oiseaux. Quatre boetes de thé. Cent cinquante belles pieces de porcelaine, de différentes grandeurs, & quelques-unes fort anciennes (68).

(68) Mr Constance vient encore d'envoyer à Mr l'Ambassadeur un present en son nom. C'est un petit Esclave, pour en faire un Chrétien. Ce sont des piques & des mousquets à la Japonnoise, & quelques belles Porcelaines que je n'avois pas encore vûes. Certainement cet homme-là aime bien à faire des presens. Il en devient fatiguant. Si l'on avoit de quoi riposter, ce seroit un plaisir. Mais toujours recevoir & ne rien donner, cela est rude à souffrir. Il faudra lui envoyer de France. *Choisy*, p. 369. Il y a quelque tems que le Roi donna à Mr l'Ambassadeur toutes les Porcelaines qui étoient dans sa maison de Siam. Elles sont emballées & à fond de calle. Mais Sa Majesté vient de lui mander que son intention avoit

DE-CHAUMONT. 1685. Objets de l'Ambassade. Traité en faveur de la Religion.

Si l'intérêt du Commerce & celui des Sciences avoient eu beaucoup de part à l'Ambassade de Siam, il ne paroît pas moins clairement que celui de la Religion en avoit fait un des principaux objets. L'Ambassadeur présenta au Roi de Siam, un Mémoire (69), qui ne se trouve que dans la Relation de l'Abbé

été de lui donner tous les meubles de la Maison, & qu'elle vouloit absolument qu'il les fit emporter, Comment voulez-vous résister à un Roi? On emballe des tapis de Perse à fonds d'or, des paravens de la Chine, un lit, des dais, &c. *Ibidem*.

(69) Outre qu'il est fort extraordinaire en lui-même, il sert à confirmer l'opinion, que Tachard, Chaumont, Choisy & La-Loubere donnent des dispositions de ce Prince pour la France & pour le Christianisme; deux points sur lesquels quelques Etrangers ont voulu jetter des doutes. Il consiste en cinq articles.

I. Le Sieur Ambassadeur de France supplie très humblement Sa Majesté de Siam de faire publier dans toutes les Villes de son Royaume, de la premiere, seconde, troisieme, quatrieme, cinquieme & sixieme Classe, permission aux Missionnaires de prêcher la Loi Chrétienne, & aux Peuples de les entendre, sans que les Gouverneurs puissent y mettre aucun empêchement.

Reponse. Sa Majesté de Siam fera publier, dans toutes les Villes de son Royaume desdites Classes, que les Missionnaires peuvent prêcher la Loi Chrétienne dans toutes ces Villes & que les Peuples peuvent les entendre, chacun suivant son inclination; sans que les Gouverneurs & autres Officiers puissent les molester en aucune maniere, directement ou indirectement; à condition que les Missionnaires prêcheront la Loi de Dieu, sans insinuer aucune nouveauté dans le cœur du Peuple, contre le Gouvernement & les Loix du Pays, sous quelque prétexte que ce soit. En cas que les Missionnaires le fissent, le present privilege sera & demeurera nul; & le Missionnaire coupable sera arrêté & renvoyé en France, sans que jamais, sur peine de la vie, il puisse remettre le pied dans le Royaume de Siam.

II. Le Sieur Ambassadeur demande que les Missionnaires puissent ensei-

De-Choisy, & qui reçut le nom de Trai- DE-CHAUMONT. 1685.

gner les naturels du Pays & les rendre capables de bien servir Sa Majesté de Siam, tant dans les affaires du Gouvernement que dans celles de la bonne conscience; que pour cela ils ayent pouvoir de les recevoir daus leur Couvent & lieux de leurs habitations, avec les mêmes privileges des autres Couvens, sans que personne puisse les inquiéter; & que Sa Majesté ordonne que toutes les Requêtes qu'on pourra présenter contre eux sur ce sujet, soient renvoyées à un Mandarin particulier qui sera nommé à cet effet.

Reponse. Sa Majesté, le Roi de Siam, accorde que les Missionnaires puissent enseigner les Naturels de son Royaume à leur volonté; en quelque science que ce soit; qu'ils puissent les recevoir dans leurs Couvens, Ecoles & Habitations, avec les mêmes privileges des autres Couvens de Siam, sans que personne puisse les empêcher; & leur enseigner les sciences, loix & autres études qui ne sont pas contraires au Gouvernement & aux Loix du Royaume: Et en cas qu'on découvre, par la voye certaine de deux Témoins, qu'ils y ayent contrevenu, le present Privilege sera & demeurera nul, & le Maître d'Ecole & le Disciple seront traités ainsi qu'il est marqué dans la Reponse au premier article. Mais au cas que les Missionnaires se contiennent dans leurs Privileges, toutes les affaires qu'ils auront seront jugées par un Mandarin que Mr l'Evêque présentera, & que le Roi nommera, pourvu qu'il soit capable de cet emploi.

III. Le Sieur Ambassadeur demande à Sa Majesté, que tous ses Sujets, qui se feront Chrétiens, soient exempts, les Dimanches & jours de Fêtes marqués par l'Eglise, de tous les services qu'ils doivent à leurs Mandarins, si ce n'est dans les cas de nécessité pressante.

Reponse. Sa Majesté accorde que tous ses Sujets, qui de bonne volonté se feront Chrétiens, jouissent du privilege des Chrétiens, en la maniere demandée par le Sieur Ambassadeur: & comme il faudra juger de la nécessité pressante, pour éviter tous differens sur ce sujet, Sa Majesté nommera un Mandarin de son côté, & Mr l'Evêque nommera du sien une personne d'autorité; & ce qu'ils régleront ensemble sera reçu & ponctuellement exécuté par les Parties.

IV. Le Sieur Ambassadeur demande à Sa Majesté que si quelques-uns de ses Sujets Chrétiens, par vieillesse ou par infirmité deviennent incapables

DE CHAUMONT, 1685.

té, lorsqu'il eut été signé à Louvo, le 10 de Décembre.

de servir, ils puissent être délivrés du service en se présentant à un Mandarin que le Roi nommera dans cette vûe.

Reponse. Sa Majesté accorde que si quelques-uns de ses Sujets Chrétiens, par vieillesse ou infirmité, sont évidemment incapables de service, en se présentant à un Mandarin que Sa Majesté nommera dans cette vûe, ils pourront être dispensés du service jusqu'à leur guerison.

V. Le Sieur Ambassadeur demande encore que pour éviter les injustices & les persecutions qu'on pourroit faire aux nouveaux Chrétiens, Sa Majesté ait la bonté de nommer quelque Mandarin Siamois qualifié, homme de bien & de justice, pour entendre & juger tous les Procès, sans que ledit Mandarin puisse rien prendre pour ce jugement; en sorte que les amendes soient partagées à la fin de l'année, partie au Mandarin & à ses Officiers, & partie aux Pauvres; ce qui empêchera que ledit Mandrin ne vende la justice.

Reponse. Sa Majesté accorde que le Mandarin, dont il est parlé au second article, soit Juge desdits Procès; & pour éviter toute dispute, Requête & longueur de Procès, Sa Majesté ordonne que le Mandarin, après s'être instruit de l'affaire, demandera l'avis de l'un des Juges du Roi avant que de passer Sentence, afin qu'on n'en puisse appeller. Et Sa Majesté ordonnera que tous les articles ci-dessus soient publiés par tous ses Royaumes, en sorte que tous ses Peuples connoissent que sa royale volonté est que les Missionnaires jouissent desdits Privileges. *Journal de De-Choisy*, pages 343 & suivantes.

Fin du XXXIIIe Volume.

